

Atlas régional de la culture

2017



Ministère de la Culture
et de la Communication
Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Atlas régional
de la culture

Atlas régional de la culture

Toute nouvelle collection du Département des études, de la prospective et des statistiques appelée à s'enrichir d'année en année, l'Atlas régional de la culture illustre, sous forme de cartes et graphiques, des données relatives à la culture, disponibles à l'échelle nationale et à un échelon territorial plus fin. Il répond notamment au besoin, à la suite de la réforme territoriale mise en œuvre en 2016, de se doter d'un outil de mesure de l'équilibre territorial entre les nouvelles régions. Il s'appuie sur une sélection de sources statistiques pérennes.

L'édition est conçue en complémentarité avec le site ministériel www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques où seront mises à disposition les données chiffrées mobilisées dans l'Atlas.

Directeur de la publication : Loup Wolff
Responsable de la publication : Tristan Picard
Coordination éditoriale : Edwige Millery

Ont contribué à la rédaction de cet ouvrage :
Jean-Cédric Delvainquière, Roxane Laurent, François Tugores, Gwendoline Volat.

ISBN 978-2-11-139936-5

Maquette, relecture, mise en page : Transfaire, 04250 Turriers,
www.transfaire.com

© Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, Paris, 2017



Atlas régional de la culture

2017

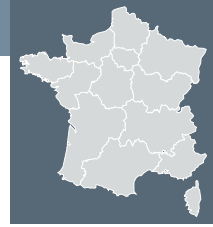


Ministère de la Culture
et de la Communication

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Sommaire

France	7
Auvergne-Rhône-Alpes	17
Bourgogne-France-Comté	33
Bretagne	49
Centre-Val de Loire	65
Corse	81
Grand Est	97
Hauts-de-France	113
Île-de-France	129
Normandie	145
Nouvelle-Aquitaine	161
Occitanie	177
Pays de la Loire	193
Provence-Alpes-Côte d'Azur	209
Départements d'Outre-mer	225
Sources et définitions	239



France



Pourquoi réaliser un atlas régional de la culture ?

L'objectif de cet atlas est de réunir dans un même ouvrage un vaste ensemble de données disponibles au niveau national et permettant une exploitation territorialisée (et, selon les sujets, à des niveaux plus fins, jusqu'à l'échelle des bassins de vie). L'enjeu est donc double : proposer au débat public des données territoriales fiables, tout en assurant la comparabilité d'un territoire à l'autre ainsi qu'avec l'échelon national. Enfin, les chiffres présentés dans cette publication ont été sélectionnés pour permettre une réactualisation régulière de l'atlas et privilégient donc les productions statistiques pérennisées.

Le présent atlas se démarque des nombreuses publications consacrées aux territoires régionaux, qui présentent souvent de manière exhaustive les différents équipements culturels ou encore les professionnels de la culture. Si elles répondent souvent avec précision à une demande locale, ces publications ne permettent pas un point de vue transversal et national. Or, suite à la réforme territoriale, la question de l'équilibre entre les régions est plus que jamais présente. C'est ainsi au besoin de pouvoir comparer les régions entre elles, nécessitant de décliner à une échelle locale des statistiques établies à un niveau national, que répond cet atlas. Parmi les données nationales traitées par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), celles issues de l'enquête sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales se prêtent particulièrement à une exploitation territorialisée. Les données relatives aux équipements culturels, elles, sont accessibles par commune, ce qui permet d'illustrer la répartition de ces équipements au sein d'une même région. Enfin, il est possible de décliner les données relatives aux entreprises et à l'emploi culturel dans les territoires, ce qui permet d'illustrer les spécificités de chaque région en termes d'économie des activités culturelles.

Cet atlas présente donc un ensemble de données comparables d'une région à l'autre. Chaque chapitre régional est découpé en cinq sous-parties : données socio-économiques de cadrage, dépenses culturelles des collectivités territoriales et de l'État, équipements culturels, emploi culturel et entreprises culturelles. La composition de ces chapitres est identique pour toutes les régions afin d'en favoriser la comparaison. Cette double exigence de transversalité et de comparabilité a nécessité d'opérer des choix dans les données présentées, car certaines sources ne sont pas disponibles pour l'ensemble des régions.

Il faut souligner, enfin, que les données présentées datent pour la plupart de 2014. Pour autant, les chapitres régionaux tiennent compte de la réforme territoriale mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 : cela a impliqué, dans certains cas, de sommer les données des anciennes régions, en particulier pour les dépenses culturelles des collectivités.

Le premier chapitre, qui présente les données à l'échelle nationale, permet de mettre en lumière les points communs et les différences régionales. Sa lecture peut permettre de mesurer la répartition des ressources culturelles à l'échelle nationale (dépenses et équipements) et celle des emplois culturels, et elle met en lumière certaines particularités régionales en la matière.



Population et richesse restent concentrées dans quelques régions

En 2015, la population française est de 66,4 millions de personnes. Sa répartition est inégale selon les régions : l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes concentrent 30 % de la population totale alors que les cinq régions métropolitaines les moins peuplées représentent moins de 20 % de la population (tableau 1). La répartition des richesses est plus inégalitaire encore selon les régions : l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes concentrent plus de 40 % du PIB national contre 15 % pour les cinq régions métropolitaines les moins riches. Les différences persistent lorsque l'on rapporte les PIB régionaux au nombre d'habitants de chaque région : l'Île-de-France se démarque fortement du reste des régions françaises avec près de 54 000 euros par habitants (carte 1). Elle est suivie par l'Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (31 000 euros par habitants). Les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté sont les régions métropolitaines les plus défavorisées (25 000 euros par habitants), tandis que Mayotte est de loin la région française la plus pauvre (9 000 euros par habitants).

Les écarts de densité de population sont plus importants encore : moins de 60 habitants au km² pour la Bourgogne-Franche-Comté, la Corse et la Guyane contre plus de 600 pour Mayotte et l'Île-de-France. Pour autant, même au sein des régions les moins peuplées, des pôles à haute densité de population existent (carte 2).

Ces inégalités socio-économiques qui s'illustrent au fil des cartes déterminent le profil de chaque région. Il importe de les garder à l'esprit au moment de l'analyse des données culturelles. En particulier, les dépenses sont rapportées au nombre d'habitants ou au budget des collectivités, le nombre d'emploi culturel à l'emploi total et la valeur ajoutée des entreprises culturelles à celle de l'ensemble des secteurs marchands de la région.

Tableau 1 – Population, superficie et PIB des régions françaises

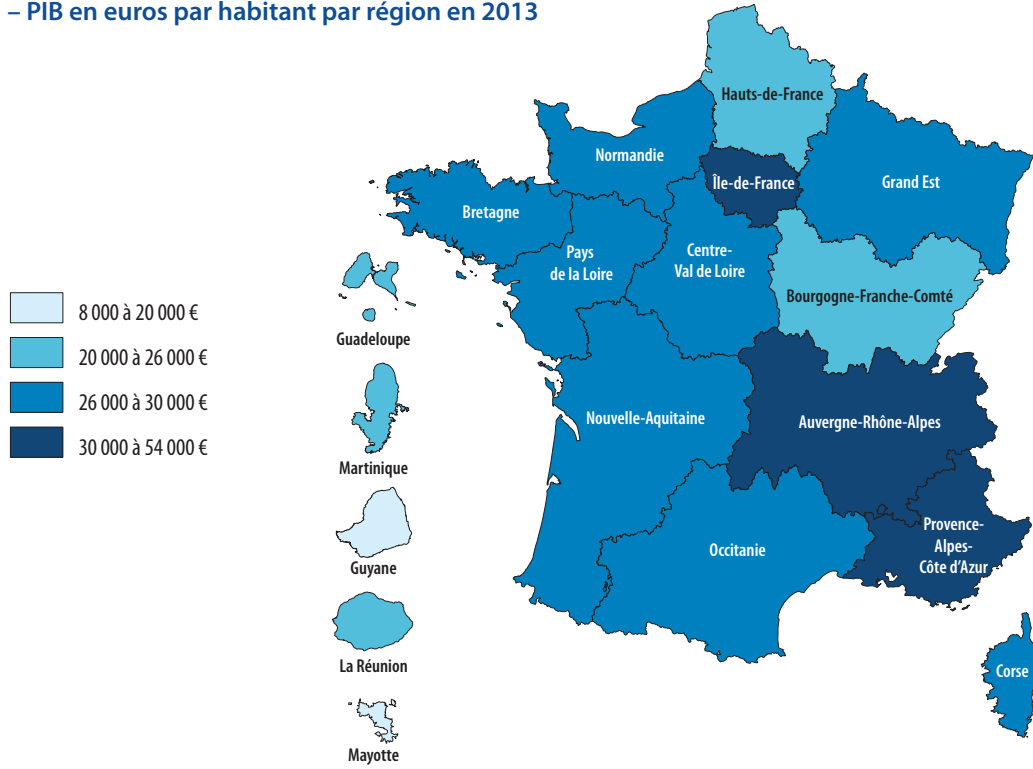
Unités et %

	Population 2015 (en milliers)	Part de la population 2015 (%)	Densité (habitants/km ²)	Superficie (km ²)	Part de la superficie (%)	PIB 2013 (millions d'euros)	Part du PIB (%)	PIB par habitants en 2013 (euros)
Auvergne-Rhône-Alpes	7 875	12	113	69 711	11	241 025	11	30 979
Bourgogne-Franche-Comté	2 821	4	59	47 784	8	71 805	3	25 486
Bretagne	3 294	5	121	27 208	4	86 934	4	26 630
Centre-Val de Loire	2 582	4	66	39 151	6	68 874	3	26 755
Corse	327	0	38	8 680	1	8 573	0	26 670
Grand Est	5 560	8	97	57 433	9	148 287	7	26 707
Guadeloupe	400	1	246	1 628	0	8 140	0	20 163
Guyane	255	0	3	83 534	13	4 123	0	16 645
Hauts-de-France	6 007	9	189	31 814	5	150 908	7	25 224
Île-de-France	12 074	18	1 005	12 012	2	642 258	30	53 617
Réunion	844	1	337	2 504	0	17 468	1	20 738
Martinique	378	1	335	1 128	0	8 649	0	22 571
Mayotte	227	0	604	376	0	1 937	0	8 790
Normandie	3 335	5	112	29 907	5	89 673	4	26 940
Nouvelle Aquitaine	5 905	9	70	84 036	13	158 075	7	27 008
Occitanie	5 792	9	80	72 724	11	152 446	7	26 744
Pays de la Loire	3 716	6	116	32 082	5	105 261	5	28 639
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 989	8	159	31 400	5	152 130	7	30 688
France	66 381	100	105	633 112	100	2 116 566	100	32 126

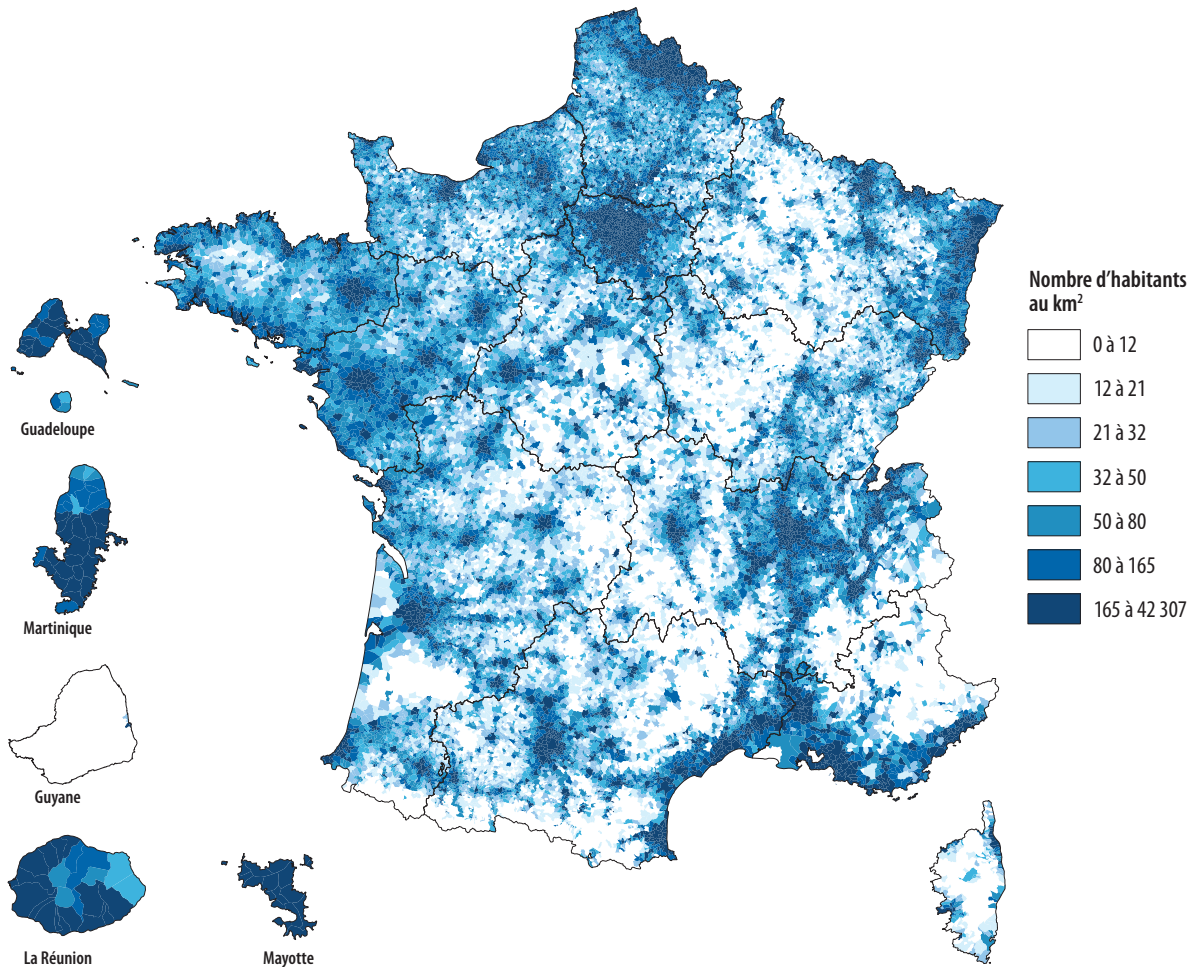
Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Carte 1 – PIB en euros par habitant par région en 2013



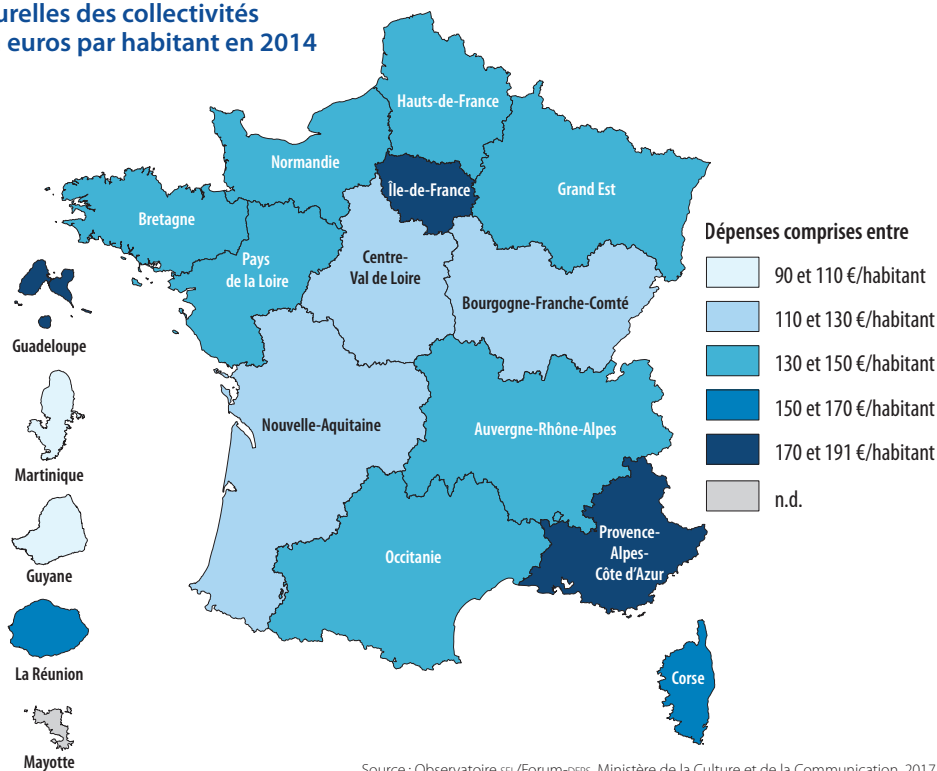
Carte 2 – Densité de population par commune en 2013



Communes et groupements de communes réalisent la majorité de la dépense culturelle publique

Les dépenses culturelles publiques peuvent être engagées par l'État ou par les différents niveaux de collectivités territoriales. En 2014, la dépense culturelle consolidée des collectivités locales de plus de 3 500 habitants s'élève à 9,3 milliards d'euros, soit un montant de 143 euros par habitant si l'on rapporte cette somme à la population nationale. 89 % des dépenses totales engagées au titre de la culture sont le fait des collectivités de plus de 10 000 habitants (régions, départements, villes de plus de 10 000 habitants et leurs groupements) : elles totalisent ainsi 8,3 milliards d'euros en 2014 contre près de 1,1 milliard d'euros pour celles de moins de 10 000 habitants (villes de moins de 10 000 habitants et leurs groupements).

Carte 3 – Dépenses culturelles des collectivités territoriales en euros par habitant en 2014

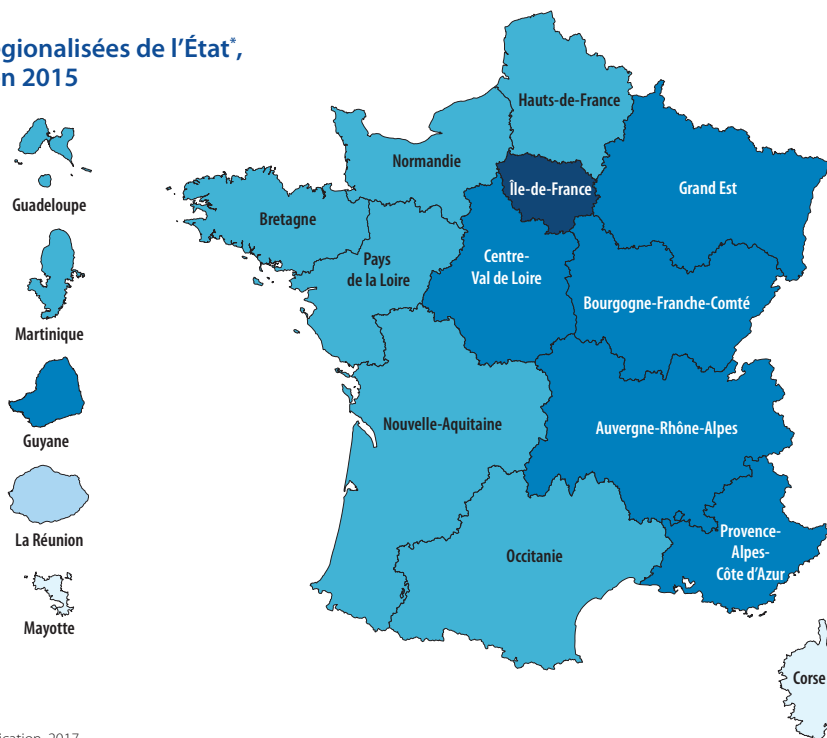
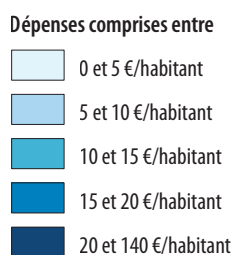


Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de + 3 500 habitants, des EPCI comprenant au moins une commune de + 3 500 habitants, des départements et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

Note 2 : les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFI/Forum-DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Carte 4 – Dépenses culturelles régionalisées de l'État*, en euros par habitant en 2015



* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

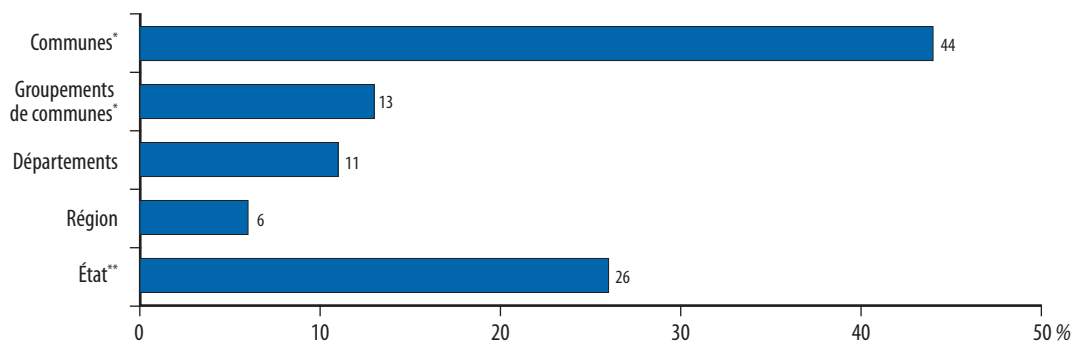
Rapportées au nombre d'habitants de chaque région, les dépenses des collectivités territoriales vont de 110 euros par habitant pour la Guyane et la Martinique à 190 euros par habitant pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Guadeloupe (carte 3). Les écarts sont relativement faibles en France métropolitaine, et seules l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se démarquent réellement.

En 2015, le ministère de la Culture et de la Communication et ses opérateurs ont réalisé 3,2 milliards d'euros de dépenses culturelles¹. La majorité de ces dépenses ont lieu en Île-de-France (67 % du montant total). Cette concentration est principalement due aux crédits d'opérateurs en très grande majorité situés en Île-de-France. À l'exception de la Corse et de l'Île-de-France, les dépenses de l'État sont comprises entre 10 et 20 euros par habitant en France métropolitaine (carte 4).

Au total, les communes et les groupements de communes portent plus de la moitié de la dépense culturelle publique en France (graphique 1). Les trois principaux postes de dépenses des communes et des groupements de communes sont les bibliothèques et médiathèques, l'action culturelle et l'expression lyrique et chorégraphique (graphique 2).

Graphique 1 – Répartition de la dépense culturelle publique en France, 2014 et 2015

En %



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs, y compris masse salariale de titre 2 et hors sociétés de l'audiovisuel public, en 2015.

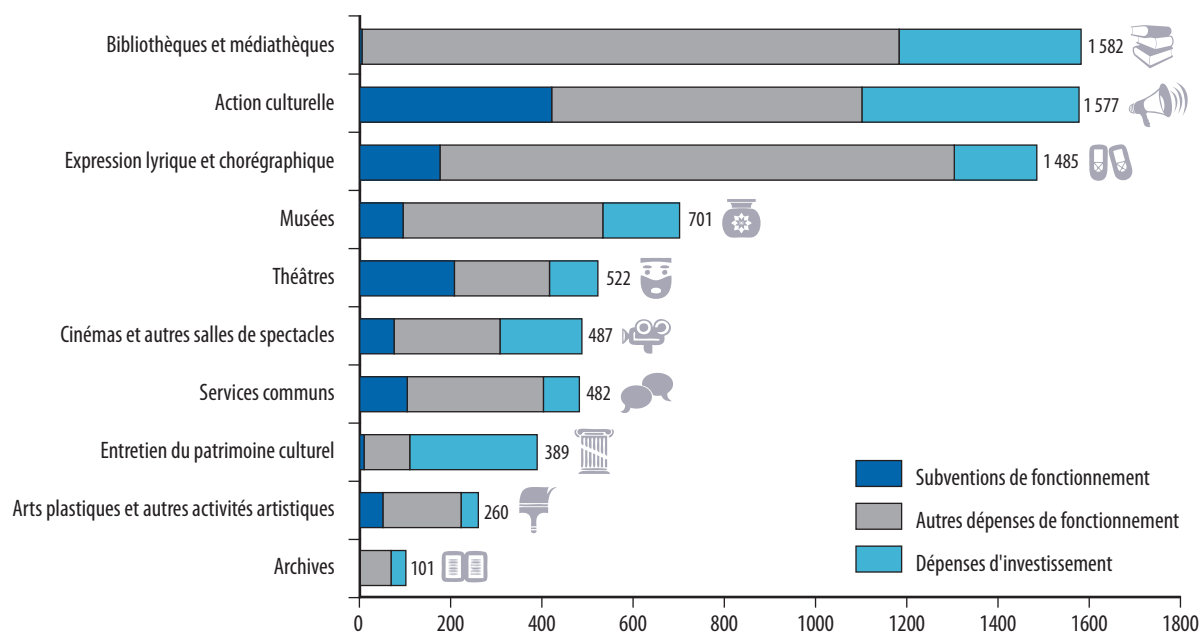
Note : données 2014 pour les collectivités territoriales (données consolidées : hors doubles comptes), 2015 pour l'État.

Note de lecture : en France, 44 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Graphique 2 – Dépenses culturelles des communes et des groupements de communes de France par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes de France entière se répartissent pour 421 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 680 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 476 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

1. En excluant les sociétés de l'audiovisuel public.



Bibliothèques et cinémas : des équipements culturels de proximité

En 2016, on compte près de 15 000 lieux de lecture publique en France. Simple point d'accès au livre ou grande bibliothèque de métropole régionale, ces lieux sont les équipements culturels les plus présents sur les territoires : il y en a en moyenne plus de 1 100 par région métropolitaine. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire national, sans spécificité régionale forte (tableau 2 et graphique 3). Deuxième équipement culturel après les lieux de lecture publique, on compte 2 020 cinémas en France métropolitaine en 2014 pour 5 647 écrans. Il y a en moyenne un écran de cinéma pour 11 700 habitants, une proportion remarquablement stable d'une région à l'autre en France métropolitaine. C'est en Nouvelle-Aquitaine et en Auvergne-Rhône-Alpes que l'on compte le plus grand nombre d'écrans par habitant (1 pour 10 000 habitants), et dans les Hauts-de-France que la densité des équipements cinématographiques est la moins élevée (1 écran de cinéma pour 14 600 habitants).

Musées de France, centres d'art ou fonds régionaux d'art contemporain, etc., en 2014 près de 1 100 lieux d'expositions ouverts au public ont accueilli environ 70 millions de visiteurs. Ces lieux d'exposition sont également bien implantés dans les régions, en moyenne 81 par région métropolitaine. Les quelques régions en deçà de cette moyenne sont également celles qui sont les moins peuplées. Toutefois, près de 60 % de la fréquentation des musées de France est concentrée en Île-de-France, ce qui représente, en rapportant la fréquentation à la population de la région, 2 982 visites pour 1 000 habitants. Hors Île-de-France, la moyenne des autres régions métropolitaines est de 484 visites pour 1 000 habitants, le minimum de 302 visites pour 1 000 habitants est atteint pour la Bretagne et la Corse, tandis que la deuxième région métropolitaine est la Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 762 visites pour 1 000 habitants.

On dénombre près de 1 000 théâtres et plus de 450 conservatoires en 2014. Ces équipements sont ceux qui sont les moins bien répartis sur le territoire : l'Île-de-France concentre plus du tiers de ces équipements, suivie par l'Auvergne-Rhône-Alpes (respectivement 12 et 11 %), puis la répartition dans les autres régions métropolitaines est corrélée à la taille de la population. Principalement implantés dans les grandes agglomérations, on trouve plus rarement ces équipements dans les villes moyennes. De ce fait, on observe dans chaque région des bassins de vie très peu couverts qui peuvent être considérés comme des zones blanches (carte 5).

Tableau 2 – Principaux équipements culturels par région en 2014

Unités

	Lieux d'exposition ¹	Fréquentation des musées de France rapportée à la population	Lieux de lecture publique ²	Théâtres et autres lieux de spectacle ³	Salles de cinéma ⁴	Nombre d'habitants par écran de cinéma	Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁵
Auvergne-Rhône-Alpes	117	487	2 756	110	784	10 045	56
Bourgogne-Franche-Comté	90	609	800	31	262	10 767	22
Bretagne	38	302	1 075	47	294	11 204	19
Centre-Val de Loire	53	379	488	36	193	13 378	14
Corse	8	672	21	5	29	11 276	2
Grand Est	117	548	1 188	64	434	12 811	27
Guadeloupe	3	48	36	2	5	-	0
Guyane	3	93	15	-	3	-	2
Hauts-de-France	75	415	1 285	62	411	14 616	29
Île-de-France	122	2 982	1 047	356	1 076	11 221	158
Réunion	5	156	72	7	14	-	1
Martinique	5	94	30	1	3	-	0
Mayotte	0	-	6	-	-	-	0
Normandie	82	569	616	52	280	11 911	26
Nouvelle Aquitaine	93	302	2 015	84	589	10 025	28
Occitanie	118	541	1 747	71	518	11 181	21
Pays de la Loire	44	379	1 073	45	314	11 834	17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	101	762	725	73	470	10 615	33
France	1 074	927	14 995	1 046	5 679	11 689	455

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre, sauf pour la Corse où il s'agit des bibliothèques et des médiathèques seules.

3. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux, ainsi que les théâtres privés.

4. Nombre d'écrans, sauf pour les départements d'outre-mer où il s'agit du nombre de cinémas.

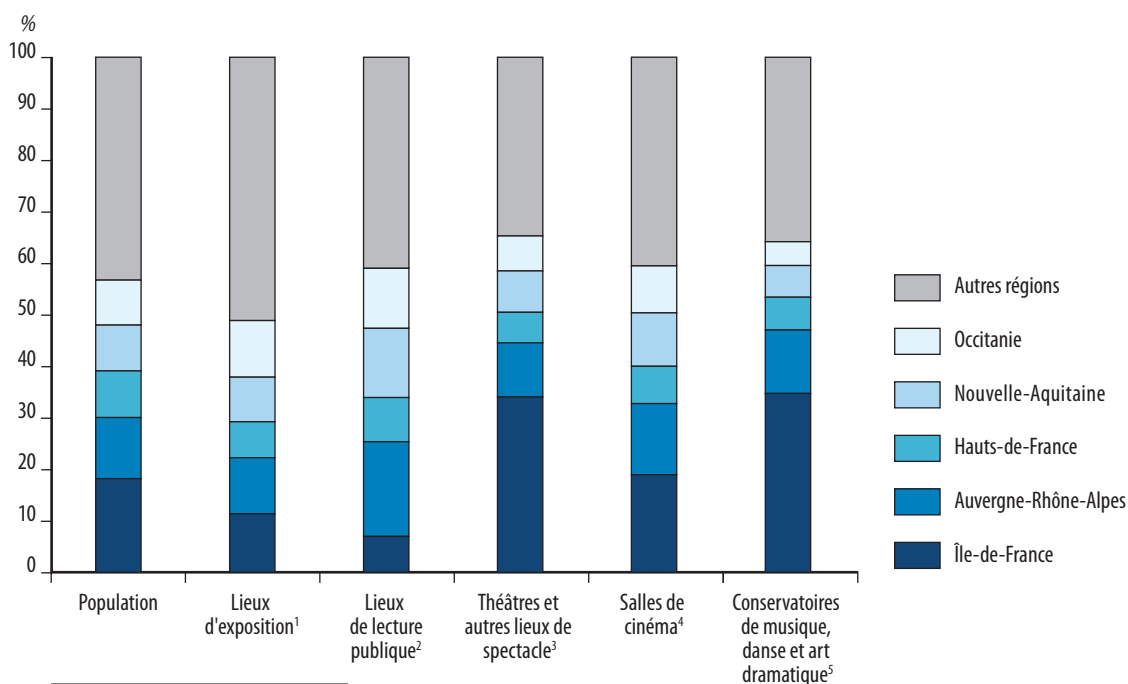
5. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMIC/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Graphique 3 – Répartition des équipements culturels par région en 2014

En %

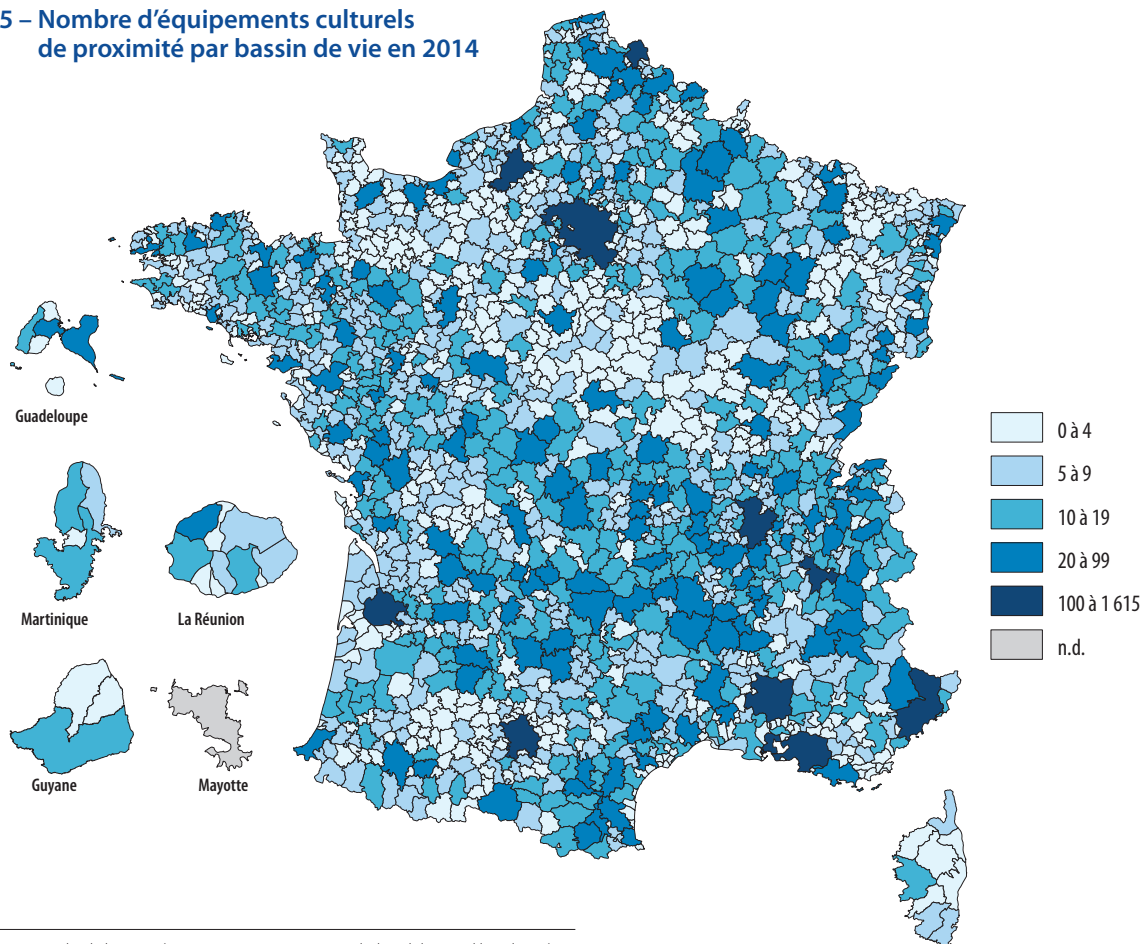


Note 1 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre, sauf pour la Corse où il s'agit des bibliothèques et des médiathèques seules.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux, ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans, sauf pour les départements d'outre-mer où il s'agit du nombre de cinémas.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMIC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Carte 5 – Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie en 2014



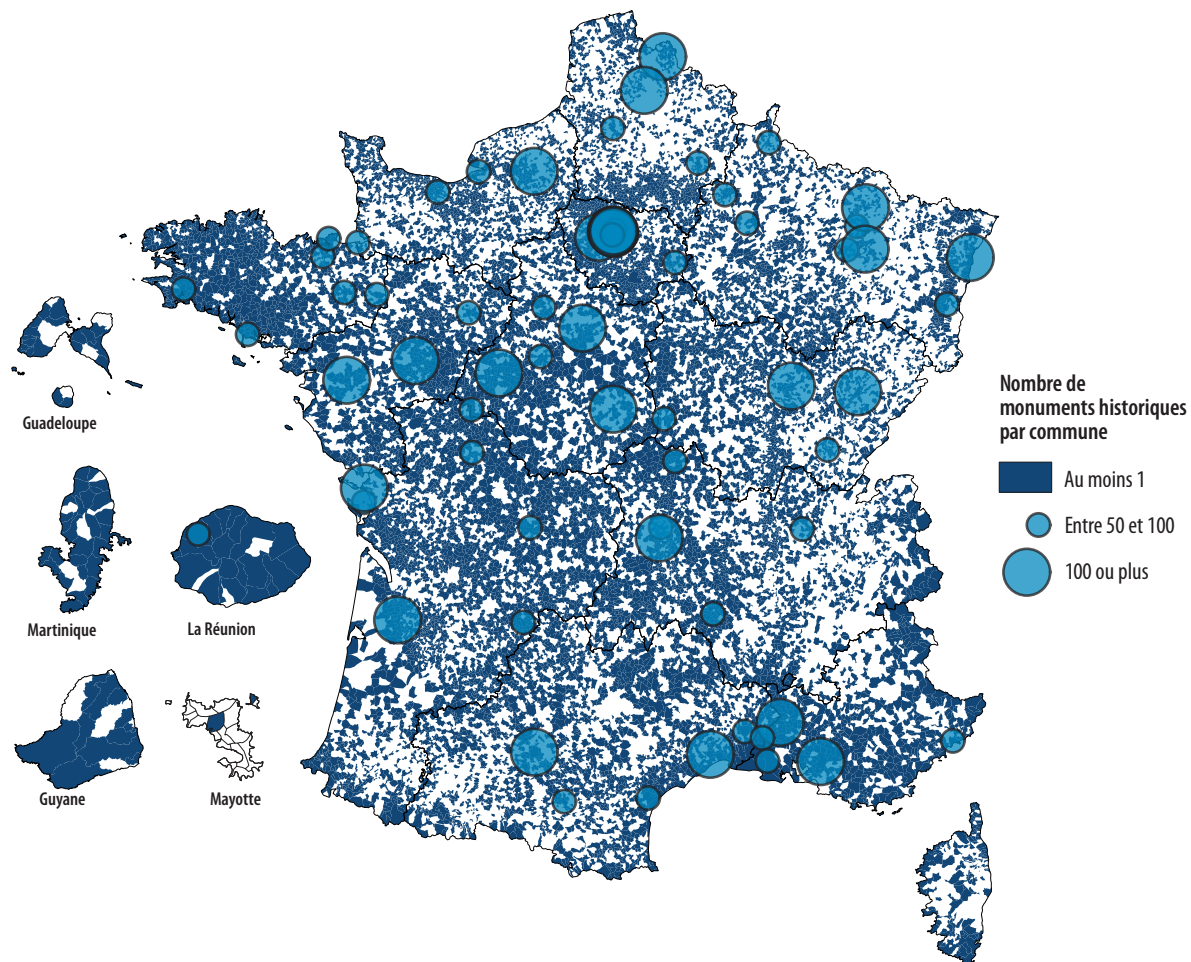
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Enfin, on compte, au 31 décembre 2015, près de 45 000 bâtiments protégés au titre des monuments historiques en France. C'est en Nouvelle-Aquitaine que l'on compte le plus grand nombre de monuments historiques (14 % du total), devant l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes (11 % du total chacune). Les monuments historiques sont répartis sur l'ensemble du territoire et sont présents dans près d'une commune sur deux (carte 6). Toutefois, les grandes villes présentent une forte concentration de monuments : 71 communes parmi les plus peuplées comptent plus de 50 monuments historiques sur leur territoire.

Carte 6 – Communes possédant un monument historique au 31 décembre 2015



Source : DENS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Des professions culturelles essentiellement présentes dans les grands espaces urbains

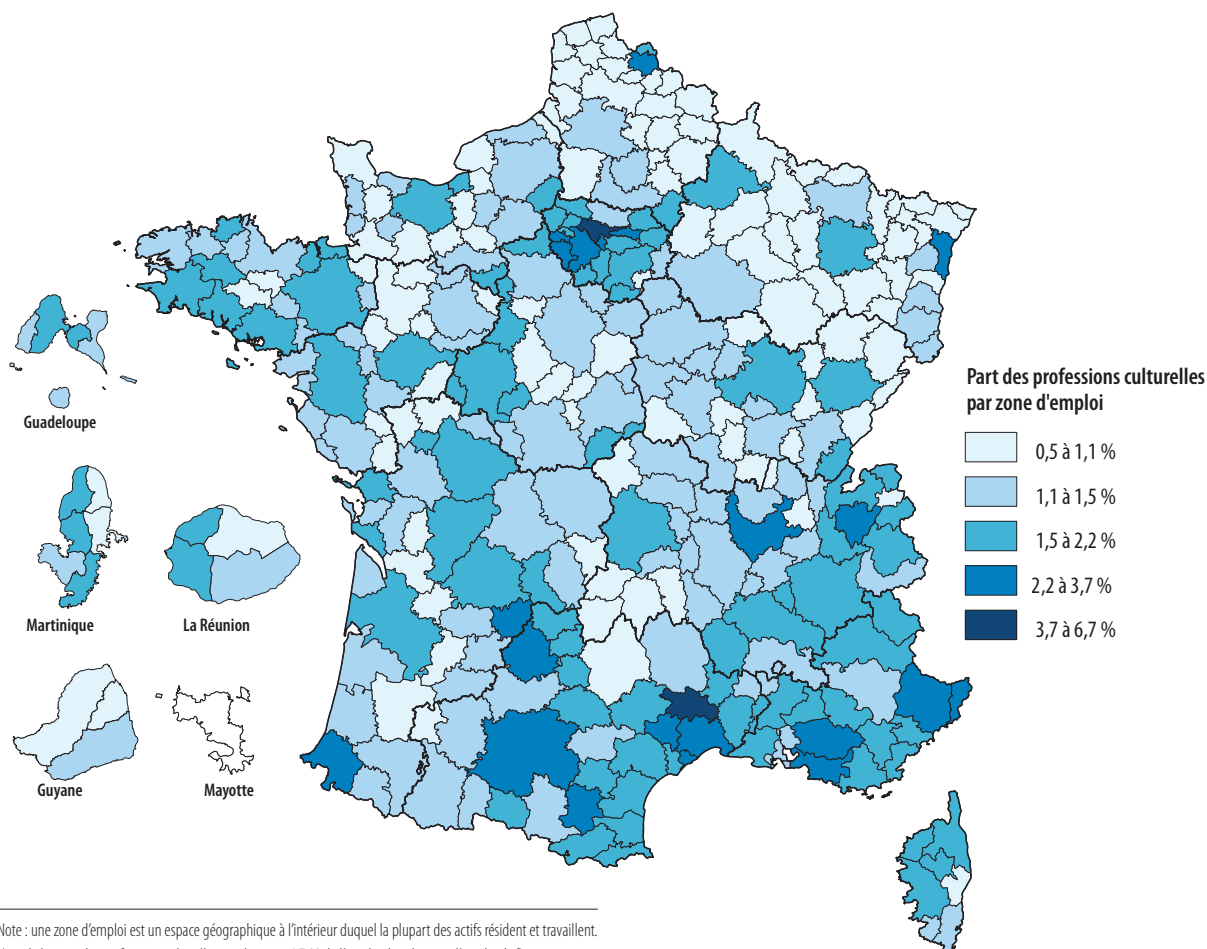
En 2012, les professions culturelles sont fortement représentées en Île-de-France, en particulier dans la zone d'emploi de Paris (6,7 % de professions culturelles dans l'emploi total). Certaines professions y sont surreprésentées par rapport au reste de la France : artistes dramatiques, métiers du spectacle, auteurs littéraires, directeurs de journaux et de l'édition, journalistes.

D'autres régions ont également leur spécialité en termes de professions culturelles : les artistes plasticiens, ceux de la danse, du chant et du cirque sont légèrement plus présents en Bretagne et dans les régions du Sud-Ouest. Par ailleurs, les métiers du patrimoine et des ouvriers d'art sont surreprésentés en Normandie, en Centre-Val de Loire et en Bourgogne-Franche-Comté. Enfin, la part des professions culturelles dans l'emploi des Hauts-de-France et du Grand Est est plus faible que dans le reste de la France.

Surtout présentes dans les espaces urbains, les professions culturelles se concentrent particulièrement dans les métropoles (carte 7).

Depuis 2007, l'emploi a reculé dans le secteur du livre et de la presse sur l'ensemble du territoire, une baisse toutefois moins marquée en Bretagne (- 3 %), tandis qu'à l'inverse, ce secteur s'est développé en Nouvelle-Aquitaine (+1,0 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 5,5 %). Bien qu'il ne représente que 3 % de l'emploi des secteurs culturels en 2012, le secteur de l'enseignement artistique est en très forte croissance par rapport à 2007 (+74 %), une hausse spectaculaire observée dans l'ensemble des régions.

Carte 7 – Part des professions culturelles dans l'emploi en 2012



Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Plus de la moitié des salariés des entreprises culturelles travaillent en Île-de-France

L'Île-de-France se distingue nettement des autres régions par la présence d'entreprises culturelles : les secteurs culturels marchands y ont un poids très élevé par rapport aux autres régions (8,7 % de la valeur ajoutée des entreprises des secteurs marchands, contre 4,3 % en moyenne). Alors que l'Île-de-France représente près d'un quart des effectifs salariés en équivalent temps-plein de l'ensemble des entreprises, 60 % de l'emploi salarié des entreprises culturelles est concentré dans cette région. Le secteur de l'audiovisuel et des médias et celui des agences de publicité y sont très présents : respectivement 77 % et 62 % des effectifs salariés. Au contraire, l'architecture et le patrimoine sont mieux répartis sur le territoire, et moins d'un tiers de leurs effectifs salariés est situé en Île-de-France.

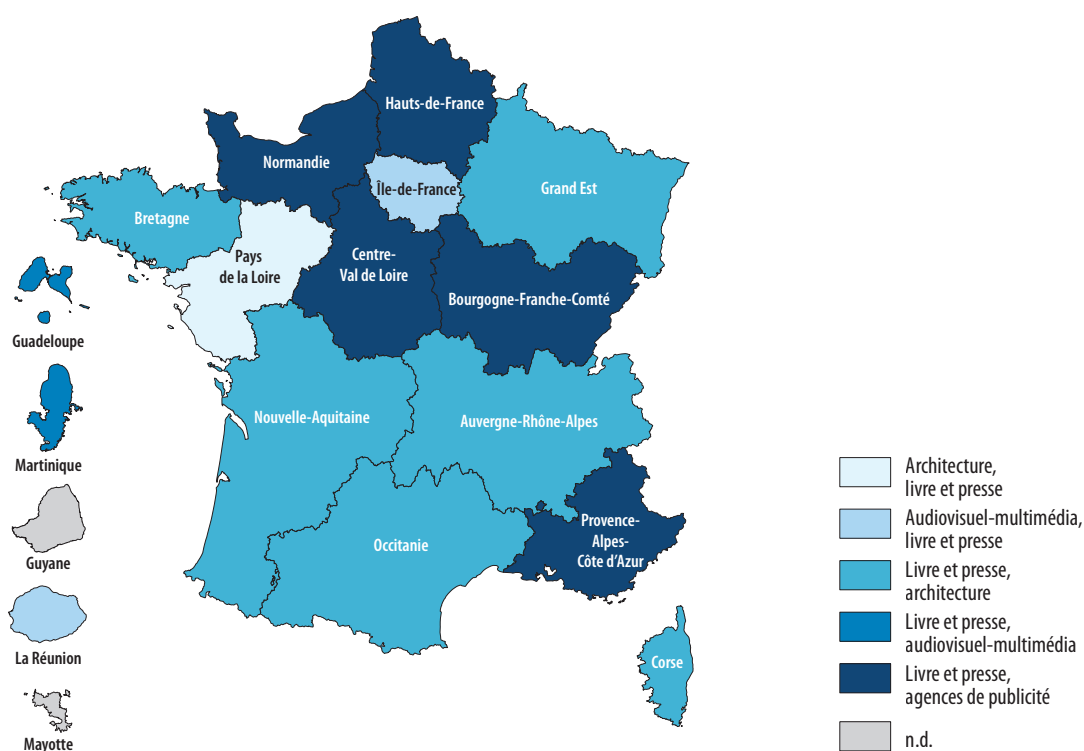
Avec environ 8 % des effectifs salariés culturels, la région Auvergne-Rhône-Alpes s'impose comme le deuxième contributeur aux secteurs culturels après l'Île-de-France. Cette région pourvoit une part non négligeable des emplois dans l'architecture (14 %) et dans le patrimoine (10 %). Elle est suivie par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui concentre près de 5 % des effectifs salariés des entreprises culturelles. Enfin, c'est aussi en Provence-Alpes-Côte d'Azur que se concentre une grande part des effectifs salariés de l'enseignement culturel (14 % des effectifs salariés).

Dans la plupart des régions, les entreprises du livre et de la presse sont les principales employeuses du champ culturel (carte 8). Selon les régions, le deuxième secteur employeur peut être l'architecture, les agences de publicité ou l'audiovisuel et le multimédia. L'Île-de-France, la Réunion et les Pays de la Loire sont les seules régions dans lesquelles le secteur du livre et de la presse n'est pas le principal employeur culturel.

Carte 8 – Principaux secteurs culturels par région en 2014 en nombre d'effectifs salariés



16



Note : effectifs salariés en équivalent temps plein.

Note de lecture : les deux principaux secteurs culturels en Normandie sont le livre et la presse (26 % des effectifs salariés en équivalent temps plein) et les agences de publicité (21 %).

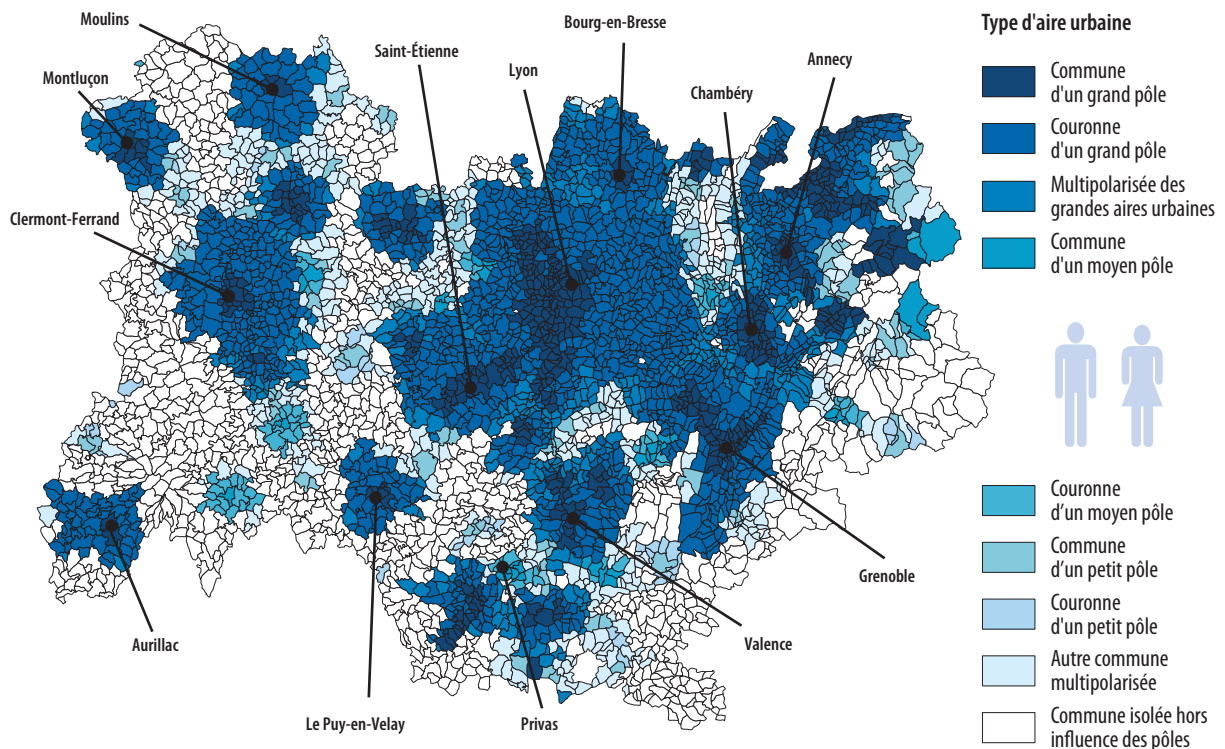
Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Auvergne- Rhône-Alpes

■ Cadrage

Répartition de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes en aires urbaines en 2010



Source : Insee/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Principaux repères de l'Auvergne-Rhône-Alpes

Unités et %

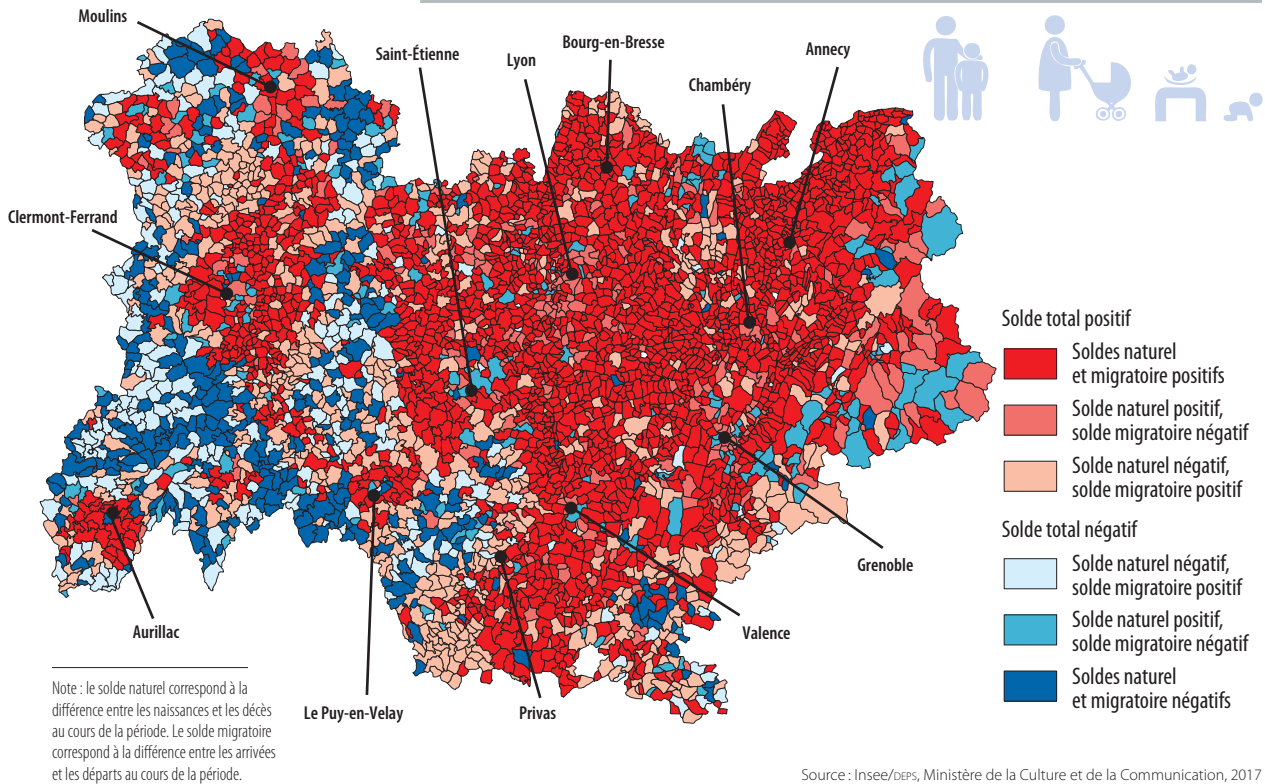
	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	7 875	66 381
Part de la population nationale (%)	11,9	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,8	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,4	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 0,3	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	30,6	30,4
25-59 ans	45,0	45,1
60 ans et plus	24,4	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	807	6 789
Part des effectifs (%)	45,9	46,0
Second degré	640	5 497
Part des effectifs (%)	36,4	37,3
Supérieur	312	2 471
Part des effectifs (%)	17,7	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	475 842	3 965 566
Part de la population (%)	6,0	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	698 326	5 719 761
Part de la population (%)	8,9	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	113	105
Superficie (km²)	69 711	633 112
Part de la superficie nationale (%)	11,0	
Nombre de communes (2015)	4 184	36 664
Part du nombre de communes (%)	11,4	
Nombre de départements	12	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	241 025	2 116 565
Part du PIB national (%)	11,4	
En euros par habitant	30 979	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	3 663 351	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	12,0	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	8,8	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	20 340	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	32 125	311 637
Part des nuitées nationales (%)	10,3	
<i>Dont résidents étrangers (milliers)</i>	9 291	110 165
Part des nuitées nationales (%)	8,4	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	28,9	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

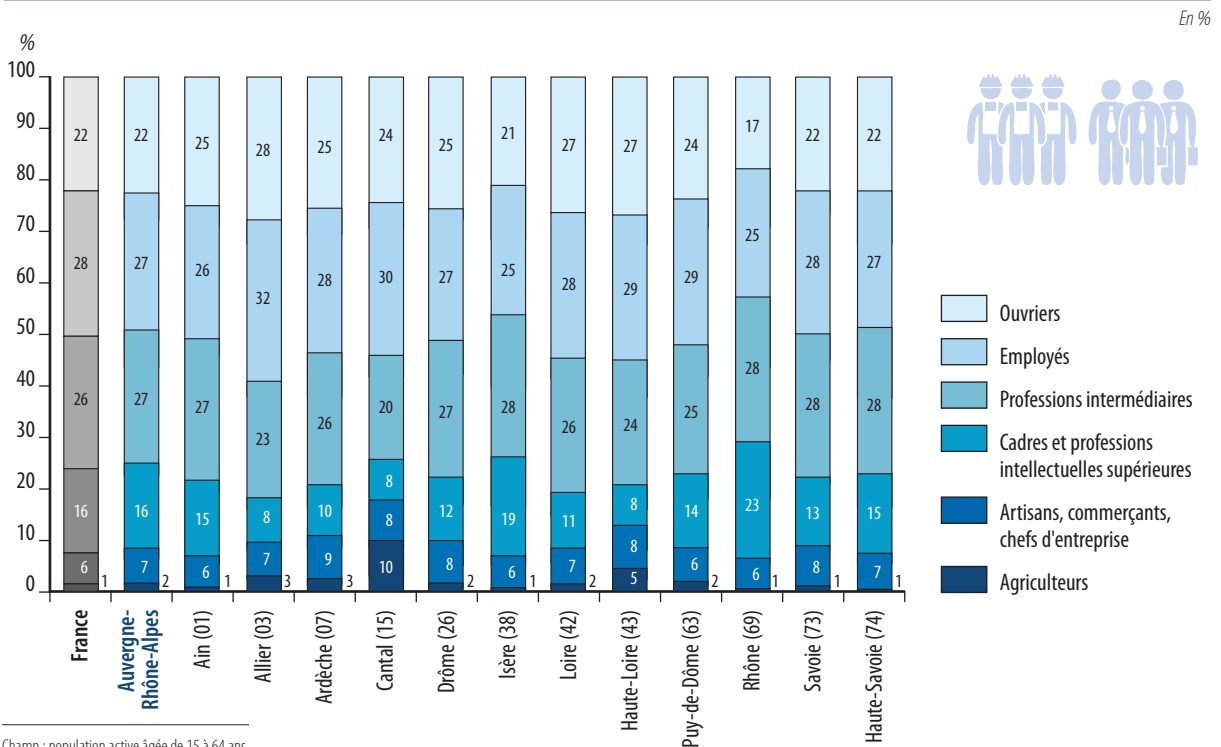
** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013

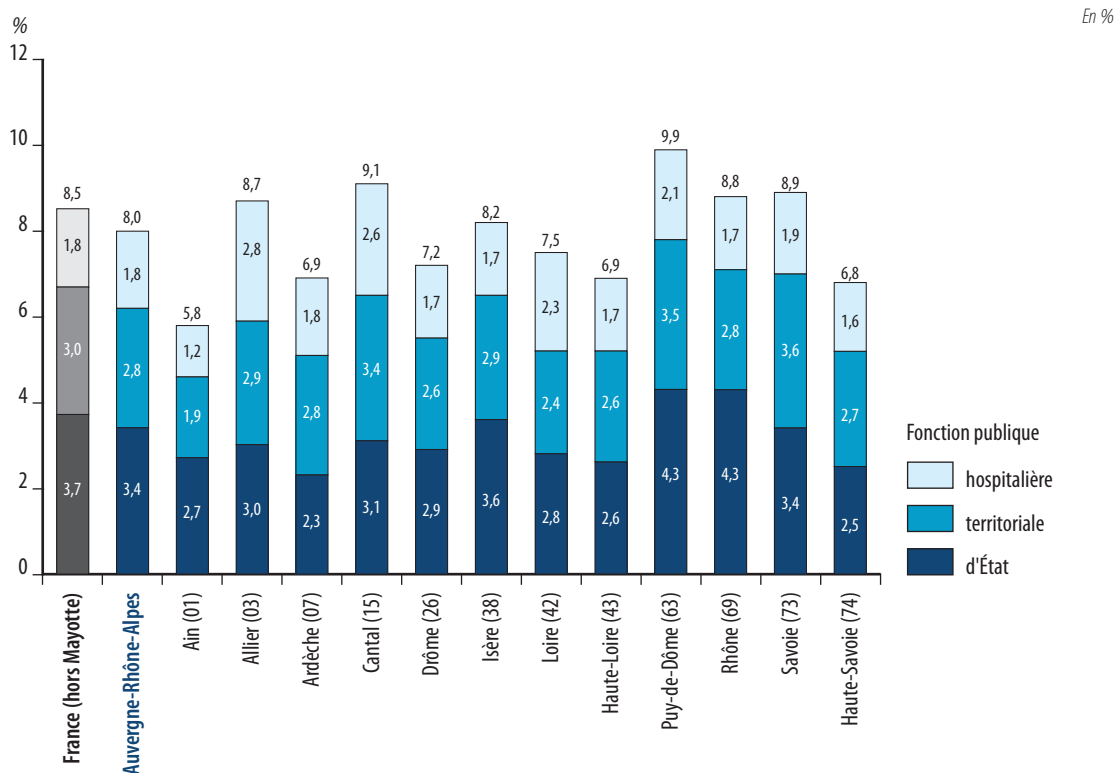


Répartition de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012





Part des effectifs de la fonction publique d'Auvergne-Rhône-Alpes dans la population par département en 2014

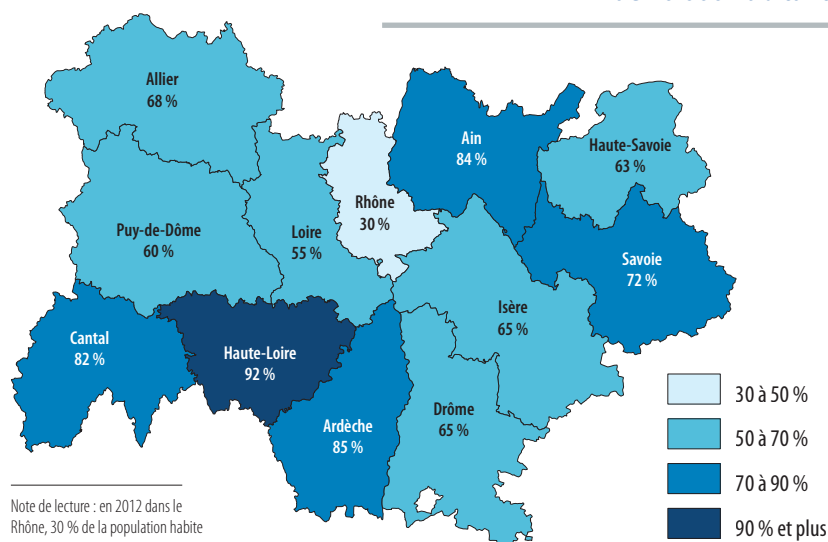


Note de lecture : dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les effectifs de la fonction publique représentent 8 % de la population.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

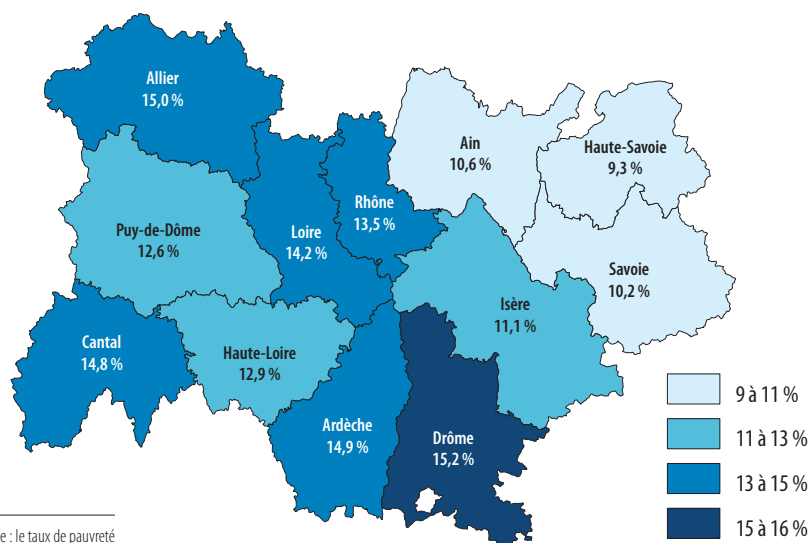


Note de lecture : en 2012 dans le Rhône, 30 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes par département en 2013

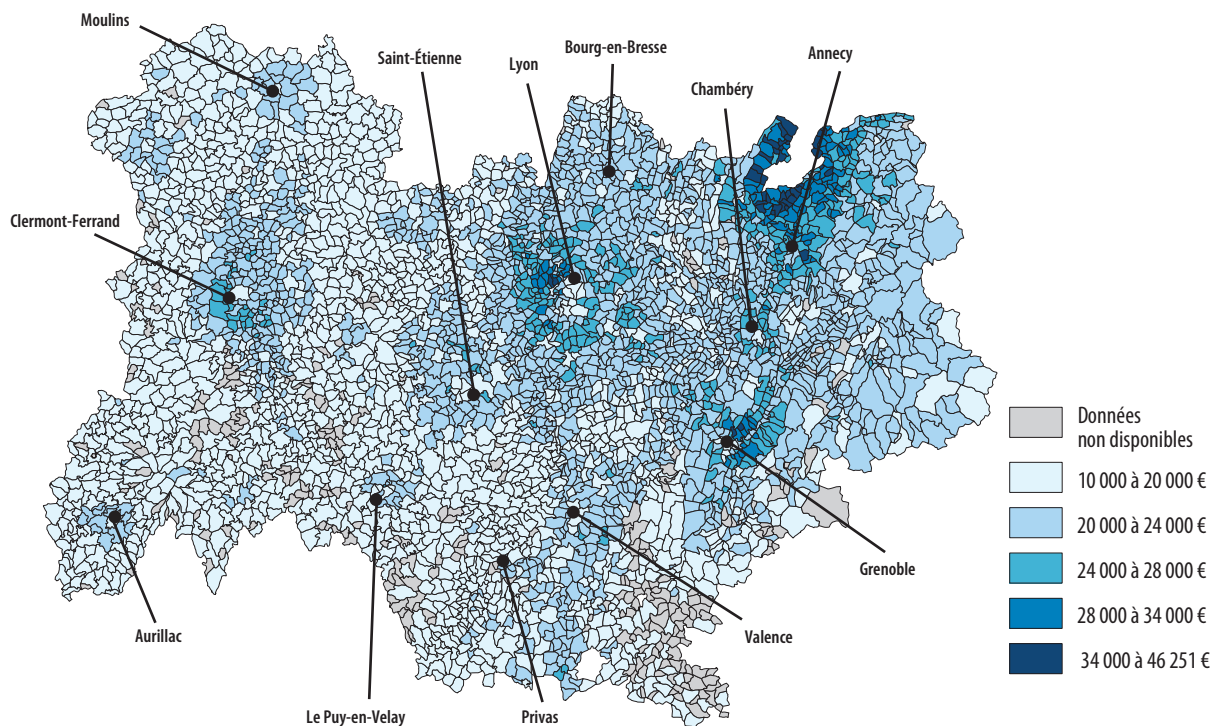
En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le taux de pauvreté en Isère est de 11,1 %.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian en Auvergne-Rhône-Alpes par commune en 2013



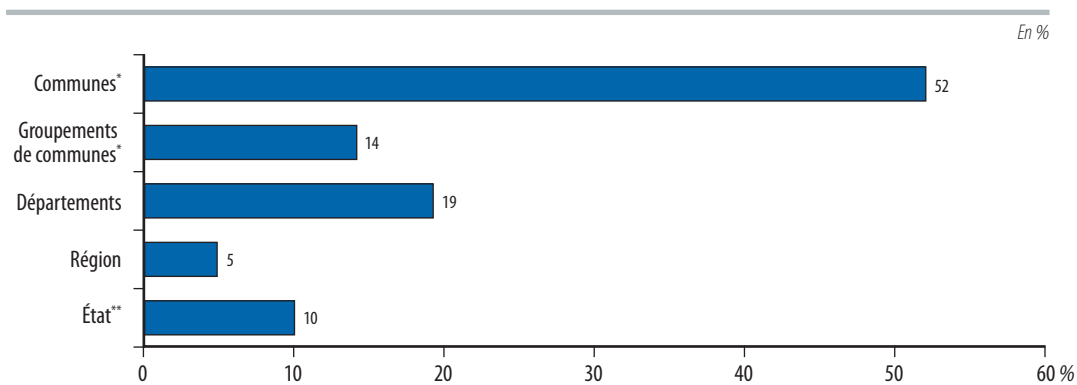
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Auvergne-Rhône-Alpes, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 52 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	58 266	234 718	174 182	643 786
<i>dont fonctionnement</i>	42 045	141 933	127 021	530 390
<i>dont investissement</i>	16 221	92 785	47 161	113 395
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	7,5	30,0	30,8	133,1
<i>dont fonctionnement</i>	5,4	18,2	22,5	109,7
<i>dont investissement</i>	2,1	11,9	8,3	23,4
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	1,9	2,8	5,0	8,5
<i>dont fonctionnement</i>	2,0	2,1	5,8	9,7
<i>dont investissement</i>	1,7	5,4	3,7	2,1

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

En milliers d'euros et en %

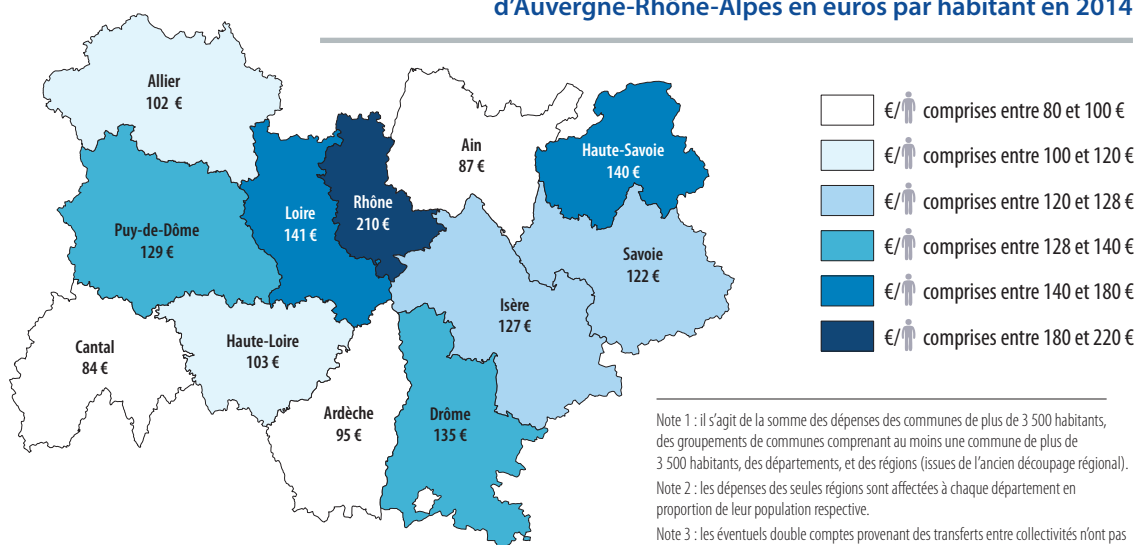
	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	60 417	26 791	87 208	70,3
Crédits d'administration centrale	13 422	1 063	14 485	11,7
Crédits opérateurs et autres structures	20 576	1 732	22 308	18,0
Total	94 416	29 586	124 002	100
<i>En € par habitant</i>	<i>12,1</i>	<i>3,8</i>	<i>15,9</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'Auvergne-Rhône-Alpes en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

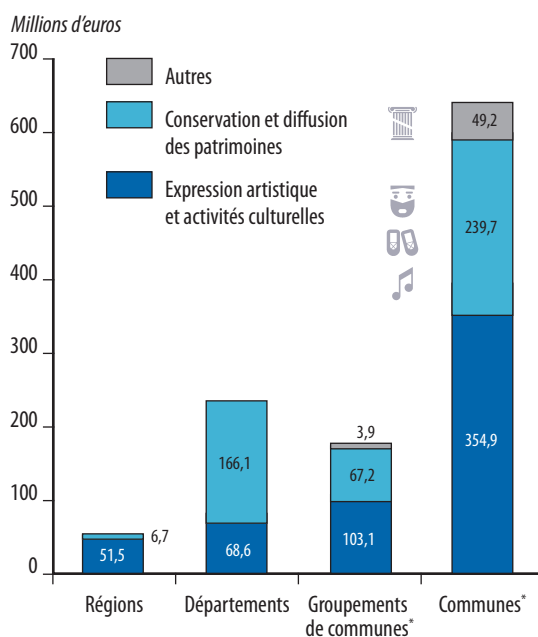
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels double comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'Auvergne-Rhône-Alpes par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les communes d'Auvergne-Rhône-Alpes ont dépensé près de 355 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

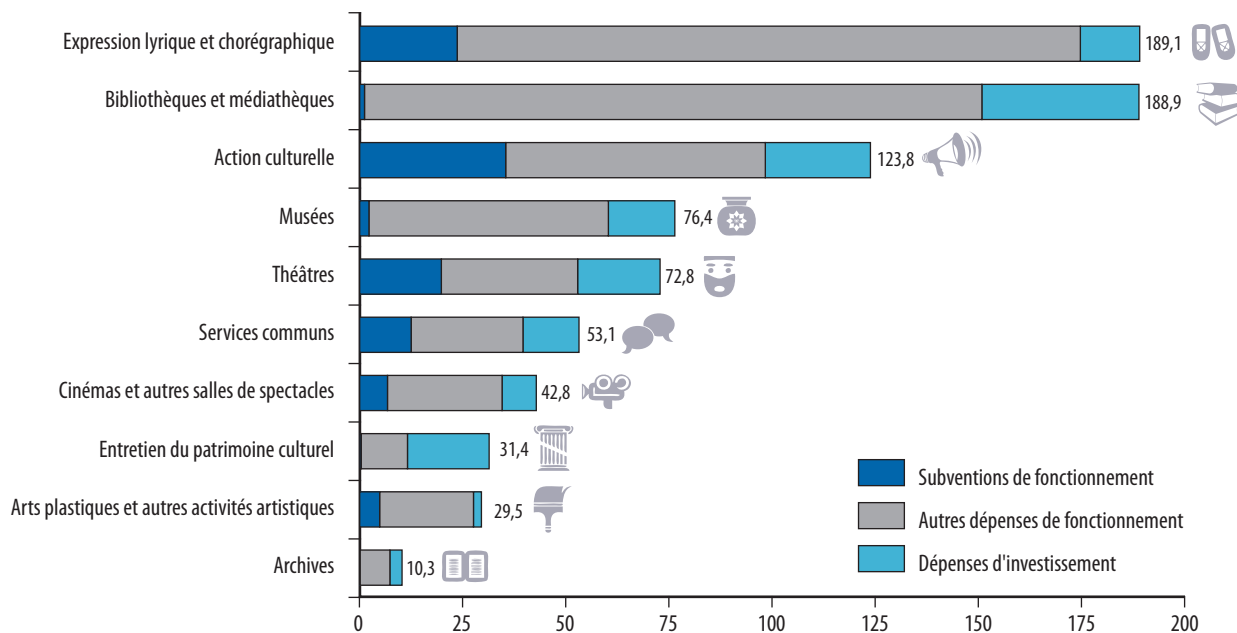
Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses culturelles des communes et groupements de communes d'Auvergne-Rhône-Alpes par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros

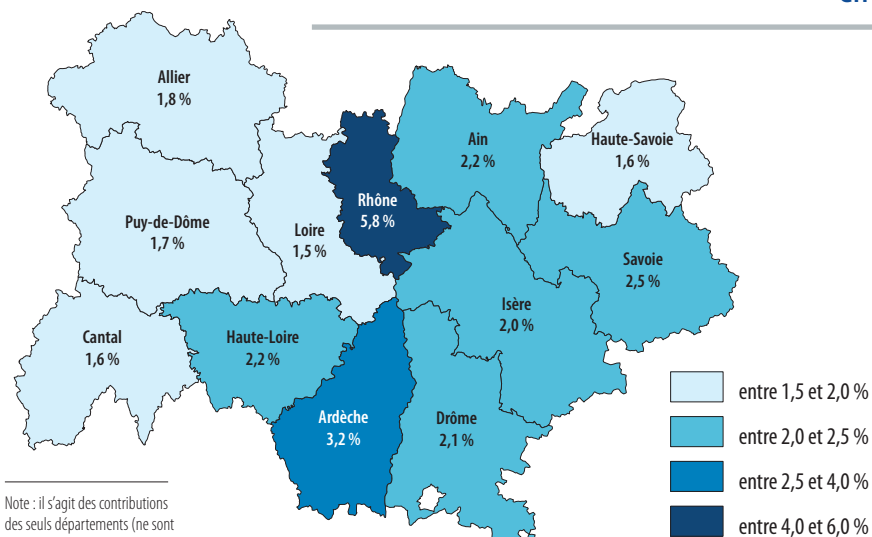


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes d'Auvergne-Rhône-Alpes se répartissent pour 35 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 63 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 25 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et Epc).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Équipements

Principaux équipements culturels de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2014

Unités

	Auvergne- Rhône- Alpes	Ain (01)	Allier (03)	Ardèche (07)	Cantal (15)	Drôme (26)	Isère (38)	Loire (42)	Haute- Loire (43)	Puy-de- Dôme (63)	Rhône (69)	Savoie (73)	Haute- Savoie (74)
Lieux d'exposition ¹	117	12	7	5	5	6	22	17	4	13	15	6	5
Monuments historiques ²	4 748	379	515	291	399	274	319	338	486	848	516	209	174
Lieux de lecture publique ³	2 756	260	260	239	153	140	342	249	192	289	251	181	200
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	110	5	7	4	2	4	20	9	2	6	40	3	8
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	16	1	1	1	0	1	3	3	0	2	3	0	1
Salles de cinéma ⁶	784	38	25	32	13	58	126	66	19	63	179	81	84
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	56	5	3	2	1	3	15	5	1	3	11	4	3

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

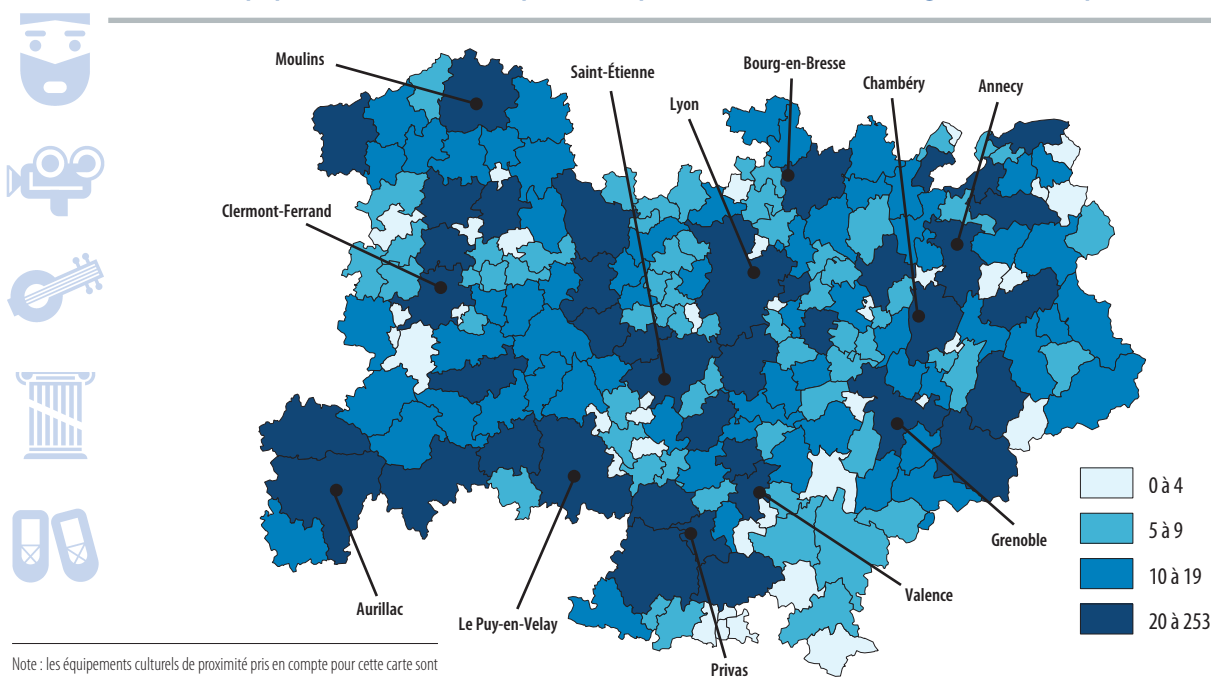
5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMC/DGF/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2014



Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

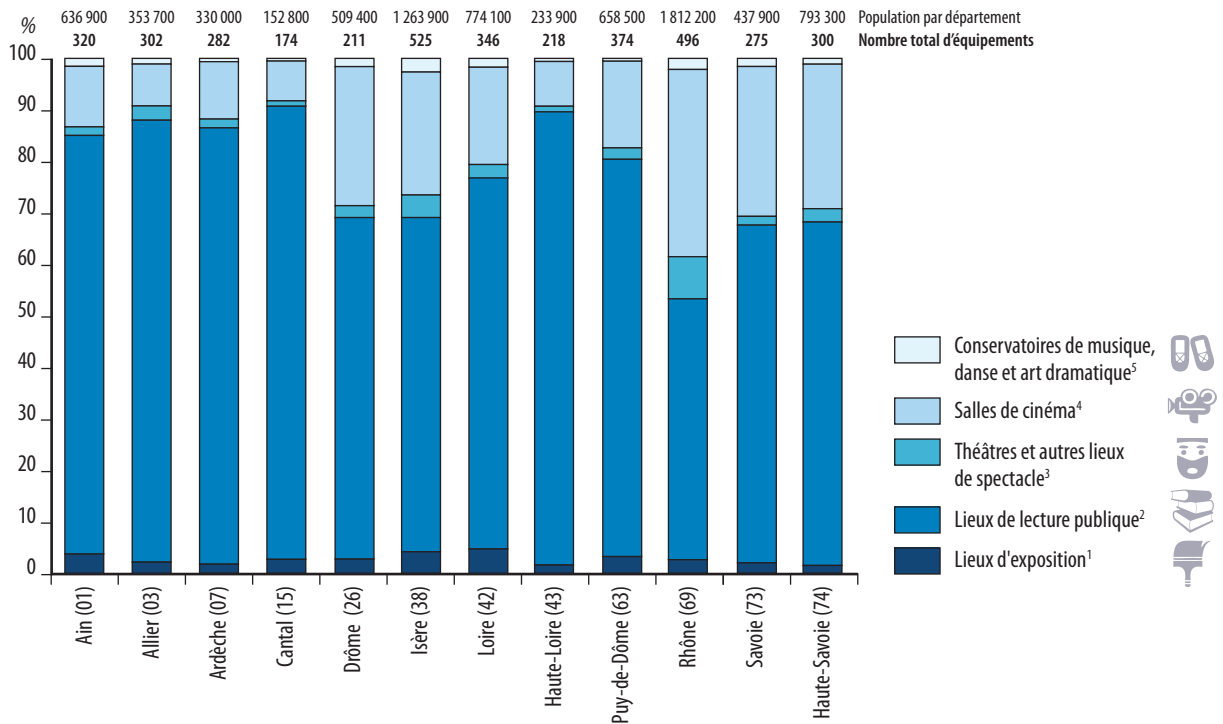
Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Répartition des équipements culturels par département d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

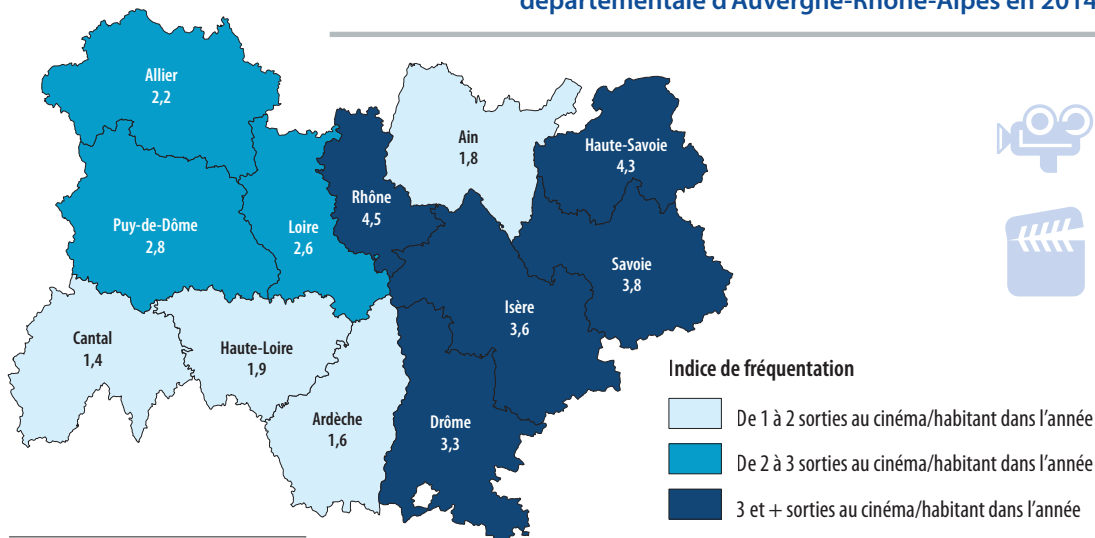
Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 4 % des équipements culturels de l'Ain, les lieux de lecture publique 81 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCN/DGMC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2014

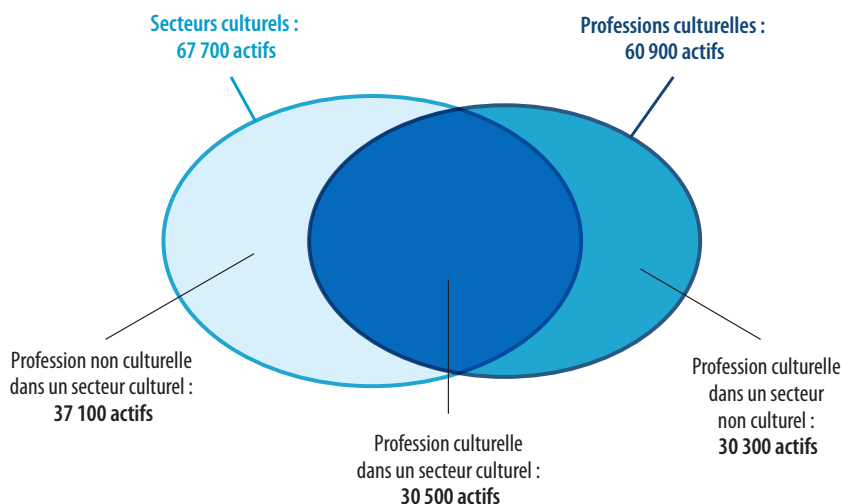


Note de lecture : en 2014, les habitants de l'Ain sont allés en moyenne 1,8 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Emploi

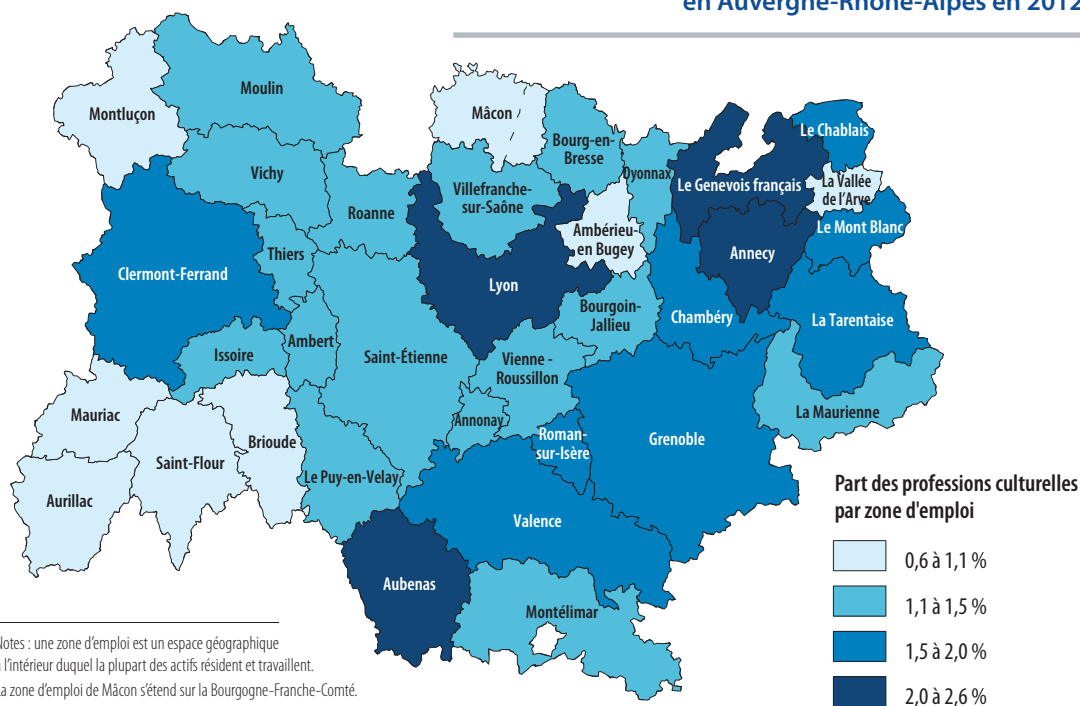
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes en 2012



Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Effectifs des professions culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2012

Unités et %

	Auvergne-Rhône-Alpes		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	15 440	25,4	25,8
Métiers d'art	3 164	5,2	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	7 560	12,4	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	5 410	8,9	10,8
Techniciens des spectacles	5 864	9,6	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	4 522	7,4	10,2
Auteurs littéraires	884	1,5	1,9
Traducteurs	1 860	3,1	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	6 773	11,1	9,2
Professeurs d'art	6 682	11,0	8,4
Ensemble des professions culturelles	60 870	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,9	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Auvergne-Rhône-Alpes en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	22,7	19 150	19 194
Métiers d'art	5,2	17 482	17 196
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	26,4	11 896	5 470
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	44,8	27 060	25 640
Techniciens des spectacles	18,6	14 807	13 884
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	49,8	28 238	27 741
Auteurs littéraires	46,4	15 872	10 261
Traducteurs	67,0	15 307	12 277
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	87,8	30 573	28 596
Professeurs d'arts	40,6	14 157	8 941
Ensemble des professions culturelles	37,4	20 752	19 820

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Auvergne-Rhône-Alpes. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 22,7 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 19 150 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2012

Unités et %

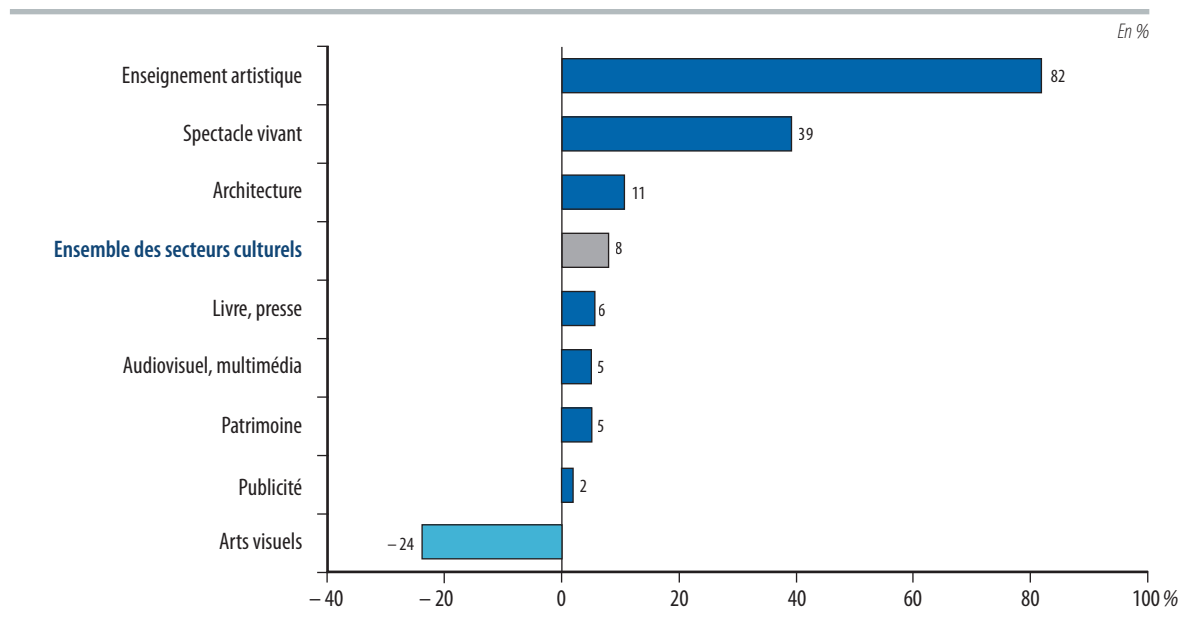
	Auvergne-Rhône-Alpes		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	12 336	18,2	15,7
Livre	4 534	6,7	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	3 503	5,2	5,5
Photographie	1 915	2,8	3,1
Design	1 737	2,6	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	1 413	2,1	2,0
Édition audiovisuelle	2 257	3,3	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	2 898	4,3	8,6
Spectacle vivant	13 095	19,3	17,8
Publicité	8 179	12,1	13,3
Architecture	9 518	14,1	10,2
Patrimoine	3 717	5,5	7,1
Enseignement artistique	2 575	3,8	2,7
Ensemble des secteurs culturels	67 677	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	2,1	2,6

Champ : actifs ayant un emploi, région Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Recensement 2012, Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution des secteurs culturels d'Auvergne-Rhône-Alpes entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Auvergne-Rhône-Alpes.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 8 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

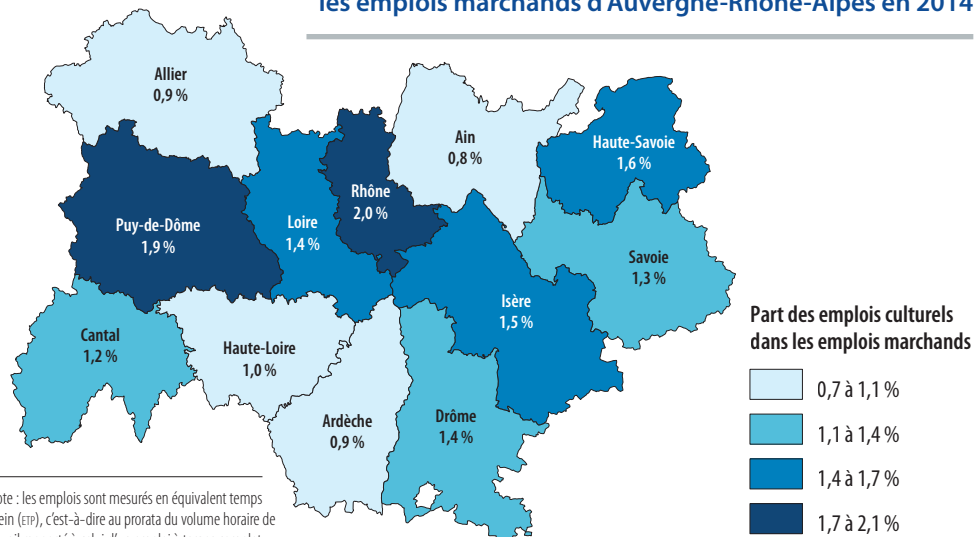
Entreprises culturelles	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
Nombre d'établissements	42 038	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	1 574,7	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	343,3	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	3 707,1	67 486
Nombre de salariés en ETP	19 064	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	8,8	10,1
Valeur ajoutée	2,2	4,3
Excédent brut d'exploitation	2,0	4,9
Chiffre d'affaires	1,4	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,9	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes réalisent 2,2 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2014

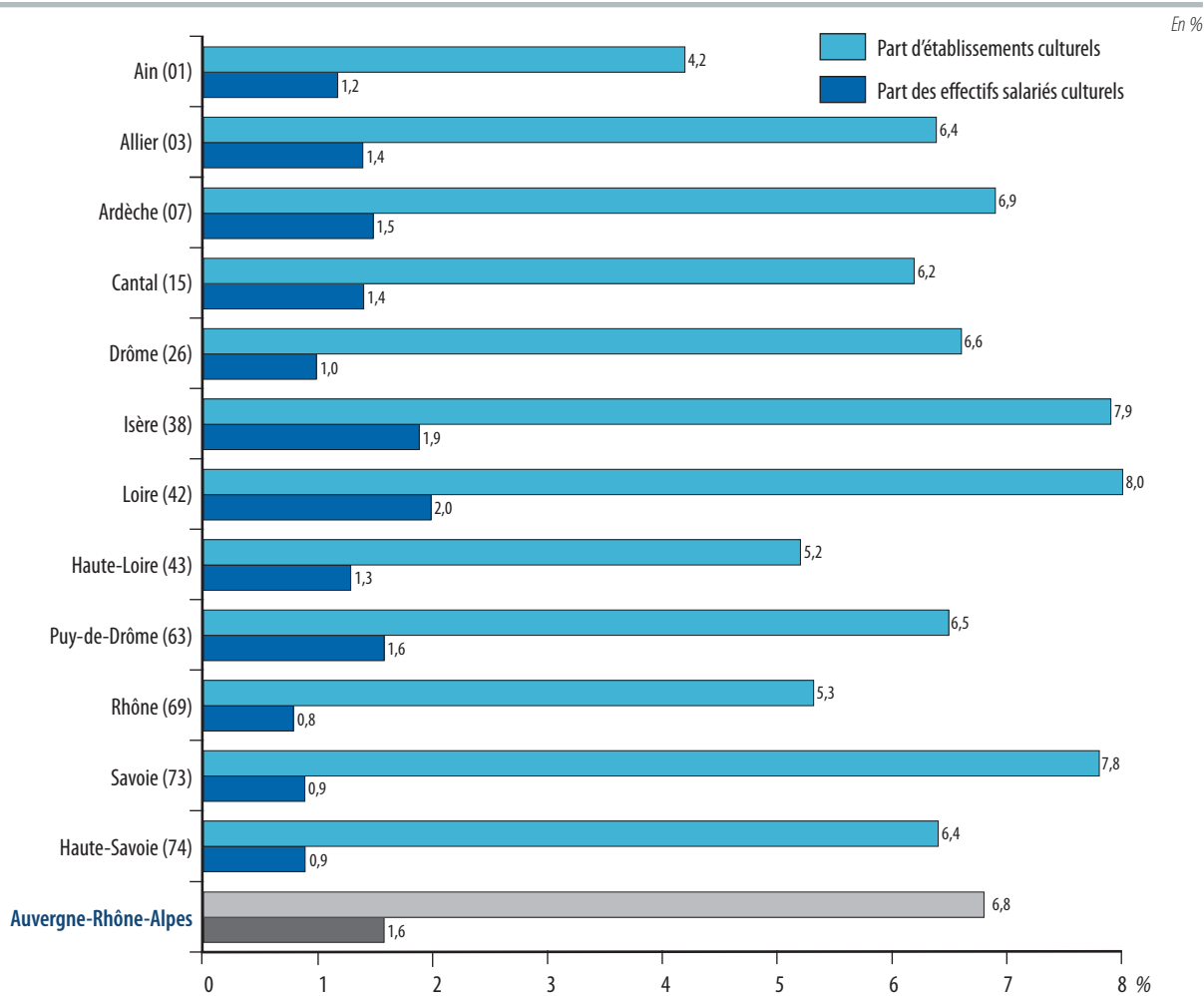


Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 en Savoie, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 1,3 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2014



Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans la Loire, en 2014, les établissements culturels représentent 8,0 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 2,0 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2014

En %

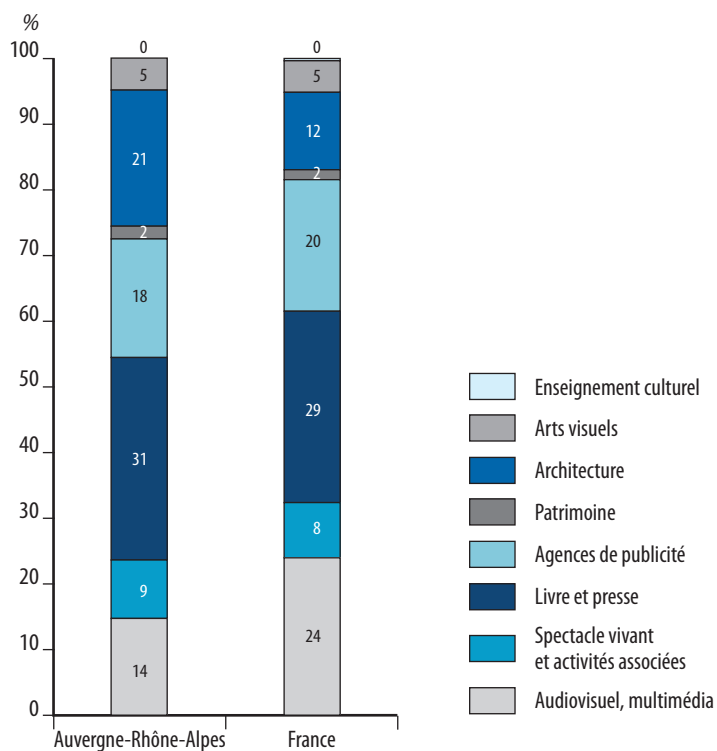


Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, en Auvergne-Rhône-Alpes, le livre et la presse représentent 31 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

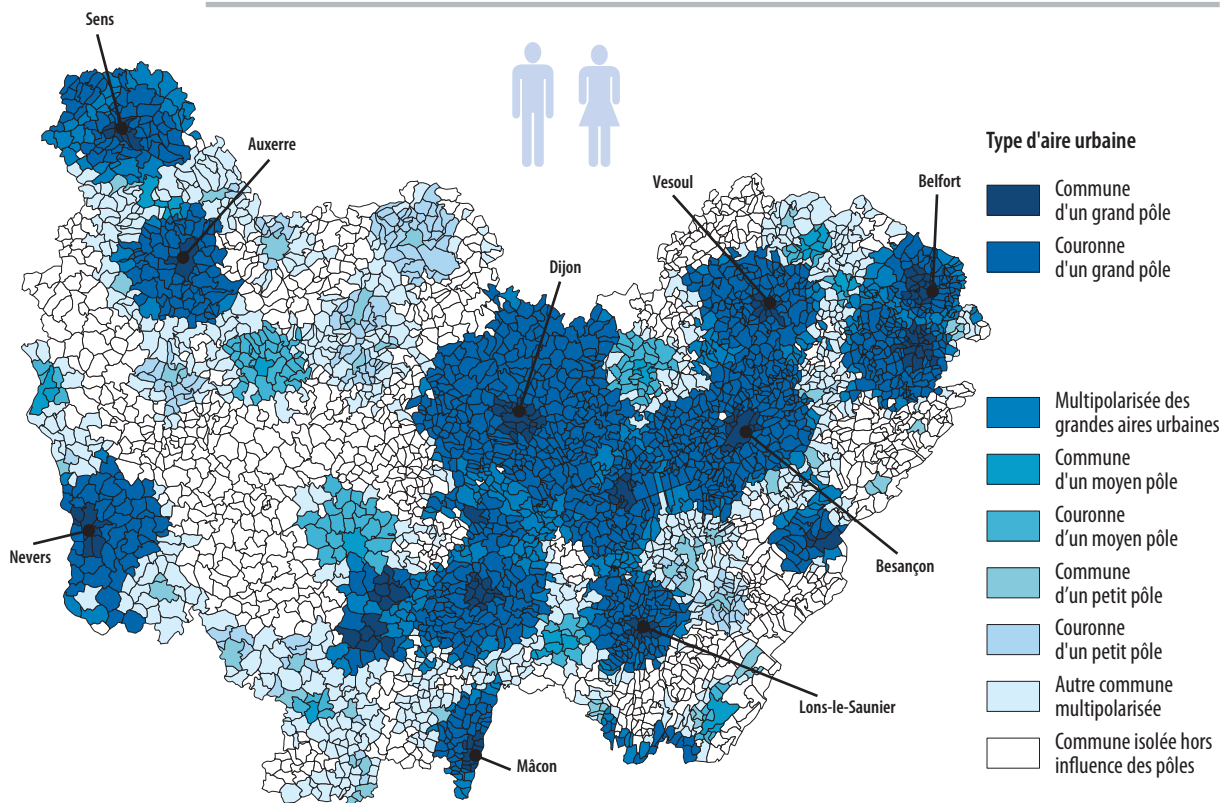




Bourgogne-Franche-Comté

Cadrage

Répartition de la population de Bourgogne-Franche-Comté en aires urbaines en 2010





Principaux repères de Bourgogne-Franche-Comté

Unités et %

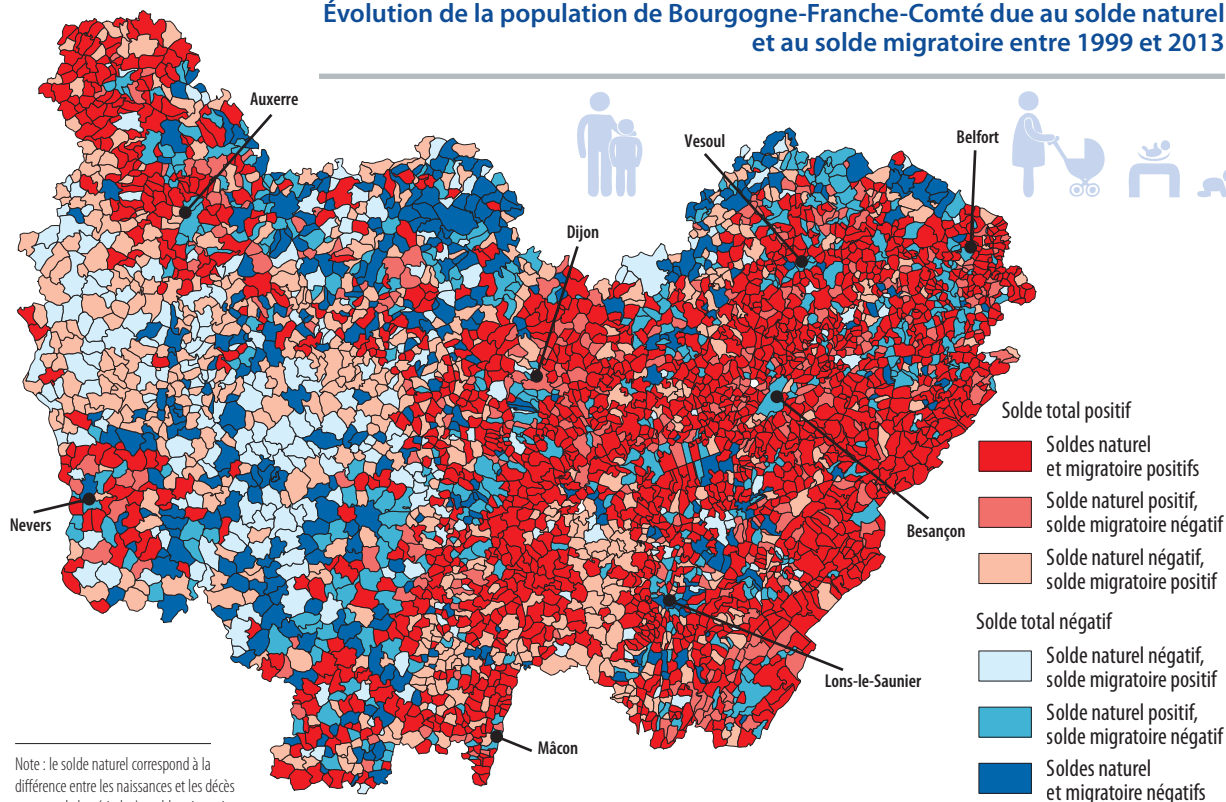
	Bourgogne-Franche-Comté	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	2 821	66 381
Part de la population nationale (%)	4,2	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,1	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,2	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	0,0	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	28,5	30,4
25-59 ans	43,7	45,1
60 ans et plus	27,8	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	269	6 789
Part des effectifs (%)	47,6	46,0
Second degré	220	5 497
Part des effectifs (%)	38,9	37,3
Supérieur	76	2 471
Part des effectifs (%)	13,5	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	121 064	3 965 566
Part de la population (%)	4,3	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	181 719	5 719 761
Part de la population (%)	6,4	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	59	105
Superficie (km²)	47 784	633 112
Part de la superficie nationale (%)	7,6	
Nombre de communes (2015)	3 831	36 664
Part du nombre de communes (%)	10,4	
Nombre de départements	8	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	71 805	2 116 565
Part du PIB national (%)	3,4	
En euros par habitant	25 486	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	1 286 387	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	4,2	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	9,1	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	19 411	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	9 208	311 637
Part des nuitées nationales (%)	3,0	
<i>Dont résidents étrangers (milliers)</i>	3 333	110 165
Part des nuitées nationales (%)	3,0	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	36,2	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

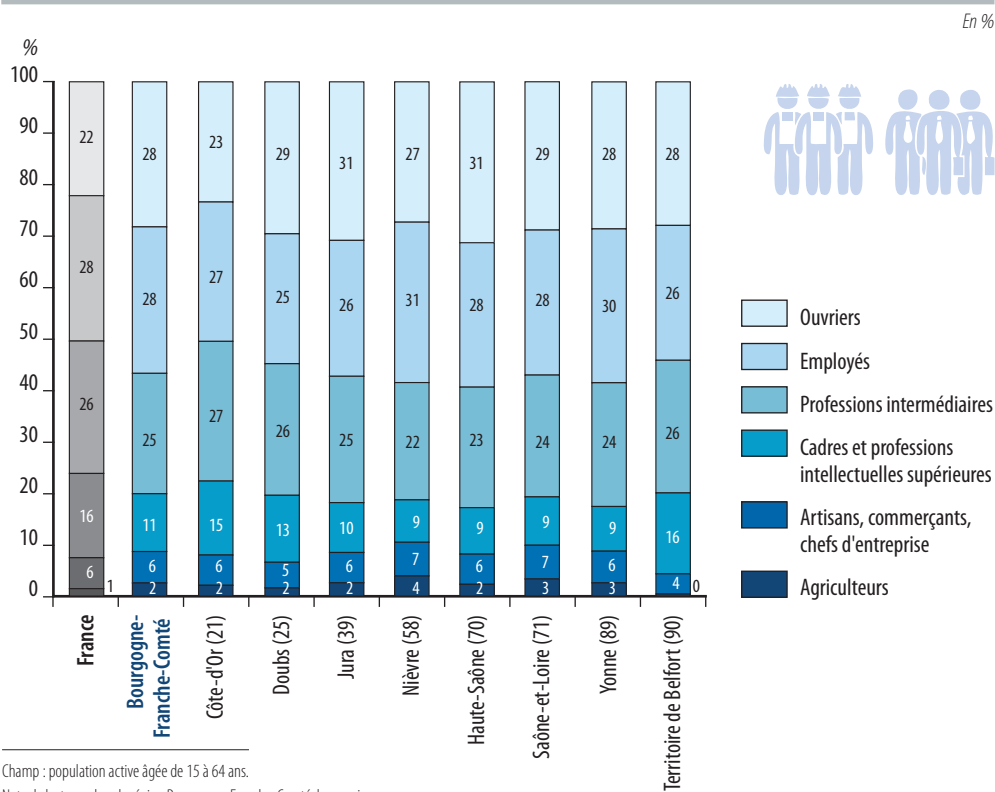
Évolution de la population de Bourgogne-Franche-Comté due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

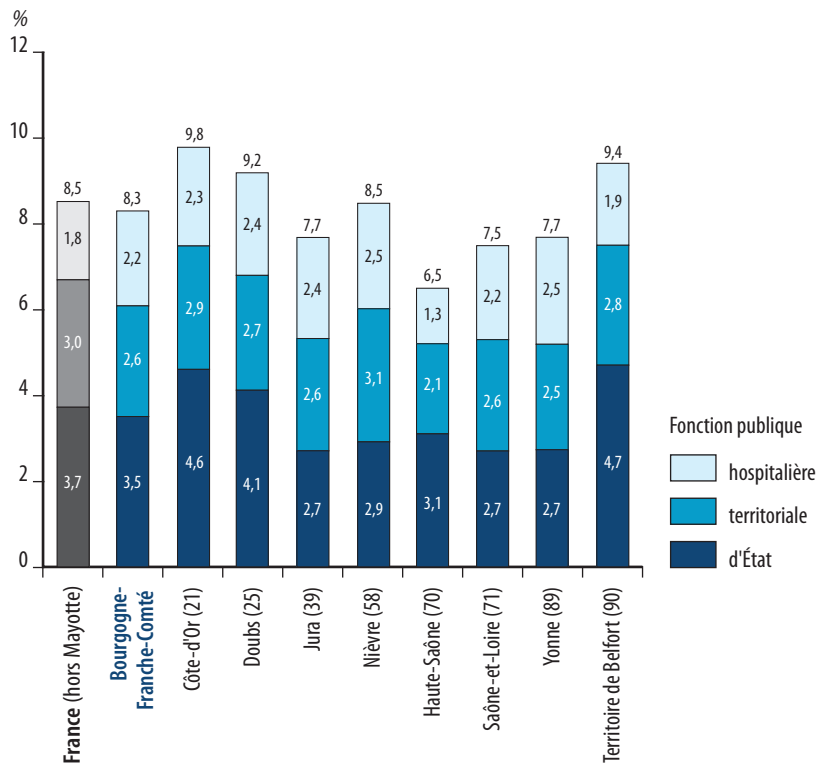
Répartition de la population de Bourgogne-Franche-Comté selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012





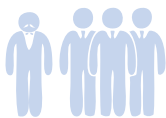
Part des effectifs de la fonction publique de Bourgogne-Franche-Comté dans la population par département en 2014

En %

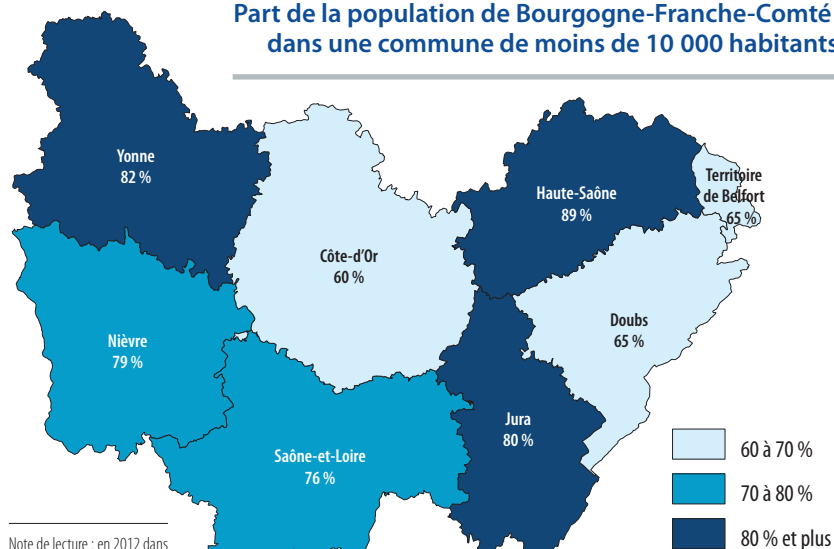


Note de lecture : dans la région Bourgogne-Franche-Comté, les effectifs de la fonction publique représentent 8,3 % de la population.

Source : Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de Bourgogne-Franche-Comté habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

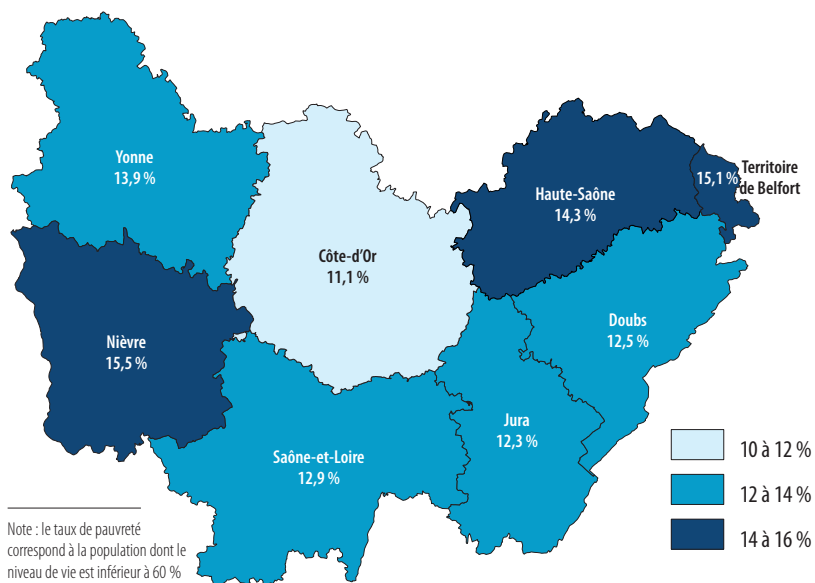


Note de lecture : en 2012 dans la Nièvre, 79 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté de Bourgogne-Franche-Comté par département en 2013

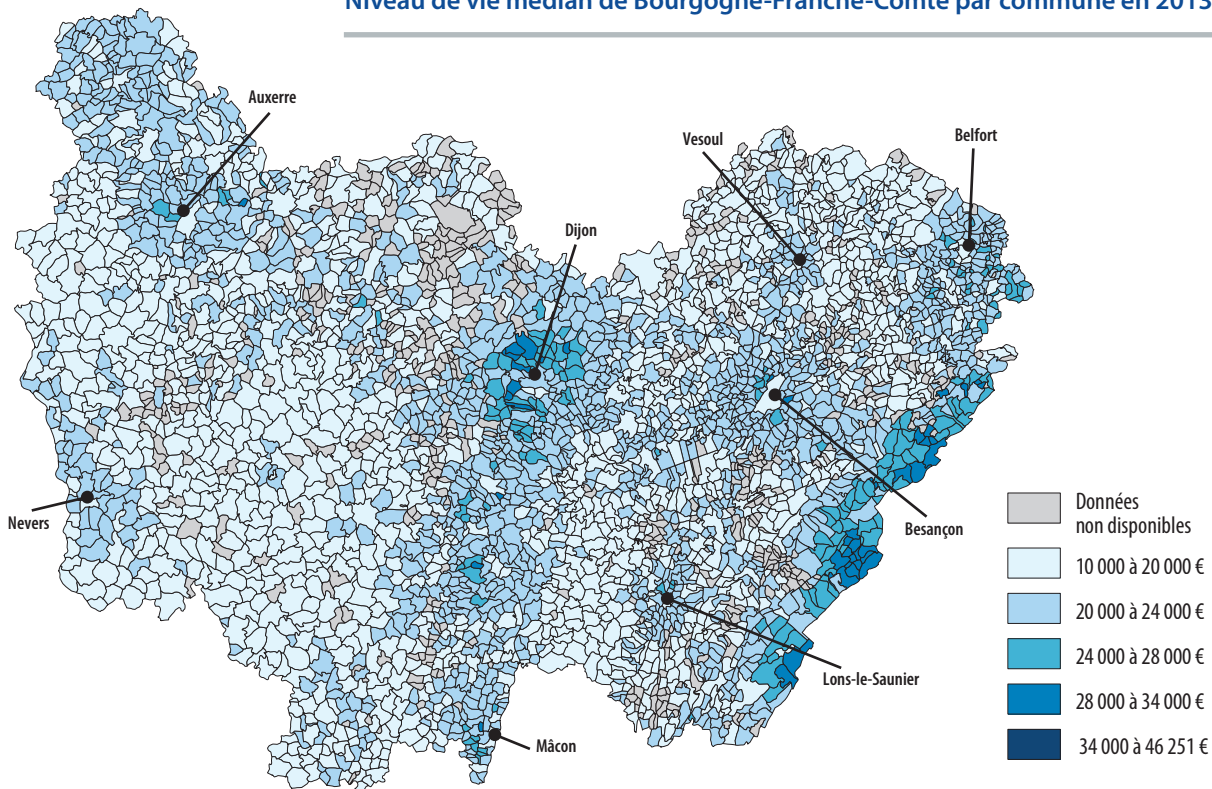
En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le taux de pauvreté dans le Jura est de 12,5 %.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian de Bourgogne-Franche-Comté par commune en 2013



Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

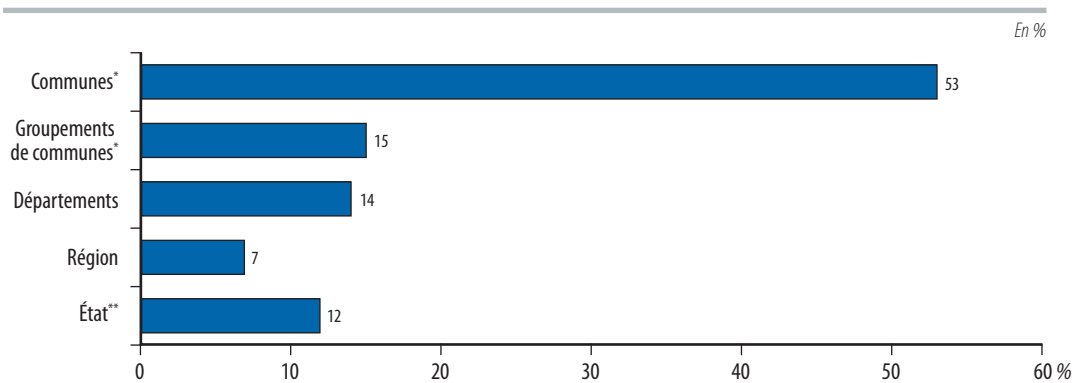
Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





■ Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Bourgogne-Franche-Comté, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : dans la région Bourgogne-Franche-Comté, 53 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	25 168	50 070	56 379	194 886
<i>dont fonctionnement</i>	18 460	42 353	46 310	152 296
<i>dont investissement</i>	6 708	7 718	10 070	42 590
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	8,9	17,8	34,0	155,5
<i>dont fonctionnement</i>	6,5	15,0	28,0	121,5
<i>dont investissement</i>	2,4	2,7	6,1	34,0
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,1	1,6	6,8	10,2
<i>dont fonctionnement</i>	2,2	1,7	7,6	10,7
<i>dont investissement</i>	1,8	1,3	4,5	3,0

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Bourgogne-Franche-Comté en 2015

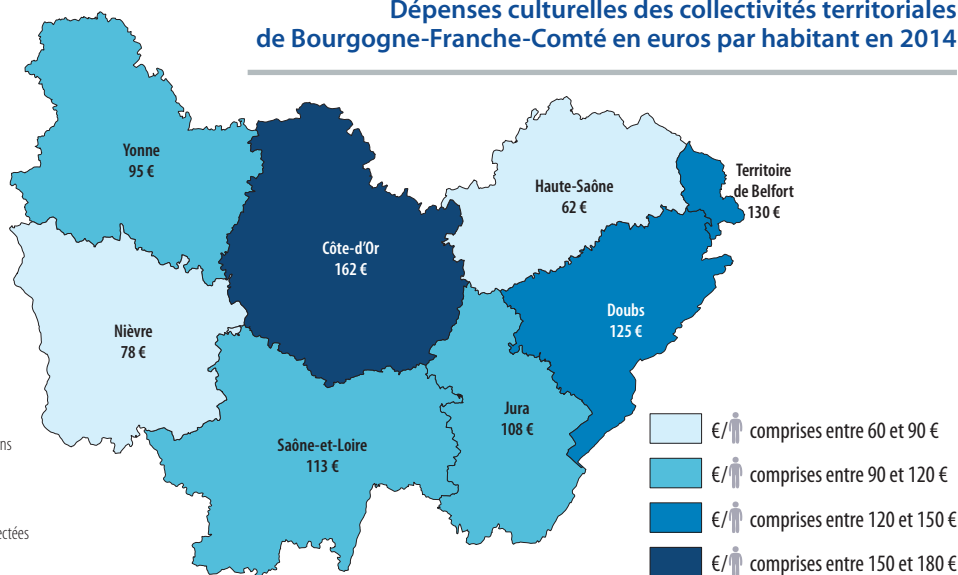
En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	26 669	12 635	39 304	89
Crédits d'administration centrale	3 987	224	4 211	9
Crédits opérateurs et autres structures	710	152	863	2
Total	31 366	13 012	44 378	100
<i>En € par habitant</i>	<i>11,1</i>	<i>4,6</i>	<i>15,7</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.
Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

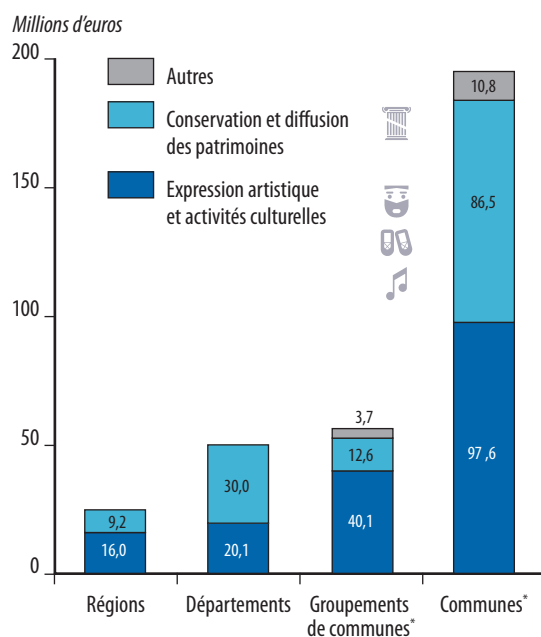
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

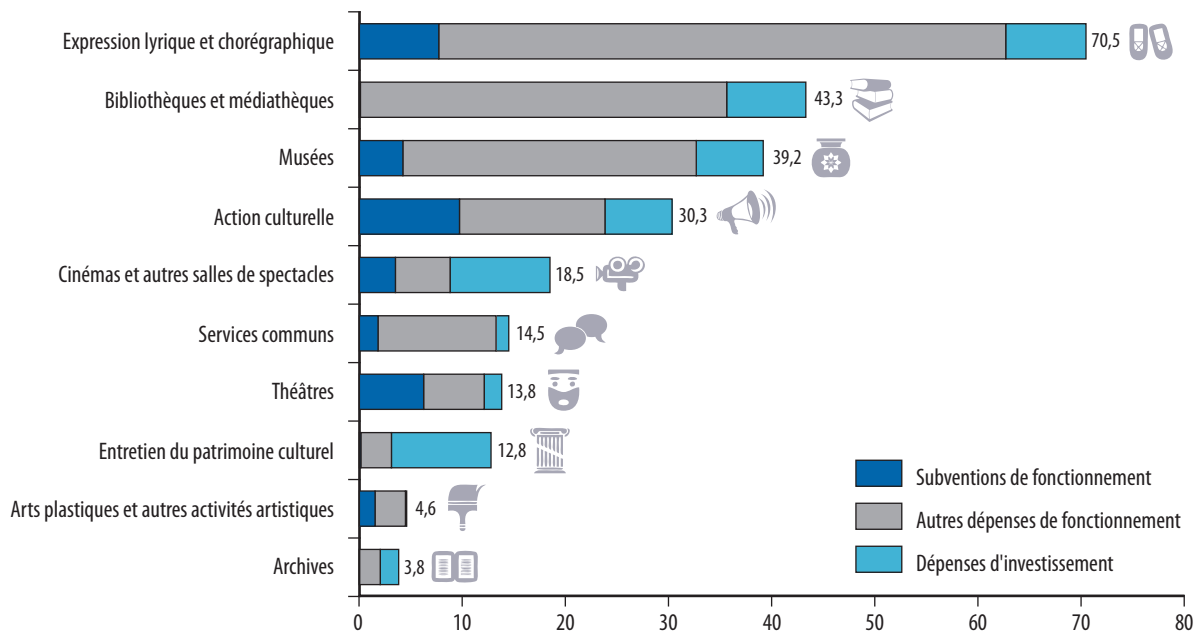
Note de lecture : en 2014, les communes de Bourgogne-Franche-Comté ont dépensé près de 98 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de Bourgogne-Franche-Comté par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros

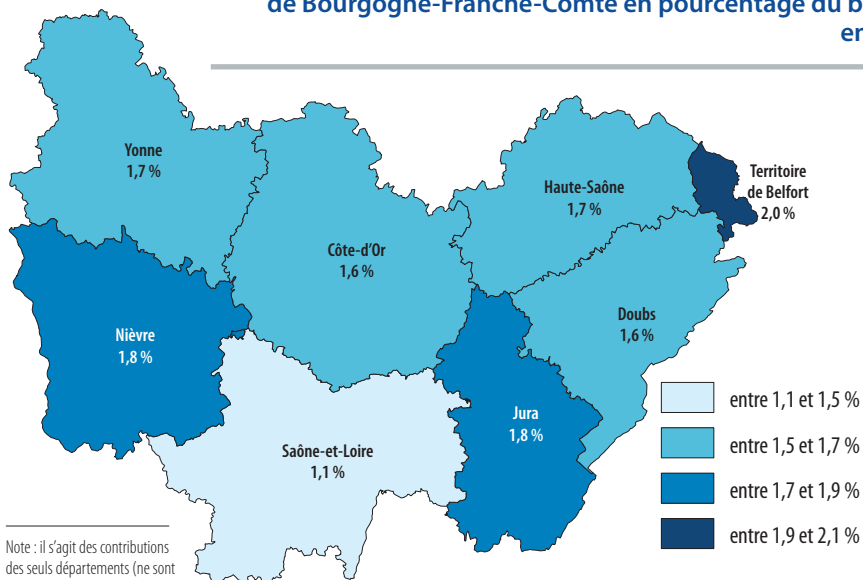


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes de Bourgogne-Franche-Comté se répartissent pour 10 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 14 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 7 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements de Bourgogne-Franche-Comté en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Équipements

Principaux équipements culturels de Bourgogne-Franche-Comté en 2014

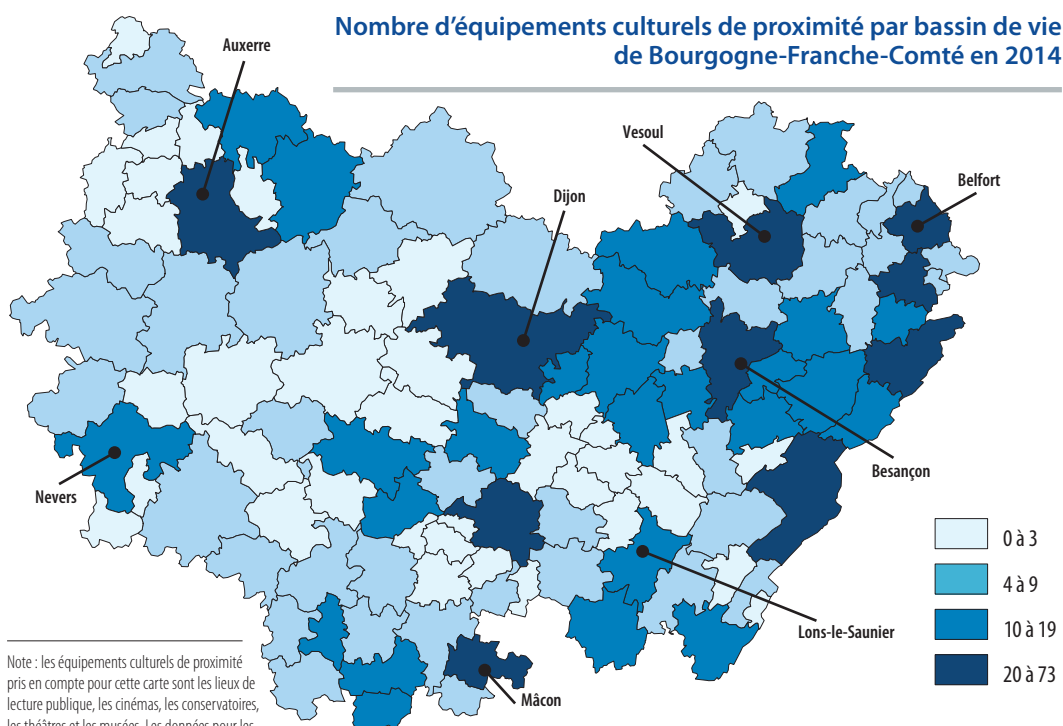
Unités

	Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or (21)	Doubs (25)	Jura (39)	Nièvre (58)	Haute-Saône (70)	Saône-et-Loire (71)	Yonne (89)	Territoire de Belfort (90)
Lieux d'exposition ¹	90	19	12	9	8	6	20	11	5
Monuments historiques ²	3 591	823	468	459	331	365	599	492	54
Lieux de lecture publique ³	800	99	235	66	23	119	155	62	41
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	31	7	7	2	2	1	7	2	3
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	10	4	2	1	0	0	1	1	1
Salles de cinéma ⁶	262	53	53	32	22	20	48	18	16
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	22	4	3	3	1	2	5	3	1

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Monuments inscrits et classés.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMIC/BGF/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



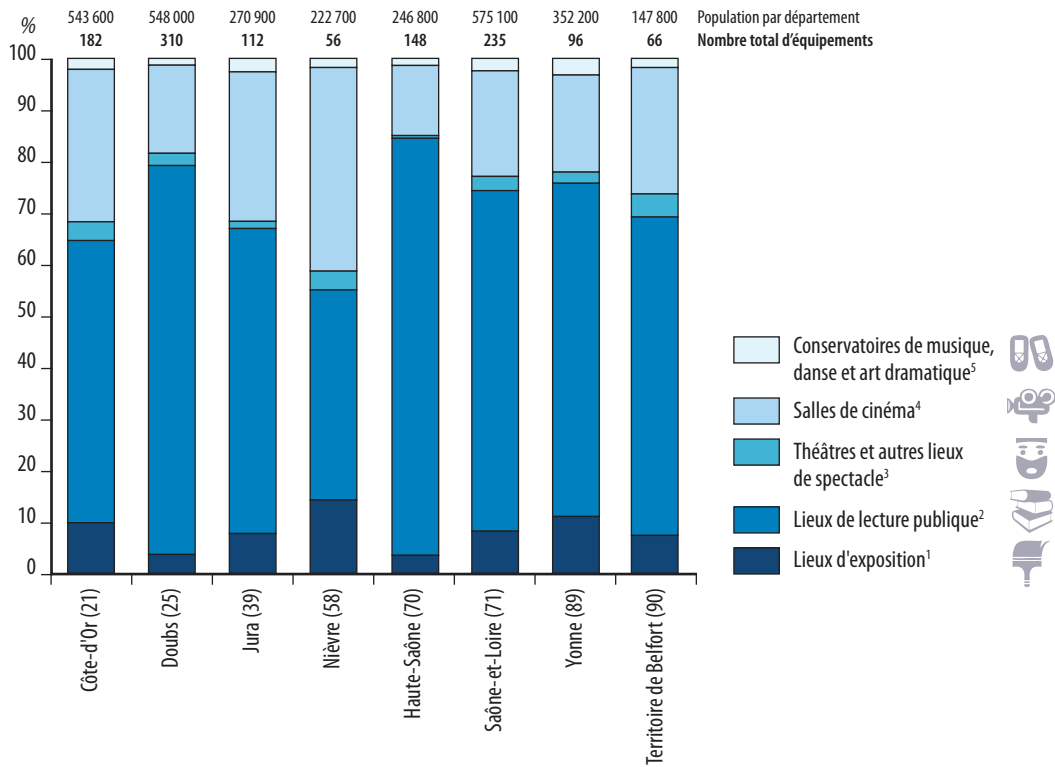
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département de Bourgogne-Franche Comté en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

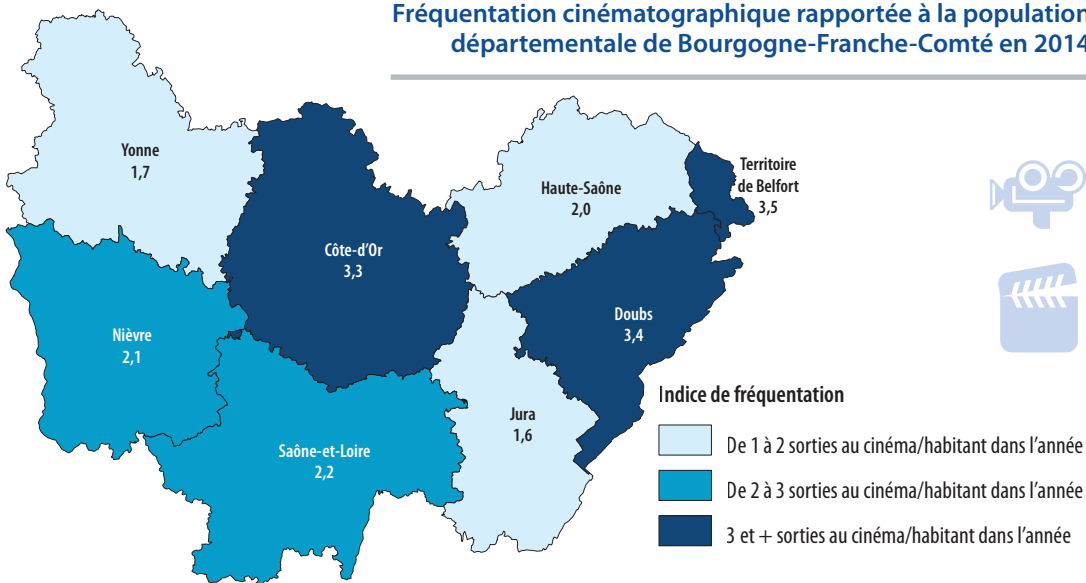
Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 10 % des équipements culturels de la Côte-d'Or, les lieux de lecture publique 54 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de Bourgogne-Franche-Comté en 2014

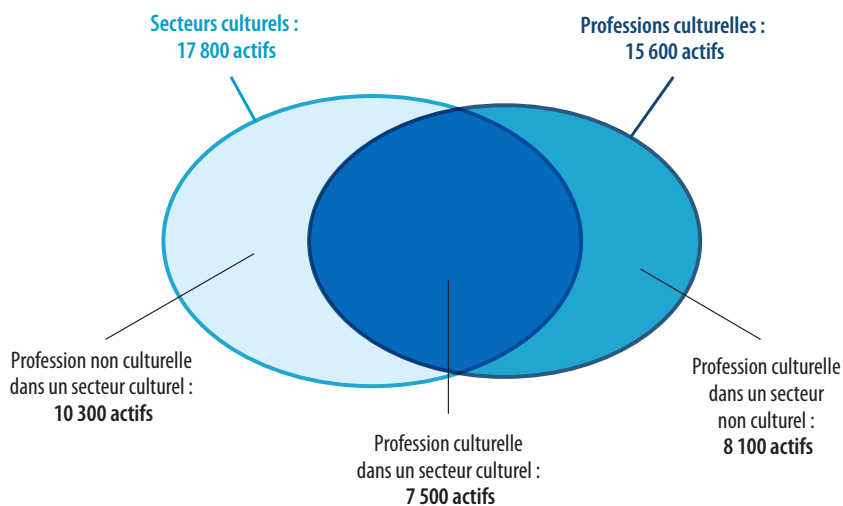


Note de lecture : en 2014, les habitants de l'Yonne sont allés en moyenne 1,67 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

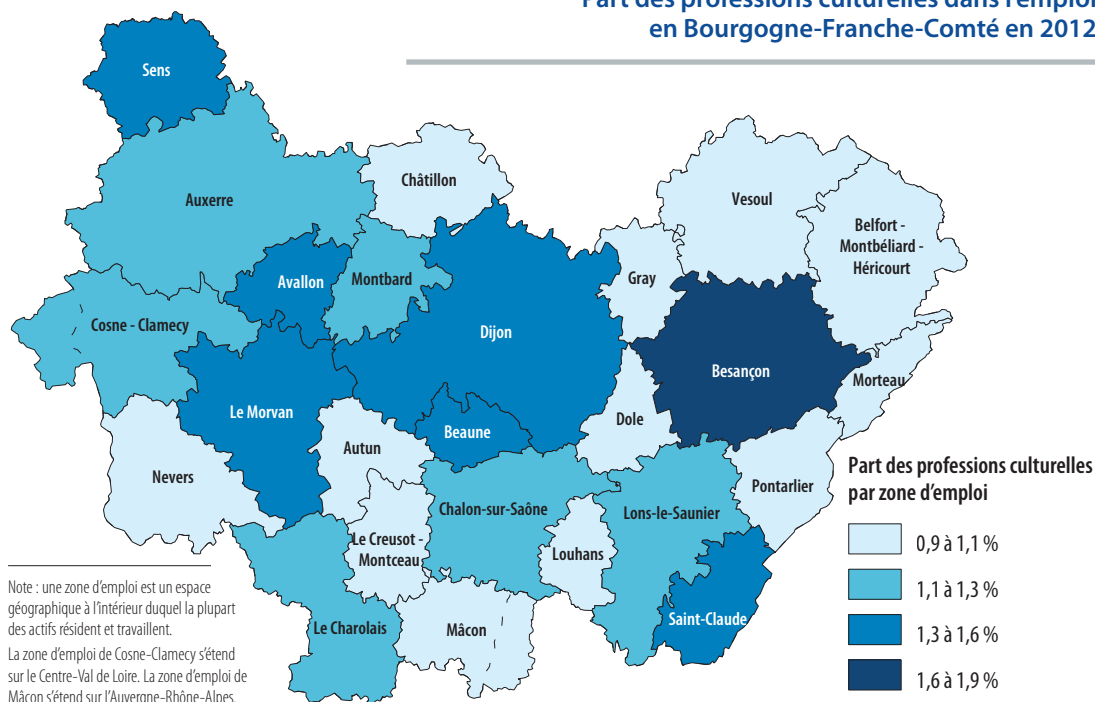
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de Bourgogne-Franche-Comté en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Bourgogne-Franche-Comté.

Source : Recensement 2012, Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté en 2012



Note : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
La zone d'emploi de Cosne-Clamecy s'étend sur le Centre-Val de Loire. La zone d'emploi de Mâcon s'étend sur l'Auvergne-Rhône-Alpes.
Note de lecture : les professions culturelles représentent 1,7 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Besançon.

Source : Recensement 2012, Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Effectifs des professions culturelles de Bourgogne-Franche-Comté en 2012

Unités et %

	Bourgogne-Franche-Comté		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	4 061	26,0	25,8
Métiers d'art	1 211	7,8	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	1 528	9,8	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	1 443	9,2	10,8
Techniciens des spectacles	1 506	9,6	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	1 390	8,9	10,2
Auteurs littéraires	234	1,5	1,9
Traducteurs	281	1,8	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	1 156	7,4	9,2
Professeurs d'art	1 887	12,1	8,4
Ensemble des professions culturelles	15 619	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,4	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Bourgogne-Franche-Comté.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Bourgogne-Franche-Comté en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	23,0	18 564	18 373
Métiers d'art	3,3	17 254	17 636
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	25,1	16 500	11 056
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	39,5	27 901	27 913
Techniciens des spectacles	15,9	15 779	16 170
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	46,3	29 879	29 766
Auteurs littéraires	58,8	9 538	4 411
Traducteurs	58,0	13 844	12 690
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	88,3	30 899	28 132
Professeurs d'arts	40,5	17 166	14 469
Ensemble des professions culturelles	33,2	21 881	21 268

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les OAS au 31/12/2012, région Bourgogne-Franche-Comté. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 23,0 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 18 564 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels de Bourgogne-Franche-Comté en 2012

Unités et %

	Bourgogne-Franche-Comté		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	3 127	17,6	15,7
Livre	1 106	6,2	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	1 173	6,6	5,5
Photographie	564	3,2	3,1
Design	405	2,3	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	378	2,1	2,0
Édition audiovisuelle	790	4,4	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	484	2,7	8,6
Spectacle vivant	3 626	20,4	17,8
Publicité	2 036	11,4	13,3
Architecture	1 801	10,1	10,2
Patrimoine	1 484	8,3	7,1
Enseignement artistique	830	4,7	2,7
Ensemble des secteurs culturels	17 804	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,6	2,6

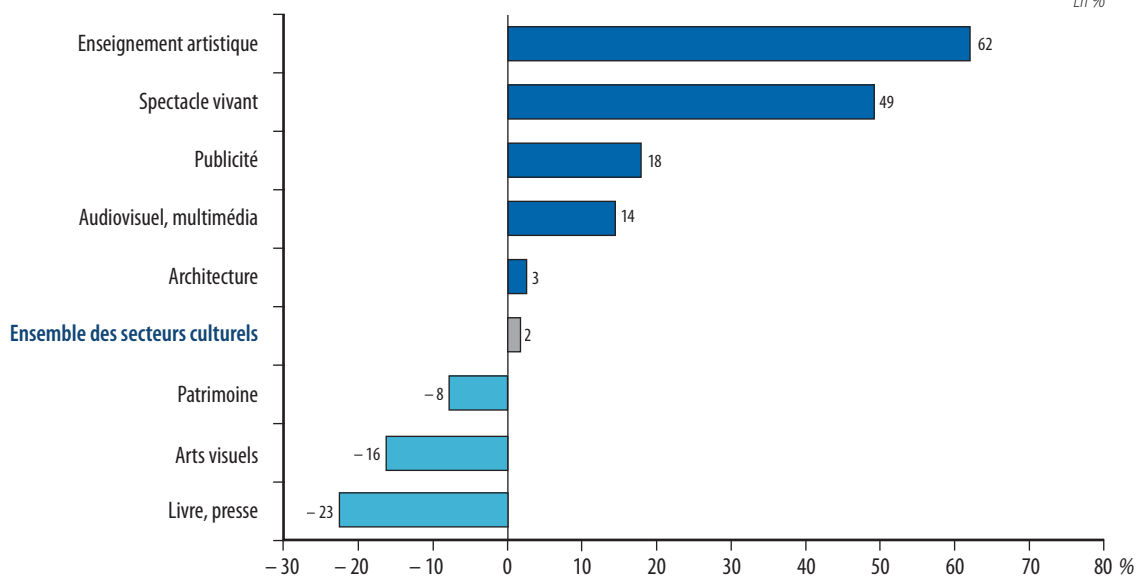
Champ : actifs ayant un emploi, région Bourgogne-Franche-Comté.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution des secteurs culturels de Bourgogne-Franche-Comté entre 2007 et 2012

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Bourgogne-Franche-Comté.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 2 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de Bourgogne-Franche-Comté dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Bourgogne-Franche-Comté	France entière
Nombre d'établissements	11 361	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	304,3	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	80,7	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	720,3	67 486
Nombre de salariés en ETP	4 232	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	8,2	10,1
Valeur ajoutée	1,5	4,3
Excédent brut d'exploitation	1,8	4,9
Chiffre d'affaires	1,0	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,4	3,1

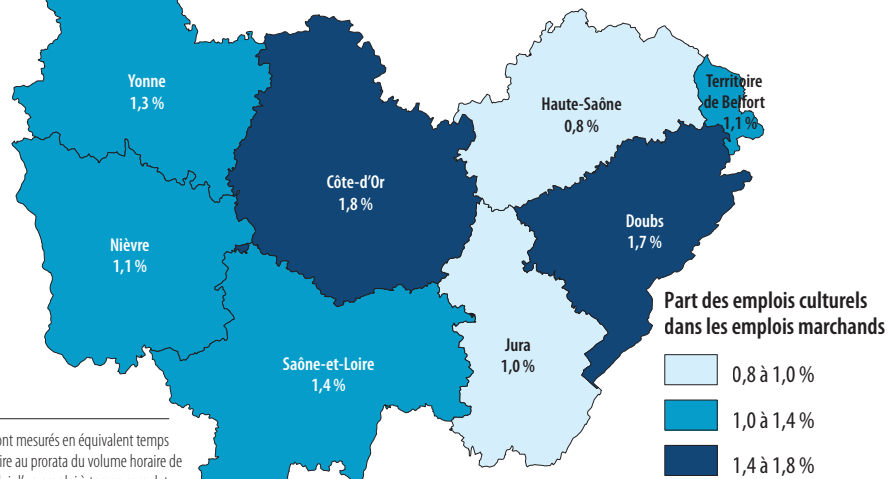
Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles de Bourgogne-Franche-Comté réalisent 1,5 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands de Bourgogne-Franche-Comté en 2014

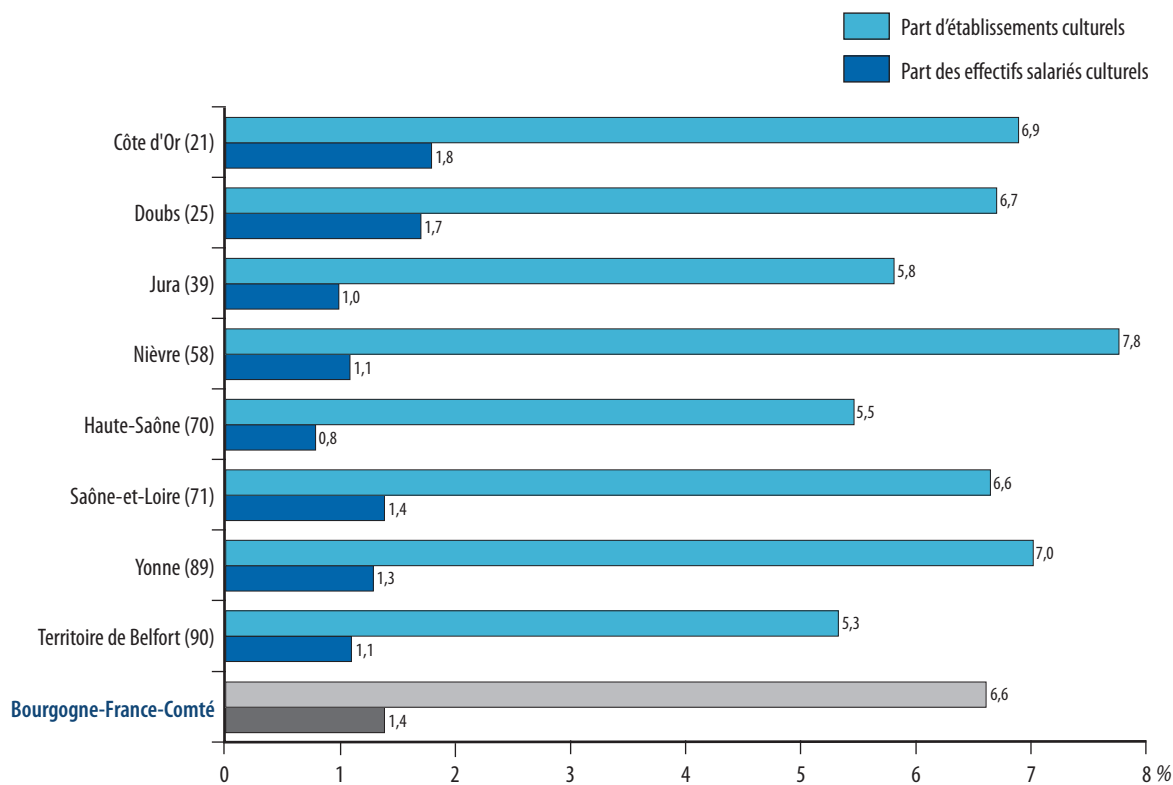


Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
Note de lecture : en 2014 dans le Doubs, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 1,7 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département de Bourgogne-Franche-Comté en 2014

En %



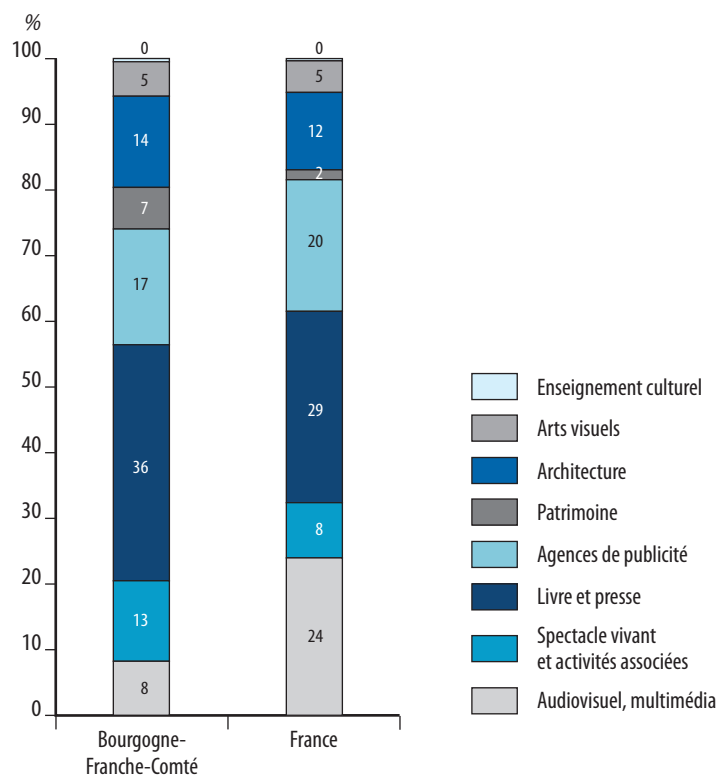
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans l'Yonne, en 2014, les établissements culturels représentent 7,0 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,3 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine de Bourgogne-Franche-Comté en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
Note de lecture : en 2014, en Bourgogne-Franche-Comté, le livre et la presse représentent 36 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





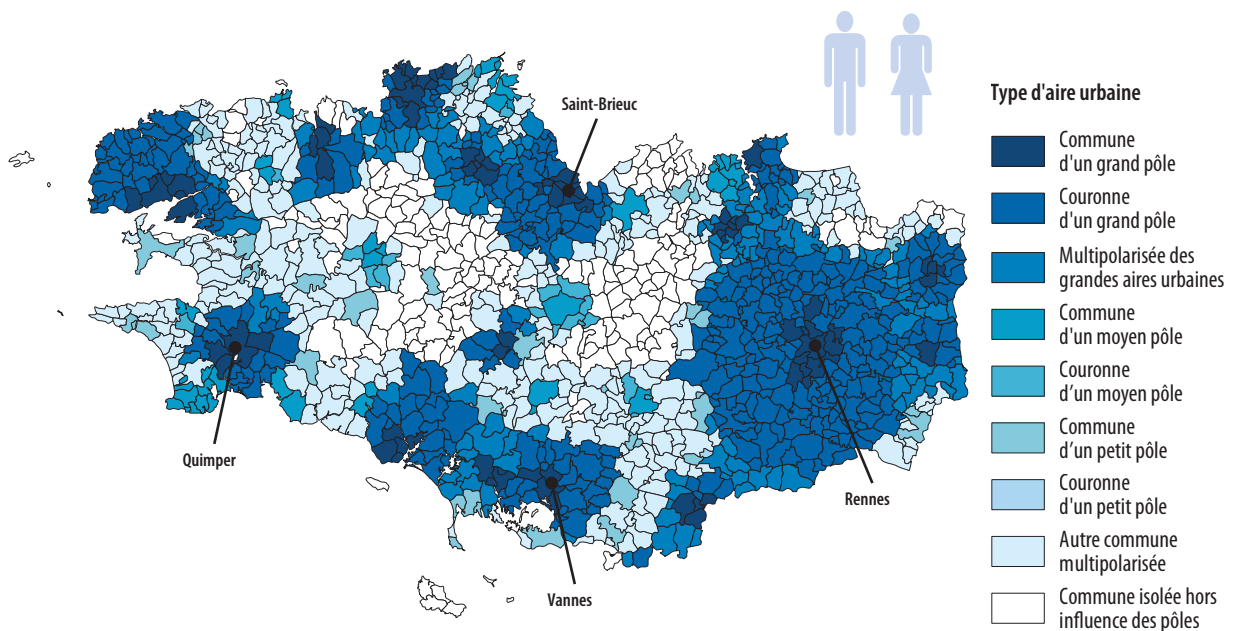
Bretagne



Cadrage

Répartition de la population de Bretagne en aires urbaines en 2010

49



	Bretagne	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	3 294	66 381
Part de la population nationale (%)	5,0	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,7	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,2	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 0,5	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	29,4	30,4
25-59 ans	43,6	45,1
60 ans et plus	27,0	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	331	6 789
Part des effectifs (%)	45,8	46,0
Second degré	270	5 497
Part des effectifs (%)	37,4	37,3
Supérieur	121	2 471
Part des effectifs (%)	16,8	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	72 699	3 965 566
Part de la population (%)	2,2	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	99 668	5 719 761
Part de la population (%)	3,0	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	121	105
Superficie (km²)	27 208	633 112
Part de la superficie nationale (%)	4,3	
Nombre de communes (2015)	1 270	36 664
Part du nombre de communes (%)	3,5	
Nombre de départements	4	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	86 934	2 116 565
Part du PIB national (%)	4,1	
En euros par habitant	26 630	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	1 470 722	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	4,8	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	8,8	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)		19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	16 907	311 637
Part des nuitées nationales (%)	5,4	
Dont résidents étrangers (milliers)	3 812	110 165
Part des nuitées nationales (%)	3,5	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	22,5	35,4

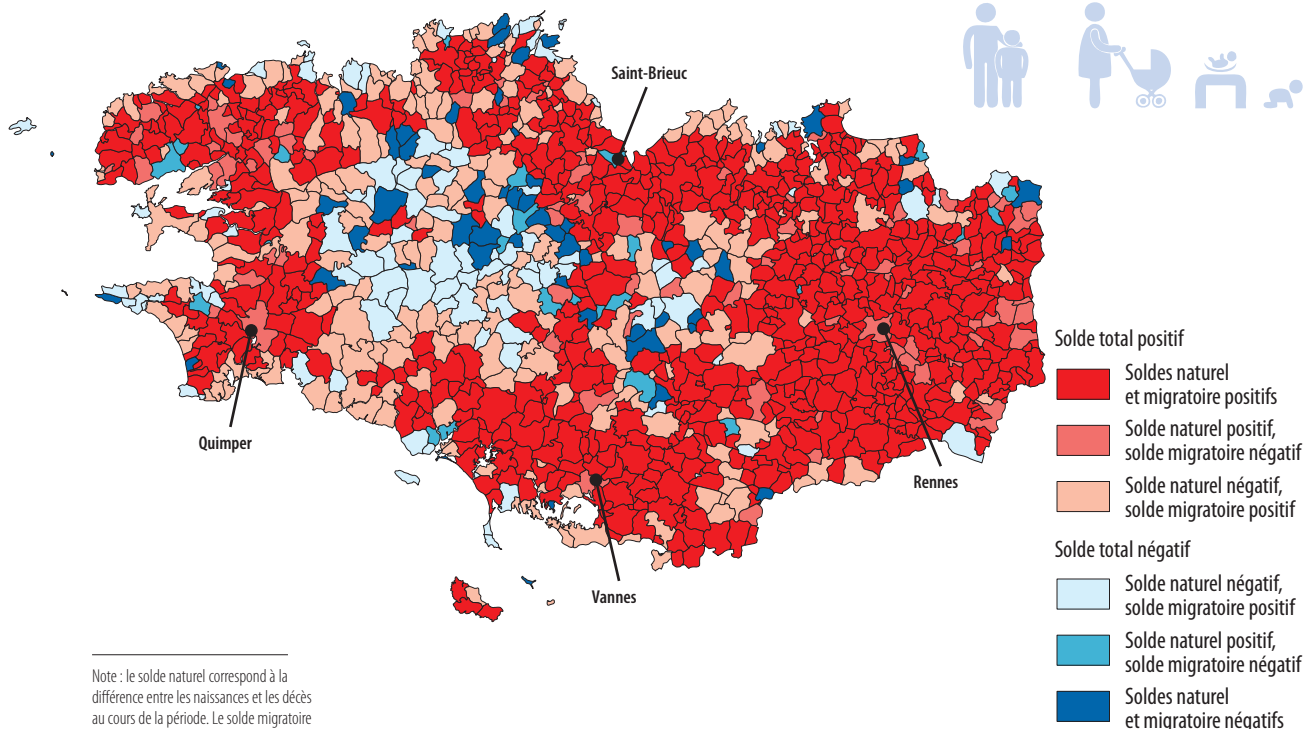
* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution de la population de Bretagne due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013

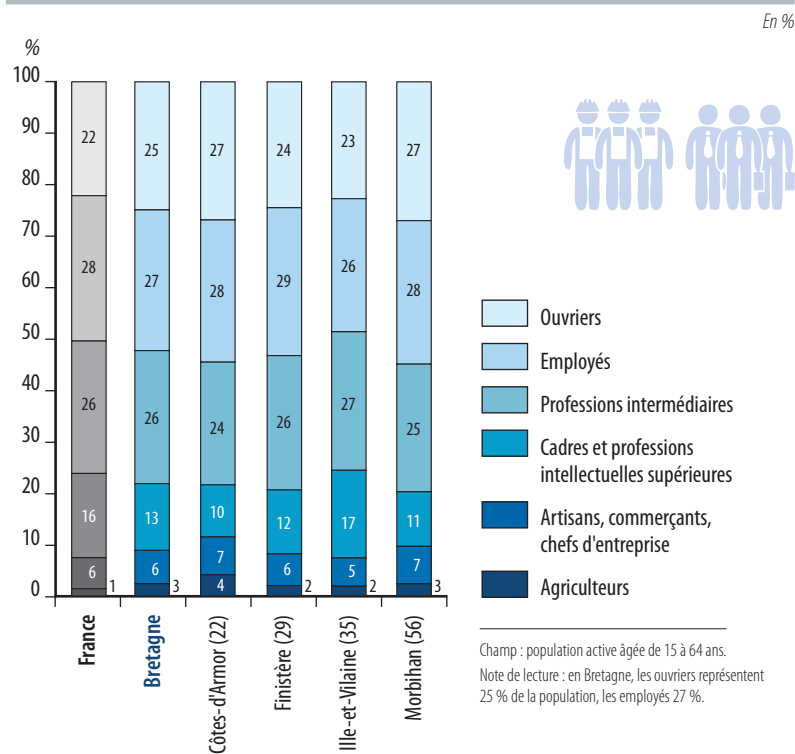


Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition de la population de Bretagne selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

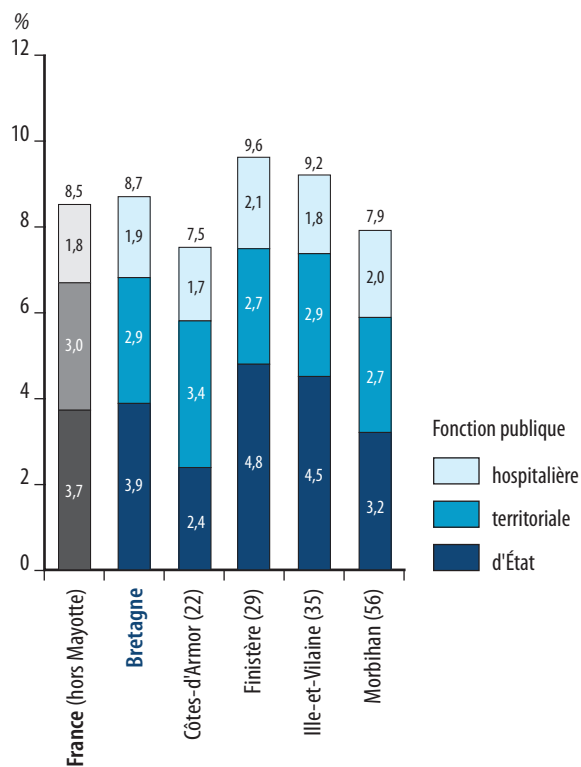


Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



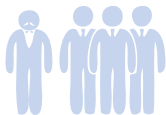
Part des effectifs de la fonction publique de Bretagne dans la population par département en 2014

En %

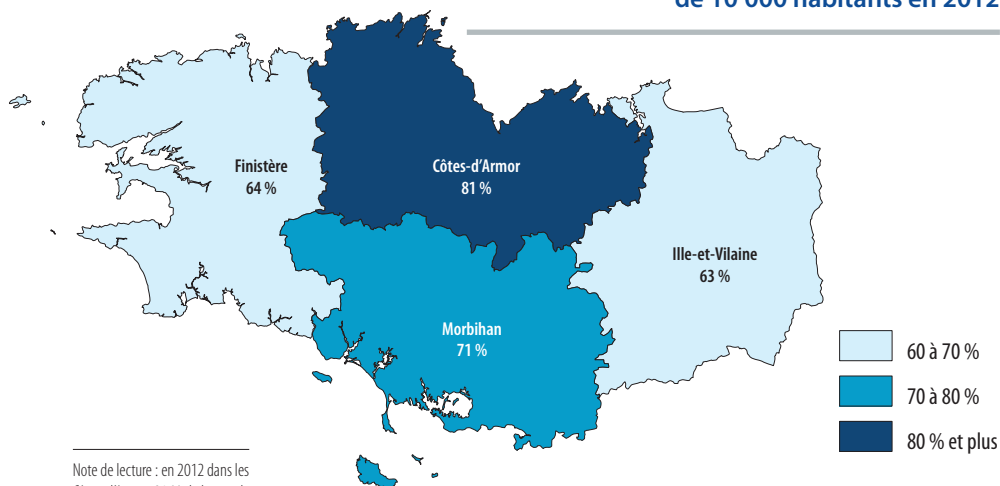


Note de lecture : en Bretagne, les effectifs de la fonction publique représentent 8,7 % de la population.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de Bretagne habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

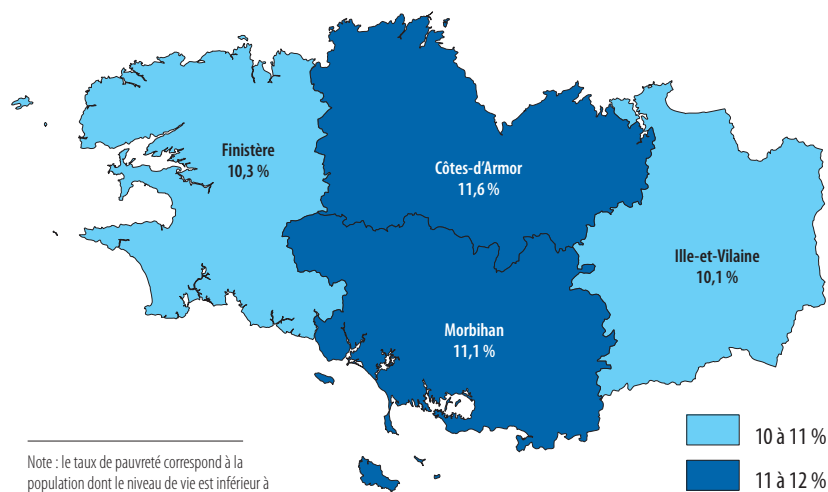


Note de lecture : en 2012 dans les Côtes-d'Armor, 81 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté en Bretagne par département en 2013

En %

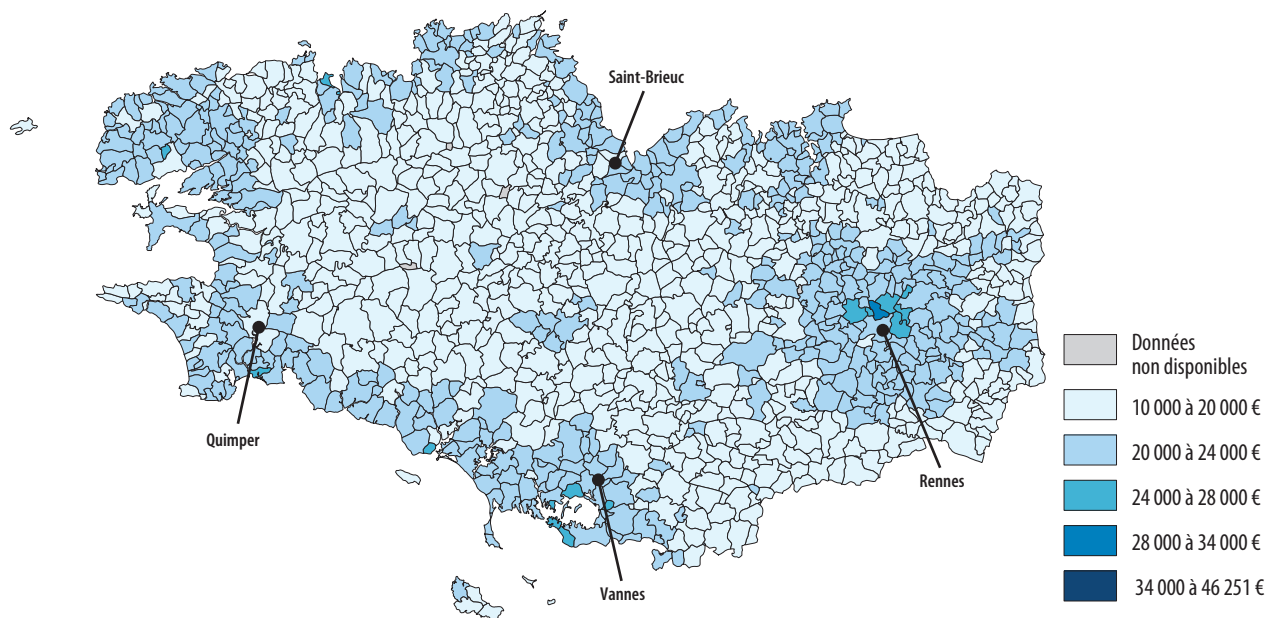


Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.
En 2013, le taux de pauvreté dans le Finistère est de 10,3 %.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Niveau de vie médian en Bretagne par commune en 2013



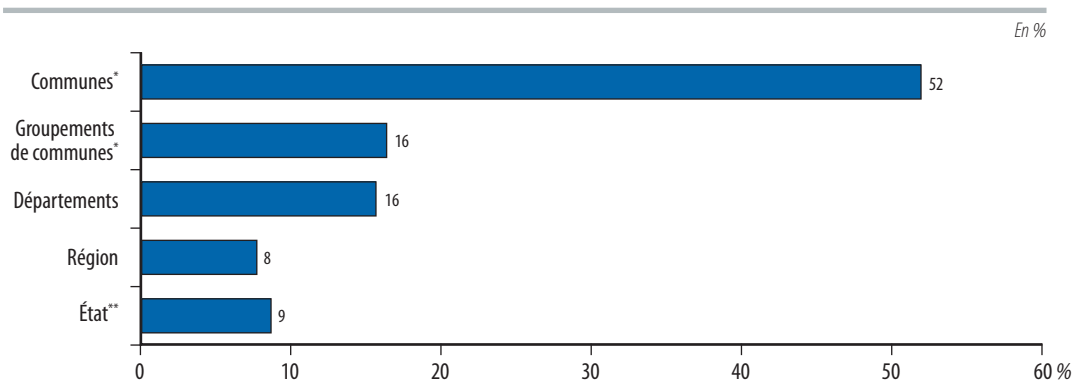
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Bretagne, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en Bretagne, 52 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Bretagne en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	38 132	77 497	80 500	256 588
<i>dont fonctionnement</i>	26 967	52 112	66 590	185 603
<i>dont investissement</i>	11 165	25 385	13 909	70 985
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	11,6	23,7	29,3	128,7
<i>dont fonctionnement</i>	8,2	15,9	24,2	93,1
<i>dont investissement</i>	3,4	7,7	5,1	35,6
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,9	2,4	5,2	9,3
<i>dont fonctionnement</i>	3,6	2,0	6,3	9,6
<i>dont investissement</i>	2,0	4,0	2,9	3,7

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Bretagne en 2015

En milliers d'euros et en %

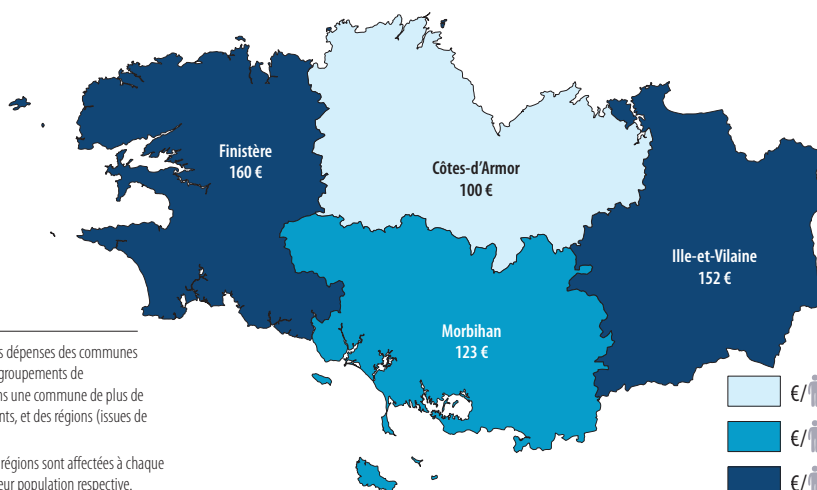
	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	22 165	8 871	31 036	73
Crédits d'administration centrale	7 735	2 010	9 745	23
Crédits opérateurs et autres structures	1 539	145	1 684	4
Total	31 439	11 027	42 465	100
<i>En € par habitant</i>	<i>9,6</i>	<i>3,4</i>	<i>13,0</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Bretagne en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

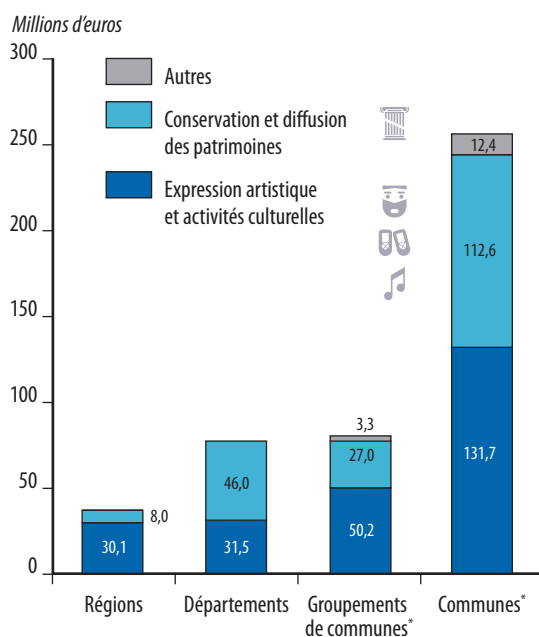
Note 3 : les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.



Source : Observatoire SRI-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Bretagne par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

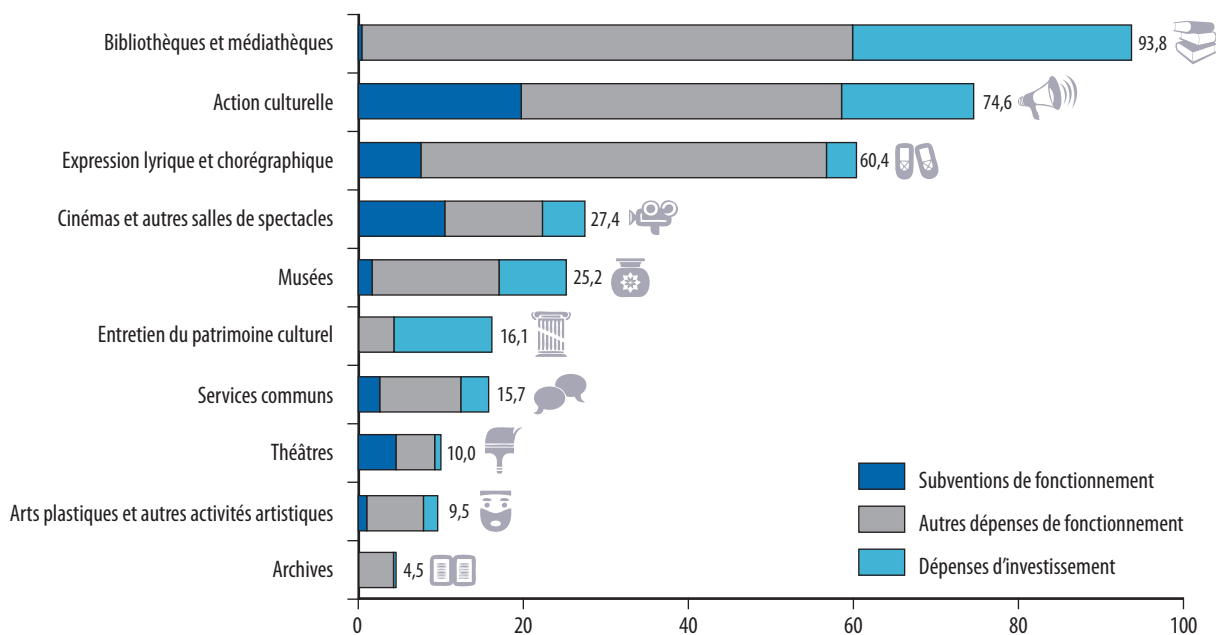
Note de lecture : en 2014, les communes de Bretagne ont dépensé près de 132 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de Bretagne par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros

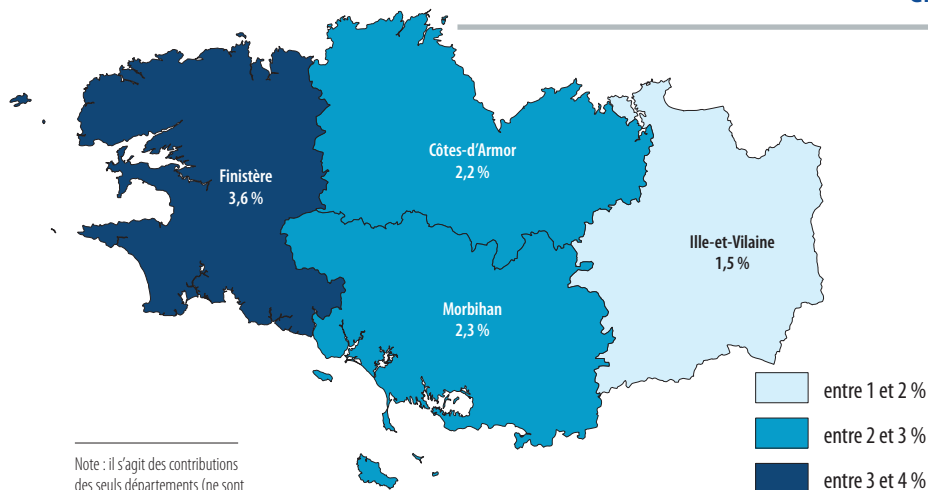


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes de Bretagne se répartissent pour 20 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 39 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 16 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements de Bretagne en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Équipements

Principaux équipements culturels de Bretagne en 2014

Unités

	Bretagne	Côtes d'Armor (22)	Finistère (29)	Ille-et-Vilaine (35)	Morbihan (56)
Lieux d'exposition ¹	38	3	15	10	10
Monuments historiques ²	3 065	820	763	560	922
Lieux de lecture publique ³	1 075	253	252	306	264
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	47	9	11	17	10
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	8	1	2	4	1
Salles de cinéma ⁶	294	44	83	96	71
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	19	4	2	8	5

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

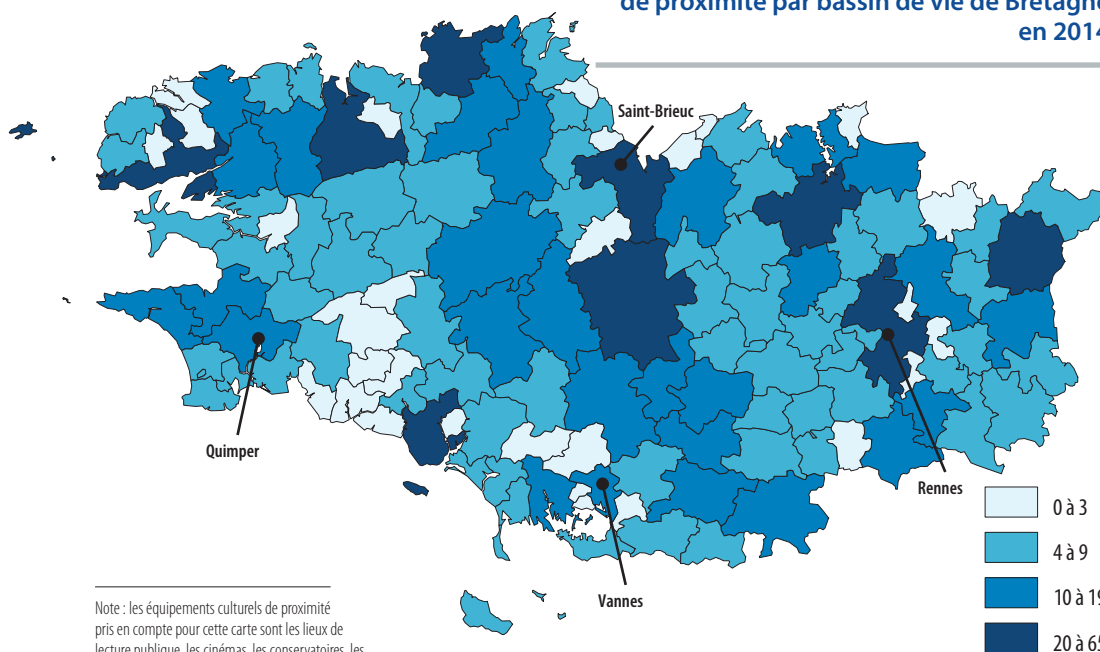
7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Bretagne



Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie de Bretagne en 2014



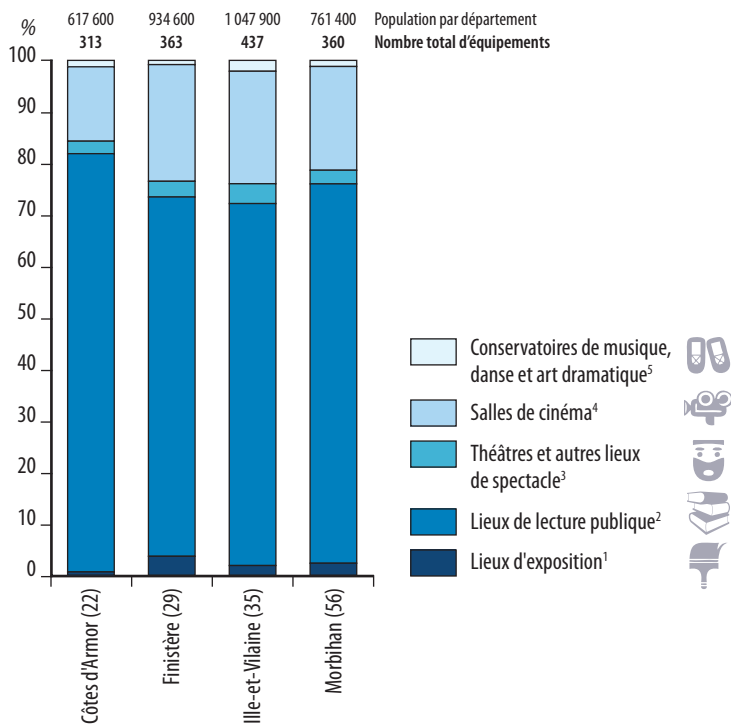
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département en Bretagne en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

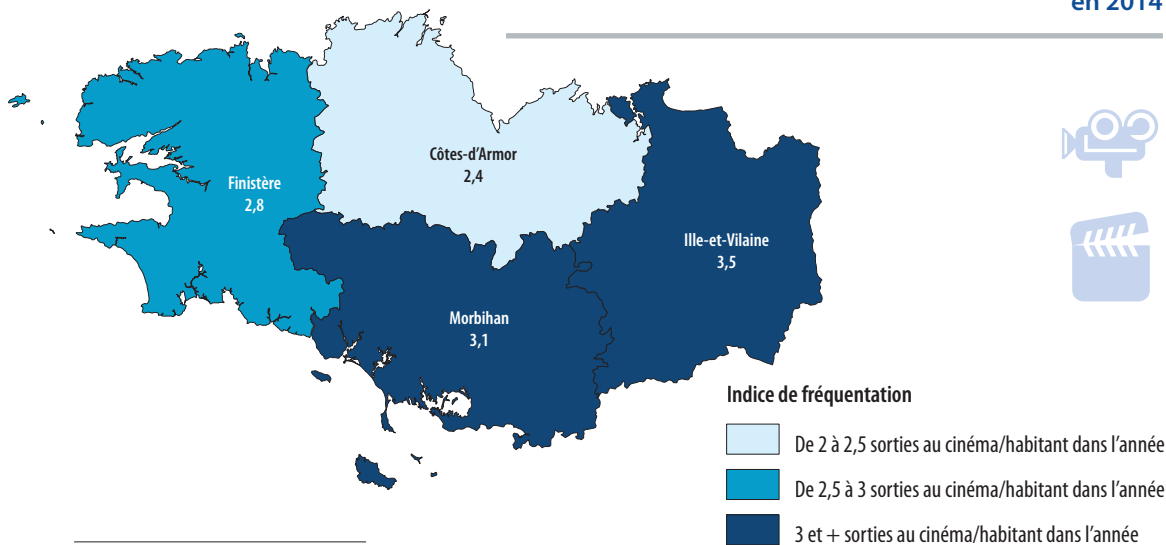
Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 1 % des équipements culturels des Côtes-d'Armor, les lieux de lecture publique 81 %.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
2. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
3. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
4. Nombre d'écrans.
5. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGF/DGCA/DGMC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de Bretagne en 2014

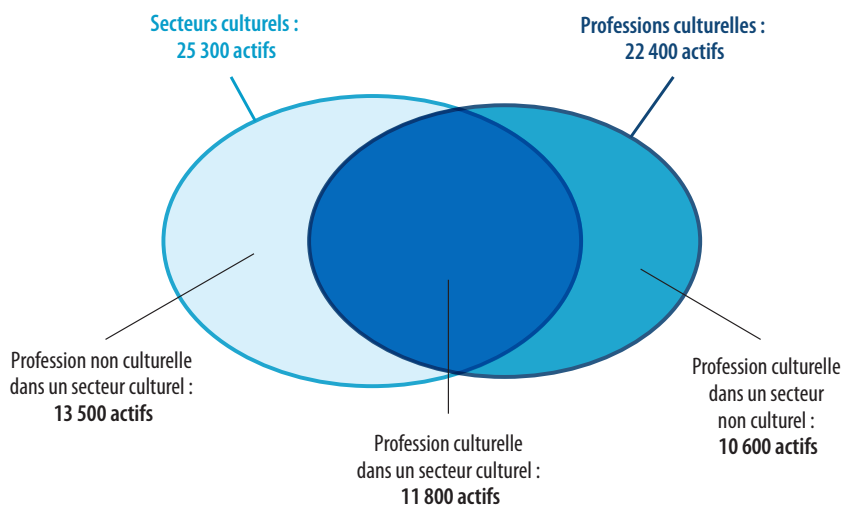


Note de lecture : en 2014, les habitants du Finistère sont allés en moyenne 2,8 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de Bretagne en 2012

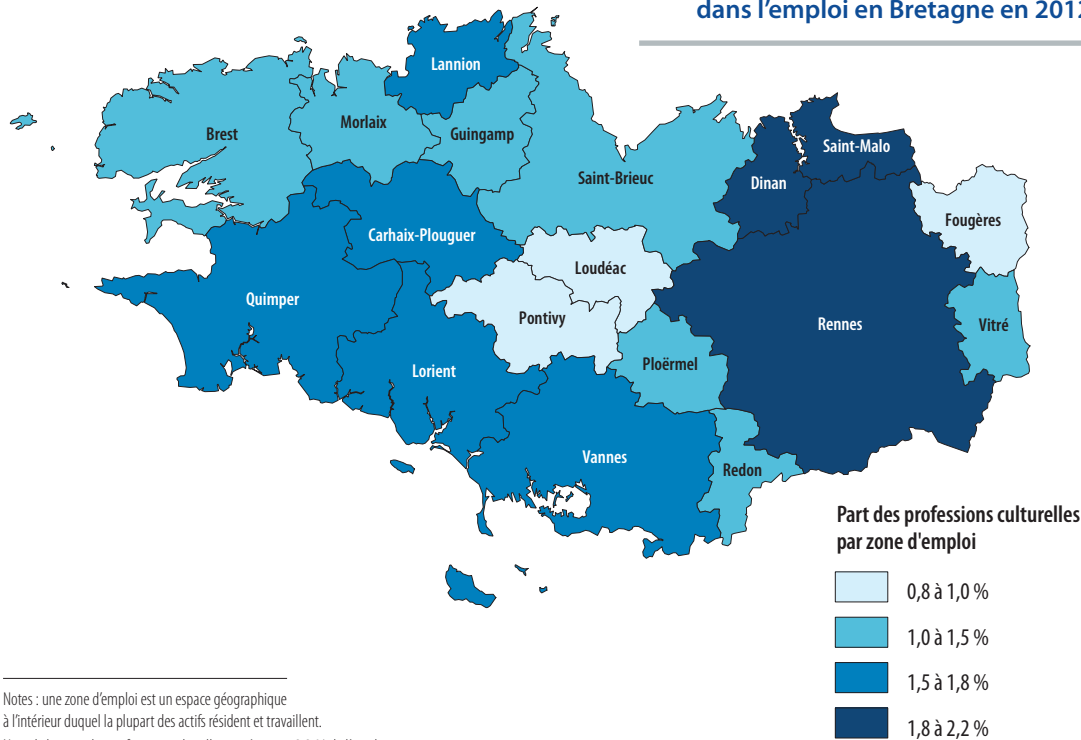


Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des professions culturelles dans l'emploi en Bretagne en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
 Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,2 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Rennes.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs des professions culturelles de Bretagne en 2012

Unités et %

	Bretagne		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	5 890	26,3	25,8
Métiers d'art	984	4,4	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	2 652	11,8	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	2 075	9,3	10,8
Techniciens des spectacles	1 995	8,9	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	2 205	9,8	10,2
Auteurs littéraires	471	2,1	1,9
Traducteurs	707	3,2	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	2 133	9,5	9,2
Professeurs d'art	2 353	10,5	8,4
Ensemble des professions culturelles	22 418	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,7	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Bretagne



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Bretagne en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	25,1	17 772	18 240
Métiers d'art	4,9	17 400	17 656
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	23,7	11 151	3 812
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	49,5	26 649	26 526
Techniciens des spectacles	19,6	15 947	15 939
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	52,3	26 339	22 146
Auteurs littéraires	32,9	26 248	23 272
Traducteurs	67,8	16 248	16 153
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	85,2	31 881	29 655
Professeurs d'arts	42,0	14 881	11 065
Ensemble des professions culturelles	38,9	20 944	19 788

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Bretagne. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 25,1 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 17 772 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels de Bretagne en 2012

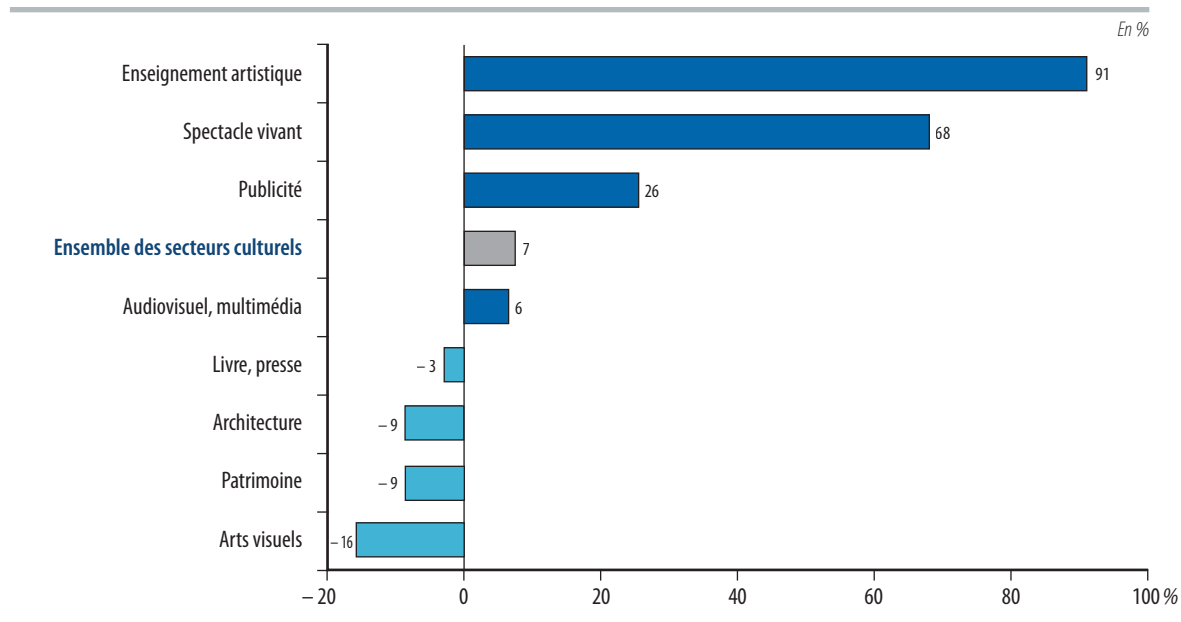
Unités et %

	Bretagne		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	5 120	20,2	15,7
Livre	1 695	6,7	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	2 068	8,2	5,5
Photographie	783	3,1	3,1
Design	438	1,7	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	471	1,9	2,0
Édition audiovisuelle	767	3,0	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	863	3,4	8,6
Spectacle vivant	4 519	17,8	17,8
Publicité	3 073	12,1	13,3
Architecture	3 344	13,2	10,2
Patrimoine	1 296	5,1	7,1
Enseignement artistique	894	3,5	2,7
Ensemble des secteurs culturels	25 332	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,9	2,6

Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution des secteurs culturels de Bretagne entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Bretagne.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 7 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de Bretagne dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Bretagne	France entière
Nombre d'établissements	18 547	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	996,8	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	654,6	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 770,3	67 486
Nombre de salariés en ETP	5 213	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	11,1	10,1
Valeur ajoutée	4,0	4,3
Excédent brut d'exploitation	10,1	4,9
Chiffre d'affaires	1,7	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,4	3,1

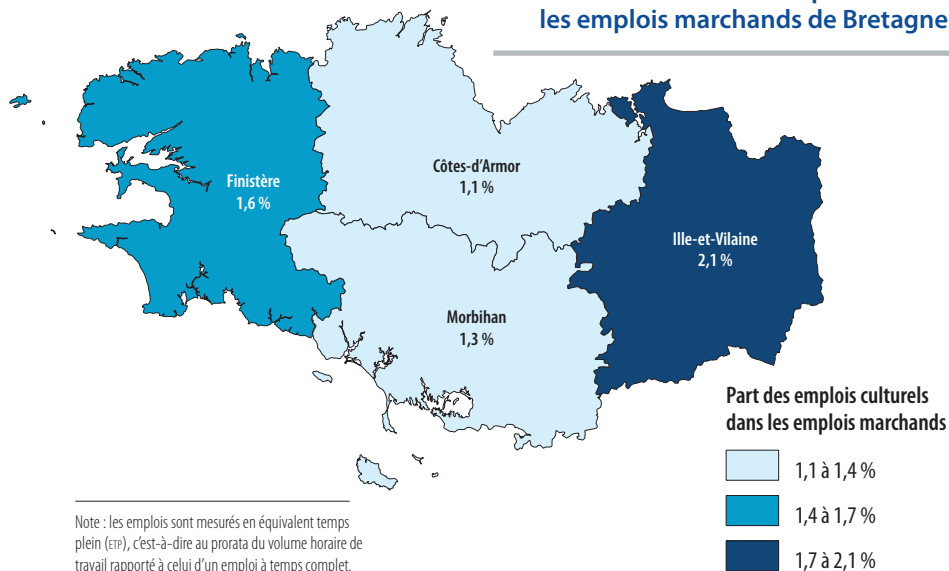
Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles de Bretagne réalisent 4,0 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands de Bretagne en 2014



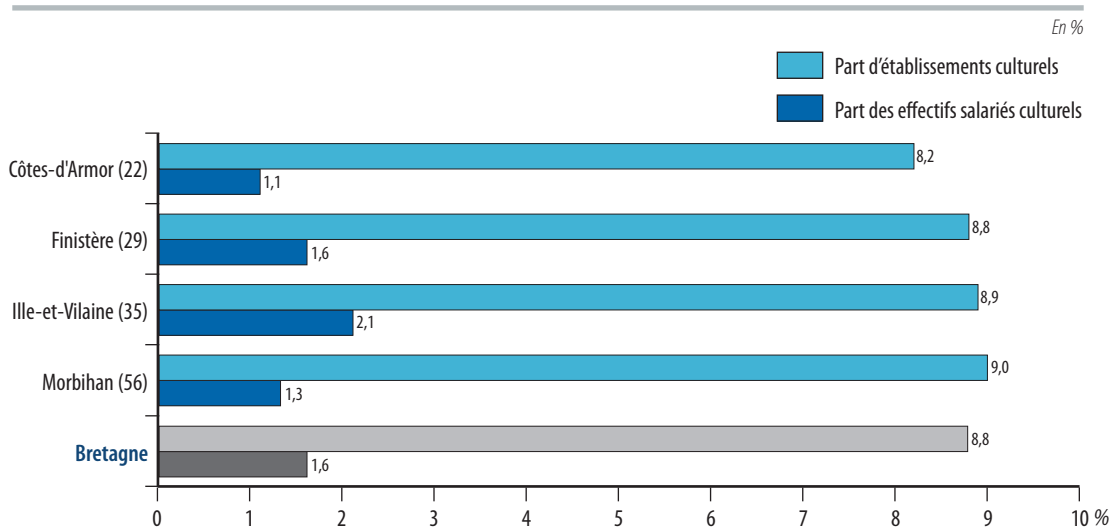
Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 dans le Morbihan, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 1,3 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des entreprises culturelles par département de Bretagne en 2014



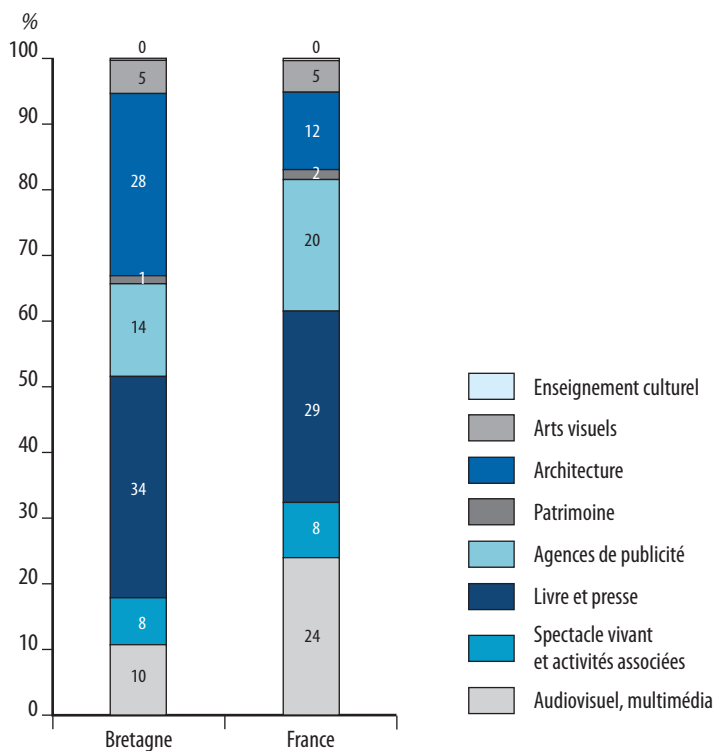
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans le Finistère, en 2014, les établissements culturels représentent 8,8 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,6 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel de Bretagne en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, en Bretagne, le livre et la presse représentent 34 % de l'emploi culturel marchand.

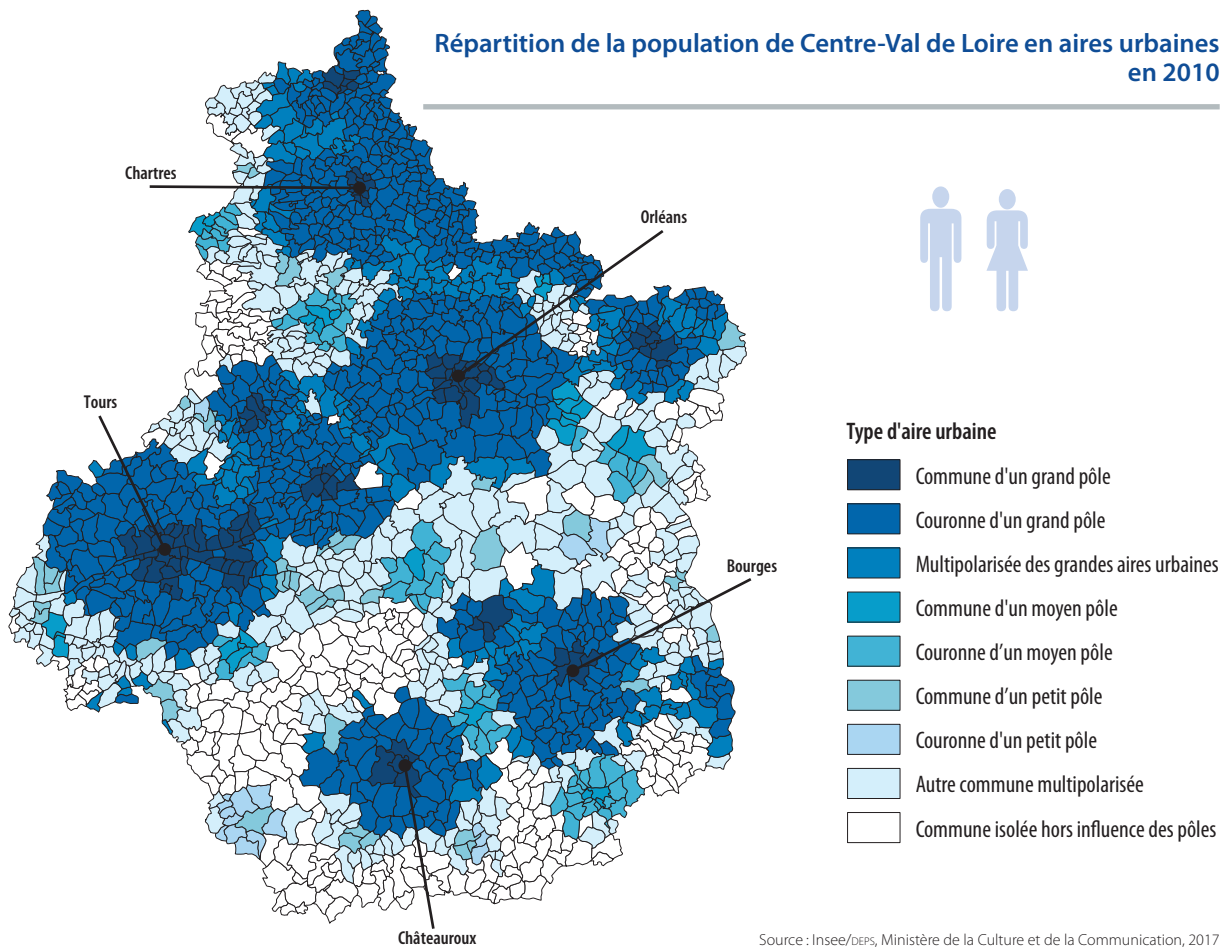
Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Centre-Val de Loire

■ Cadrage

Répartition de la population de Centre-Val de Loire en aires urbaines en 2010





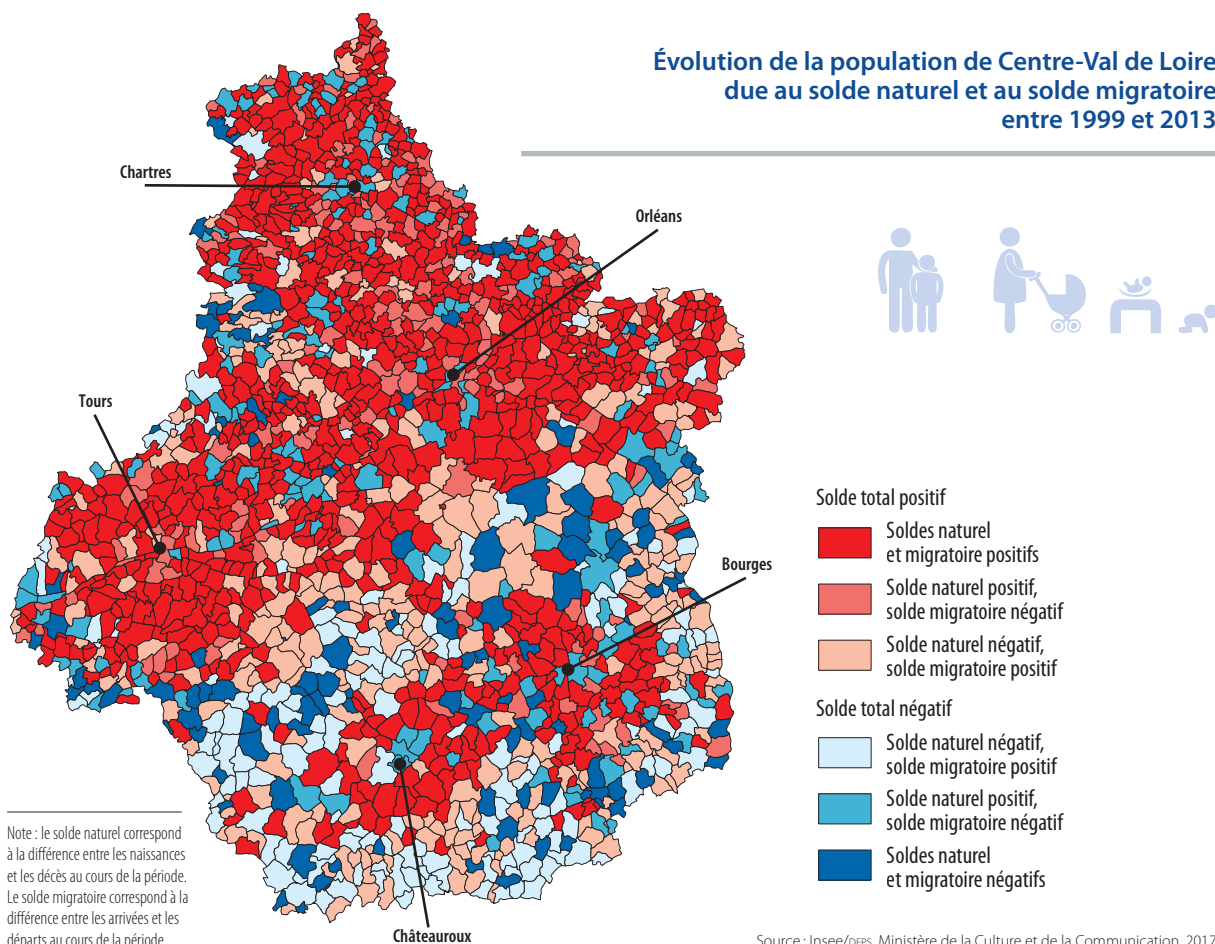
	Centre-Val de Loire	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	2 582	66 381
Part de la population nationale (%)	3,9	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,3	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,2	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 0,1	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	29,0	30,4
25-59 ans	43,6	45,1
60 ans et plus	27,4	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	255	6 789
Part des effectifs (%)	49,2	46,0
Second degré	204	5 497
Part des effectifs (%)	39,4	37,3
Supérieur	59	2 471
Part des effectifs (%)	11,4	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	113 319	3 965 566
Part de la population (%)	4,4	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	163 450	5 719 761
Part de la population (%)	6,3	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	66	105
Superficie (km²)	39 151	633 112
Part de la superficie nationale (%)	6,2	
Nombre de communes (2015)	1 841	36 664
Part du nombre de communes (%)	5,0	
Nombre de départements	6	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	68 874	2 116 565
Part du PIB national (%)	3,3	
En euros par habitant	26 755	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	1 179 845	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	3,9	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	9,6	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)		19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	7 281	311 637
Part des nuitées nationales (%)	2,3	
Dont résidents étrangers (milliers)	2 206	110 165
Part des nuitées nationales (%)	2,0	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	30,3	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

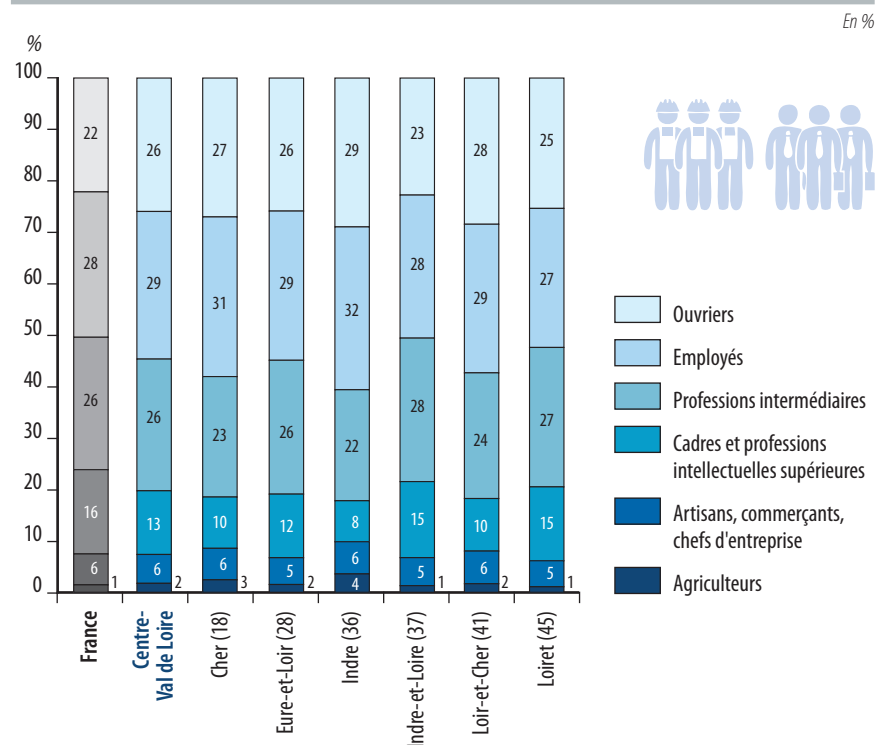
Évolution de la population de Centre-Val de Loire due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



- Solde total positif**
- Soldes naturel et migratoire positifs
 - Solde naturel positif, solde migratoire négatif
 - Solde naturel négatif, solde migratoire positif
- Solde total négatif**
- Solde naturel négatif, solde migratoire positif
 - Solde naturel positif, solde migratoire négatif
 - Soldes naturel et migratoire négatifs



Répartition de la population de Centre-Val de Loire selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



- Ouvriers
- Employés
- Professions intermédiaires
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Agriculteurs

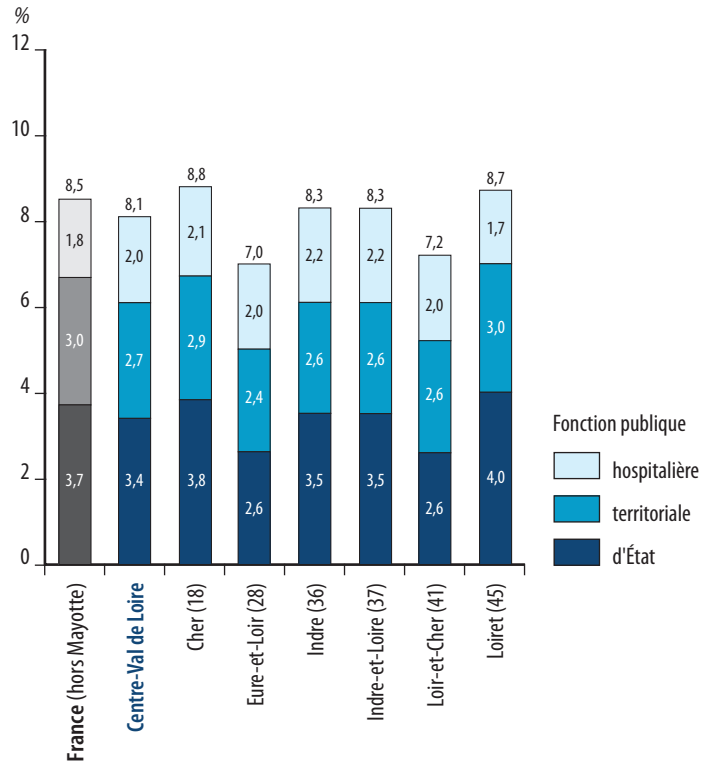
Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.
 Note de lecture : dans la région Centre-Val de Loire, les ouvriers représentent 26 % de la population, les employés 29 %.

Source : Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



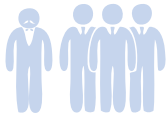
Part des effectifs de la fonction publique de Centre-Val de Loire dans la population par département en 2014

En %

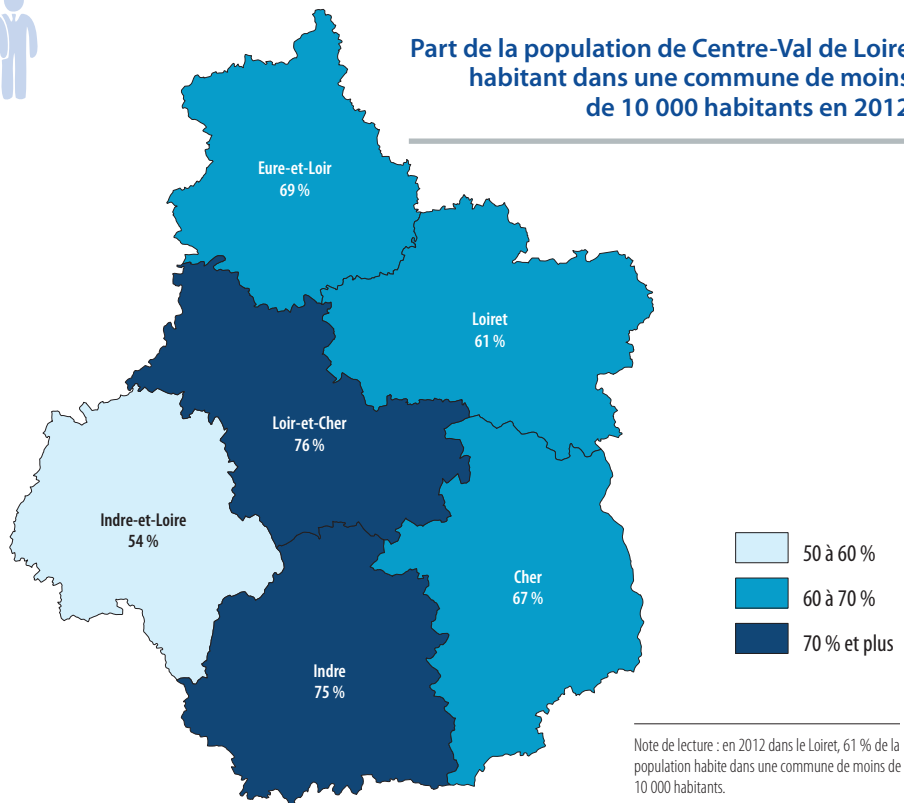


Note de lecture : dans le Centre-Val de Loire, les effectifs de la fonction publique représentent 8,1 % de la population.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de Centre-Val de Loire habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

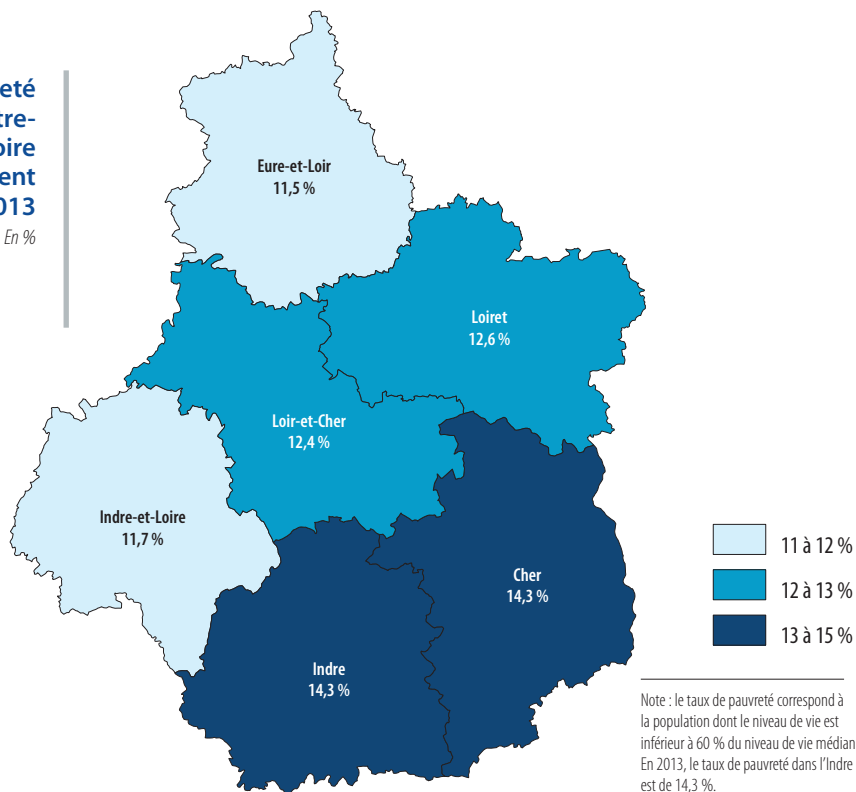


Note de lecture : en 2012 dans le Loiret, 61 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

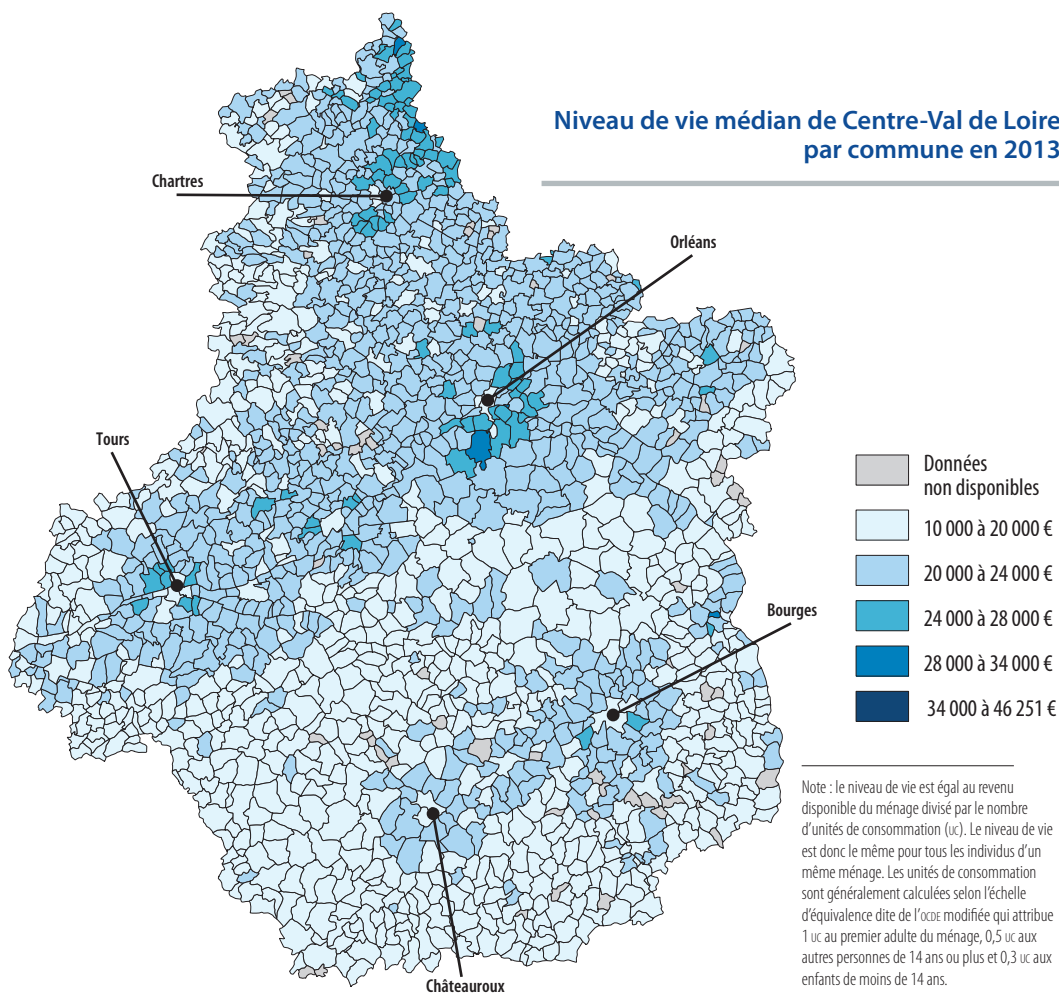
Taux de pauvreté de Centre-Val de Loire par département en 2013

En %



Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian de Centre-Val de Loire par commune en 2013



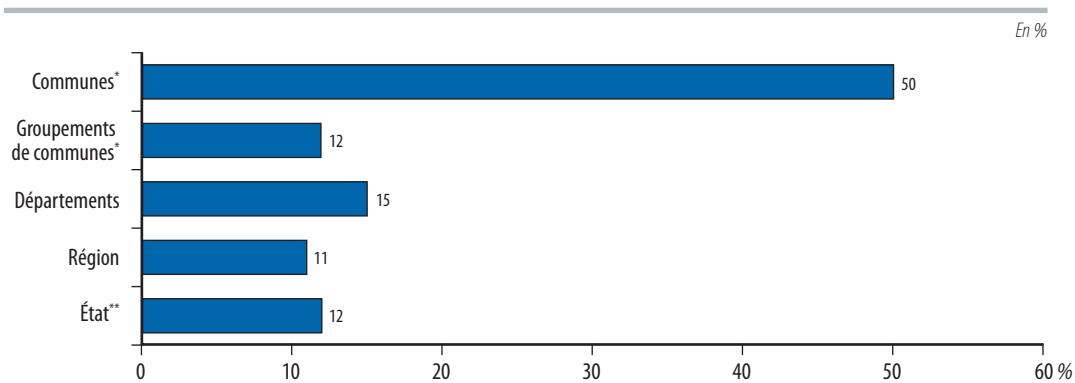
Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Bretagne, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : dans le Centre-Val de Loire, 50 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Centre-Val de Loire en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	41 403	53 926	42 797	180 052
<i>dont fonctionnement</i>	26 048	35 919	30 237	155 506
<i>dont investissement</i>	15 355	18 007	12 560	24 546
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	16,1	20,9	30,1	131,2
<i>dont fonctionnement</i>	10,1	13,9	21,2	113,3
<i>dont investissement</i>	6,0	7,0	8,8	17,9
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	3,9	2,0	6,7	8,6
<i>dont fonctionnement</i>	3,8	1,7	6,9	9,7
<i>dont investissement</i>	4,3	3,6	6,2	1,5

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Centre-Val de Loire en 2015

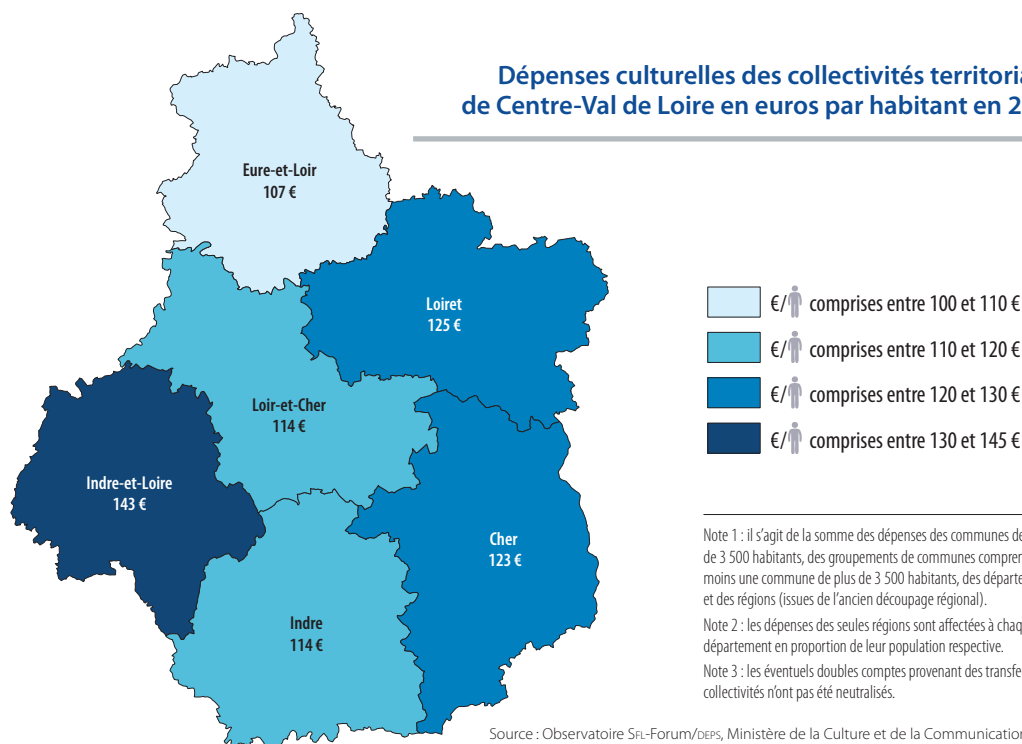
En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	17 694	8 840	26 535	63
Crédits d'administration centrale	3 775	251	4 026	10
Crédits opérateurs et autres structures	6 453	5 017	11 470	27
Total	27 922	14 108	42 030	100
<i>En € par habitant</i>	<i>10,8</i>	<i>5,5</i>	<i>16,3</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.
Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

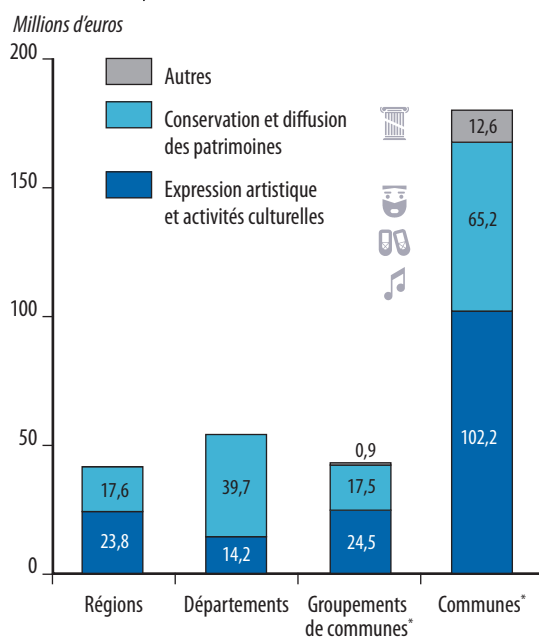
Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Centre-Val de Loire en euros par habitant en 2014



Source : Observatoire SFL-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Centre-Val de Loire par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.
 Note de lecture : en 2014, les communes du Centre-Val de Loire ont dépensé 102 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

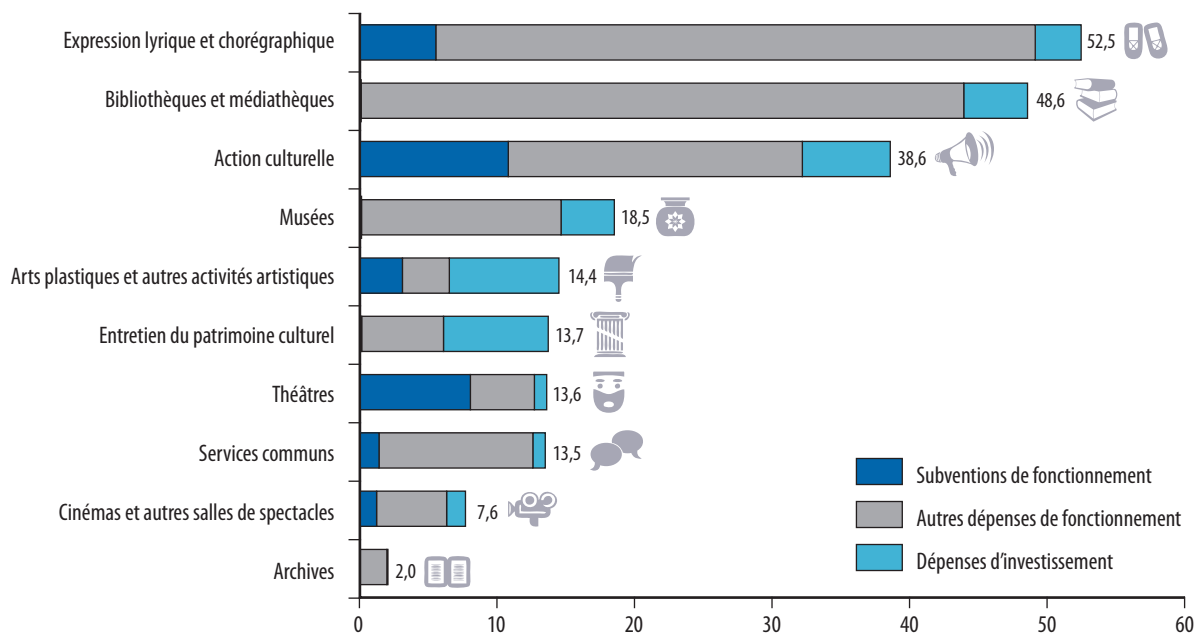
Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de Centre-Val de Loire par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros

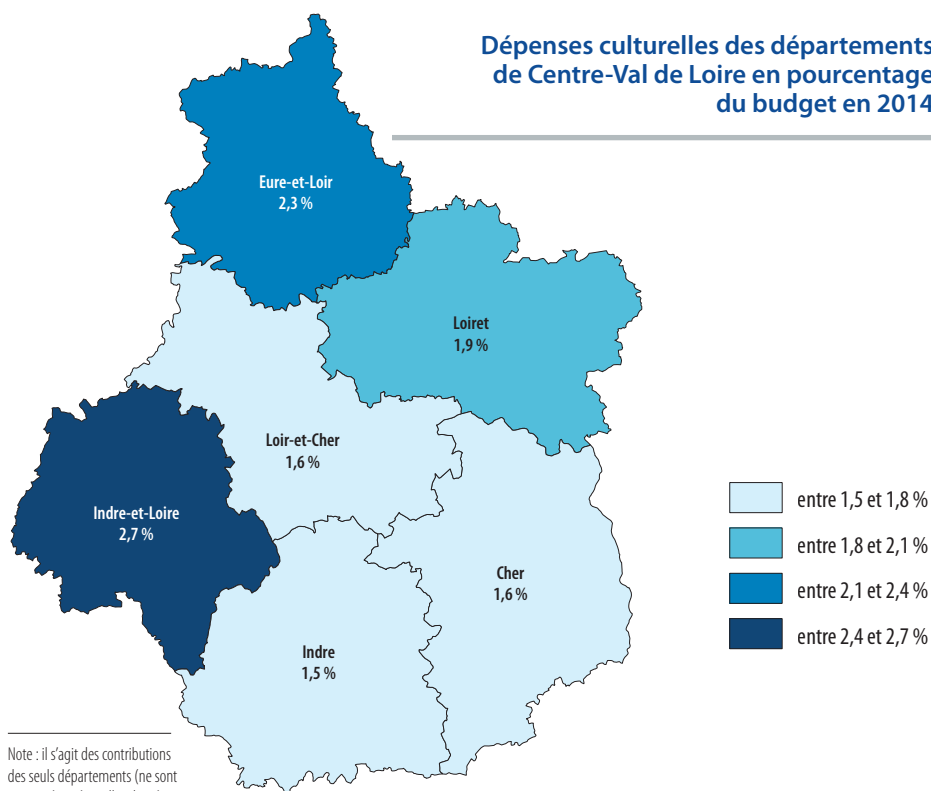


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes du Centre-Val de Loire se répartissent pour 11 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 31 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 6 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements de Centre-Val de Loire en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et Erc).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Équipements

Principaux équipements culturels de Centre-Val de Loire en 2014

Unités

	Centre-Val de Loire	Cher (18)	Eure-et-Loire (28)	Indre (36)	Indre-et-Loire (37)	Loir-et-Cher (41)	Loiret (45)
Lieux d'exposition ¹	53	8	7	7	15	8	8
Monuments historiques ²	2 785	397	367	288	865	433	435
Lieux de lecture publique ³	488	25	114	108	145	32	64
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	36	3	9	2	6	6	10
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	9	1	/	/	4	1	3
Salles de cinéma ⁶	193	26	28	18	47	27	47
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	14	2	3	1	3	1	4

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

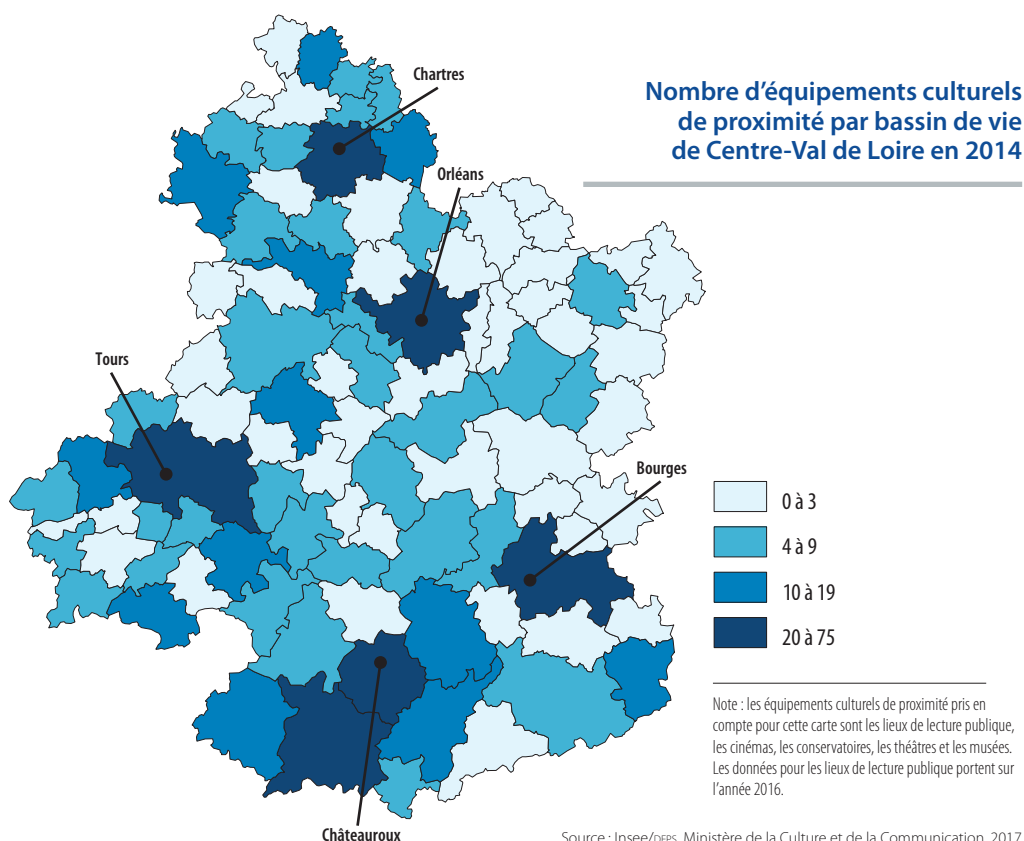
4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

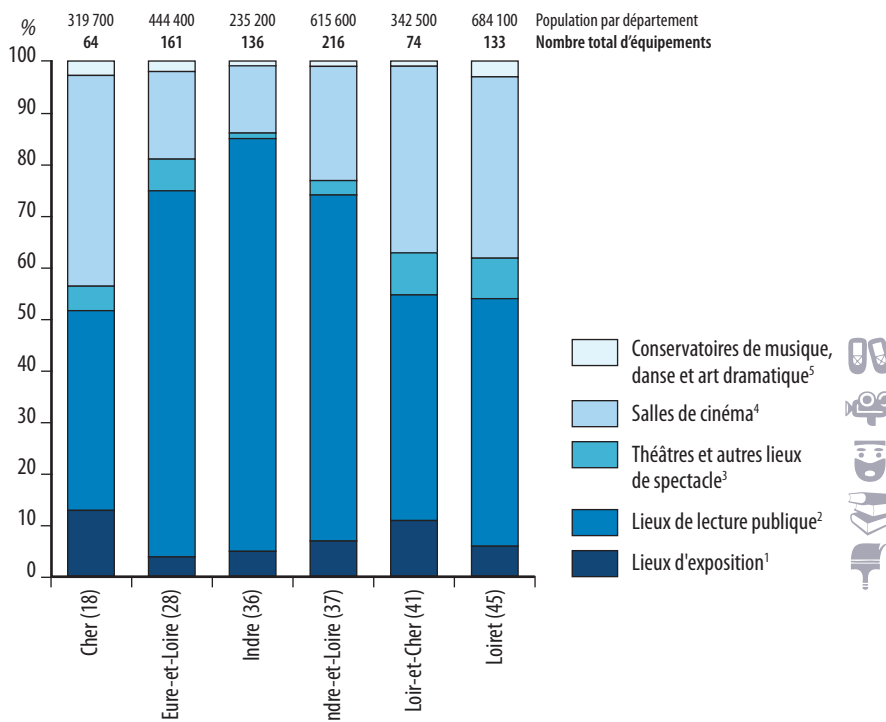


Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département en Centre-Val de Loire en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

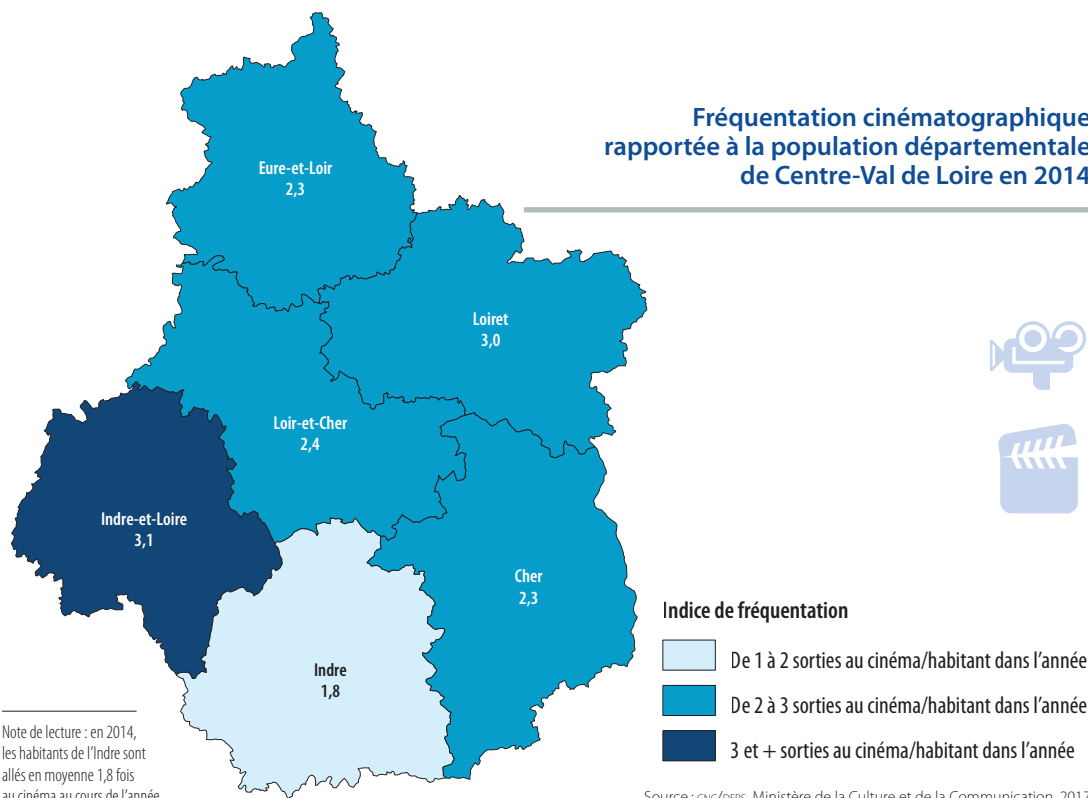
Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 13 % des équipements culturels du Cher, les lieux de lecture publique 39 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGF/DSCA/DGMIC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de Centre-Val de Loire en 2014

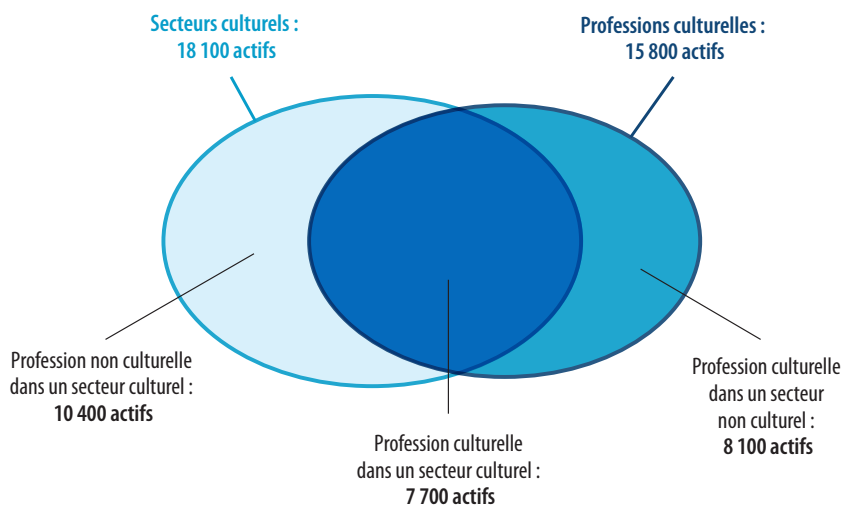


Note de lecture : en 2014, les habitants de l'Indre sont allés en moyenne 1,8 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Emploi

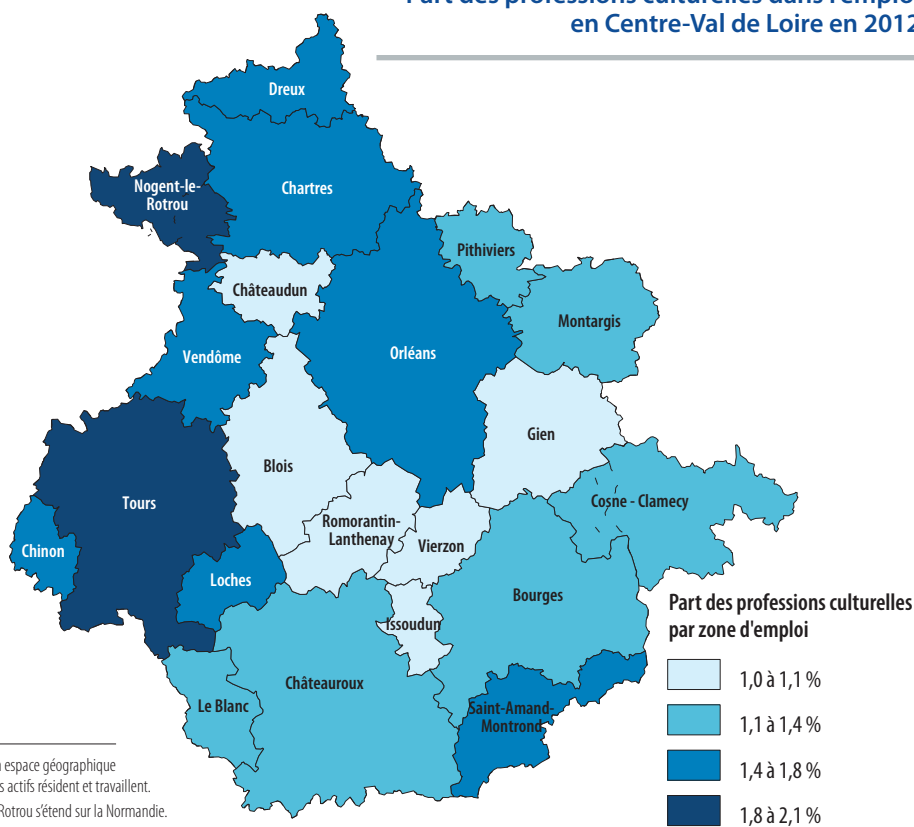
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles du Centre-Val de Loire en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Centre-Val de Loire en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
 La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou s'étend sur la Normandie.
 La zone d'emploi de Cosne-Clamecy s'étend sur la Bourgogne-Franche-Comté.
 Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,0 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Tours.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Effectifs des professions culturelles du Centre-Val de Loire en 2012

Unités et %

	Centre-Val de Loire		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	4 133	26,2	25,8
Métiers d'art	1 077	6,8	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	2 112	13,4	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	1 253	7,9	10,8
Techniciens des spectacles	1 480	9,4	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	1 273	8,1	10,2
Auteurs littéraires	249	1,6	1,9
Traducteurs	367	2,3	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	1 044	6,6	9,2
Professeurs d'art	1 909	12,1	8,4
Ensemble des professions culturelles	15 759	100,0	100,0
Part des professions culturelles dans l'emploi total	-	1,5	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles dans le Centre-Val de Loire en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	18,4	20 156	19 803
Métiers d'art	8,4	18 030	17 927
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	20,1	11 659	4 443
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	40,7	30 581	27 047
Techniciens des spectacles	12,1	15 704	15 832
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	41,8	28 533	28 470
Auteurs littéraires	59,7	20 829	8 885
Traducteurs	61,4	15 370	13 622
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	79,7	33 197	31 149
Professeurs d'arts	37,5	15 665	10 176
Ensemble des professions culturelles	30,5	21 560	20 835

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Centre-Val de Loire. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 18,4 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 20 156 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels du Centre-Val de Loire en 2012

Unités et %

	Centre-Val de Loire		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	3 456	19,1	15,7
Livre	1 267	7,0	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	1 269	7,0	5,5
Photographie	546	3,0	3,1
Design	394	2,2	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	379	2,1	2,0
Édition audiovisuelle	541	3,0	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	706	3,9	8,6
Spectacle vivant			
Publicité	2 256	12,5	13,3
Architecture	1 557	8,6	10,2
Patrimoine	1 863	10,3	7,1
Enseignement artistique	748	4,1	2,7
Ensemble des secteurs culturels	18 104	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,7	2,6

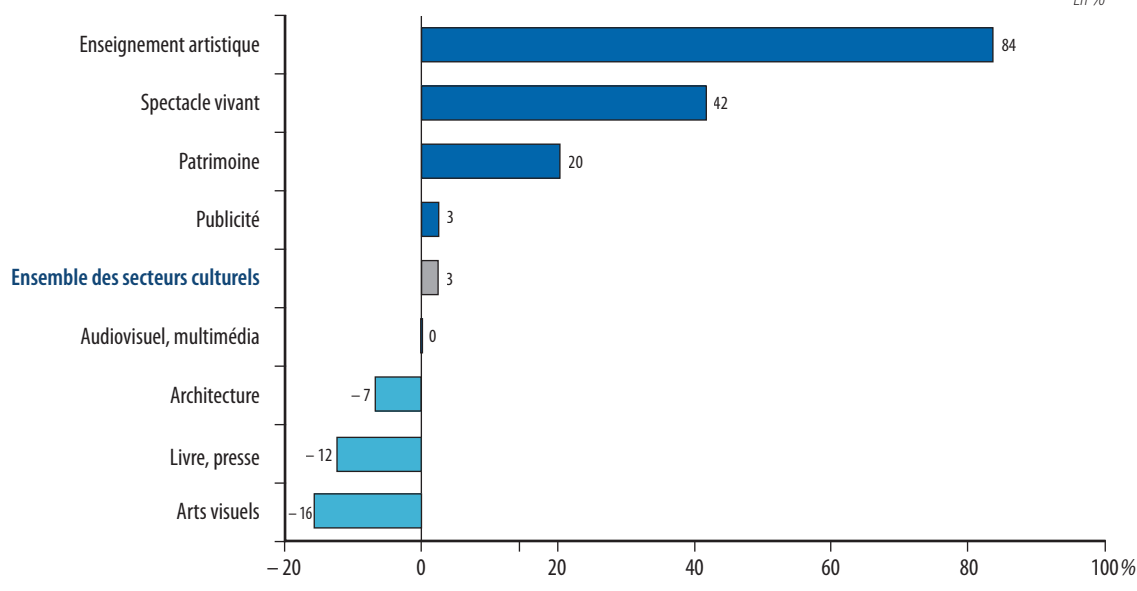
Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution des secteurs culturels du Centre-Val de Loire entre 2007 et 2012

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Centre-Val de Loire.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 3 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de Centre-Val de Loire dans le secteur marchand en 2014

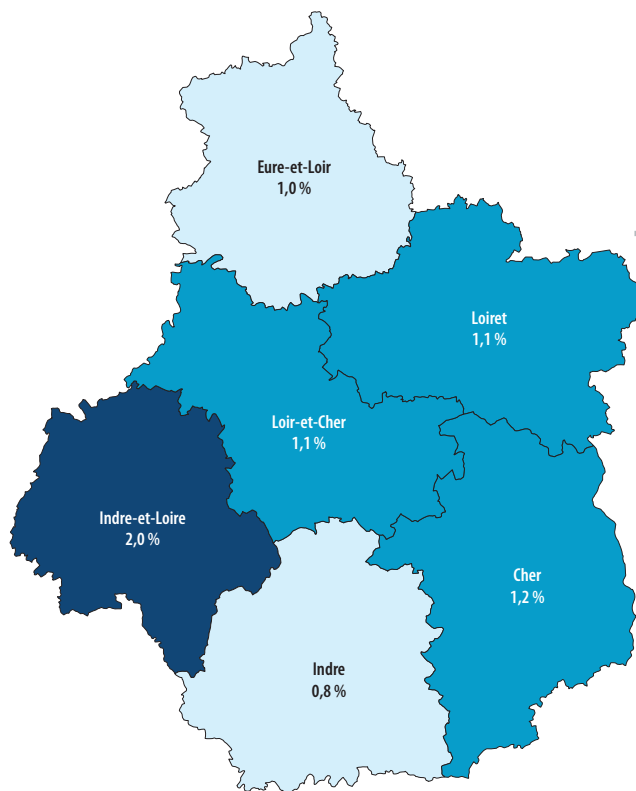
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Centre-Val de Loire	France entière
Nombre d'établissements	10 145	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	342,8	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	85,1	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	823,7	67 486
Nombre de salariés en ETP	4 217	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	8,4	10,1
Valeur ajoutée	1,9	4,3
Excédent brut d'exploitation	2,2	4,9
Chiffre d'affaires	1,2	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,6	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

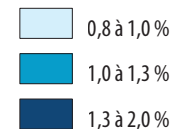
Note de lecture : les entreprises culturelles du Centre-Val de Loire réalisent 1,9 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands de Centre-Val de Loire en 2014

Part des emplois culturels dans les emplois marchands



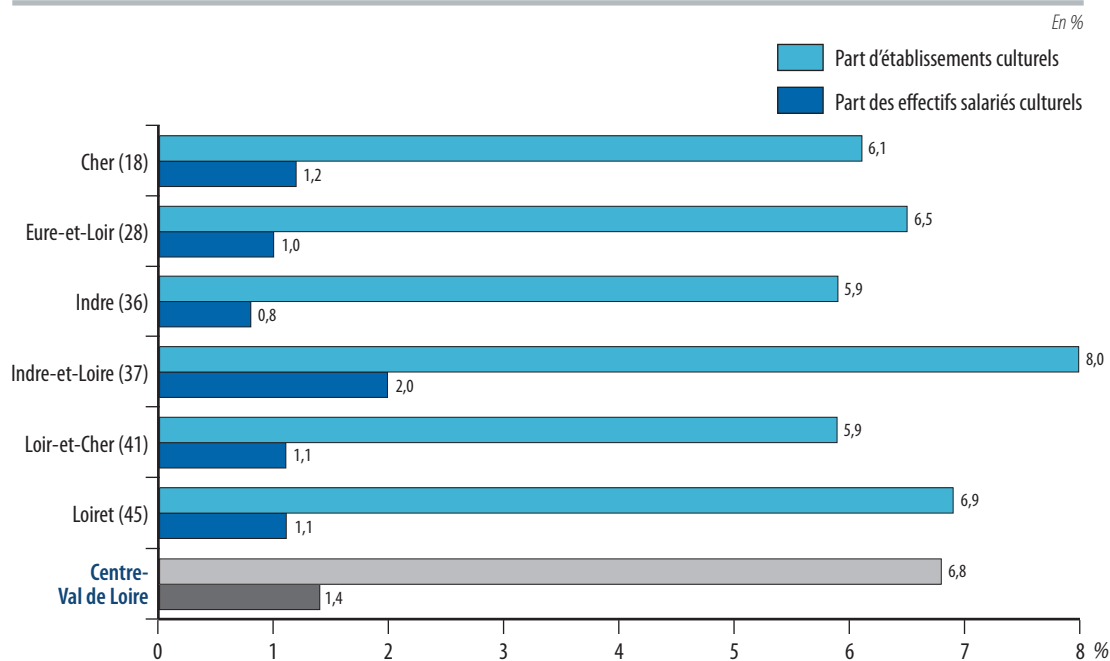
Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 dans l'Indre, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 0,8 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des entreprises culturelles par département de Centre-Val de Loire en 2014



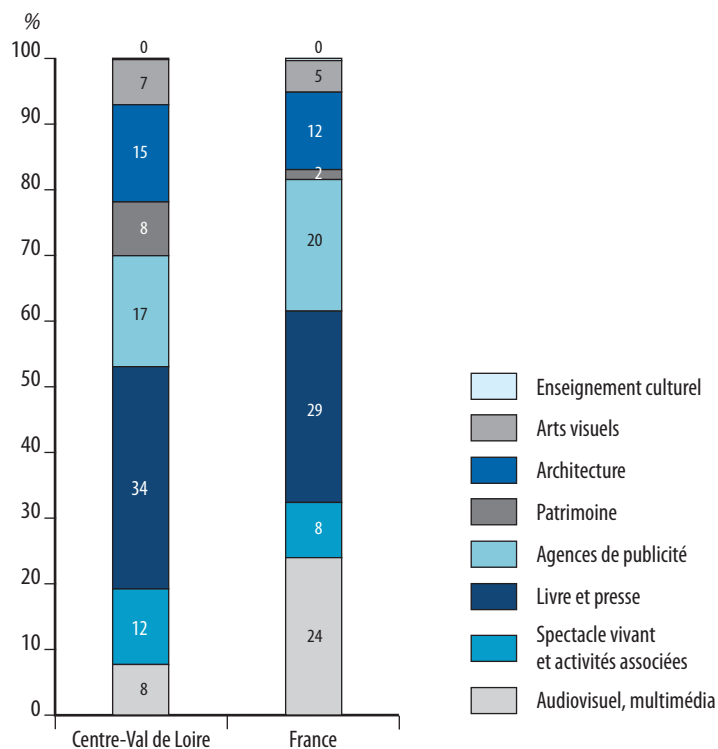
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans le Cher, en 2014, les établissements culturels représentent 6,1 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,2 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel de Centre-Val de Loire en 2014

En %

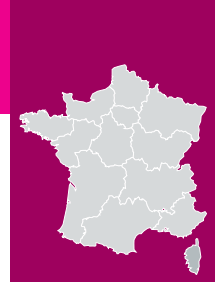


Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, dans le Centre-Val de Loire, le livre et la presse représentent 34 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

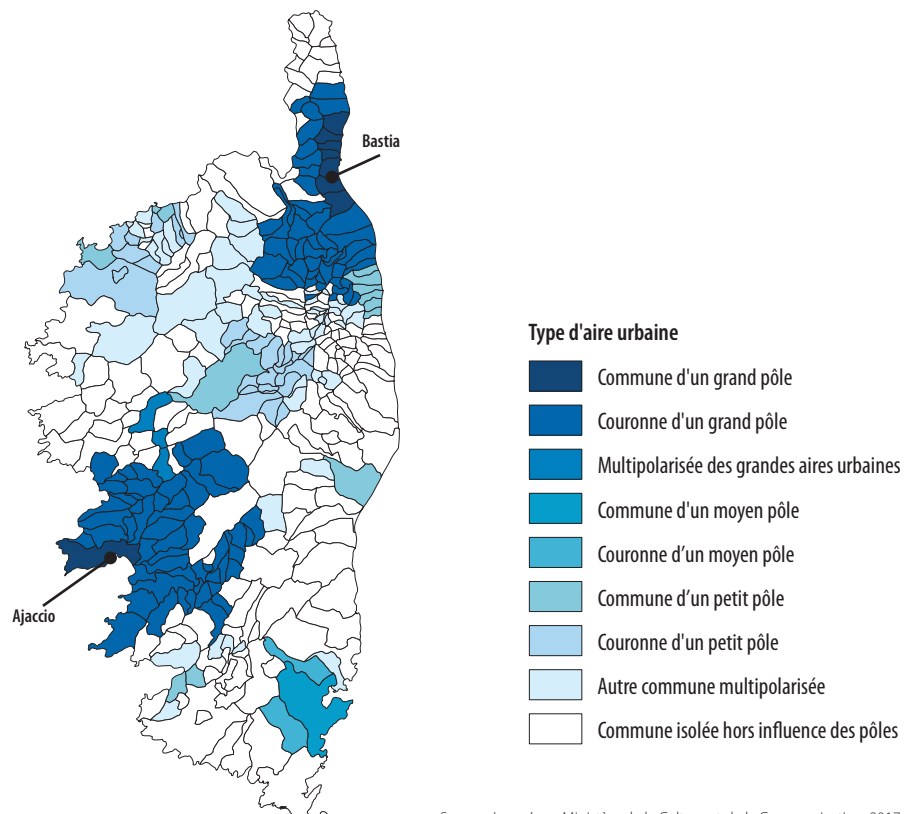


Corse



■ Cadrage

Répartition de la population de Corse en aires urbaines en 2010



Source : Insee/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

	Corse	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	327	66 381
Part de la population nationale (%)	0,5	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 1,1	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	0,0	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 1,1	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	25,7	30,4
25-59 ans	46,3	45,1
60 ans et plus	28,0	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	26	6 789
Part des effectifs (%)	50,0	46,0
Second degré	21	5 497
Part des effectifs (%)	40,4	37,3
Supérieur	5	2 471
Part des effectifs (%)	9,6	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	29 212	3 965 566
Part de la population (%)	8,9	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	32 614	5 719 761
Part de la population (%)	10,0	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	38	105
Superficie (km²)	8 680	633 112
Part de la superficie nationale (%)	1,4	
Nombre de communes (2015)	360	36 664
Part du nombre de communes (%)	1,0	
Nombre de départements	2	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	8 573	2 116 565
Part du PIB national (%)	0,4	
En euros par habitant	26 670	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	142 581	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	0,5	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	10,7	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	18 292	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	6 827	311 637
Part des nuitées nationales (%)	2,2	
Dont résidents étrangers (milliers)	2 377	110 165
Part des nuitées nationales (%)	2,2	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	34,8	35,4

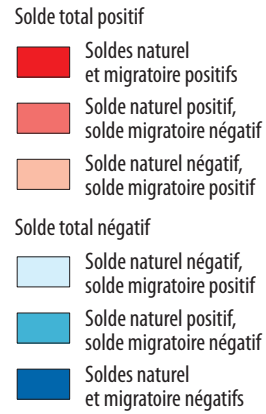
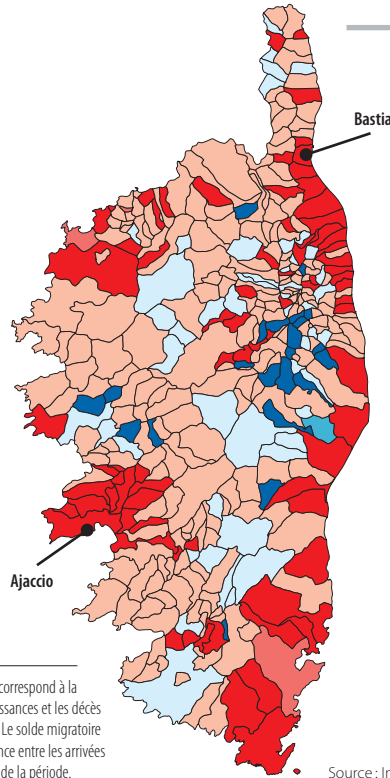
* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution de la population de Corse due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



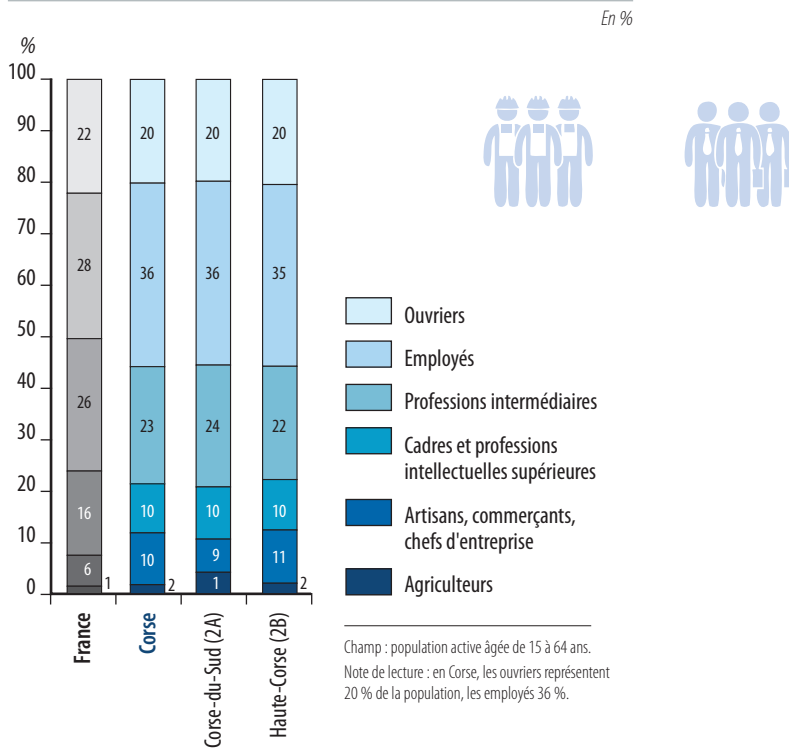
Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Corse



Répartition de la population de Corse selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



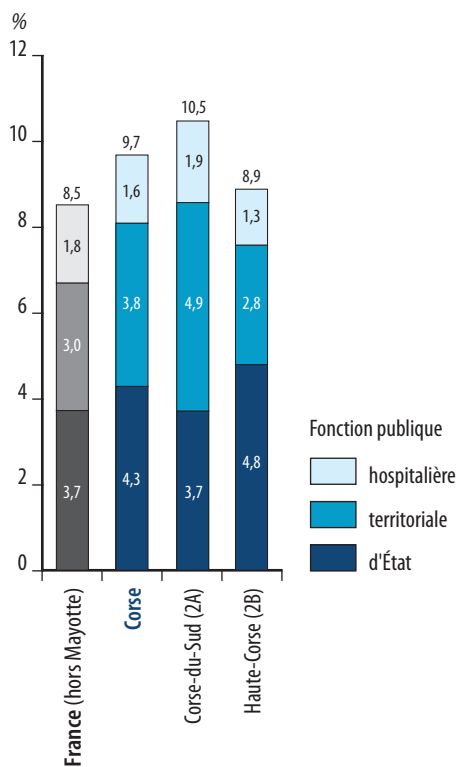
Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.
 Note de lecture : en Corse, les ouvriers représentent 20 % de la population, les employés 36 %.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des effectifs de la fonction publique de Corse dans la population par département en 2014

En %

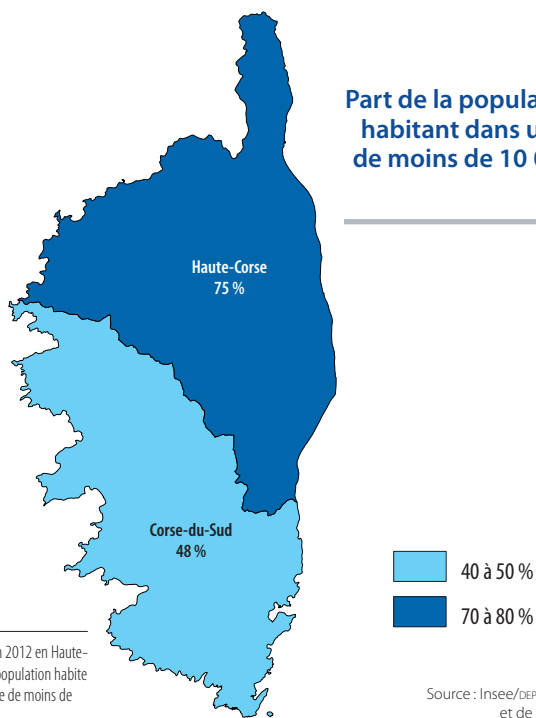


Note de lecture : en Corse, les effectifs de la fonction publique représentent 9,6 % de la population.

Source : Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de Corse habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

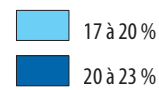
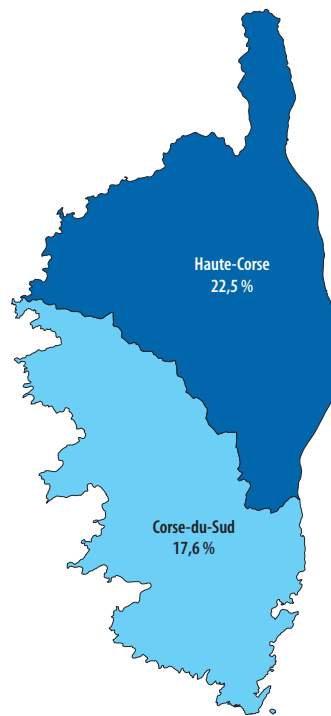


Note de lecture : en 2012 en Haute-Corse, 75 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté en Corse par département en 2013

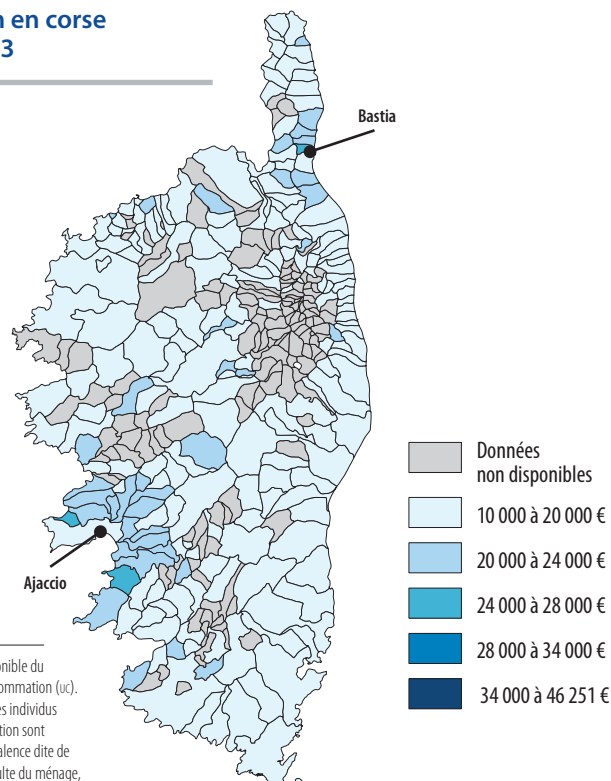
En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.
En 2013, le taux de pauvreté dans la Corse-du-Sud est de 17,6 %.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian en Corse par commune en 2013



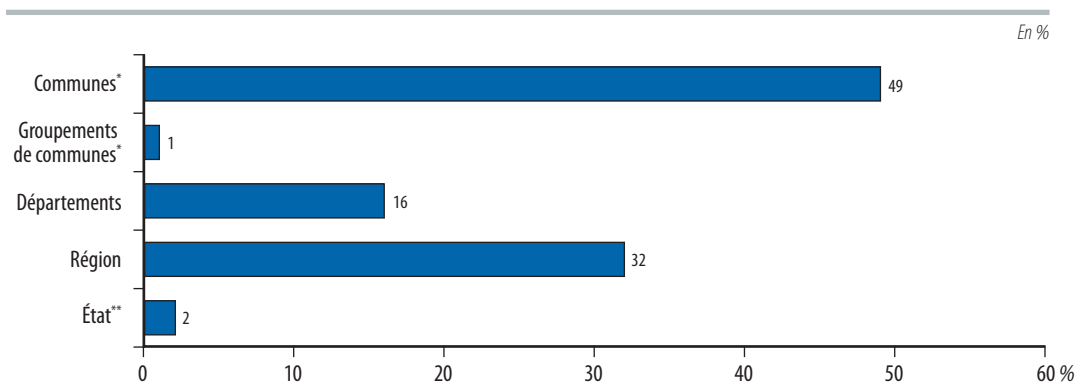
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Corse, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en Corse, 49 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Corse en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	16 749	8 350	414	25 721
<i>dont fonctionnement</i>	8 971	7 733	5	15 430
<i>dont investissement</i>	7 778	617	409	10 291
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	51,8	25,8	34,0	146,5
<i>dont fonctionnement</i>	27,7	23,9	0,4	87,9
<i>dont investissement</i>	24,0	1,9	33,6	58,6
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,6	1,7	9,4	8,5
<i>dont fonctionnement</i>	2,1	2,0	0,2	7,5
<i>dont investissement</i>	3,6	0,6	20,0	5,0

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



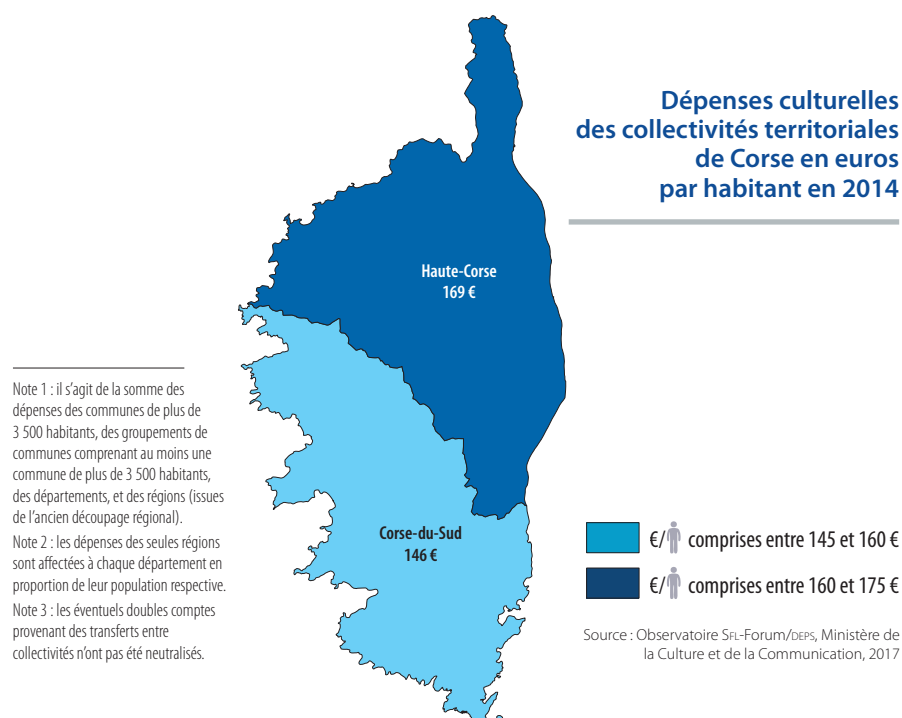
Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Corse en 2015

En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	168	227	394	39
Crédits d'administration centrale	529	80	609	61
Crédits opérateurs et autres structures	0	0	0	0
Total	697	307	1 004	100
<i>En € par habitant</i>	<i>2,2</i>	<i>0,9</i>	<i>3,1</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

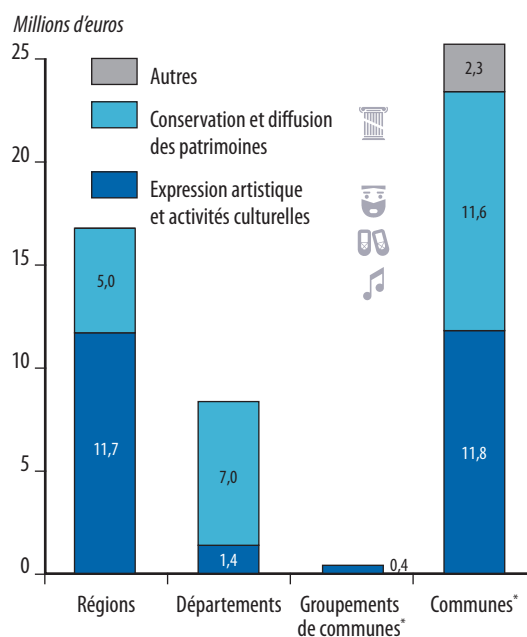
* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.
Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Corse par secteur d'intervention en 2014

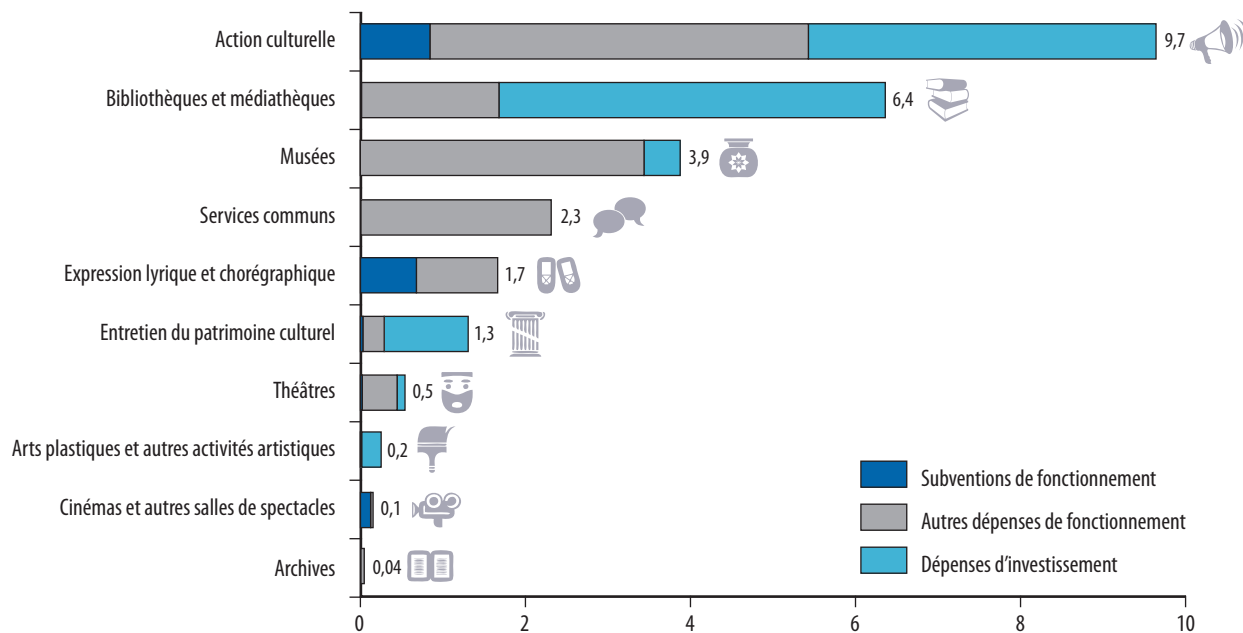
En millions d'euros





Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de Corse par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



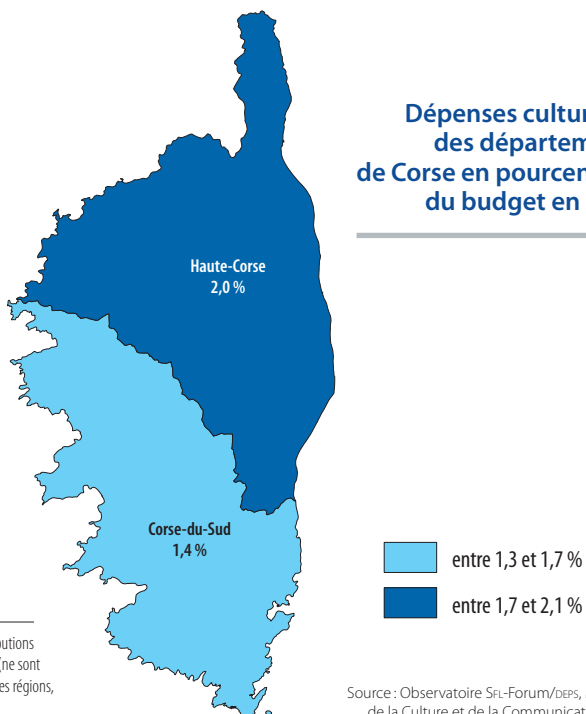
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et groupements de communes de Corse se répartissent pour 0,8 million d'euros en subventions de fonctionnement, 5 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 4 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des départements de Corse en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et Eri).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Équipements

Principaux équipements culturels de Corse en 2014

Unités

	Corse	Corse-du-Sud (2A)	Haute-Corse (2B)
Lieux d'exposition ¹	8	4	4
Monuments historiques ²	304	118	186
Lieux de lecture publique ³	21	14	7
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	5	3	2
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	0	0	0
Salles de cinéma ⁶	29	19	10
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	2	1	1

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques et médiathèques, hors points d'accès au livre.

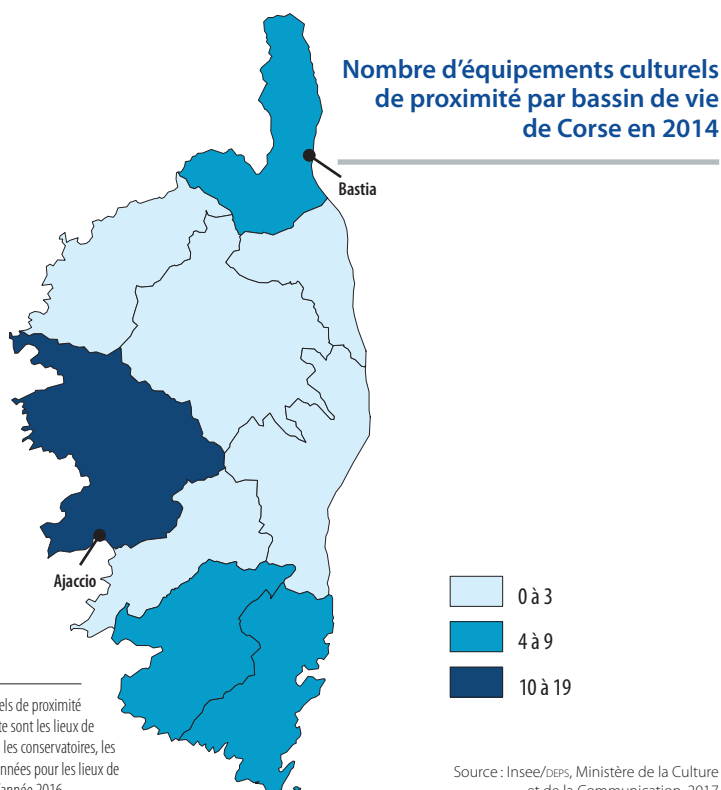
4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

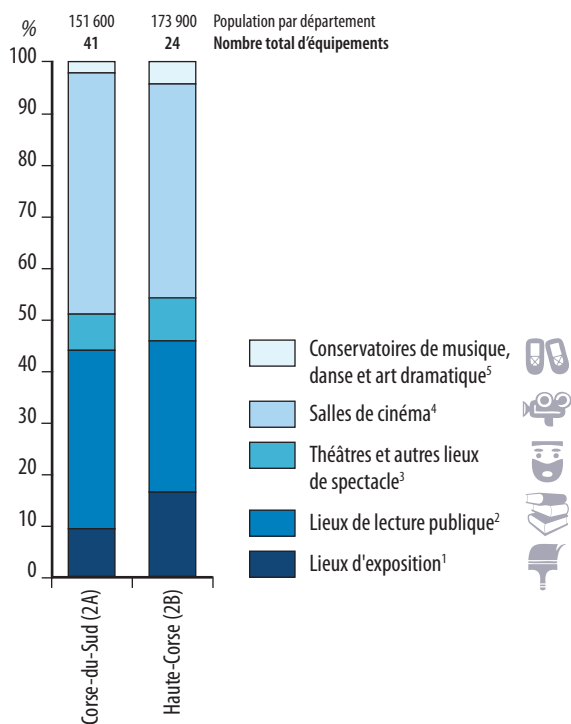
7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DSCA/DGMIC/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département en Corse en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 1 % des équipements culturels de Corse-du-Sud, les lieux de lecture publique 34 %.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Bibliothèques et médiathèques, hors points d'accès au livre.

3. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

4. Nombre d'écrans.

5. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

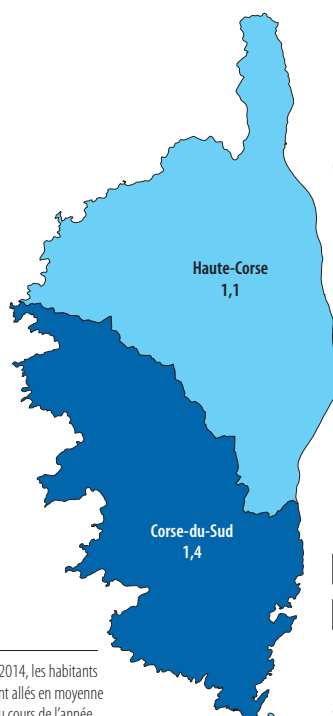
Source : DGR/DGCA/DGMI/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Corse



90

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de Corse en 2014



Indice de fréquentation

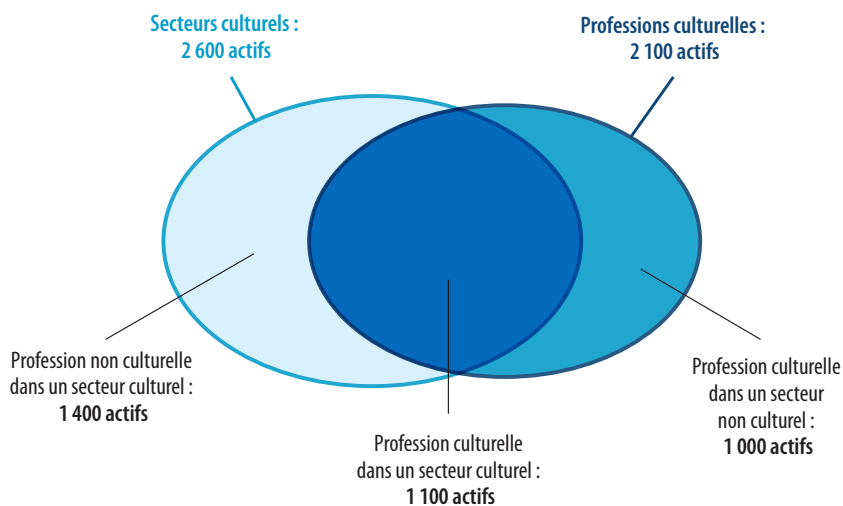
- 1,1 sortie au cinéma/habitant dans l'année
- 1,4 sortie au cinéma/habitant dans l'année

Note de lecture : en 2014, les habitants de Corse-du-Sud sont allés en moyenne 1,4 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de Corse en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

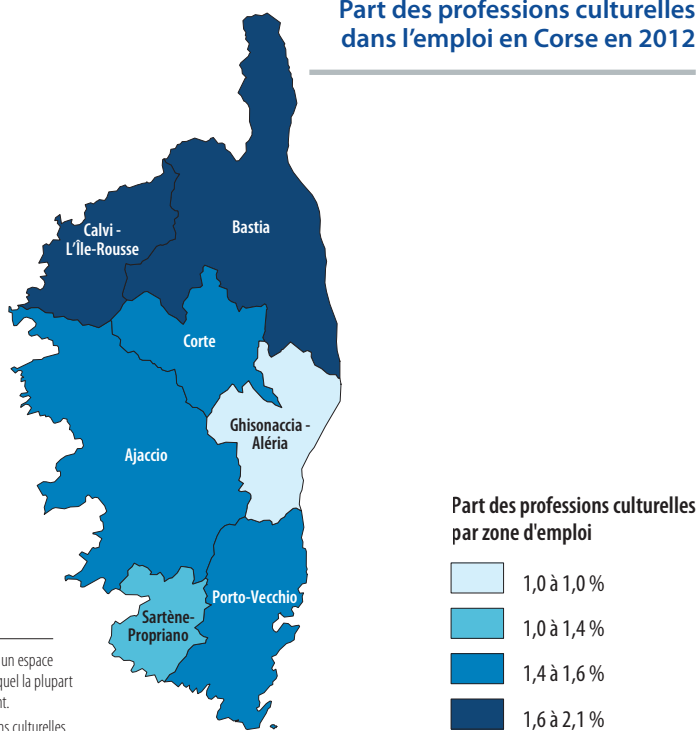
Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Corse



Part des professions culturelles dans l'emploi en Corse en 2012

91



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,1 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Calvi-L'Île-Rousse.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs des professions culturelles de Corse en 2012

Unités et %

	Corse		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	571	26,7	25,8
Métiers d'art	130	6,1	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	236	11,0	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	208	9,7	10,8
Techniciens des spectacles	208	9,7	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	245	11,4	10,2
Auteurs littéraires	24	1,1	1,9
Traducteurs	25	1,2	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	266	12,4	9,2
Professeurs d'art	179	8,3	8,4
Ensemble des professions culturelles	2 141	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,7	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Corse



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Corse en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	16,5	18 208	18 112
Métiers d'art	15,1	15 117	17 761
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	24,4	15 701	6 990
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	35,6	28 102	26 115
Techniciens des spectacles	13,5	20 748	19 714
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	50,7	35 007	36 608
Auteurs littéraires	49,5	16 817	16 817
Traducteurs	84,1	16 871	23 999
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	75,5	29 278	30 167
Professeurs d'arts	51,3	17 736	12 462
Ensemble des professions culturelles	33,2	25 168	24 156

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Corse. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 16,5 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 18 208 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels de Corse en 2012

Unités et %

	Corse		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	503	19,7	15,7
Livre	101	4,0	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	101	3,9	5,5
Photographie	122	4,8	3,1
Design	38	1,5	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	44	1,7	2,0
Édition audiovisuelle	349	13,6	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	71	2,8	8,6
Spectacle vivant	275	10,8	17,8
Publicité	229	9,0	13,3
Architecture	328	12,8	10,2
Patrimoine	337	13,2	7,1
Enseignement artistique	56	2,2	2,7
Ensemble des secteurs culturels	2 554	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	2,0	2,6

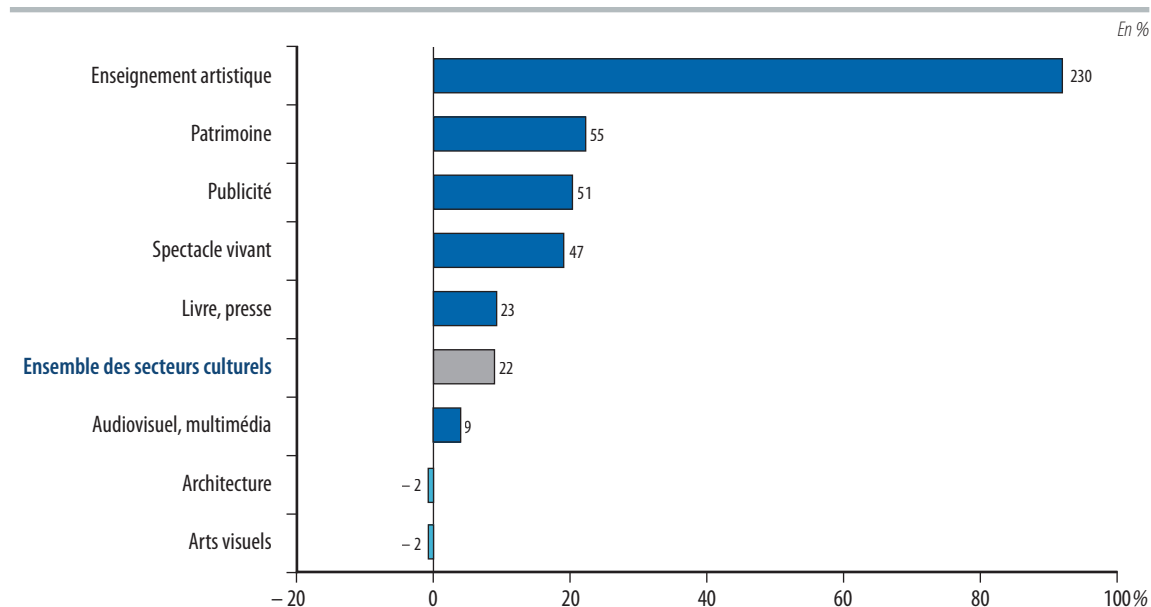
Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Corse



Évolution des secteurs culturels de Corse entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Corse.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 22 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de Corse dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Corse	France entière
Nombre d'établissements	1 510	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	57,0	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	19,8	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	141,1	67 486
Nombre de salariés en ETP	692	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	5,0	10,1
Valeur ajoutée	2,1	4,3
Excédent brut d'exploitation	2,9	4,9
Chiffre d'affaires	1,4	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,5	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles de Corse réalisent 2,1 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

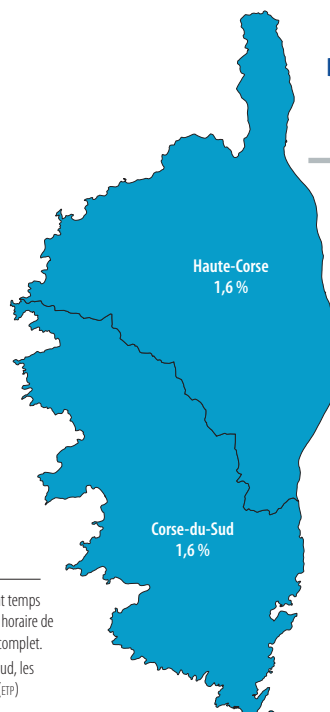
Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Corse



94

Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands de Corse en 2014



Part des emplois culturels dans les emplois marchands

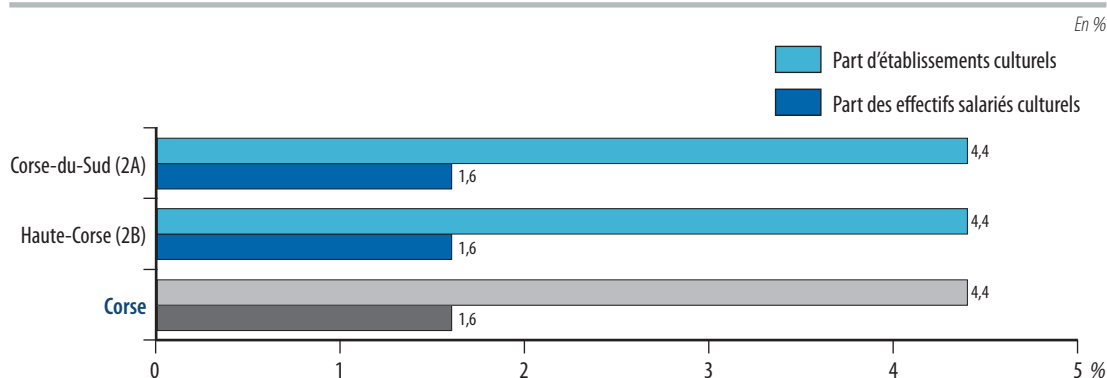
■ 1,6 %

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 dans la Corse-du-Sud, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 1,6 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département de Corse en 2014



Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

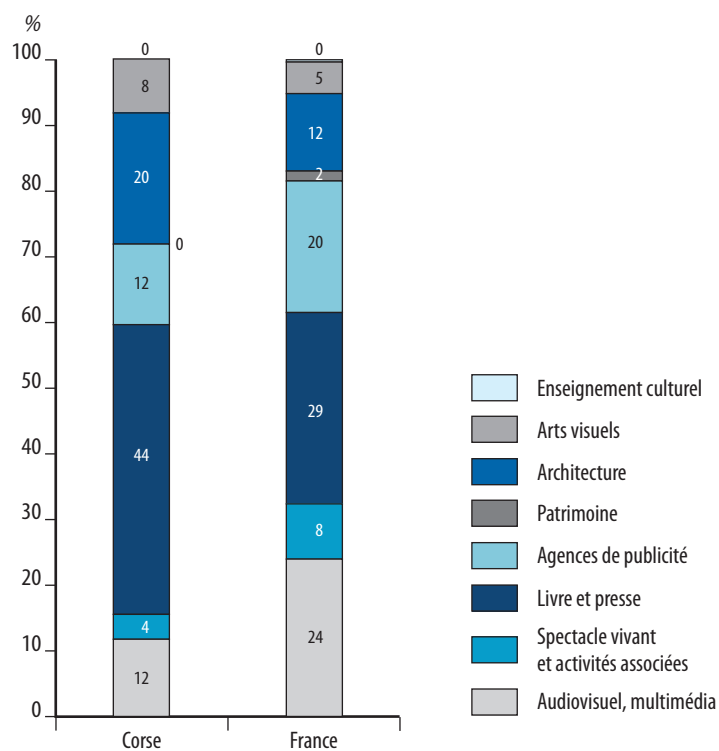
Note : les données pour la Corse ne sont disponibles qu'au niveau de la région, il n'est pas possible de ventiler les chiffres au niveau départemental.

Note de lecture : dans la Corse-du-Sud, en 2014, les établissements culturels représentent 4,4 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,6 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel de Corse en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, en Corse, le livre et la presse représentent 44 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

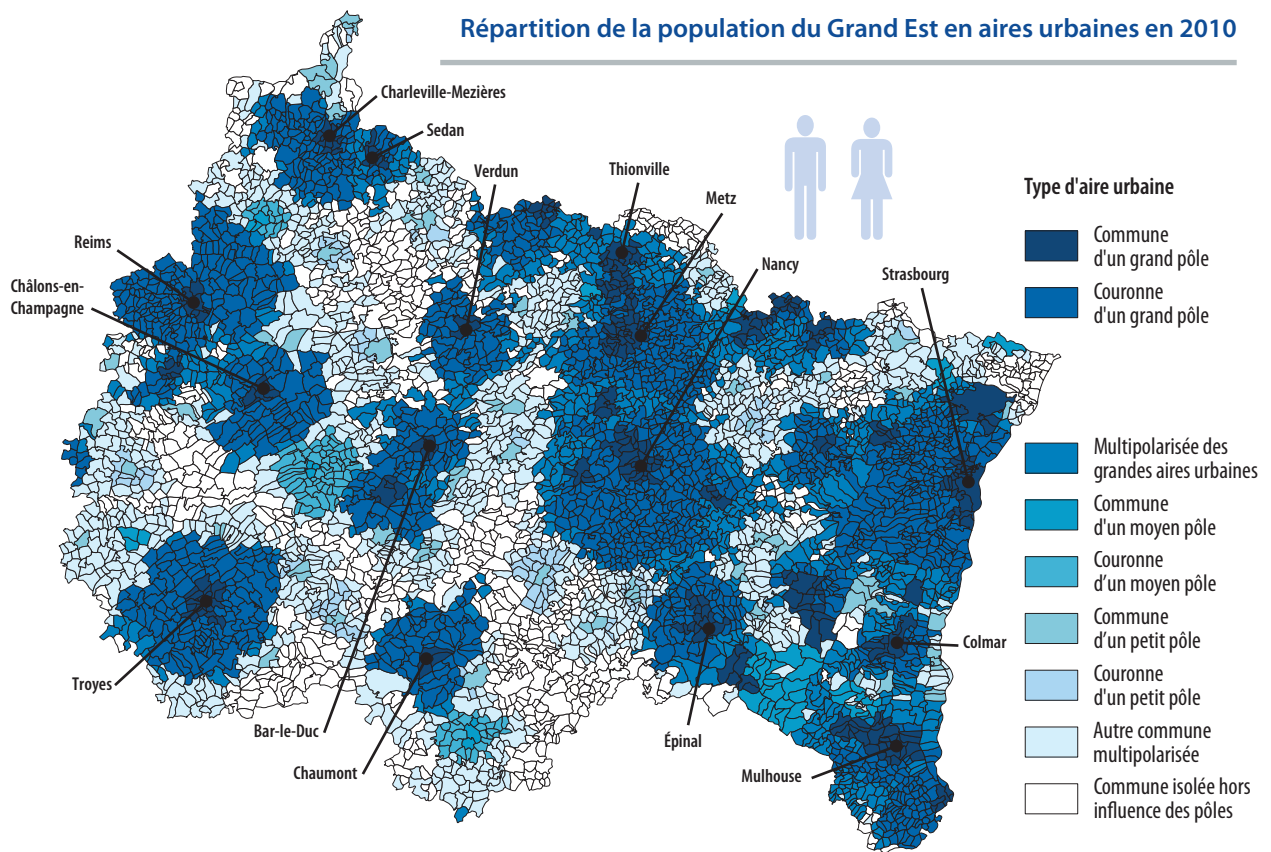




Grand Est

Cadrage

Répartition de la population du Grand Est en aires urbaines en 2010



Source : Insee/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

	Grand Est	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	5 558	66 381
Part de la population nationale (%)	8,4	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,1	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,3	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	- 0,2	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	29,5	30,4
25-59 ans	45,7	45,1
60 ans et plus	24,8	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	531	6 789
Part des effectifs (%)	45,4	46,0
Second degré	443	5 497
Part des effectifs (%)	37,9	37,3
Supérieur	196	2 471
Part des effectifs (%)	16,8	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	323 967	3 965 566
Part de la population (%)	5,8	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	469 324	5 719 761
Part de la population (%)	8,4	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	97	105
Superficie (km²)	57 433	633 112
Part de la superficie nationale (%)	9,1	
Nombre de communes (2015)	5 195	36 664
Part du nombre de communes (%)	14,2	
Nombre de départements	10	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	148 287	2 116 565
Part du PIB national (%)	7,0	
En euros par habitant	26 707	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	2 608 333	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	8,5	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	10,0	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	19 761	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	15 730	311 637
Part des nuitées nationales (%)	5,0	
<i>Dont résidents étrangers (milliers)</i>	5 704	110 165
Part des nuitées nationales (%)	5,2	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	36,3	35,4

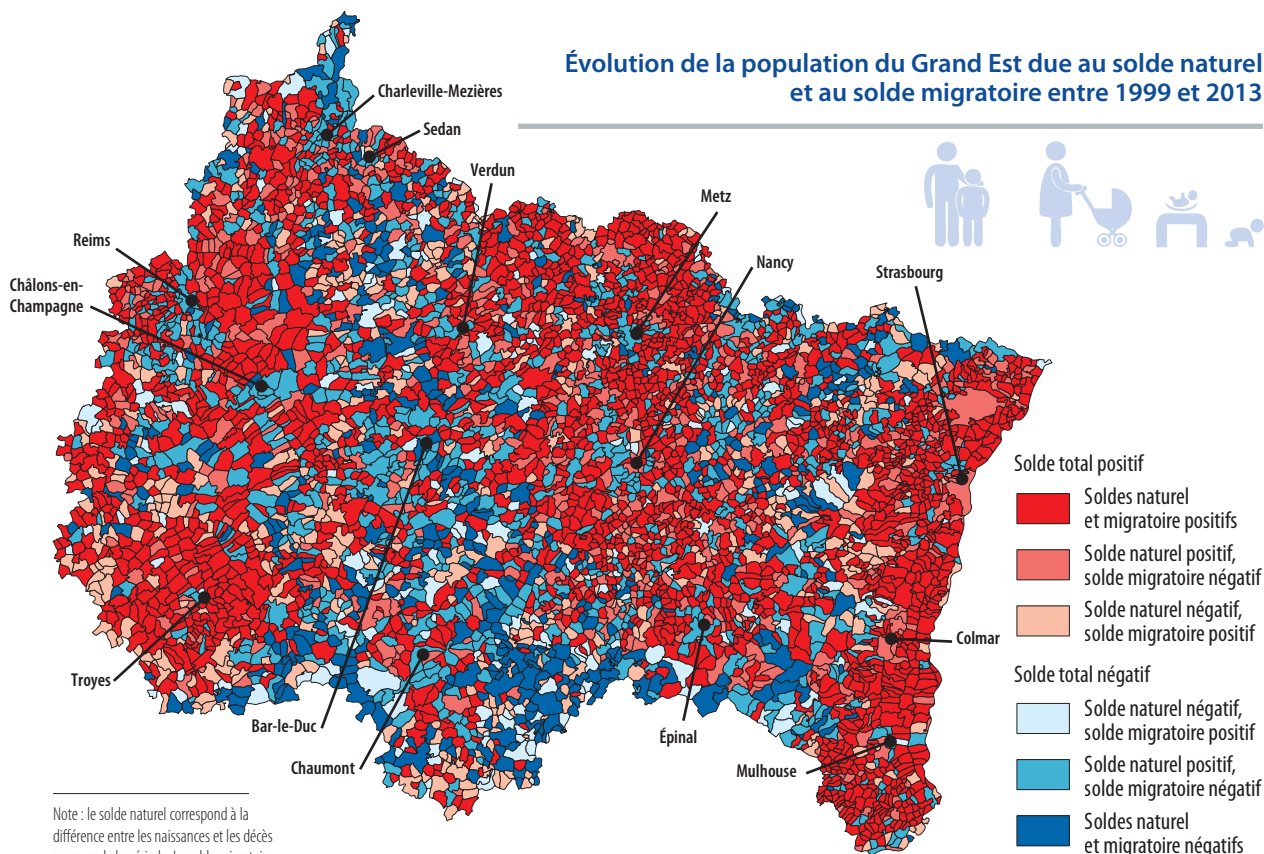
* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution de la population du Grand Est due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



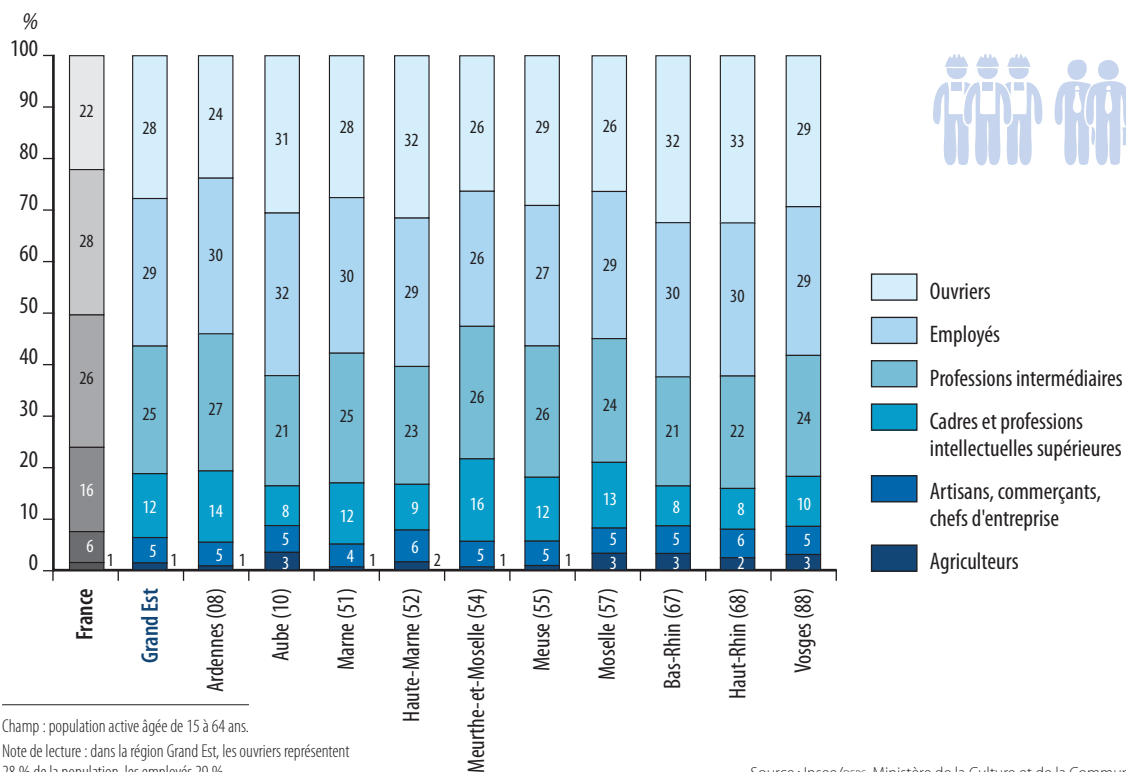
Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition de la population du Grand Est selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

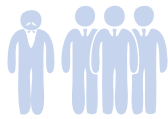
En %



Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.

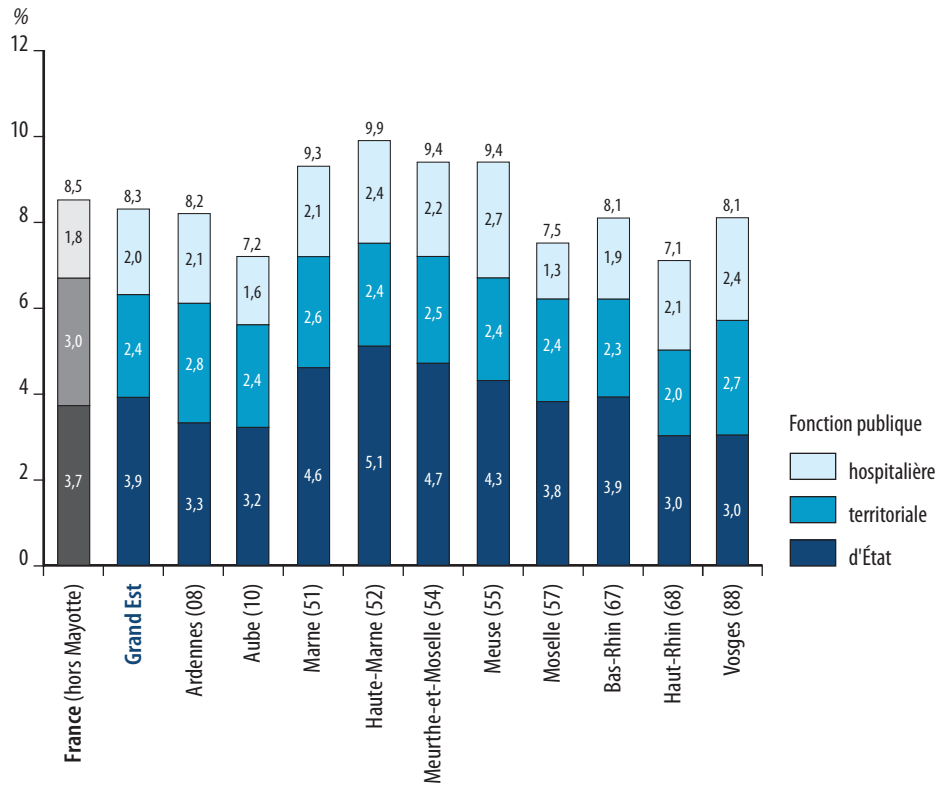
Note de lecture : dans la région Grand Est, les ouvriers représentent 28 % de la population, les employés 29 %.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des effectifs de la fonction publique du Grand Est dans la population par département en 2014

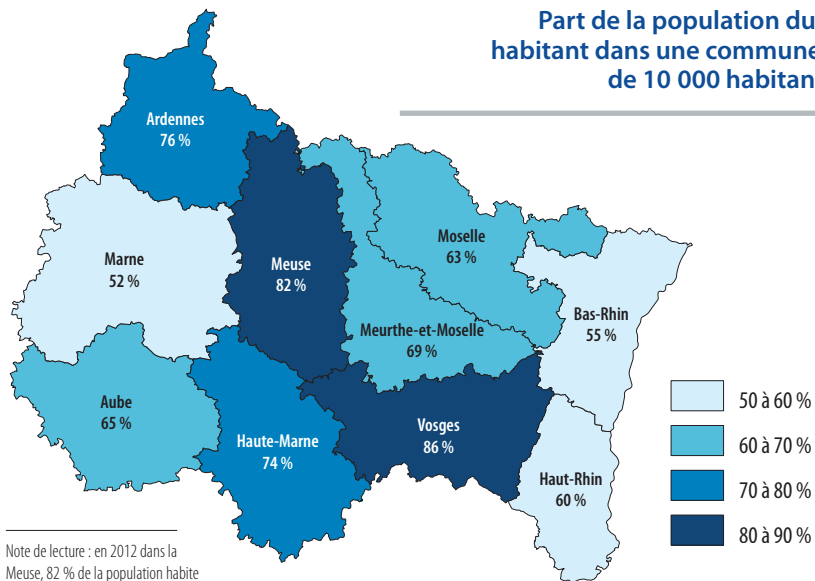
En %



Note de lecture : dans la région Grand Est, les effectifs de la fonction publique représentent 8,2 % de la population.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part de la population du Grand Est habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

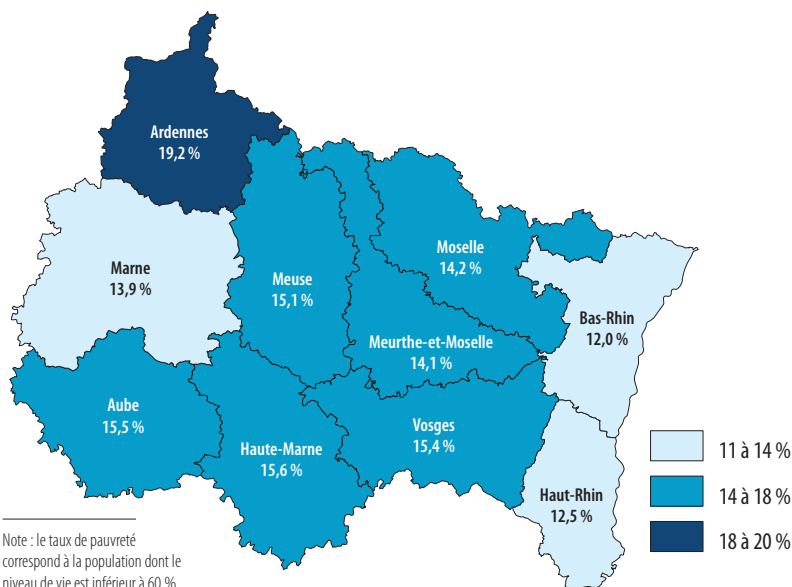


Note de lecture : en 2012 dans la Meuse, 82 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté dans le Grand Est par département en 2013

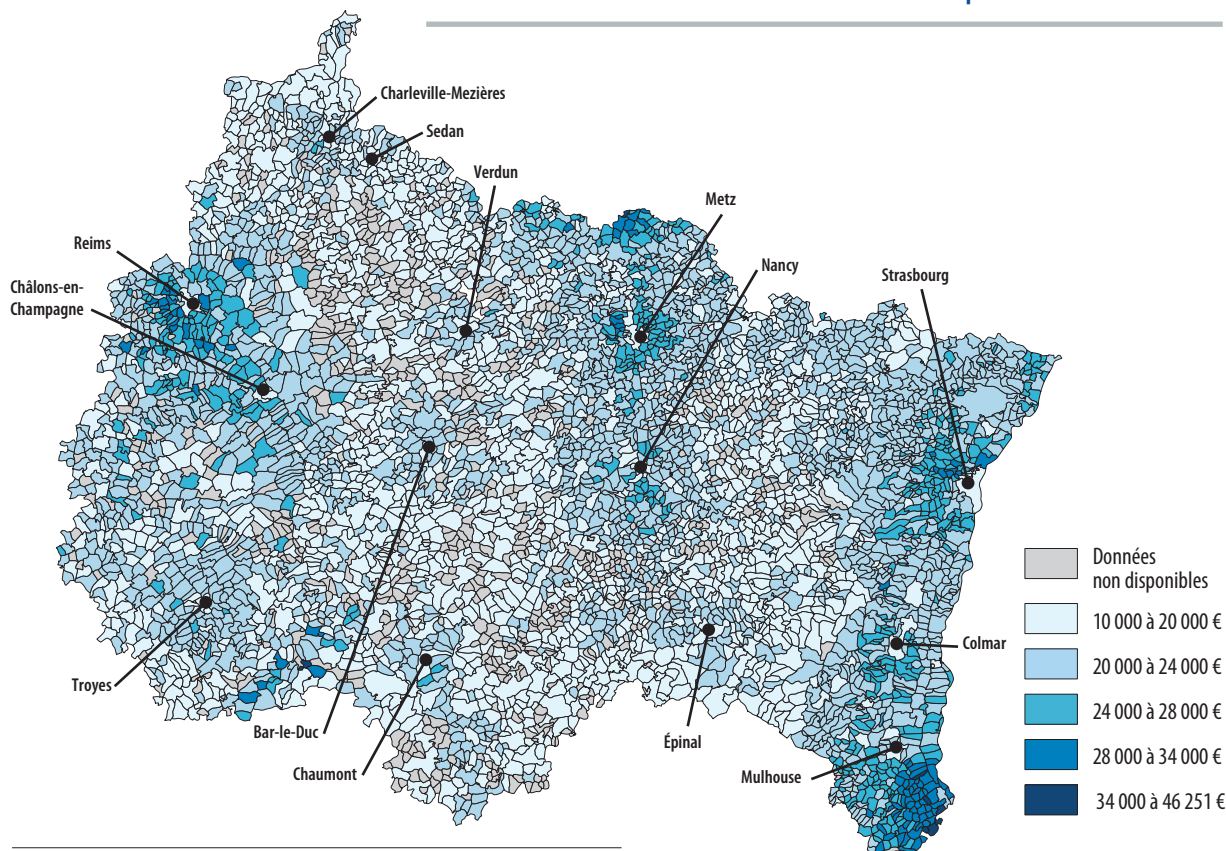
En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le taux de pauvreté dans la Marne est de 13,9 %.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian dans le Grand Est par commune en 2013



Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

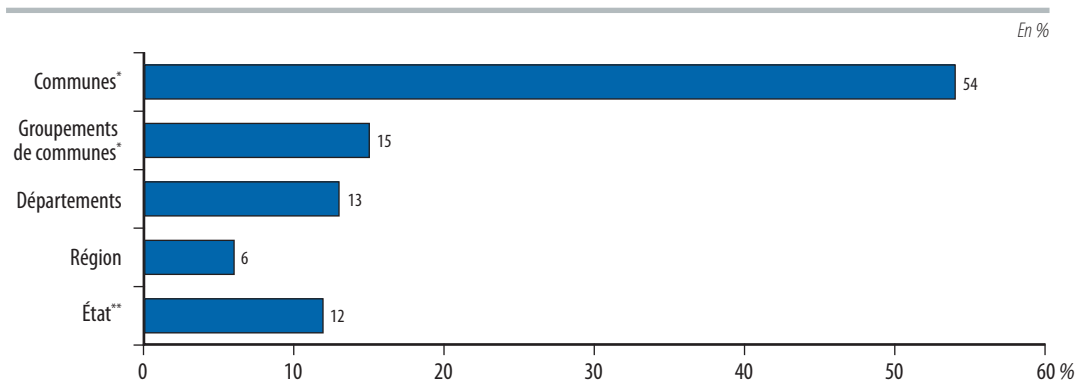
Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique dans le Grand Est, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : dans la région Grand Est, 54 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales du Grand Est en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	53 923	106 883	123 549	460 595
<i>dont fonctionnement</i>	43 097	64 029	96 080	331 089
<i>dont investissement</i>	10 826	42 854	27 469	129 507
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	9,7	19,2	33,4	151,0
<i>dont fonctionnement</i>	7,8	11,5	26,0	108,6
<i>dont investissement</i>	1,9	7,7	7,4	42,5
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,3	1,9	4,7	10,4
<i>dont fonctionnement</i>	2,7	1,4	5,5	10,6
<i>dont investissement</i>	1,5	3,8	3,2	4,1

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* dans le Grand Est en 2015

En milliers d'euros et en %

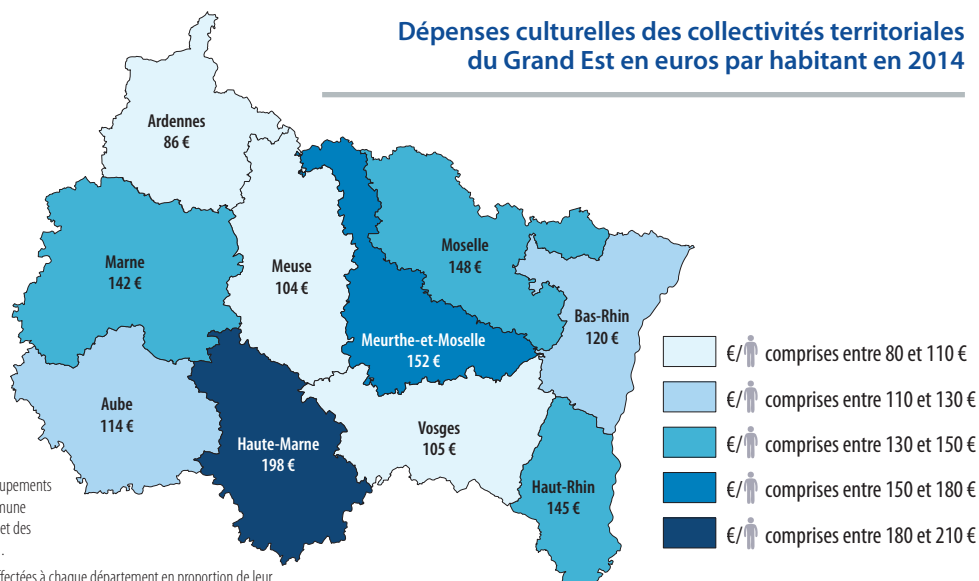
	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	45 778	25 827	71 605	69,4
Crédits d'administration centrale	10 416	1 401	11 817	11,5
Crédits opérateurs et autres structures	17 983	1 707	19 691	19,1
Total	74 177	28 936	103 113	100
<i>En € par habitant</i>	<i>13,4</i>	<i>5,2</i>	<i>18,6</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales du Grand Est en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

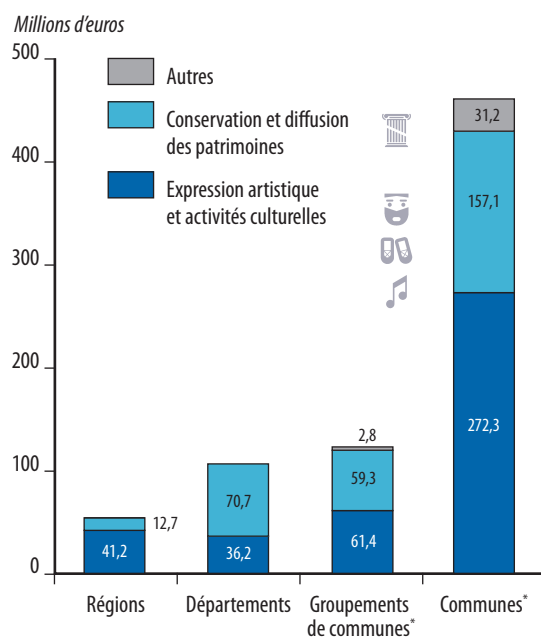
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales du Grand Est par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

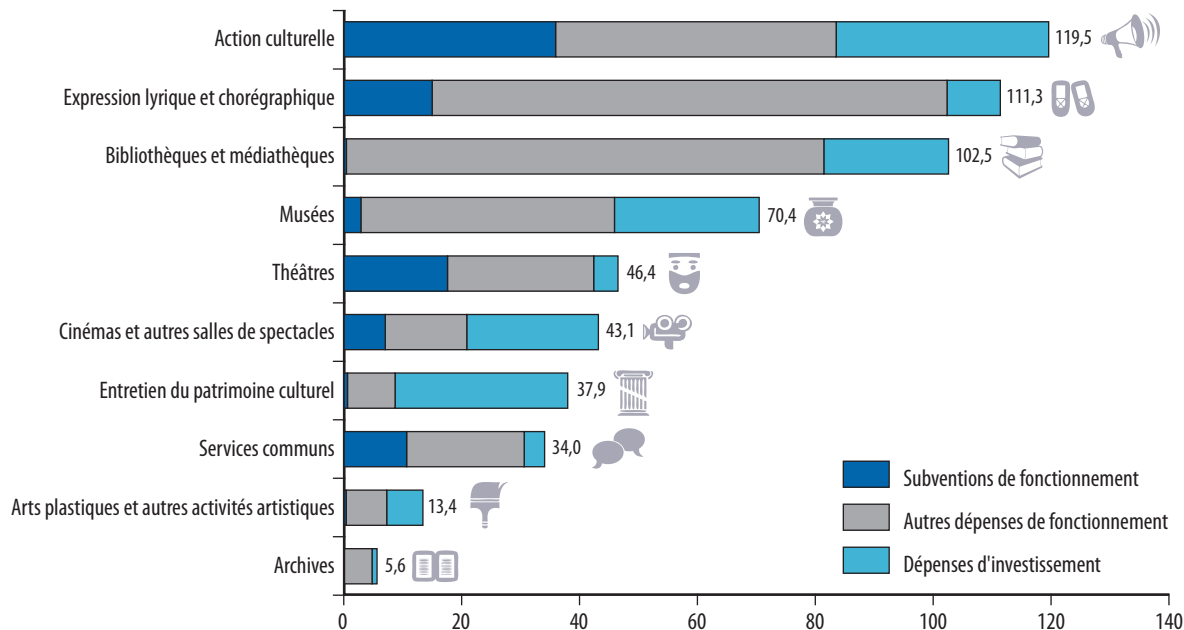
Note de lecture : en 2014, les communes du Grand Est ont dépensé 272 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des communes et groupements de communes du Grand Est par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



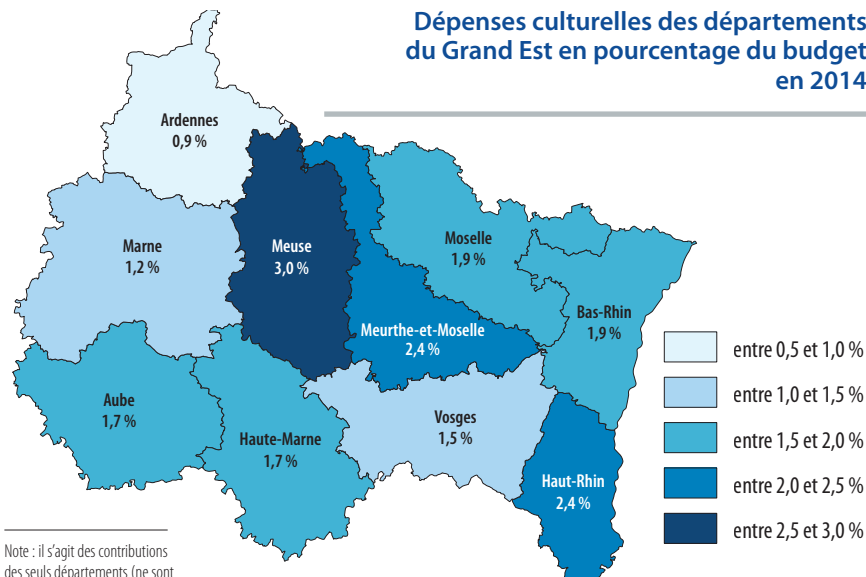
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes du Grand Est pour l'action culturelle se répartissent pour 36 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 48 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 36 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des départements du Grand Est en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Équipements

Principaux équipements culturels de la région Grand Est en 2014

Unités

	Grand Est	Ardennes (08)	Aube (10)	Marne (51)	Haute-Marne (52)	Meurthe-et-Moselle (54)	Meuse (55)	Moselle (57)	Bas-Rhin (67)	Haut-Rhin (68)	Vosges (88)
Lieux d'exposition ¹	117	6	10	7	4	11	10	14	24	24	7
Monuments historiques ²	4 517	256	369	398	425	587	323	414	866	546	333
Lieux de lecture publique ³	1 188	111	161	132	156	64	94	101	228	100	41
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	64	6	4	9	1	11	2	5	18	5	3
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	15	0	0	3	0	4	0	2	5	1	0
Salles de cinéma ⁶	434	18	17	47	19	64	11	85	85	60	28
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	27	1	4	2	2	1	2	8	3	3	1

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

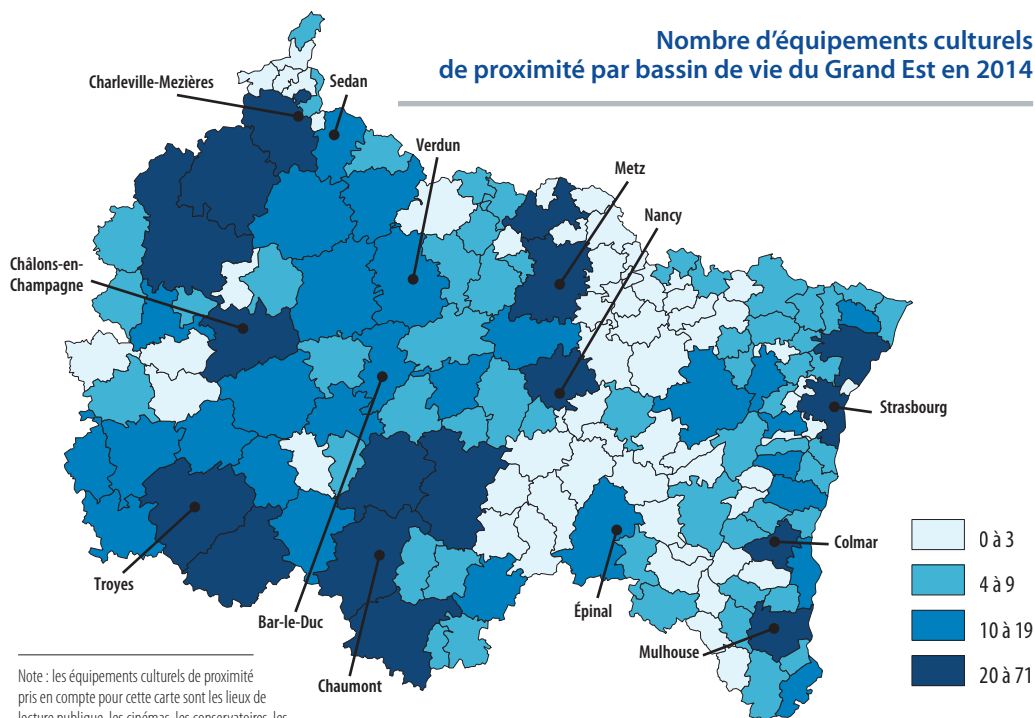
4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMIC/BGF/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



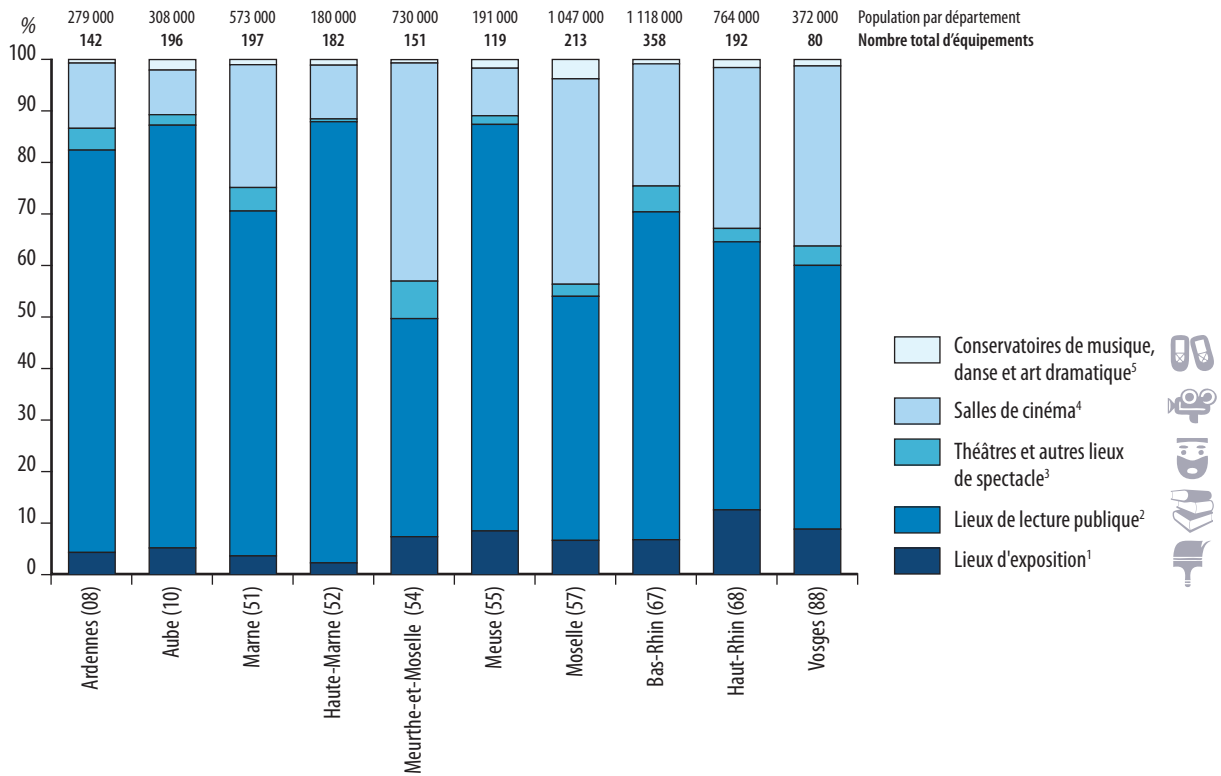
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département du Grand Est en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 13 % des équipements culturels du Bas-Rhin, les lieux de lecture publique 27 %.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

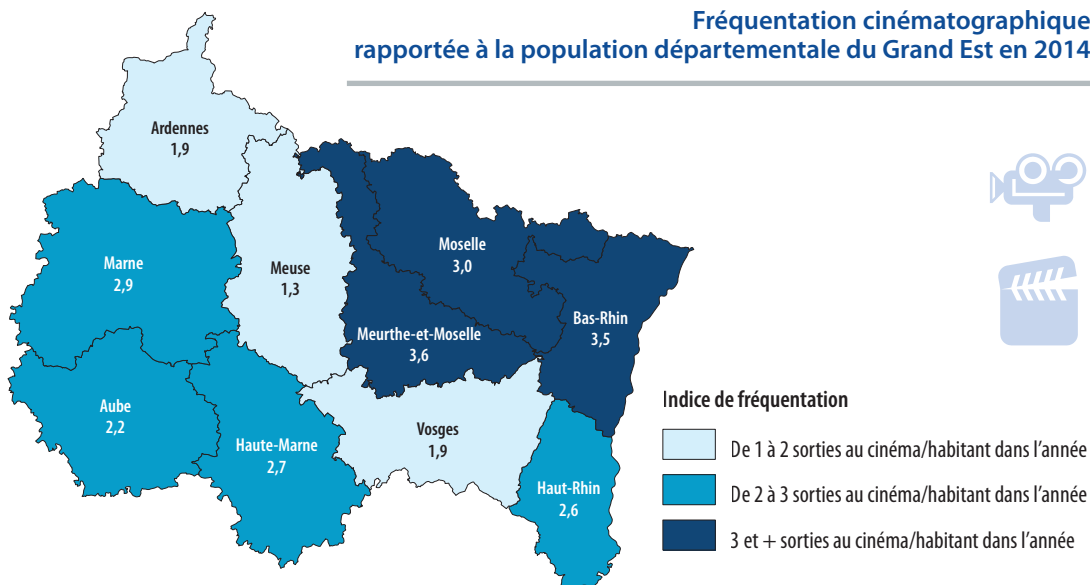
3. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

4. Nombre d'écrans.

5. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMIC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale du Grand Est en 2014

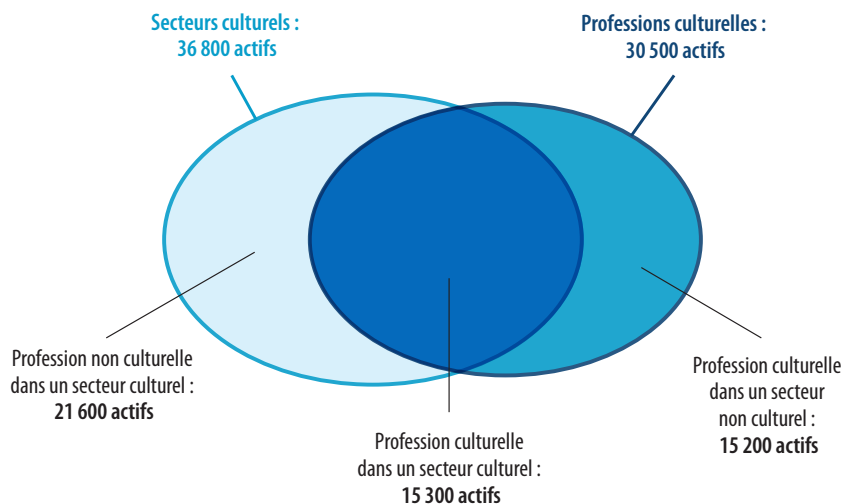


Note de lecture : en 2014, les habitants des Vosges sont allés en moyenne 1,9 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Emploi

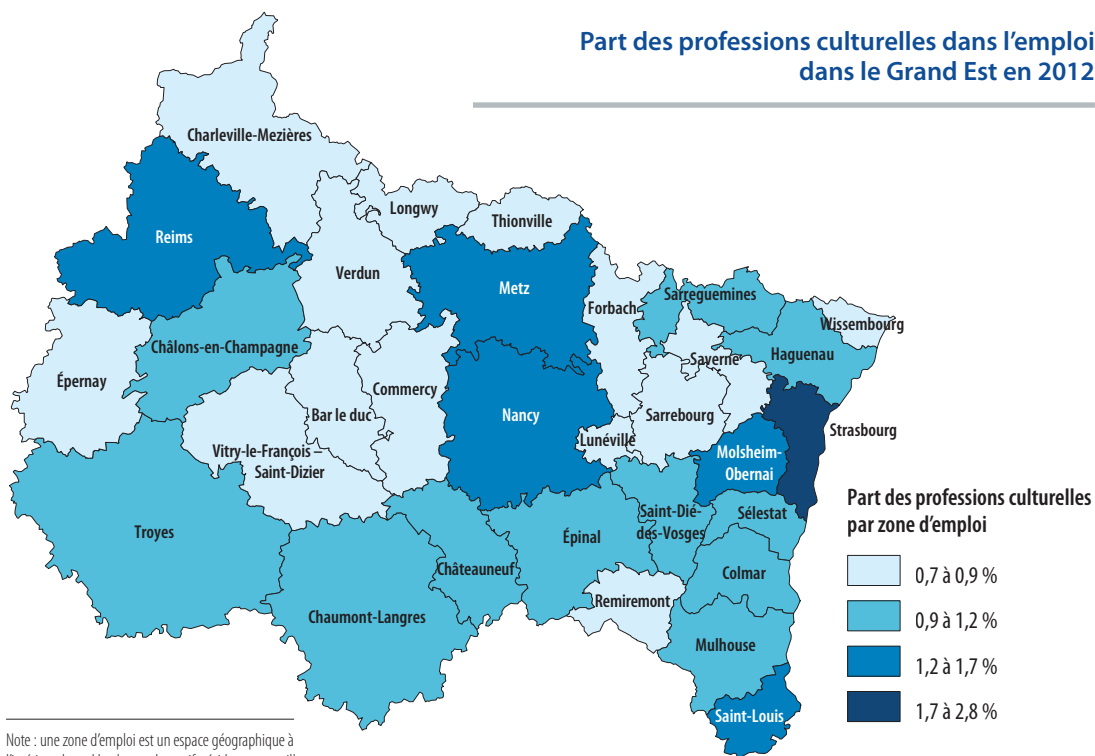
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles du Grand Est en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Grand Est.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi dans le Grand Est en 2012



Note : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,8 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs des professions culturelles du Grand Est en 2012

Unités et %

	Région Grand Est		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	7 974	26,2	25,8
Métiers d'art	1 606	5,3	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	3 385	11,1	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	2 704	8,9	10,8
Techniciens des spectacles	2 731	9,0	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	2 917	9,6	10,2
Auteurs littéraires	259	0,9	1,9
Traducteurs	1 253	4,1	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	3 034	10,0	9,2
Professeurs d'art	3 169	10,4	8,4
Ensemble des professions culturelles	30 485	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,3	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Grand Est.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Grand Est



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles du Grand Est en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	19,2	18 985	18 701
Métiers d'art	5,8	17 193	18 309
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	28,9	14 448	8 862
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	37,4	27 833	27 591
Techniciens des spectacles	15,3	12 881	10 975
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	48,6	31 701	31 239
Auteurs littéraires	38,3	17 632	9 489
Traducteurs	62,5	10 019	6 243
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	89,9	28 603	26 801
Professeurs d'arts	39,7	14 608	8 430
Ensemble des professions culturelles	35,5	21 420	20 401

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Grand Est. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 19,2 % à disposer d'un diplôme de niveau bac+3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 18 985 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



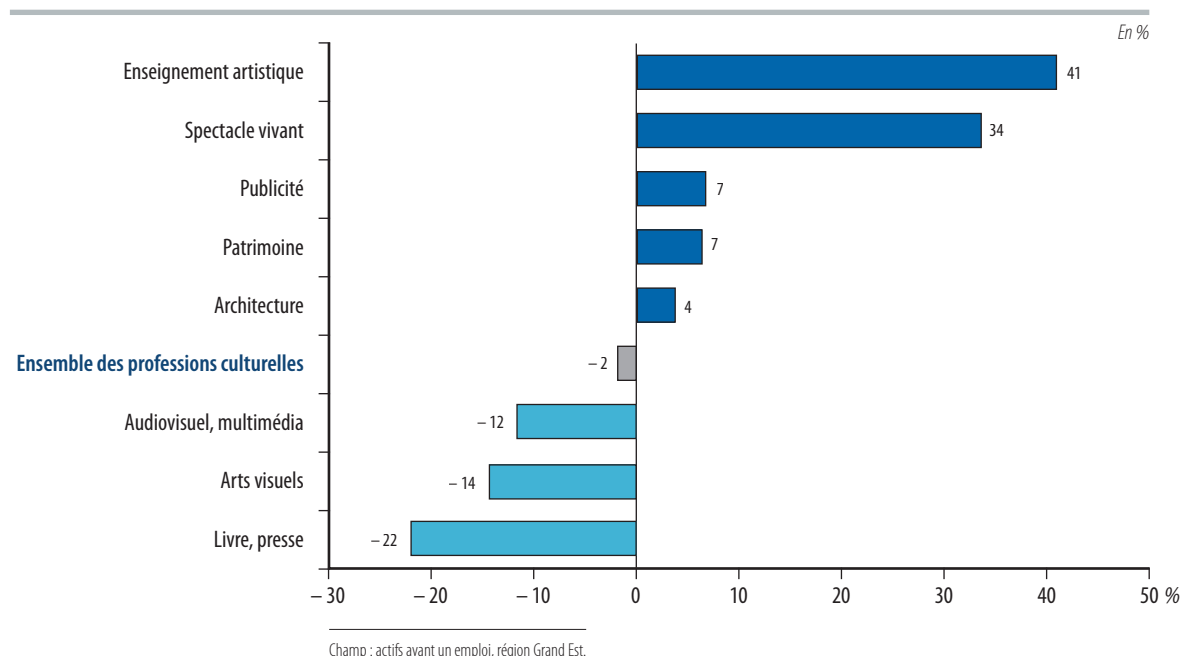
	Région Grand Est		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Livre	2 533	6,9	6,9
Presse	6 011	16,3	15,7
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	1 672	4,5	5,5
Photographie	1 200	3,3	3,1
Design	677	1,8	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	1 039	2,8	2,0
Édition audiovisuelle	1 598	4,3	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	1 077	2,9	8,6
Spectacle vivant	7 121	19,3	17,8
Publicité	5 114	13,9	13,3
Architecture	4 705	12,8	10,2
Patrimoine	2 909	7,9	7,1
Enseignement artistique	1 173	3,2	2,7
Ensemble des secteurs culturels	36 827	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,6	2,6

Champ : actifs ayant un emploi, région Grand Est.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution des effectifs des secteurs culturels dans la région Grand Est entre 2007 et 2012



Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles du Grand Est dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Grand Est	France entière
Nombre d'établissements	20 574	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	794,4	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	163,9	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 822,9	67 486
Nombre de salariés en ETP	9 414	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	7,8	10,1
Valeur ajoutée	1,8	4,3
Excédent brut d'exploitation	1,6	4,9
Chiffre d'affaires	1,1	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,5	3,1

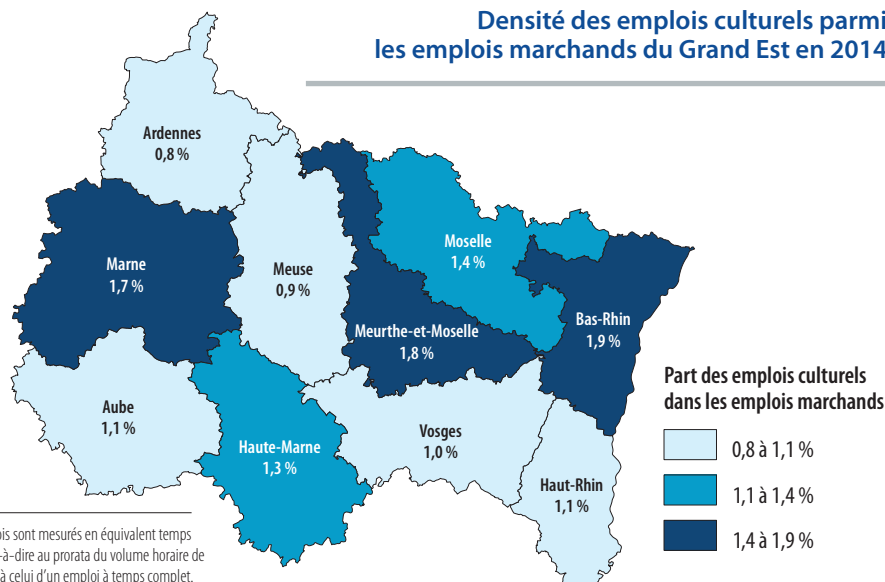
Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles du Grand Est réalisent 2,6 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands du Grand Est en 2014

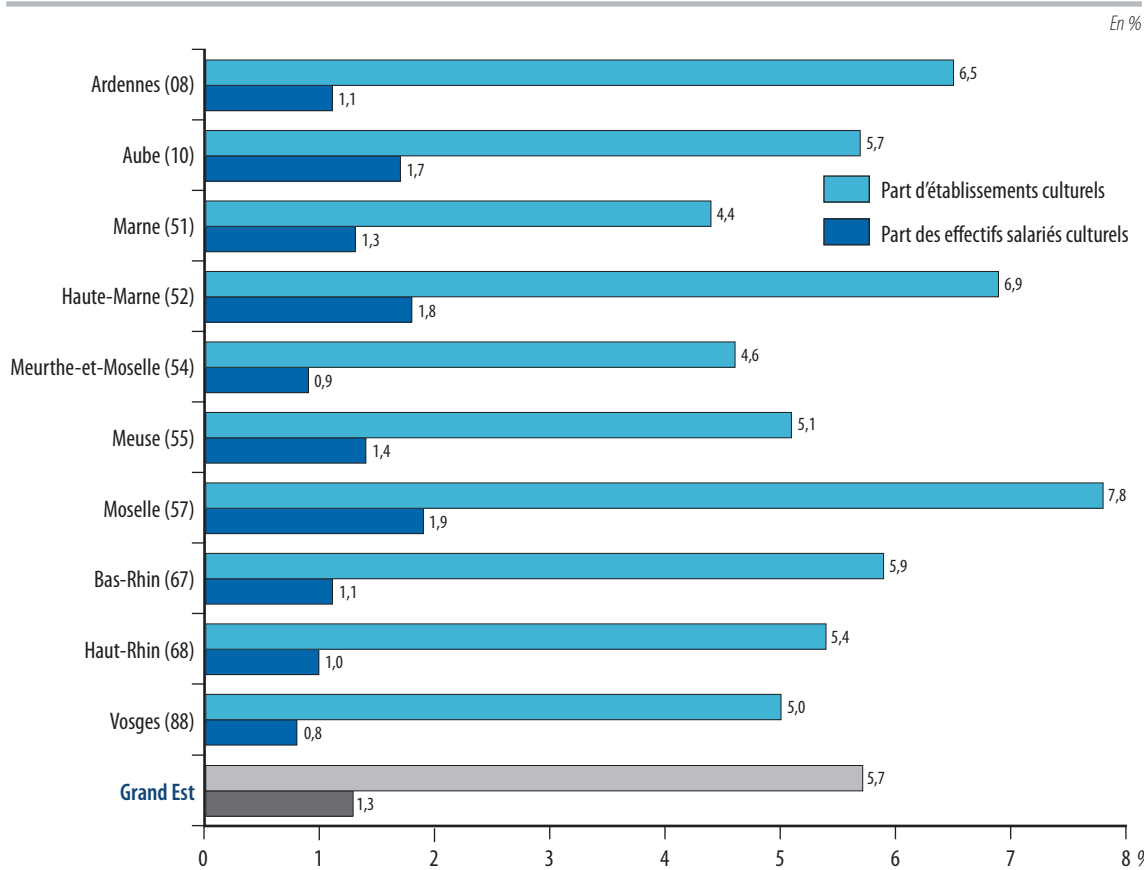


Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 dans le Haut-Rhin, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 1,06 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département du Grand Est en 2014



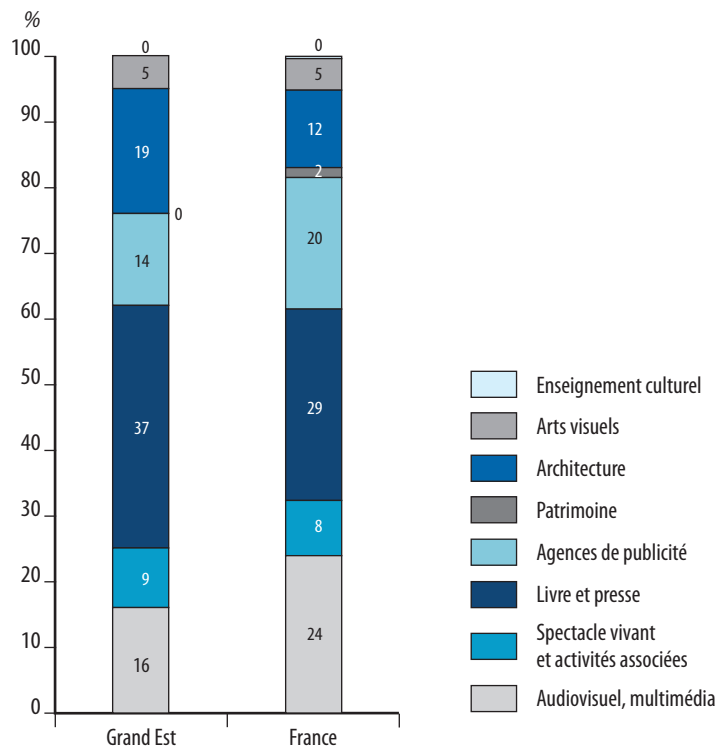
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans la Meuse, en 2014, les établissements culturels représentent 5,1 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,4 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel du Grand Est en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
Note de lecture : en 2014, dans le Grand Est, le livre et la presse représentent 37 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

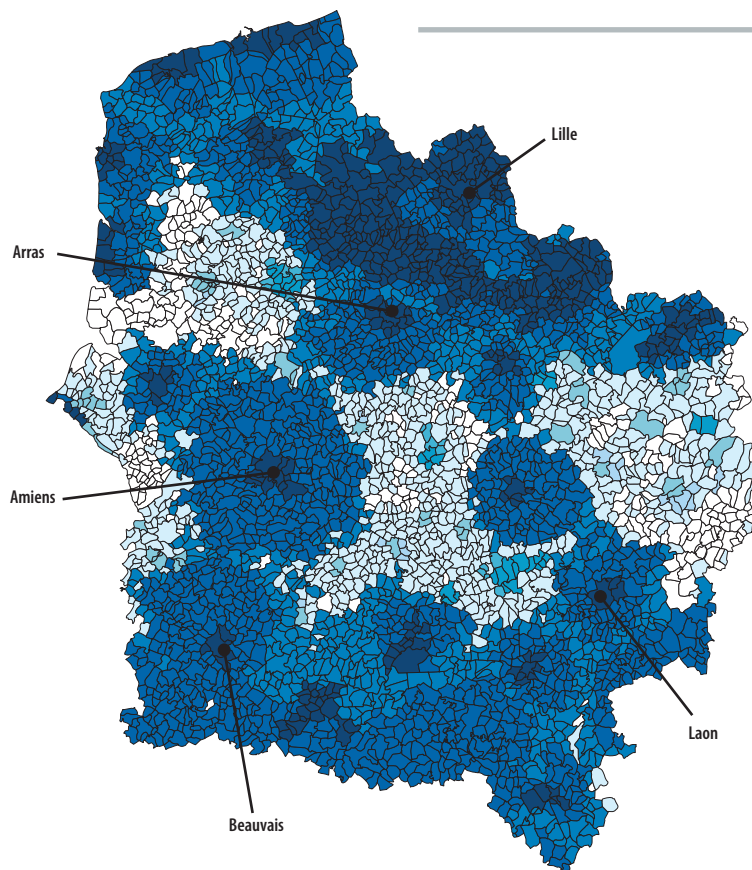




Hauts-de-France

Cadrage

Répartition de la population des Hauts-de-France en aires urbaines en 2010



113

Type d'aire urbaine

- Commune d'un grand pôle
- Couronne d'un grand pôle
- Multipolarisée des grandes aires urbaines
- Commune d'un moyen pôle
- Couronne d'un moyen pôle
- Commune d'un petit pôle
- Couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



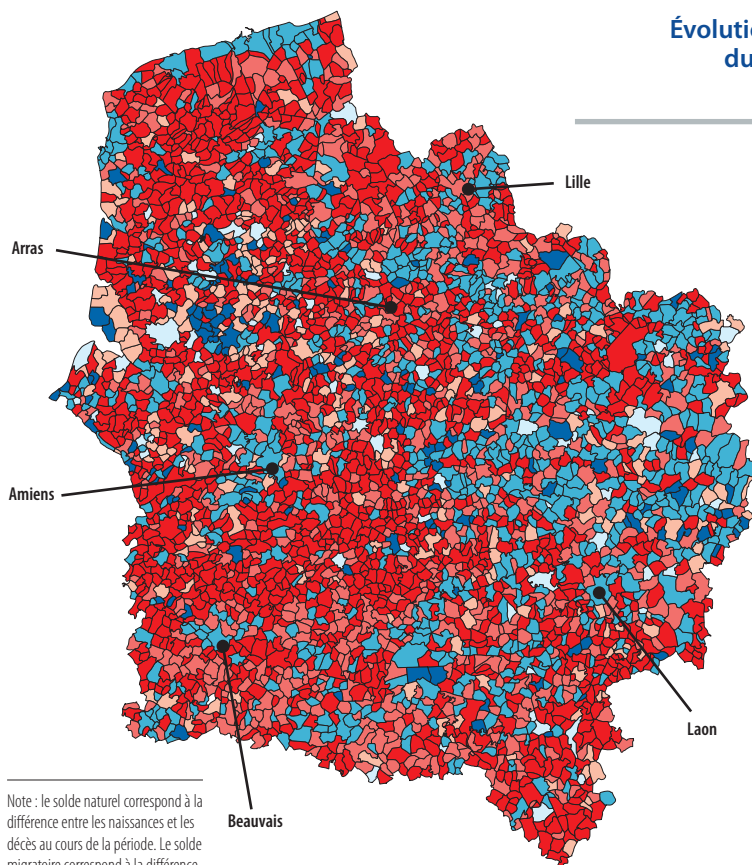
	Hauts-de-France	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	6 007	66 381
Part de la population nationale (%)	9,0	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,2	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,5	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	- 0,3	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	32,4	30,4
25-59 ans	45,2	45,1
60 ans et plus	22,4	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	667	6 789
Part des effectifs (%)	47,3	46,0
Second degré	534	5 497
Part des effectifs (%)	37,8	37,3
Supérieur	210	2 471
Part des effectifs (%)	14,9	16,7
Étrangers (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	3,4	6,0
Immigrés (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	4,9	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	189	105
Superficie (km²)	31 814	633 112
Part de la superficie nationale (%)	5,0	
Nombre de communes (2015)	3 836	36 664
Part du nombre de communes (%)	10,5	
Nombre de départements	5	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	150 908	2 116 565
Part du PIB national (%)	7,1	
En euros par habitant	25 224	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)		
Part de la population active nationale (%)	8,9	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)		
	12,3	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	18 106	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	10 612	311 637
Part des nuitées nationales (%)	3,4	
Dont résidents étrangers (milliers)	3 129	110 165
Part des nuitées nationales (%)	2,8	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	29,5	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution de la population des Hauts-de-France due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.



Solde total positif

- Soldes naturel et migratoire positifs
- Solde naturel positif, solde migratoire négatif
- Solde naturel négatif, solde migratoire positif

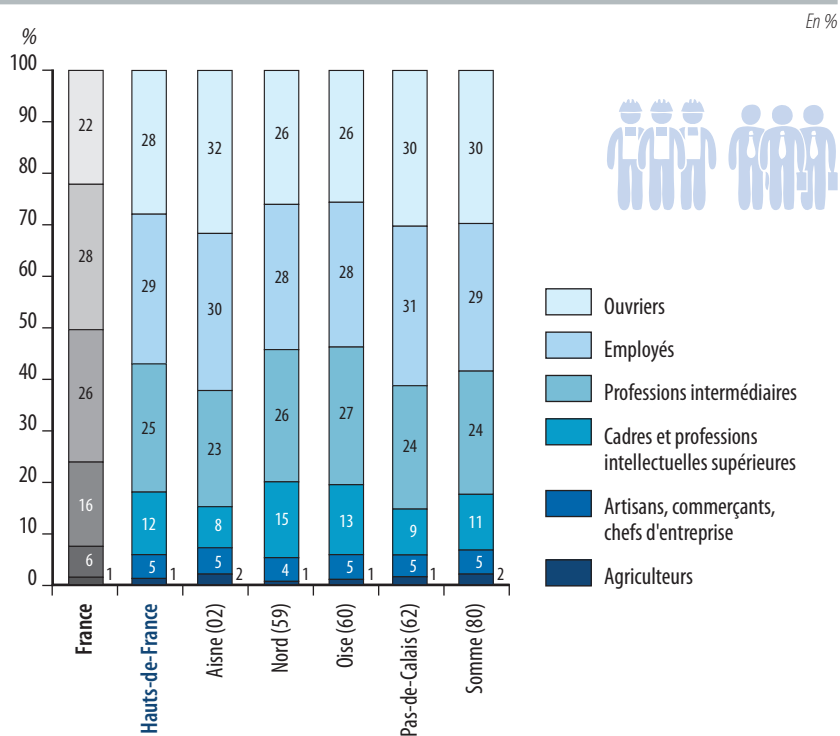
Solde total négatif

- Solde naturel négatif, solde migratoire positif
- Solde naturel positif, solde migratoire négatif
- Soldes naturel et migratoire négatifs

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

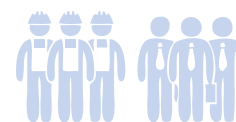


Répartition de la population des Hauts-de-France selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.
 Note de lecture : dans les Hauts-de-France, les ouvriers représentent 28 % de la population, les employés 29 %.

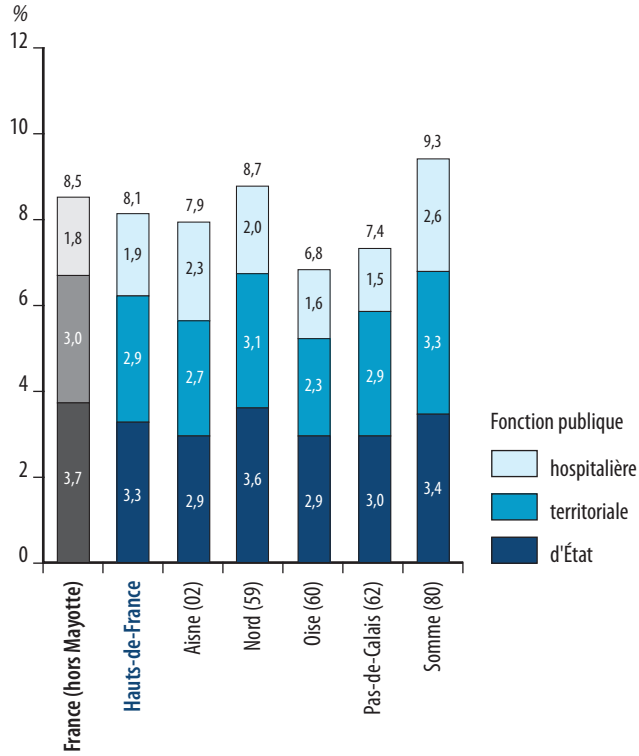
Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





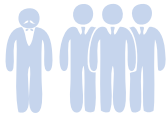
Part des effectifs de la fonction publique des Hauts-de-France dans la population par département en 2014

En %

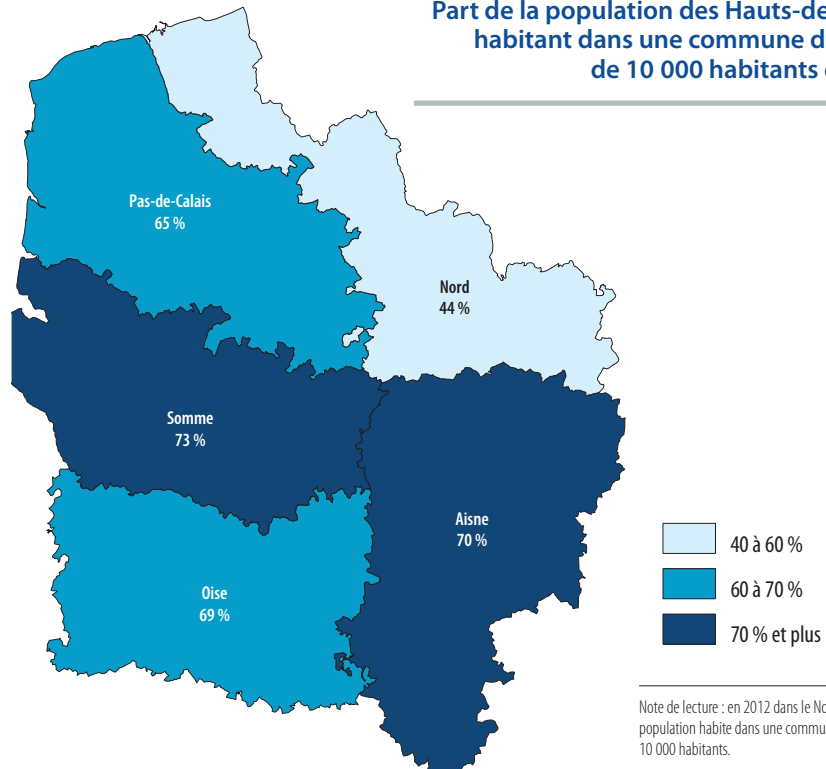


Note de lecture : dans les Hauts-de-France, les effectifs de la fonction publique représentent 8,1 % de la population.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population des Hauts-de-France habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

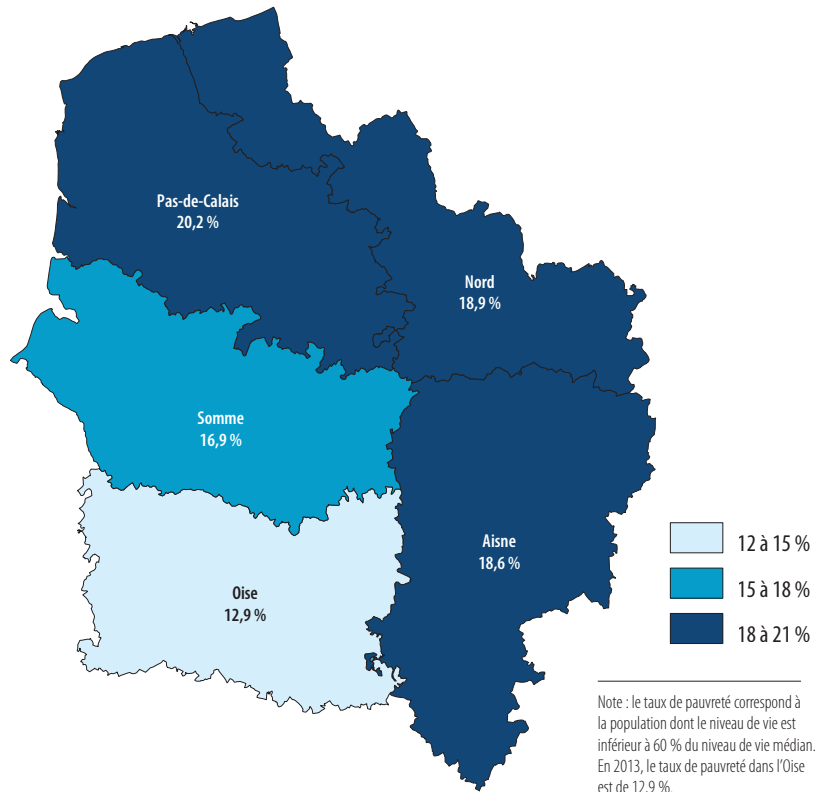


Note de lecture : en 2012 dans le Nord, 44 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

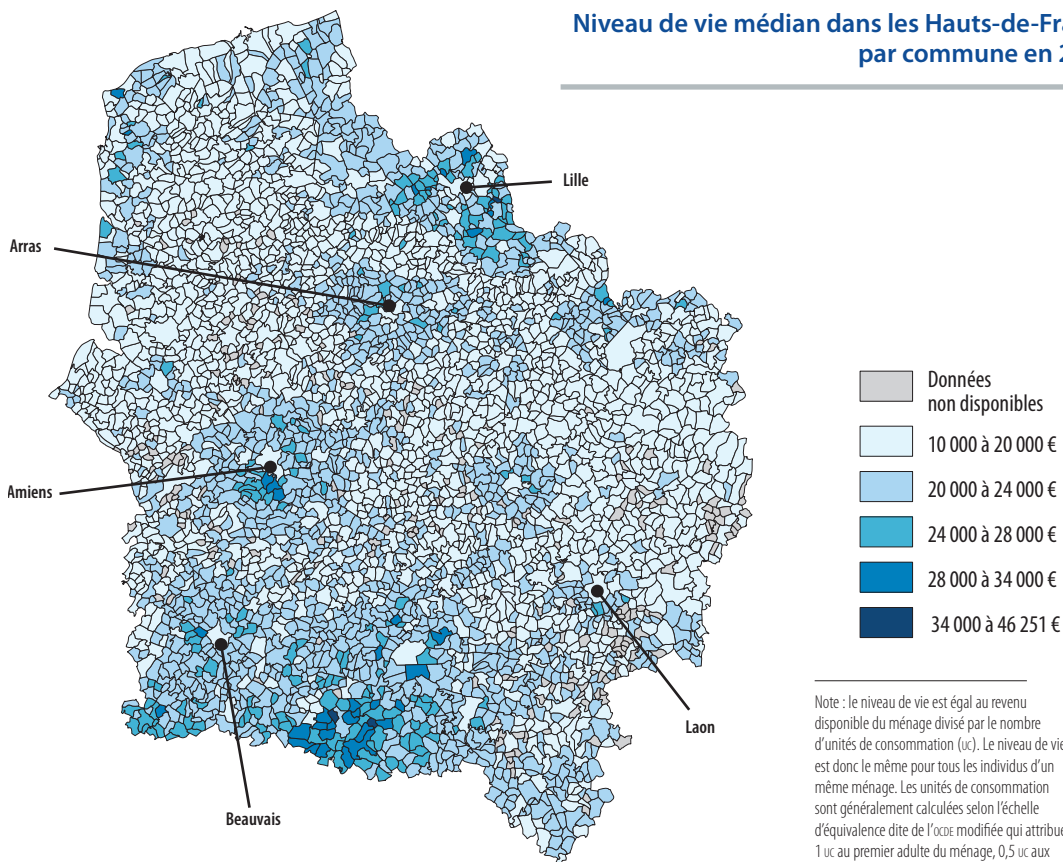
Taux de pauvreté dans les Hauts-de-France par département en 2013

En %



Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian dans les Hauts-de-France par commune en 2013



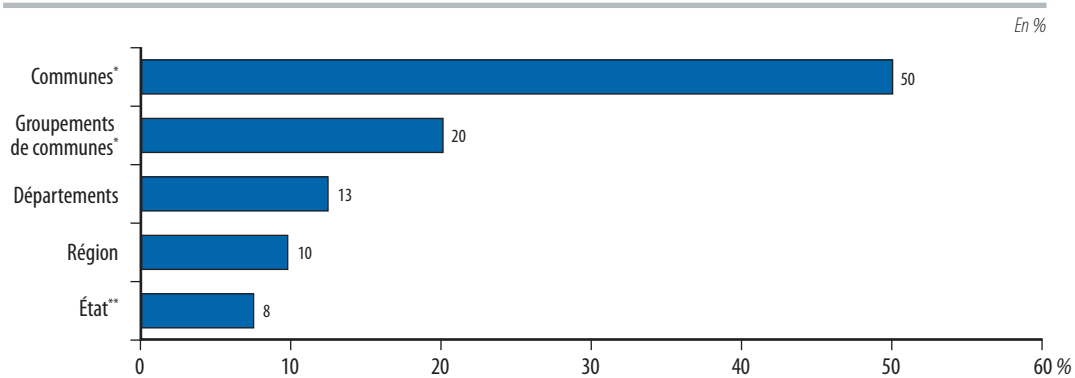
Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique dans les Hauts-de-France, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : dans les Hauts-de-France, 50 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales des Hauts-de-France en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	89 557	115 407	184 755	460 925
<i>dont fonctionnement</i>	66 033	77 109	111 663	332 538
<i>dont investissement</i>	23 525	38 298	73 092	128 386
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	14,9	19,2	37,0	125,4
<i>dont fonctionnement</i>	11,0	12,9	22,4	90,4
<i>dont investissement</i>	3,9	6,4	14,6	34,9
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	3,2	1,7	6,2	8,4
<i>dont fonctionnement</i>	3,5	1,3	5,5	8,0
<i>dont investissement</i>	2,4	3,5	7,5	3,1

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* dans les Hauts-de-France en 2015

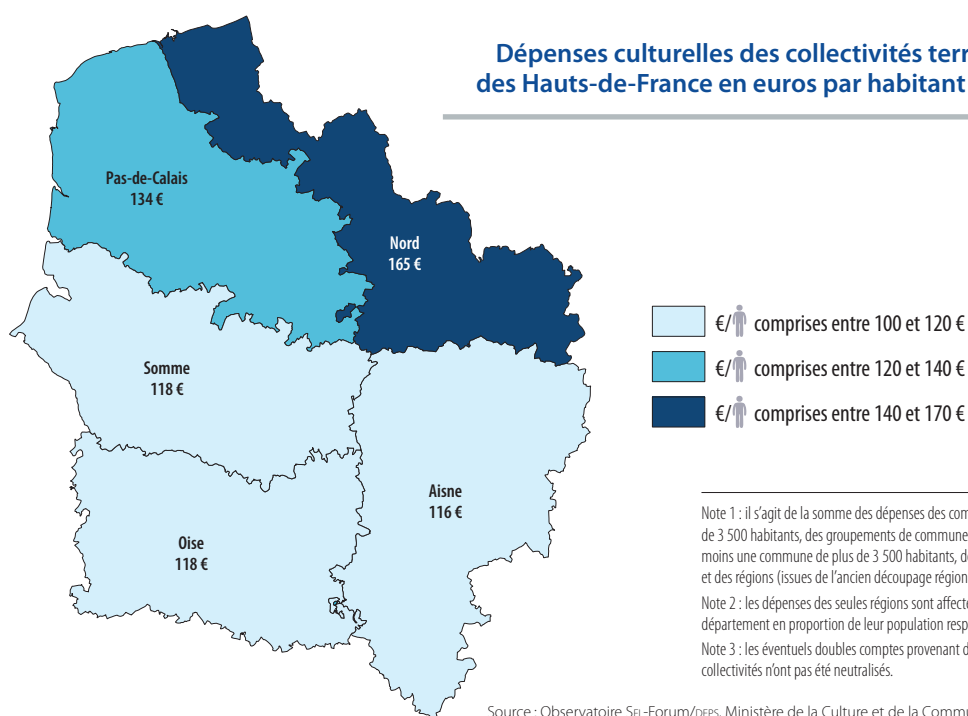
En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	39 695	20 756	60 450	87
Crédits d'administration centrale	4 823	2 457	7 279	10
Crédits opérateurs et autres structures	1 679	54	1 733	2
Total	46 196	23 266	69 462	100
<i>En € par habitant</i>	<i>7,7</i>	<i>3,9</i>	<i>11,6</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.
Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales des Hauts-de-France en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

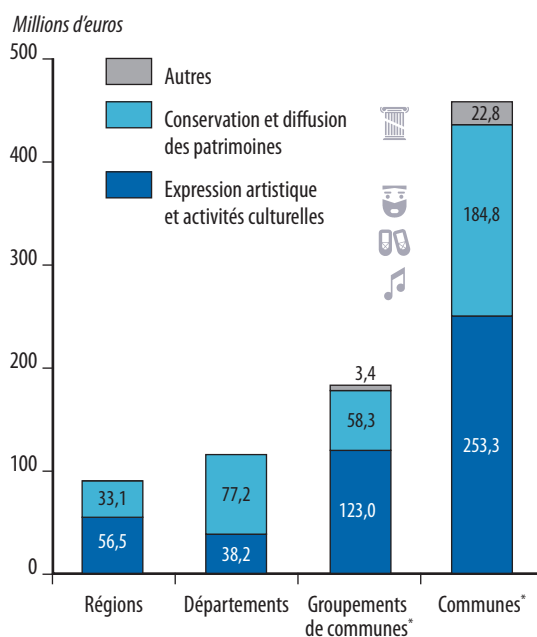
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels doubles comptes provenant de transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales des Hauts-de-France par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les communes des Hauts-de-France ont dépensé 253 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

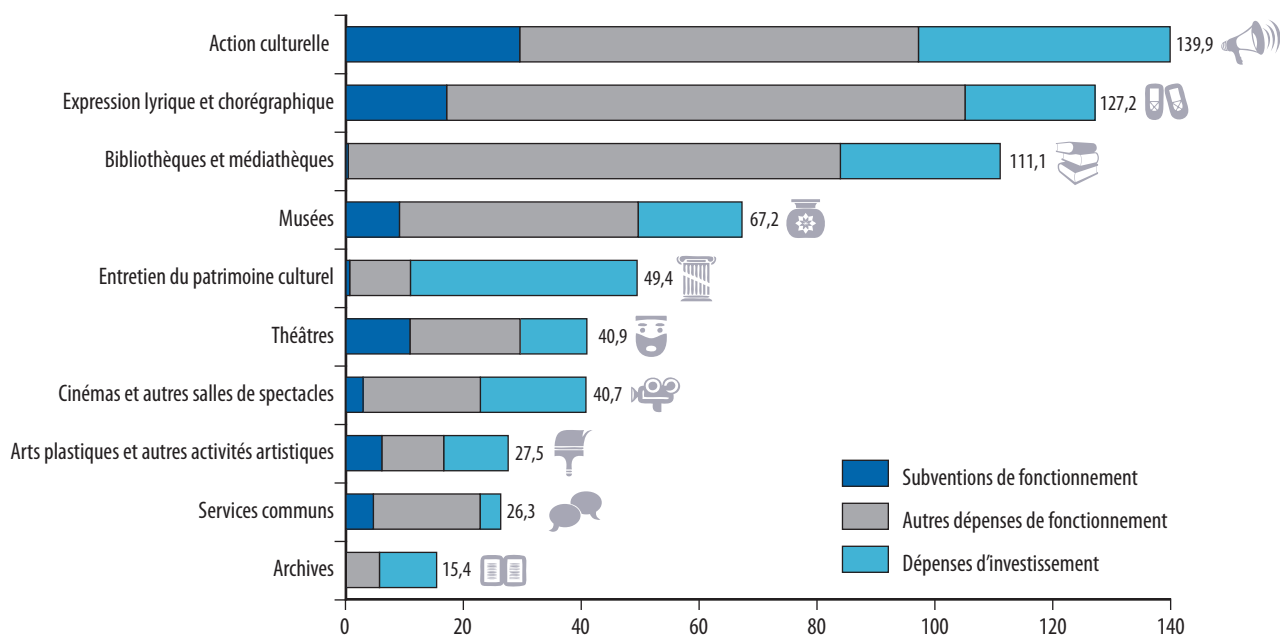
Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses culturelles des communes et groupements de communes des Hauts-de-France par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



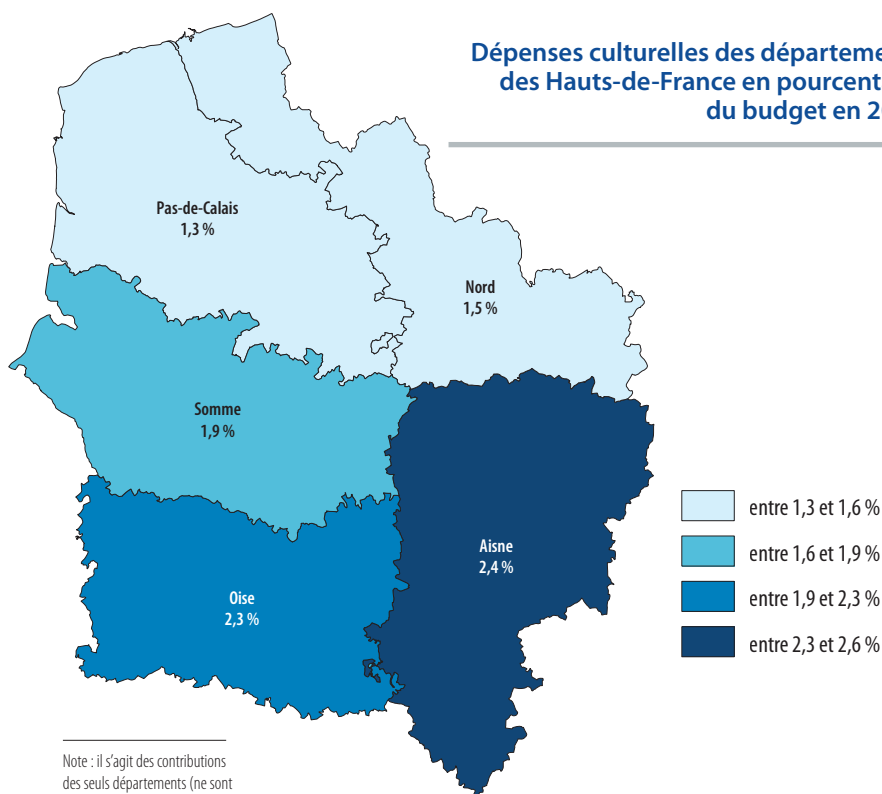
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes des Hauts-de-France se répartissent pour 30 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 68 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 43 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des départements des Hauts-de-France en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Équipements

Principaux équipements culturels des Hauts-de-France en 2014

Unités

	Hauts-de-France	Aisne (02)	Nord (59)	Oise (60)	Pas-de-Calais (62)	Somme (80)
Lieux d'exposition ¹	75	11	31	14	13	6
Monuments historiques ²	3 089	614	788	630	682	375
Lieux de lecture publique ³	1 285	126	419	254	292	194
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	62	8	33	6	11	4
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	11	0	6	3	0	2
Salles de cinéma ⁶	411	43	178	60	99	31
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	29	3	16	3	5	2

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

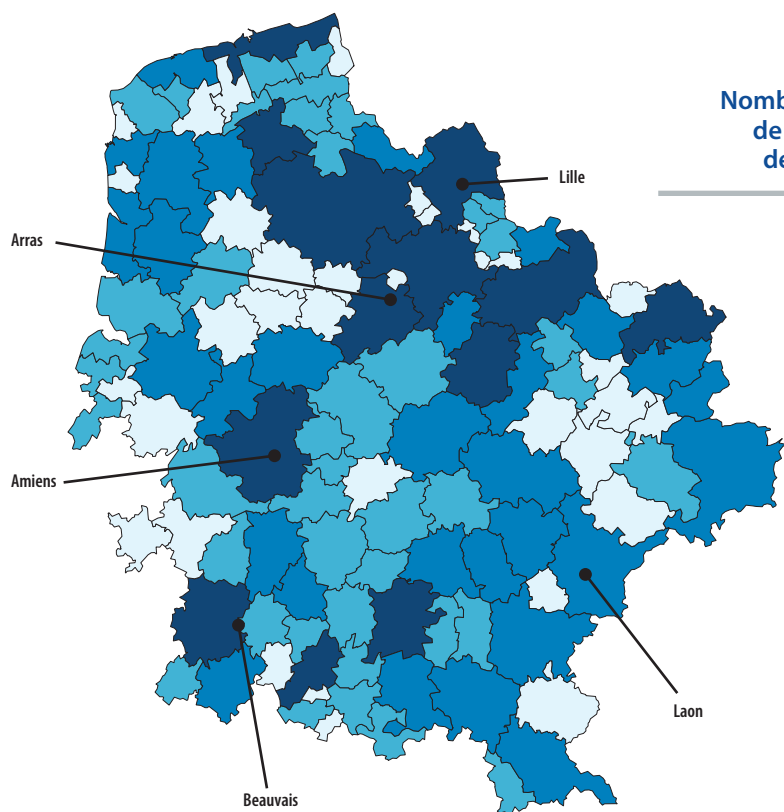
4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



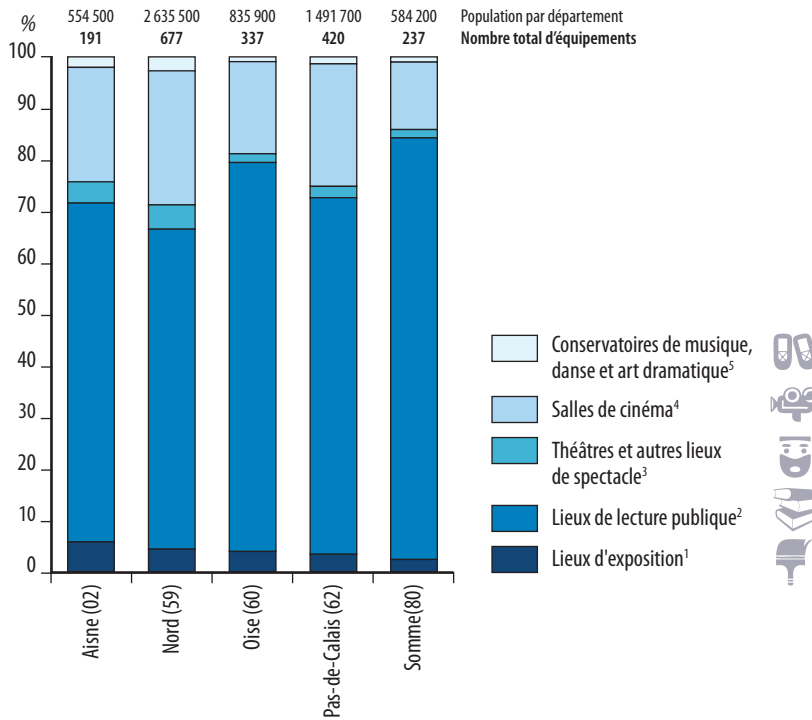
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département des Hauts-de-France en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 6 % des équipements culturels de l'Aisne, les lieux de lecture publique 66 %.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

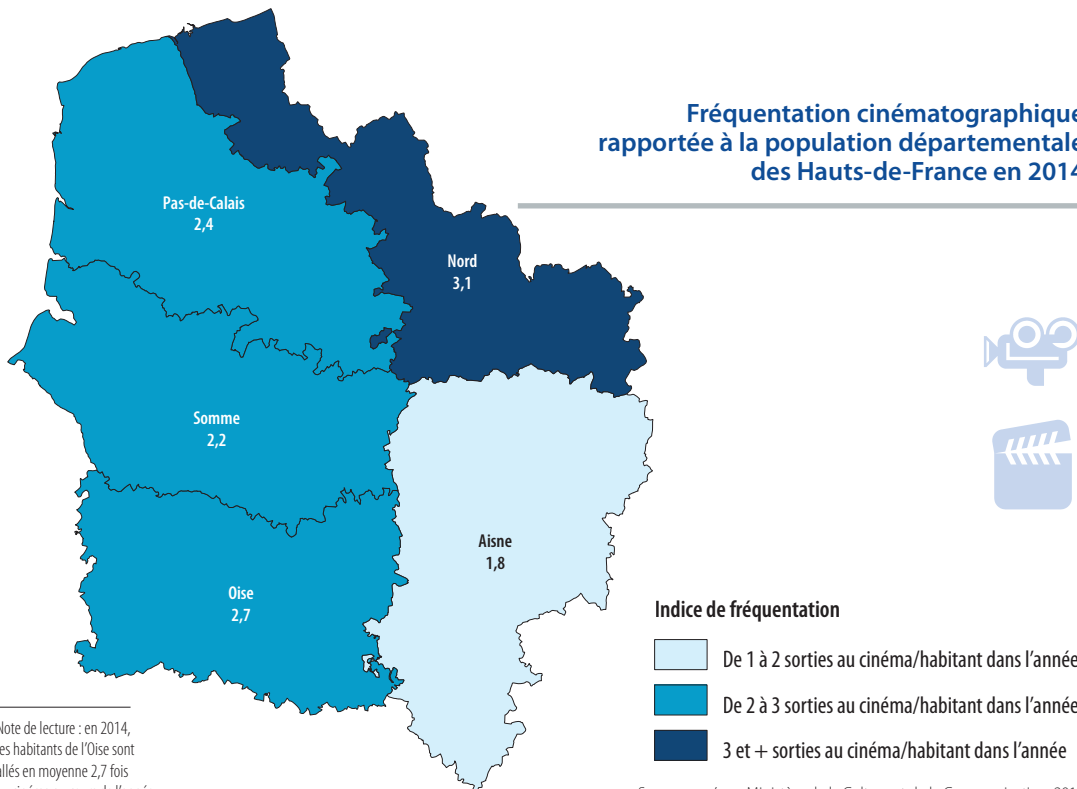
3. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

4. Nombre d'écrans.

5. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGF/DGCA/DGMIC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale des Hauts-de-France en 2014



Note de lecture : en 2014, les habitants de l'Oise sont allés en moyenne 2,7 fois au cinéma au cours de l'année.

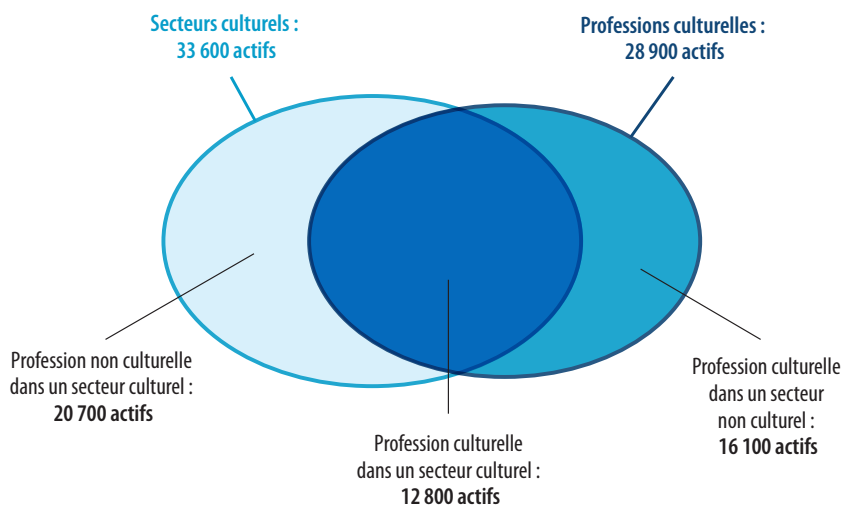
Indice de fréquentation

- De 1 à 2 sorties au cinéma/habitant dans l'année
- De 2 à 3 sorties au cinéma/habitant dans l'année
- 3 et + sorties au cinéma/habitant dans l'année

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

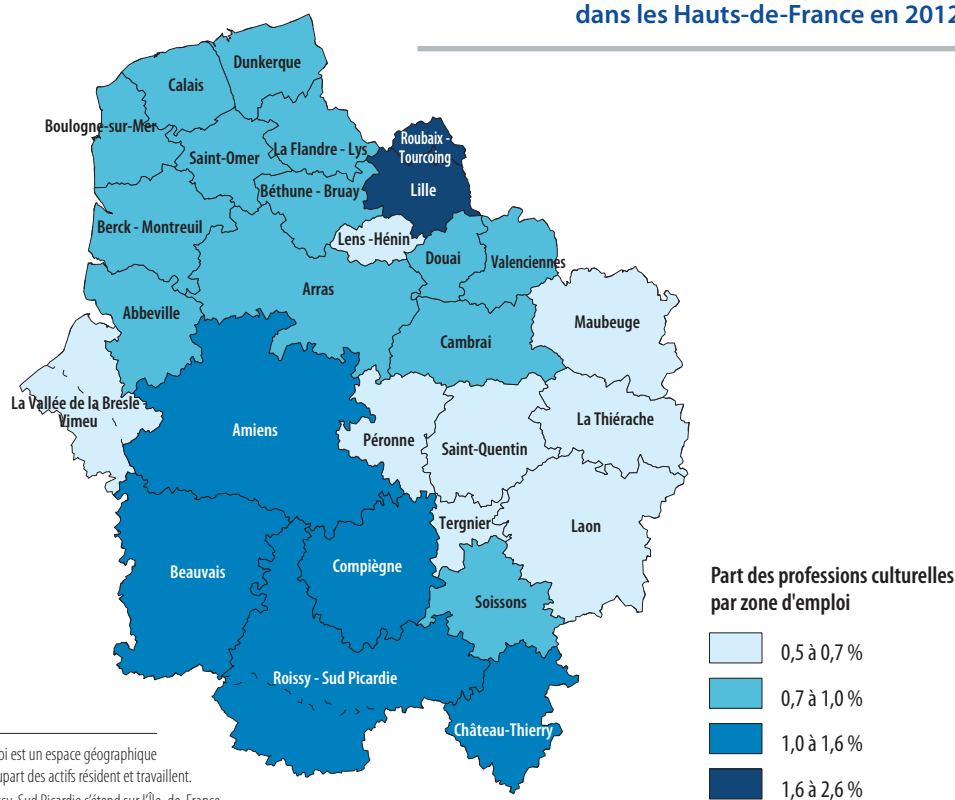
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles des Hauts- de-France en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi dans les Hauts-de-France en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
La zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie s'étend sur l'Île-de-France.
La zone d'emploi de La Vallée de la Bresle-Vimeu s'étend sur la Normandie.
Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,6 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Lille.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des professions culturelles des Hauts-de-France en 2012

Unités et %

	Hauts-de-France		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	8 469	29,3	25,8
Métiers d'art	1 175	4,1	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	3 066	10,6	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	2 742	9,5	10,8
Techniciens des spectacles	2 880	9,9	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	2 735	9,4	10,2
Auteurs littéraires	366	1,3	1,9
Traducteurs	576	2,0	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	2 484	8,6	9,2
Professeurs d'art	2 893	10,0	8,4
Ensemble des professions culturelles	28 949	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,3	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles dans les Hauts-de-France en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	23,2	20 650	20 674
Métiers d'art	3,9	17 584	16 841
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	26,7	13 730	5 891
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	42,2	27 092	26 252
Techniciens des spectacles	17,7	16 450	16 542
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	44,4	28 522	28 114
Auteurs littéraires	53,7	14 773	19 280
Traducteurs	54,8	15 378	16 615
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	85,7	30 425	28 448
Professeurs d'arts	41,5	16 362	11 733
Ensemble des professions culturelles	35,5	21 695	21 214

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les OADS au 31/12/2012, région Hauts-de-France. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 23,2 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 20 650 euros.

Source : Recensement 2012 et OADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels des Hauts-de-France en 2012

Unités et %

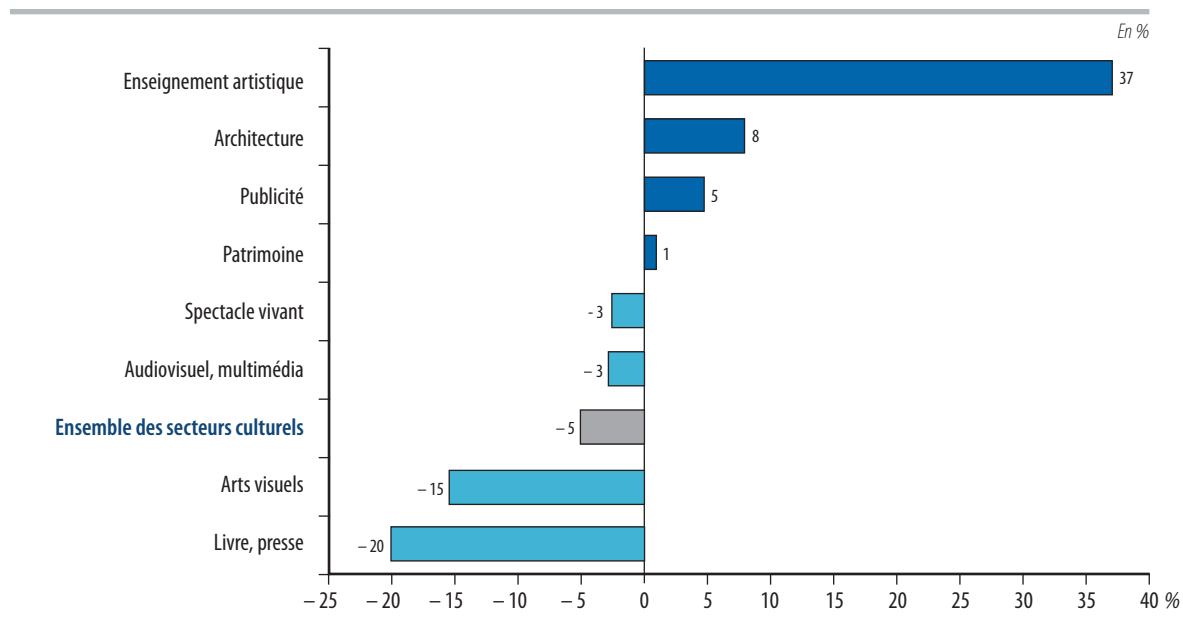
	Hauts-de-France		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	4 831	14,4	15,7
Livre	2 061	6,1	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	1 247	3,7	5,5
Photographie	1 456	4,3	3,1
Design	789	2,4	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	939	2,8	2,0
Édition audiovisuelle	1 100	3,3	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	1 484	4,4	8,6
Spectacle vivant	5 555	16,6	17,8
Publicité	6 512	19,4	13,3
Architecture	3 525	10,5	10,2
Patrimoine	3 296	9,8	7,1
Enseignement artistique	760	2,3	2,7
Ensemble des secteurs culturels	33 555	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,5	2,6

Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution des secteurs culturels des Hauts-de-France entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Hauts-de-France.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a baissé de 5 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles des Hauts-de-France dans le secteur marchand en 2014

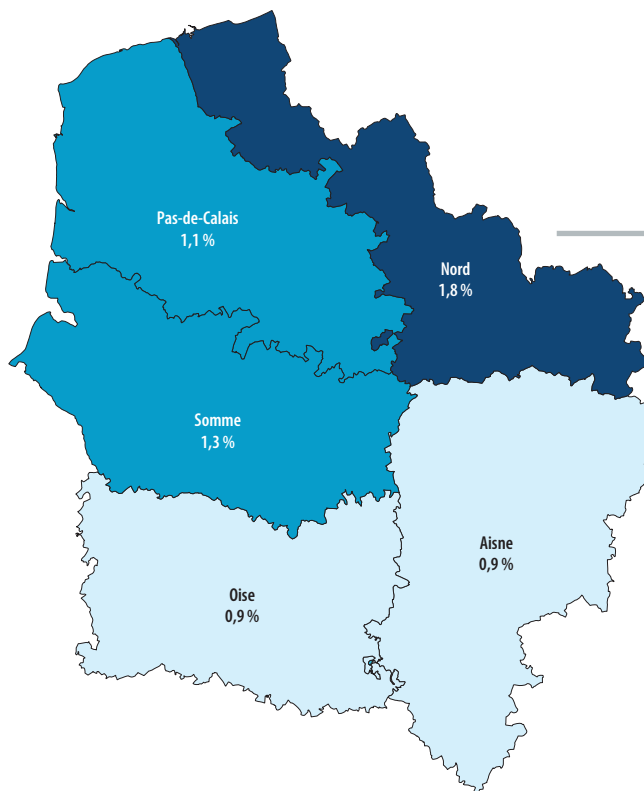
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Hauts-de-France	France entière
Nombre d'établissements	17 648	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	744,7	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	173,3	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 823,1	67 486
Nombre de salariés en ETP	9 636	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	7,5	10,1
Valeur ajoutée	1,9	4,3
Excédent brut d'exploitation	1,9	4,9
Chiffre d'affaires	1,1	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,6	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

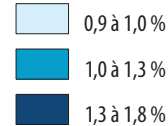
Note de lecture : les entreprises culturelles des Hauts-de-France réalisent 1,9 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands des Hauts-de-France en 2014

Part des emplois culturels dans les emplois marchands



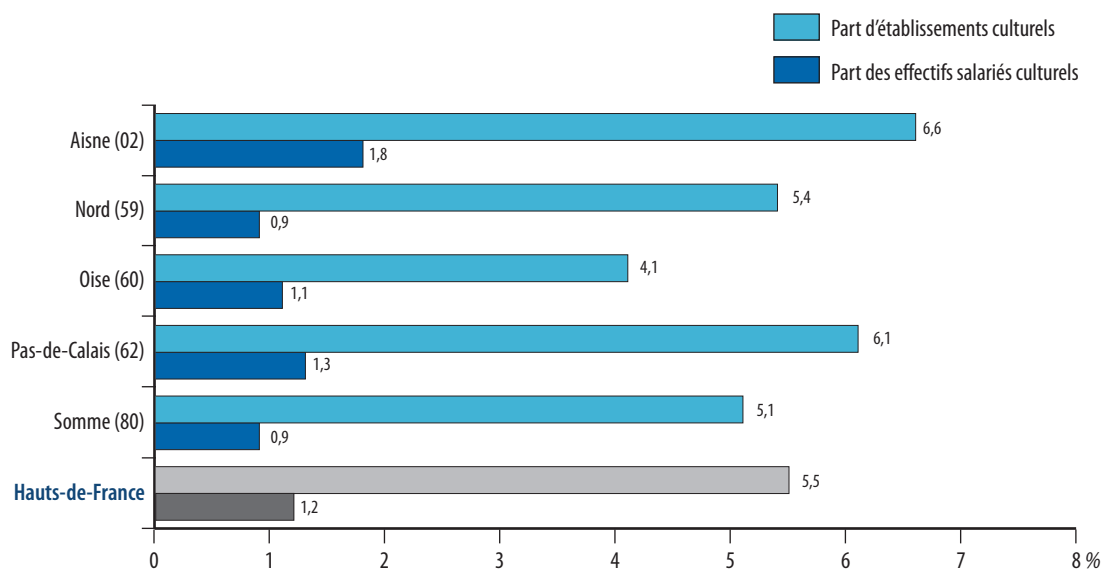
Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 dans le Nord, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 1,8 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département des Hauts-de-France en 2014

En %



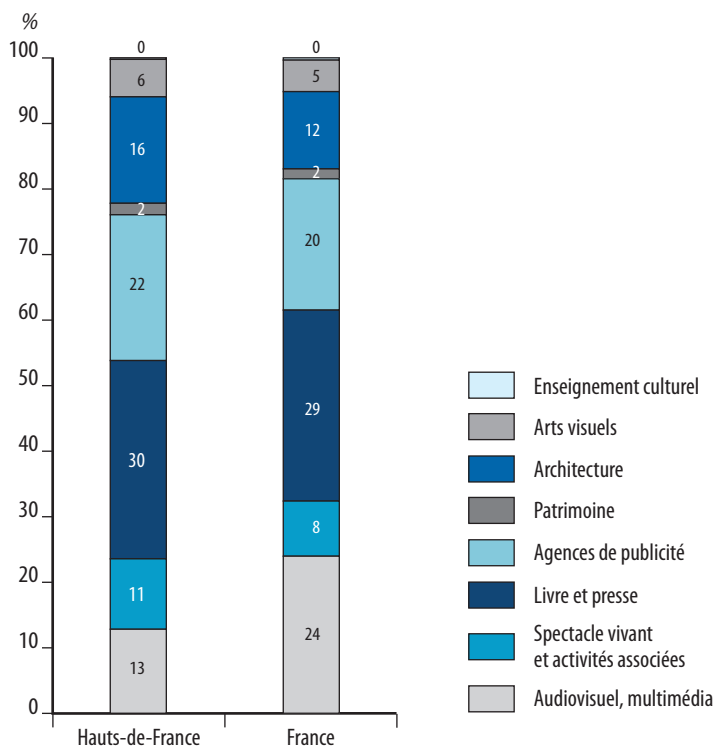
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans l'Oise, en 2014, les établissements culturels représentent 4,1 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,1 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel des Hauts-de-France en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
Note de lecture : en 2014, dans les Hauts-de-France, le livre et la presse représentent 30 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

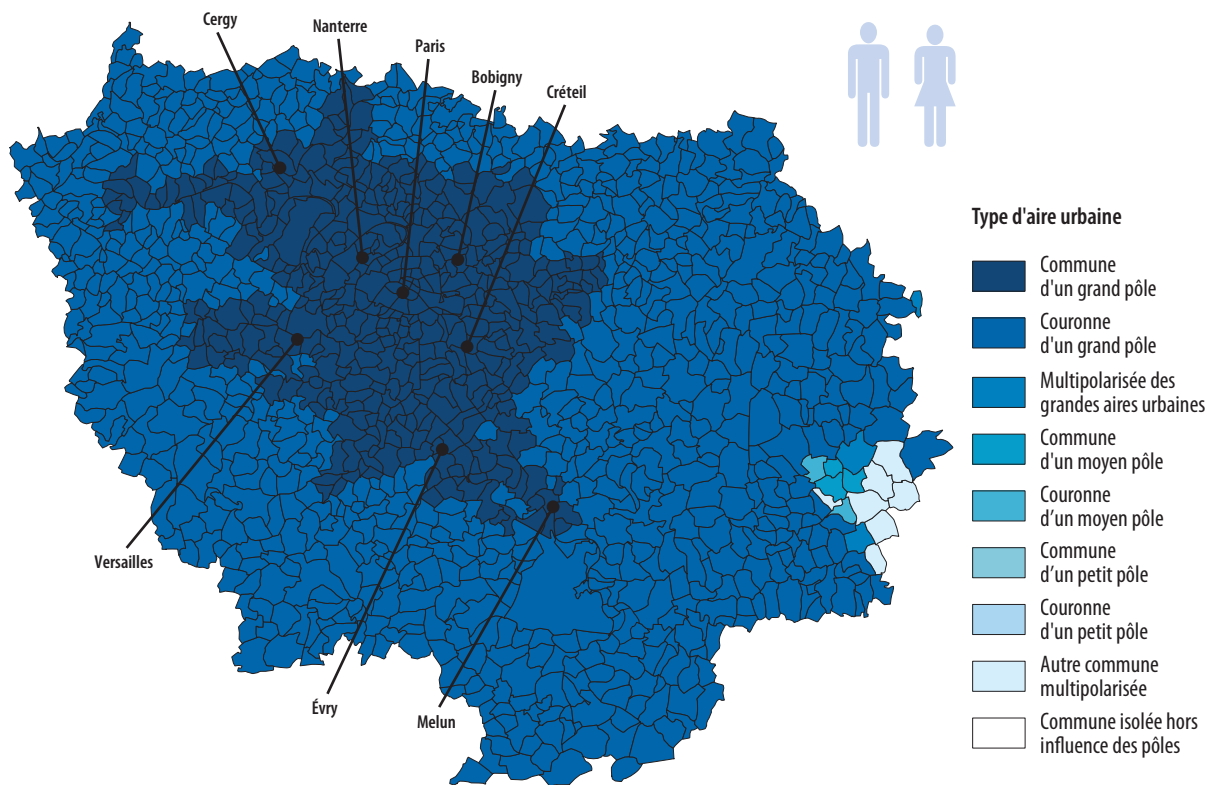




Île-de-France

■ Cadrage

Répartition de la population de l'Île-de-France en aires urbaines en 2010



Source : Insee/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

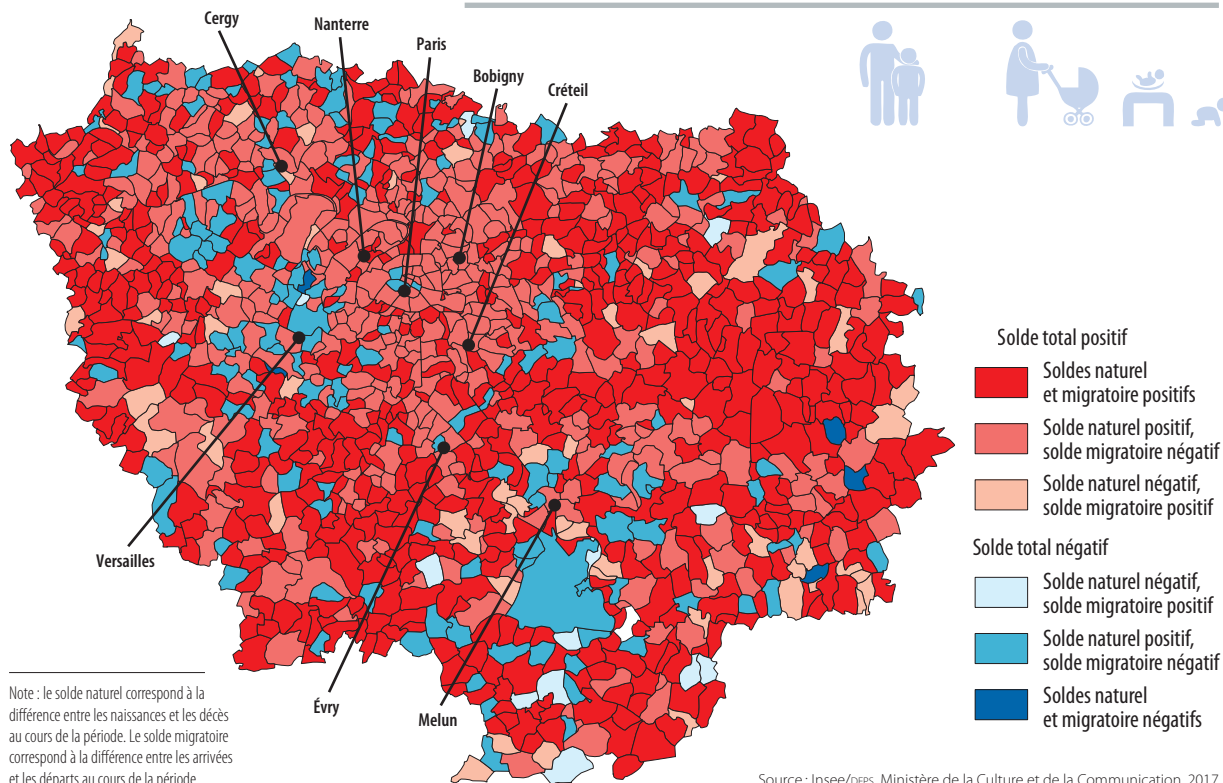
	Île-de-France	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	12 074	66 381
Part de la population nationale (%)	18,2	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,5	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,9	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	- 0,4	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	32,6	30,4
25-59 ans	48,2	45,1
60 ans et plus	19,2	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	1 311	6 789
Part des effectifs (%)	44,0	46,0
Second degré	1 025	5 497
Part des effectifs (%)	34,4	37,3
Supérieur	646	2 471
Part des effectifs (%)	21,7	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	1 573 350	3 955 566
Part de la population (%)	13,0	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	2 206 174	5 719 761
Part de la population (%)	18,3	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	1 005	105
Superficie (km²)	12 012	633 112
Part de la superficie nationale (%)	1,9	
Nombre de communes (2015)	1 281	36 664
Part du nombre de communes (%)	3,5	
Nombre de départements	8	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	642 258	2 116 565
Part du PIB national (%)	30,3	
En euros par habitant	53 617	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	6 072 430	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	19,9	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	8,8	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	22 180	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	68 522	311 637
Part des nuitées nationales (%)	22,0	
Dont résidents étrangers (milliers)	39 548	110 165
Part des nuitées nationales (%)	35,9	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	57,7	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

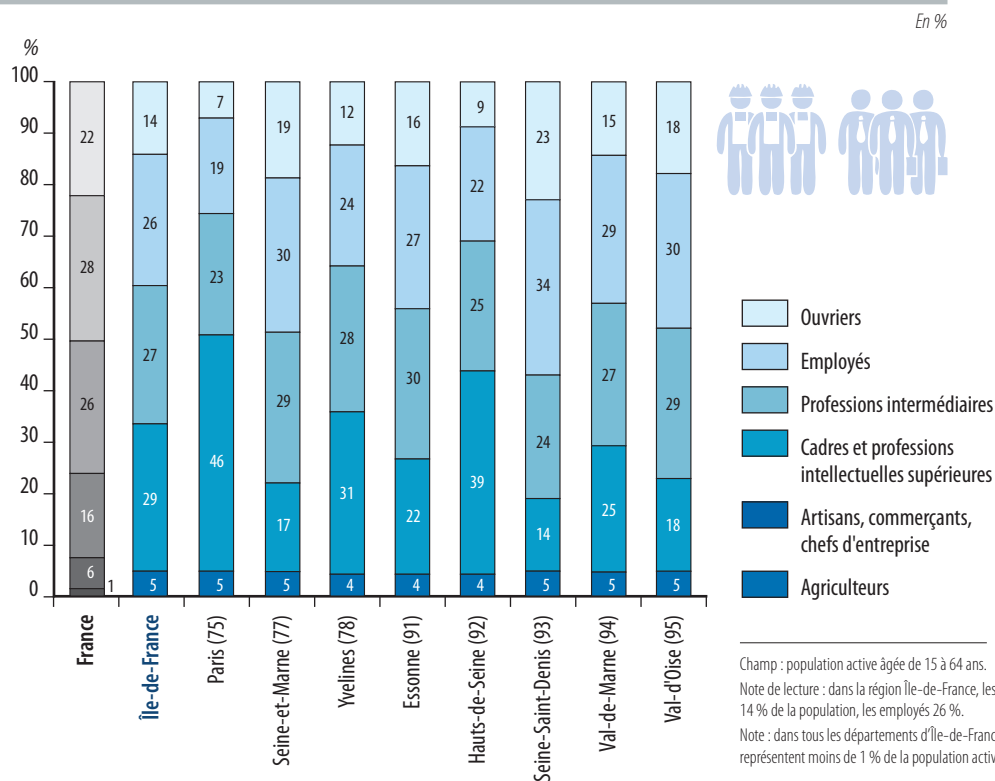
** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution de la population de l'Île-de-France due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



Répartition de la population de l'Île-de-France selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

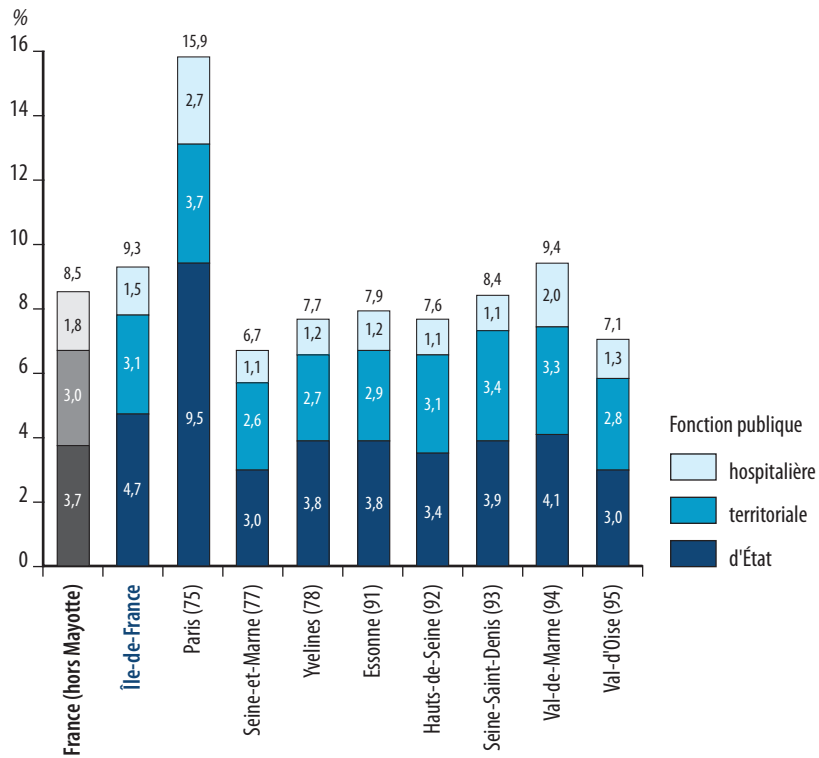


Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



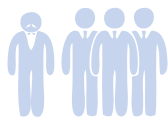
Part des effectifs de la fonction publique de l'Île-de-France dans la population par département en 2014

En %

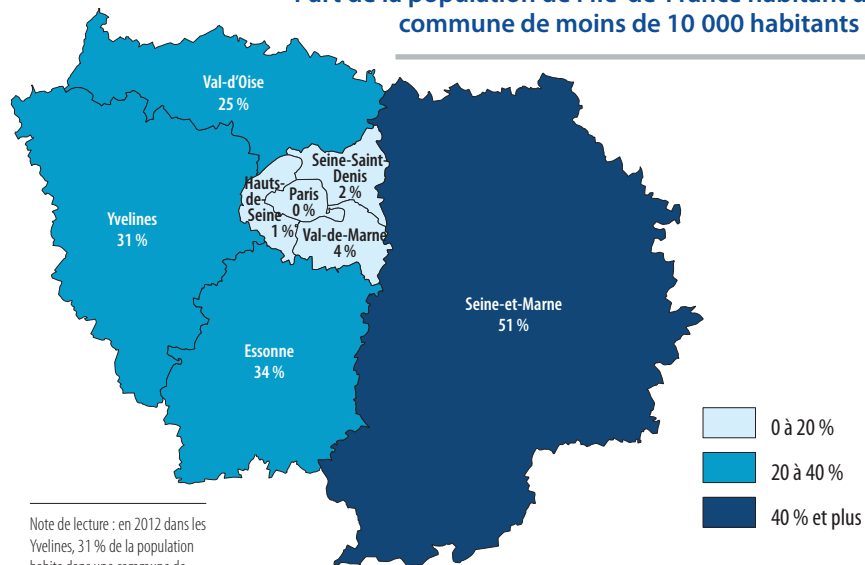


Note de lecture : en Île-de-France, les effectifs de la fonction publique représentent 9,3 % de la population.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de l'Île-de-France habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

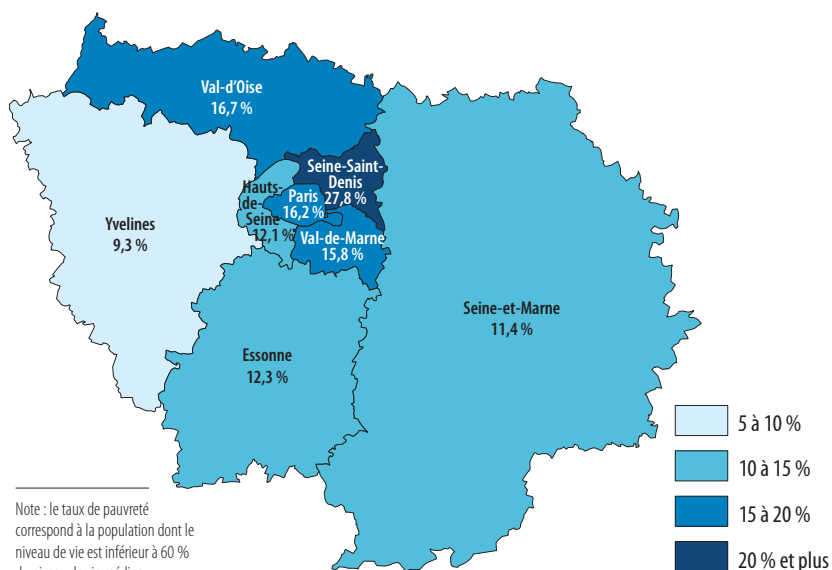


Note de lecture : en 2012 dans les Yvelines, 31 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté de l'Île-de-France par département en 2013

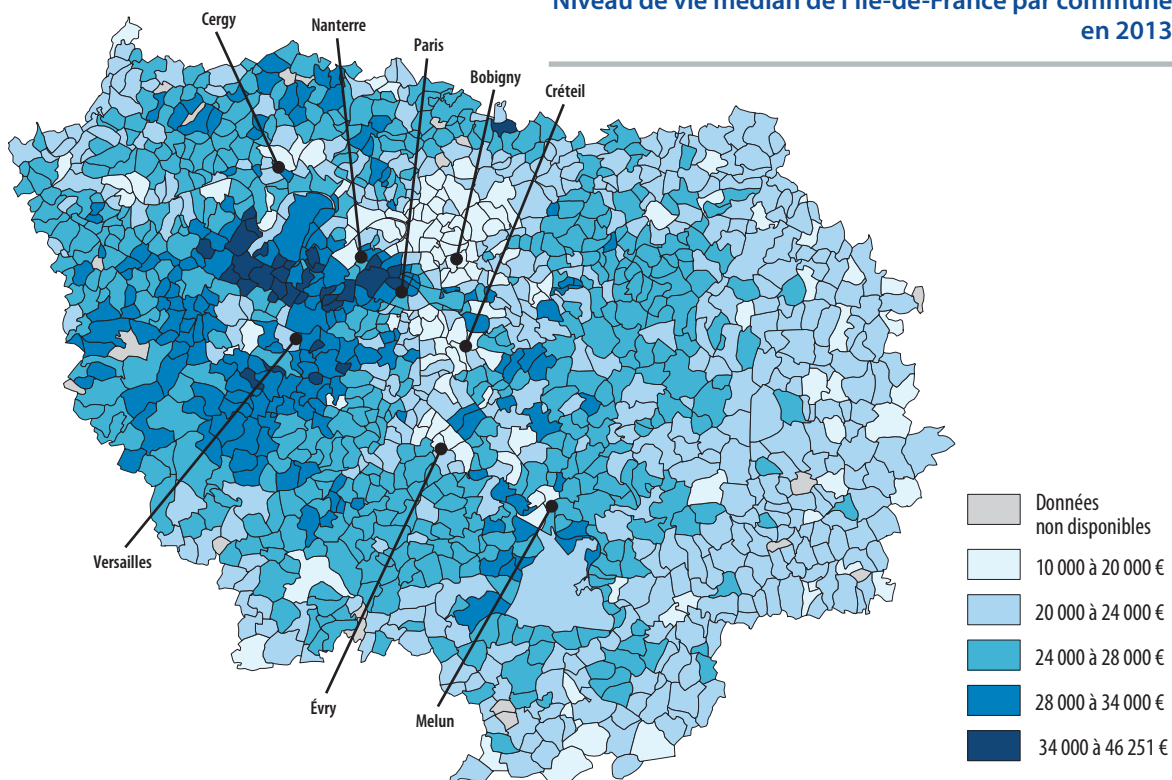
En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le taux de pauvreté dans les Yvelines est de 9,3 %.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian de l'Île-de-France par commune en 2013



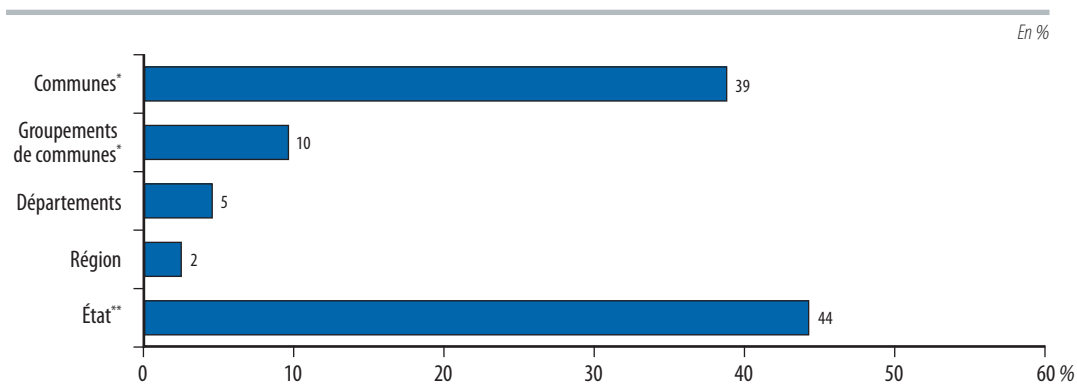
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Île-de-France, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : dans la région Île-de-France, 39 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de l'Île-de-France en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	93 232	173 123	360 157	1 471 142
<i>dont fonctionnement</i>	62 434	134 496	265 992	1 087 332
<i>dont investissement</i>	30 798	38 627	94 165	383 810
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	7,8	14,4	56,0	132,0
<i>dont fonctionnement</i>	5,2	11,2	41,4	97,6
<i>dont investissement</i>	2,6	3,2	14,6	34,4
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	1,7	1,2	10,2	6,2
<i>dont fonctionnement</i>	1,8	1,1	10,7	6,1
<i>dont investissement</i>	1,5	1,8	9,1	2,1

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Île-de-France en 2015

En milliers d'euros et en %

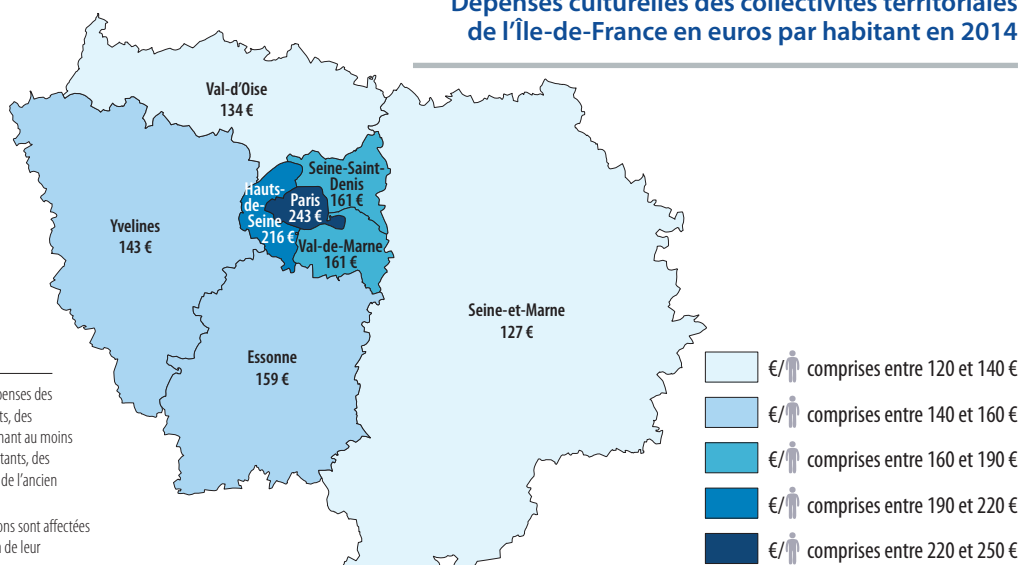
	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	86 172	37 273	123 445	7
Crédits d'administration centrale	346 910	20 395	367 304	22
Crédits opérateurs et autres structures	951 905	230 343	1 182 247	71
Total	1 384 986	288 010	1 672 997	100
<i>En € par habitant</i>	<i>115,3</i>	<i>24,0</i>	<i>139,2</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de l'Île-de-France en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

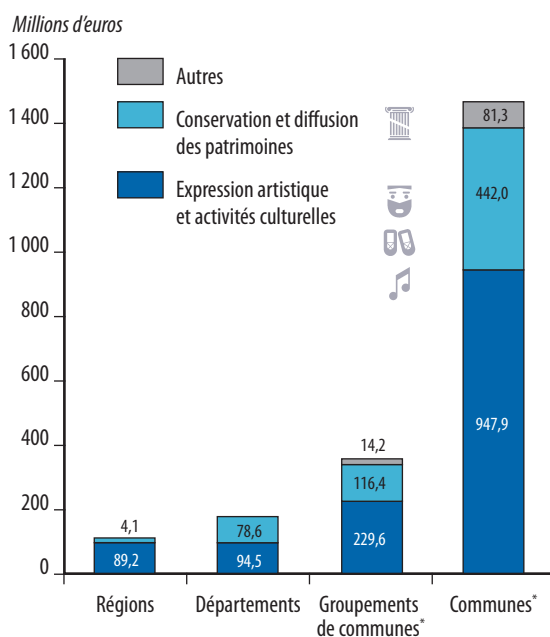
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de l'Île-de-France par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

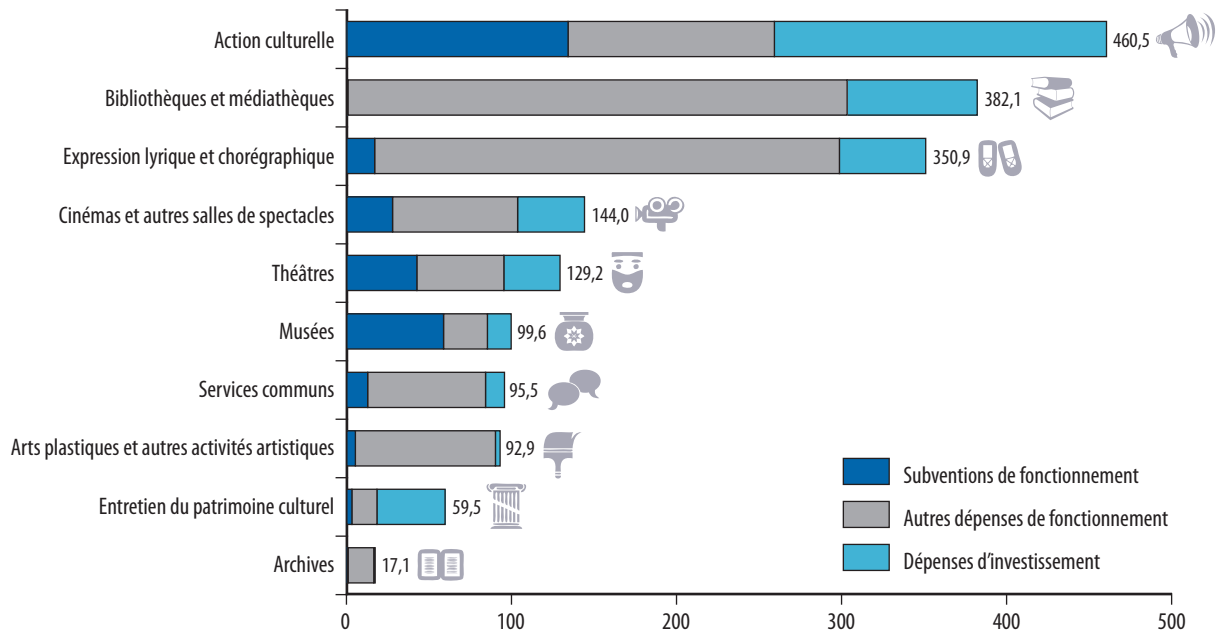
Note de lecture : en 2014, les communes d'Île-de-France ont dépensé près de 950 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de l'Île-de-France par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



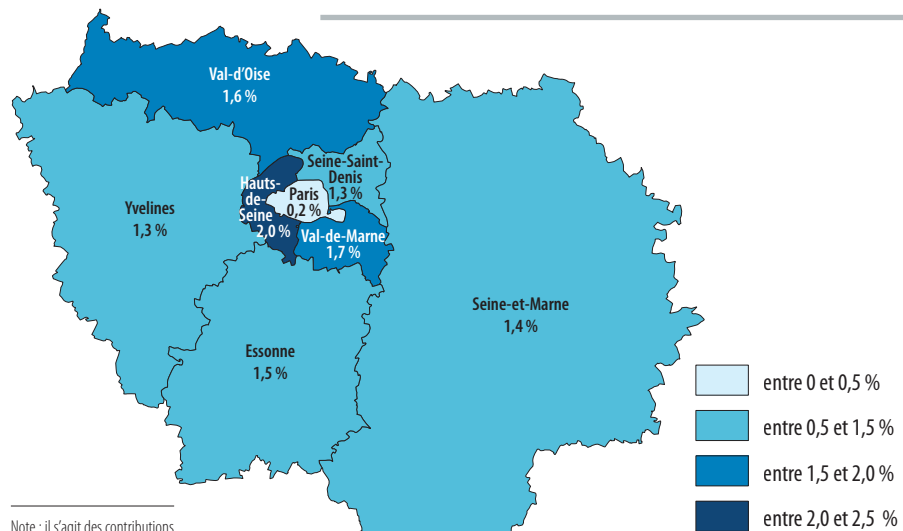
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes d'Île-de-France se répartissent pour 134 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 125 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 201 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des départements de l'Île-de-France en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Équipements

Principaux équipements culturels de l'Île-de-France en 2014

Unités

	Île-de-France	Paris (75)	Seine-et-Marne (77)	Yvelines (78)	Essonne (91)	Hauts-de-Seine (92)	Seine-Saint-Denis (93)	Val-de-Marne (94)	Val-d'Oise (95)
Lieux d'exposition ¹	122	48	18	15	6	16	5	8	6
Monuments historiques ²	3 843	1 834	600	489	274	159	74	117	296
Lieux de lecture publique ³	1 047	75	224	219	161	84	84	78	122
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	356	138	19	36	28	37	34	39	25
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	17	5	2	3	2	0	1	3	1
Salles de cinéma ⁶	1 076	404	115	110	74	105	111	100	57
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	158	18	17	19	26	21	26	20	11

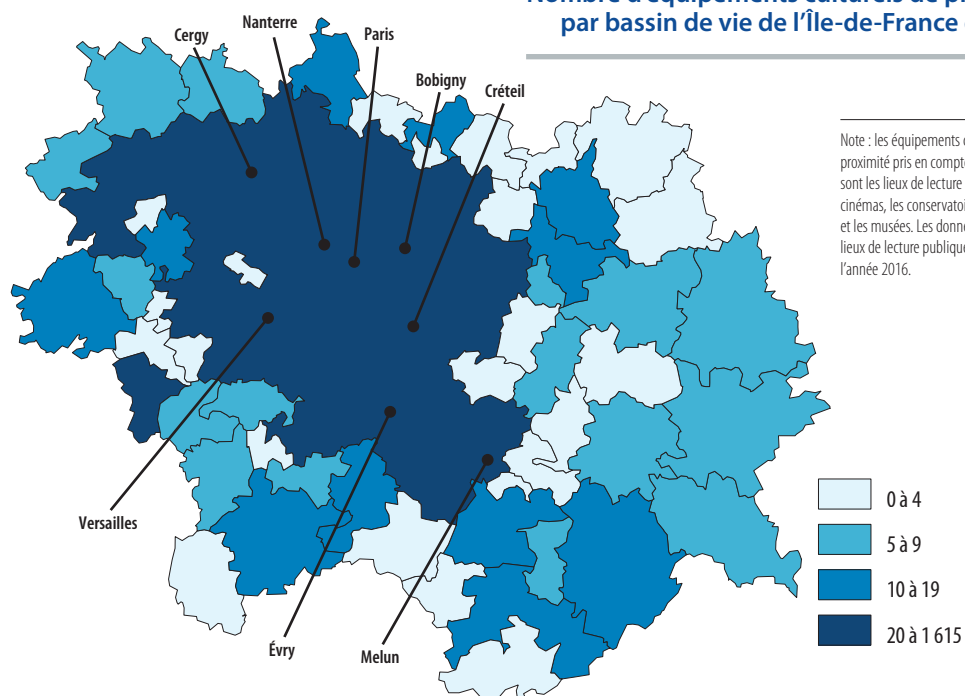
Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Monuments inscrits et classés.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMIC/BGF/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie de l'Île-de-France en 2014



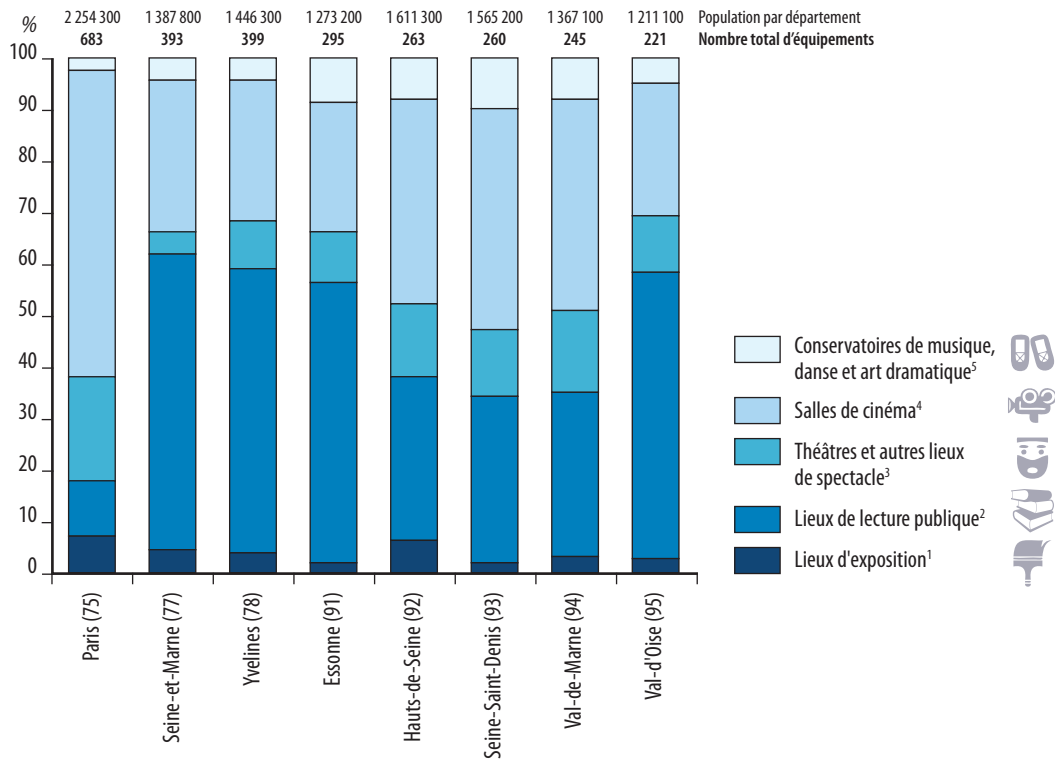
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.



Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Répartition des équipements culturels par département de l'Île-de-France en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

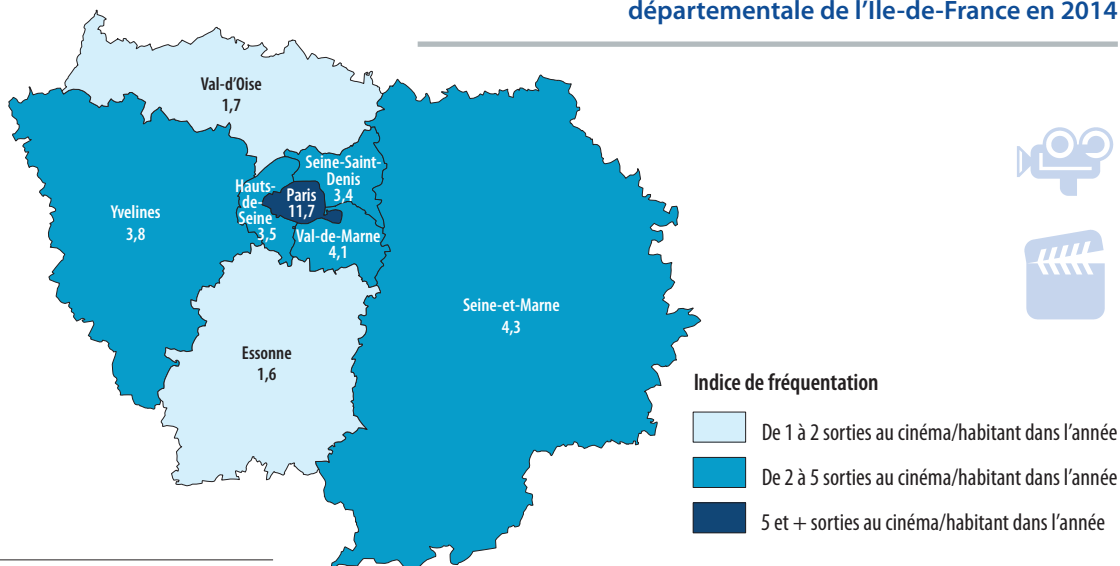
Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 7 % des équipements culturels de Paris, les lieux de lecture publique 11 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de l'Île-de-France en 2014

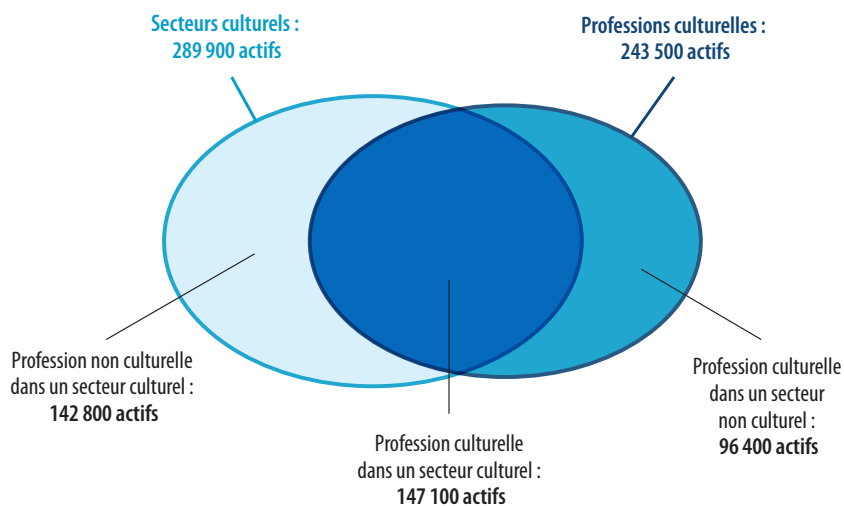


Note de lecture : en 2014, les habitants de l'Essonne sont allés en moyenne 1,6 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

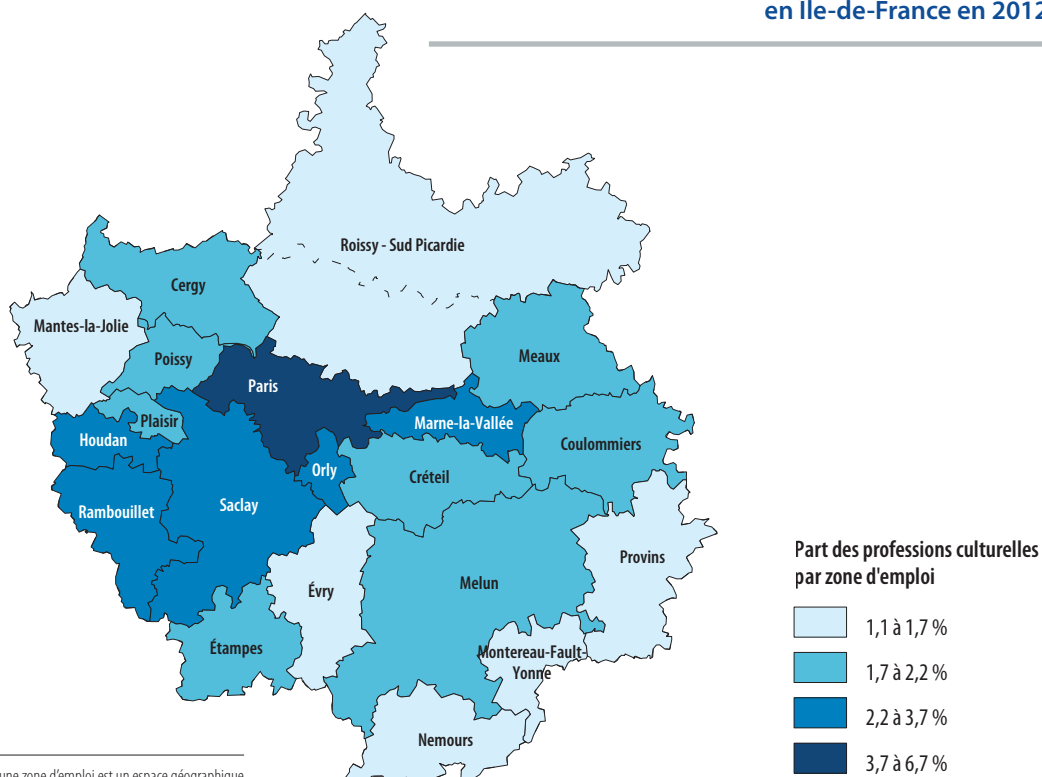
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de l'Île-de-France en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Île-de-France en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
La zone d'emploi « Roissy-Sud Picardie » s'étend sur les Hauts-de-France.
Note de lecture : les professions culturelles représentent 6,7 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Paris.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des professions culturelles de l'Île-de-France en 2012

Unités et %

	Île-de-France		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	61 851	25,4	25,8
Métiers d'art	5 121	2,1	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	31 887	13,1	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	32 089	13,2	10,8
Techniciens des spectacles	25 449	10,5	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	31 575	13,0	10,2
Auteurs littéraires	5 805	2,4	1,9
Traducteurs	6 667	2,7	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
	9 718	4,0	4,2
Architectes			
	19 892	8,2	9,2
Professeurs d'art			
	13 414	5,5	8,4
Ensemble des professions culturelles			
	243 469	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>			
	-	4,5	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Île-de-France en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	33,9	24 159	22 815
Métiers d'art	13,1	24 850	22 148
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	33,1	15 677	2 754
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	49,2	34 373	30 586
Techniciens des spectacles	25,7	17 752	16 801
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	66,9	35 299	32 660
Auteurs littéraires	57,5	21 102	19 615
Traducteurs	67,8	17 641	16 610
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
	67,8	29 660	28 002
Architectes			
	87,3	37 466	33 168
Professeurs d'arts			
	48,0	15 354	10 665
Ensemble des professions culturelles			
	46,9	26 627	23 457

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les OADS au 31/12/2012, région Île-de-France. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 33,9 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 24 159 euros.

Source : Recensement 2012 et OADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels d'Île-de-France en 2012

Unités et %

	Île-de-France		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	41 282	14,2	15,7
Livre	21 337	7,4	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	13 470	4,6	5,5
Photographie	7 802	2,7	3,1
Design	6 759	2,3	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	4 694	1,6	2,0
Édition audiovisuelle	19 144	6,6	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	44 400	15,3	8,6
Spectacle vivant	43 989	15,2	17,8
Publicité	38 821	13,4	13,3
Architecture	21 172	7,3	10,2
Patrimoine	21 670	7,5	7,1
Enseignement artistique	5 400	1,9	2,7
Ensemble des secteurs culturels	289 940	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	5,4	2,6

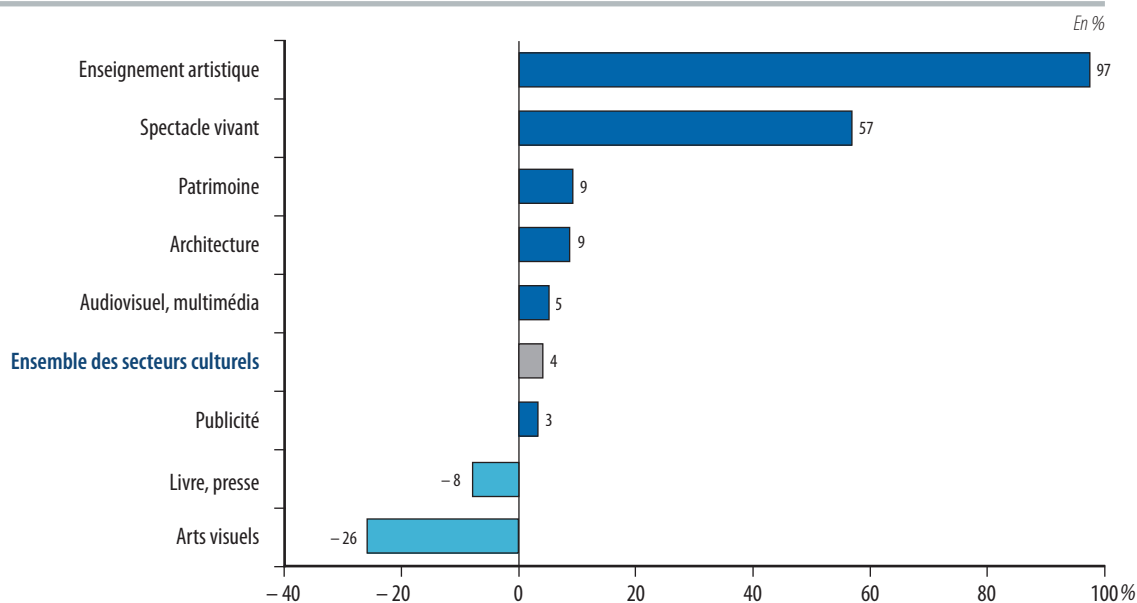
Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Source : Recensement 2012, Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Île-de-France



Évolution des secteurs culturels de l'Île-de-France entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Île-de-France.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 4%.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de l'Île-de-France dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

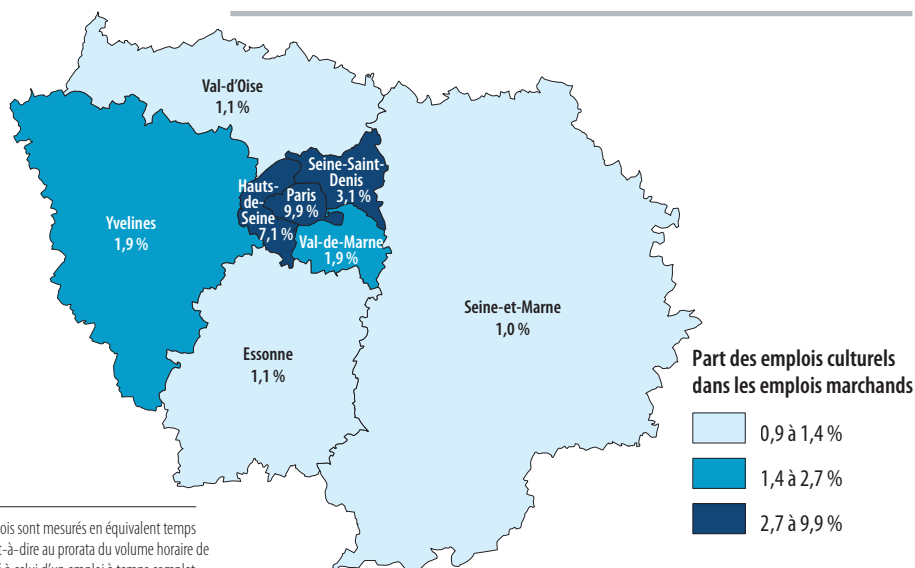
Entreprises culturelles	Île-de-France	France entière
Nombre d'établissements	139 454	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	17 504,5	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	5 038,4	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	46 795,8	67 486
Nombre de salariés en ETP	142 807	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	16,2	10,1
Valeur ajoutée	8,7	4,3
Excédent brut d'exploitation	8,6	4,9
Chiffre d'affaires	6,5	3,0
Nombre de salariés en ETP	7,3	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles d'Île-de-France réalisent 8,7 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands de l'Île-de-France en 2014



Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

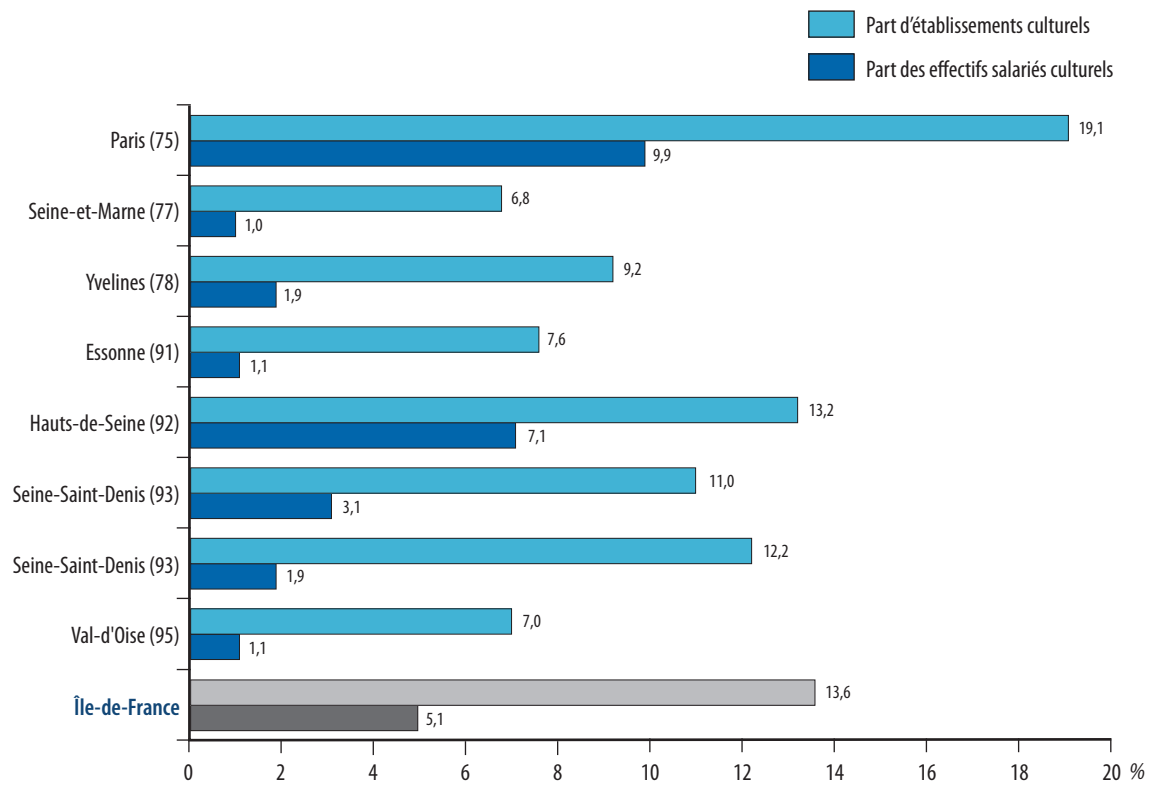
Note de lecture : en 2014 à Paris, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 9,9 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des entreprises culturelles par département de l'Île-de-France en 2014

En %



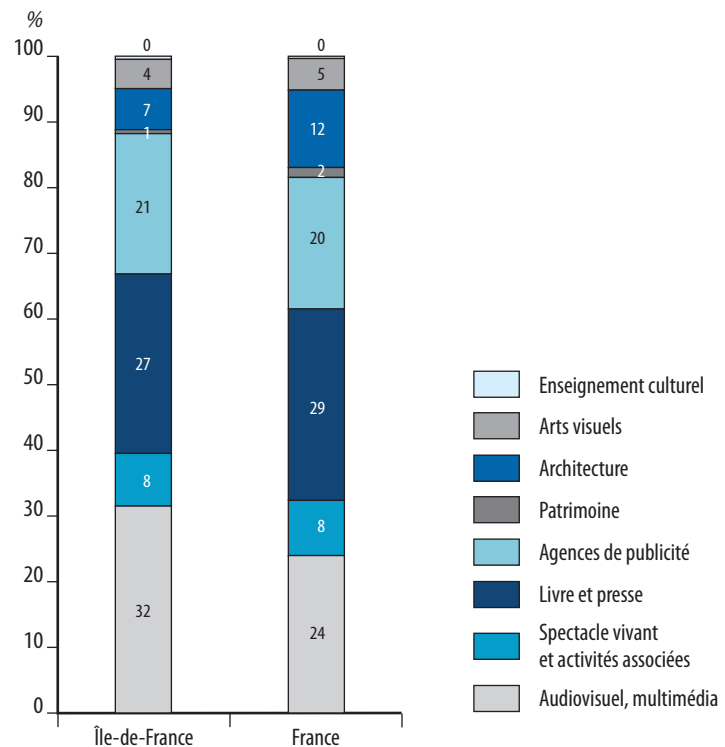
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans les Yvelines, en 2014, les établissements culturels représentent 9,2 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,9 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel de l'Île-de-France en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, en Île-de-France, le livre et la presse représentent 27 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

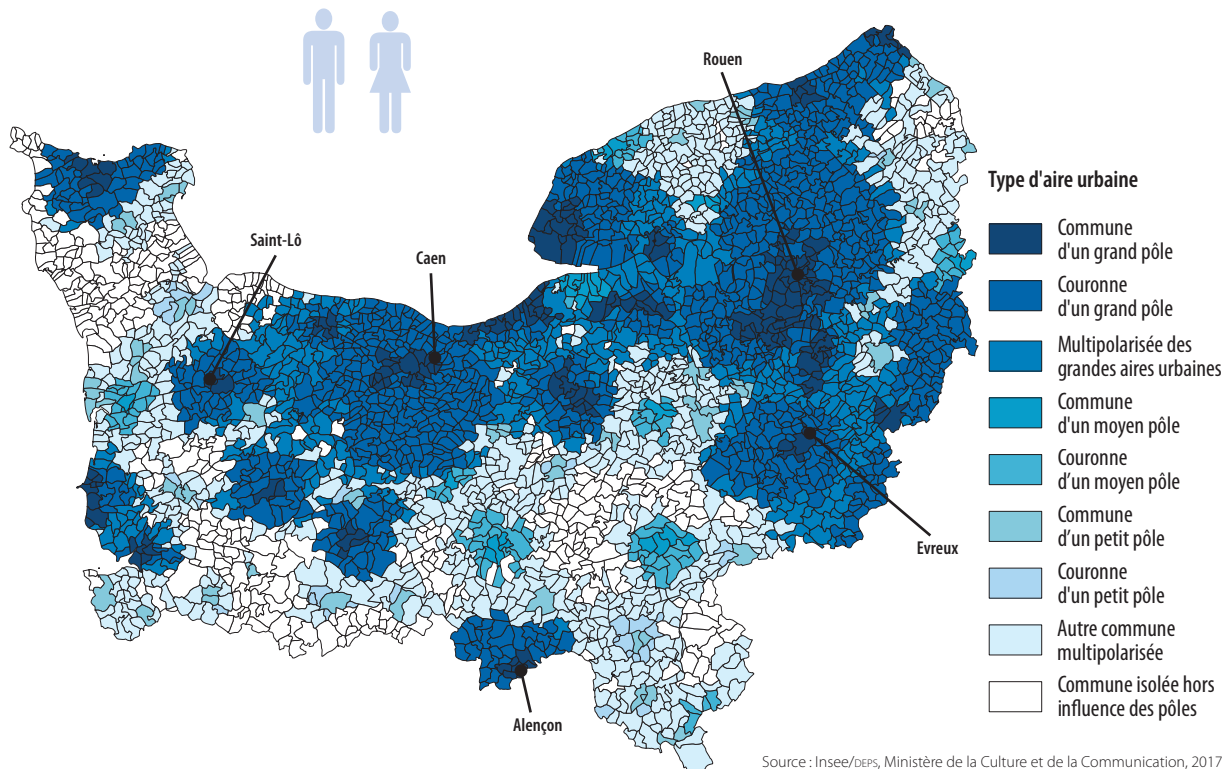




Normandie

■ Cadrage

Répartition de la population de Normandie en aires urbaines en 2010



	Normandie	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	3 335	66 381
Part de la population nationale (%)	5,0	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,2	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,3	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	- 0,1	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	29,9	30,4
25-59 ans	44,0	45,1
60 ans et plus	26,0	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	333	6 789
Part des effectifs (%)	47,1%	46,0
Second degré	278	5 497
Part des effectifs (%)	39,3	37,3
Supérieur	96	2 471
Part des effectifs (%)	13,6	16,7
Étrangers (2013)** (unités)	88 345	3 965 566
Part de la population (%)	2,6	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	129 602	5 719 761
Part de la population (%)	3,9	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	112	105
Superficie (km²)	29 907	633 112
Part de la superficie nationale (%)	4,7	
Nombre de communes (2015)	3 232	36 664
Part du nombre de communes (%)	8,8	
Nombre de départements	5	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	89 673	2 116 565
Part du PIB national (%)	4,2	
En euros par habitant	26 940	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	1 520 088	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	5,0	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	10,2	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	19 216	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	10 840	311 637
Part des nuitées nationales (%)	3,5	
<i>Dont résidents étrangers (milliers)</i>	3 373	110 165
Part des nuitées nationales (%)	3,1	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	31,1	35,4

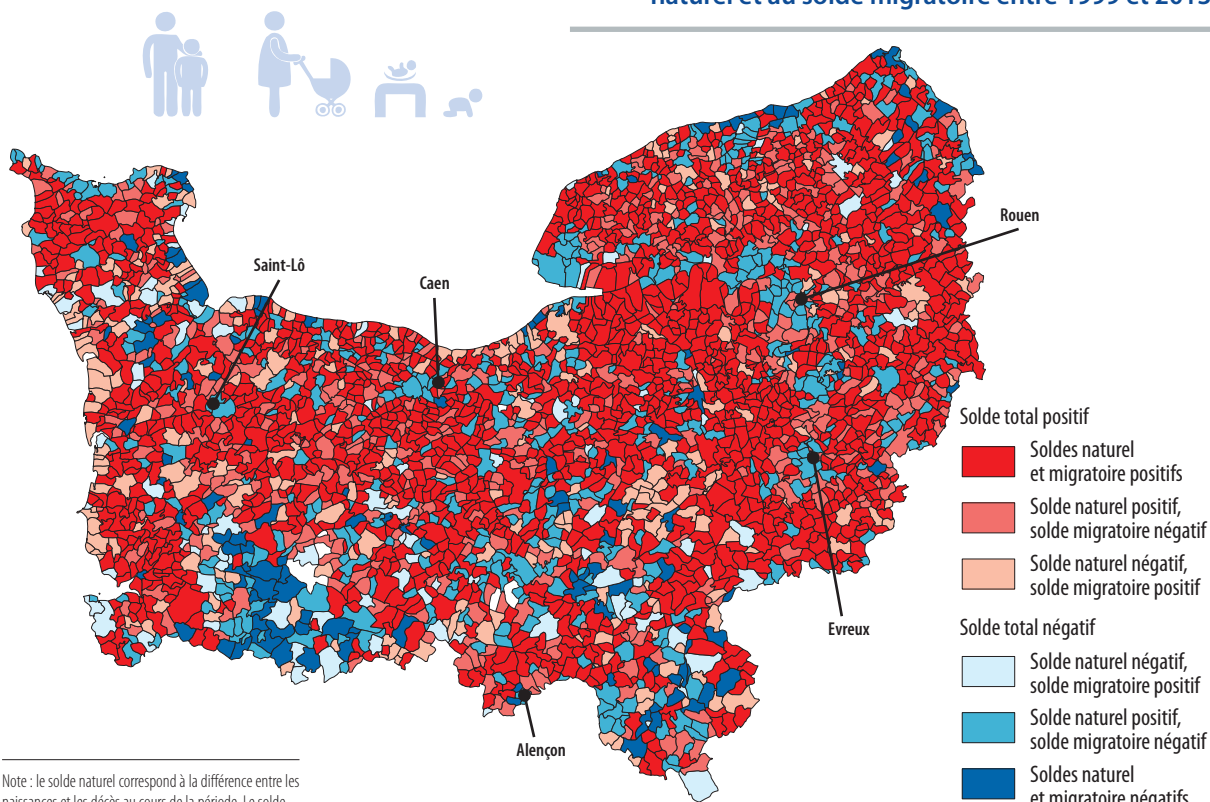
* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution de la population de Normandie due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013

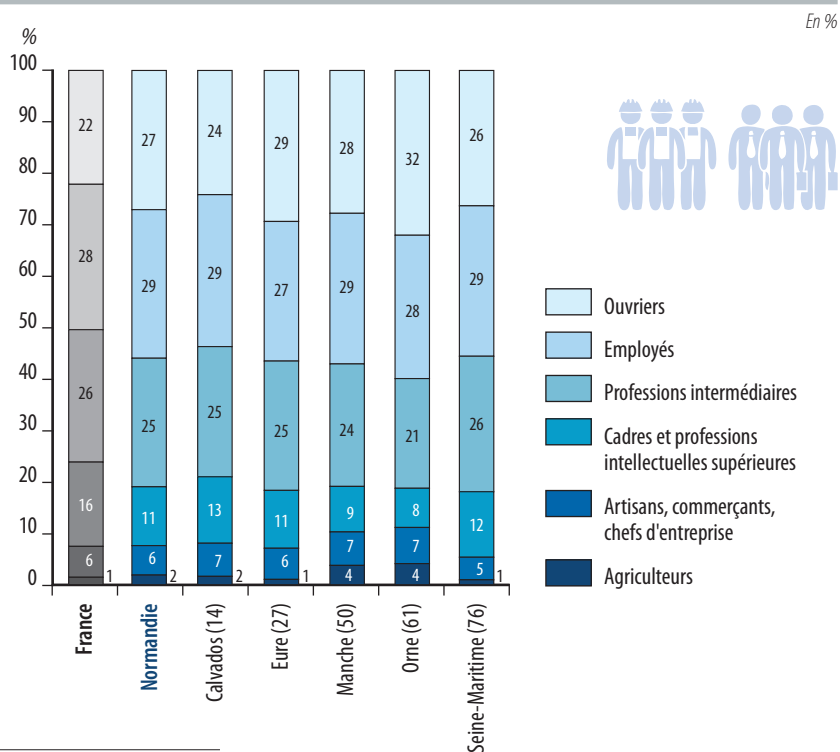


Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition de la population de Normandie selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



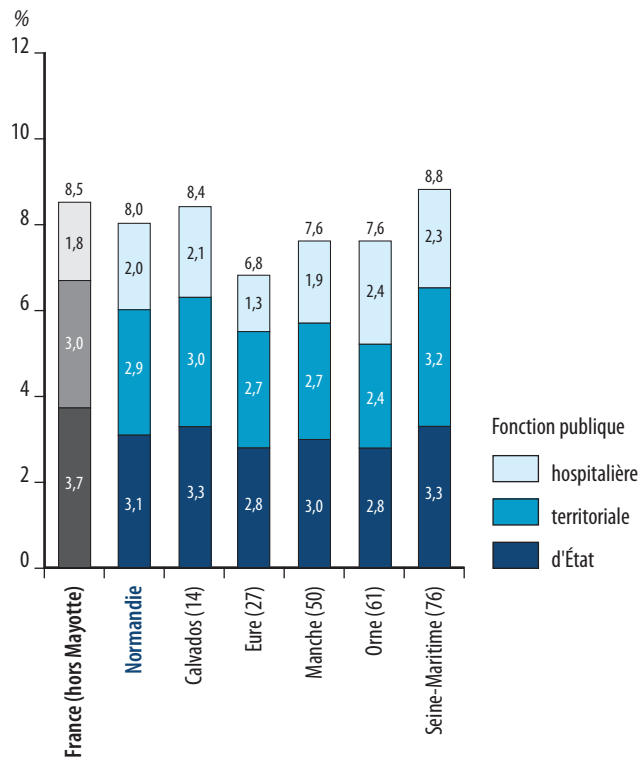
Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.
 Note de lecture : en Normandie, les ouvriers représentent 27 % de la population, les employés 29 %.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



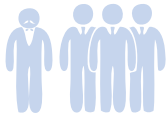
Part des effectifs de la fonction publique de Normandie dans la population par département en 2014

En %

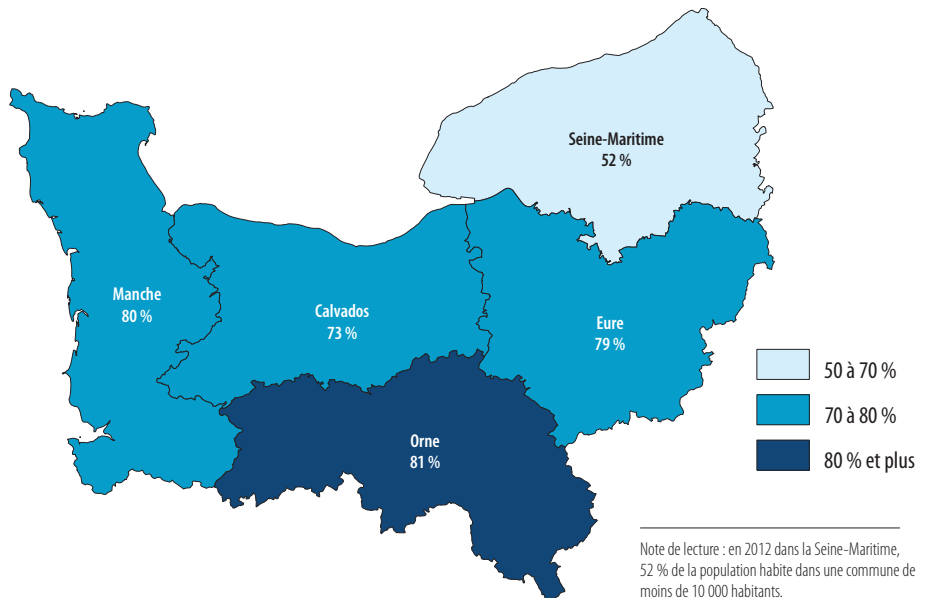


Note de lecture : en Normandie, les effectifs de la fonction publique représentent 8,0 % de la population.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de Normandie habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

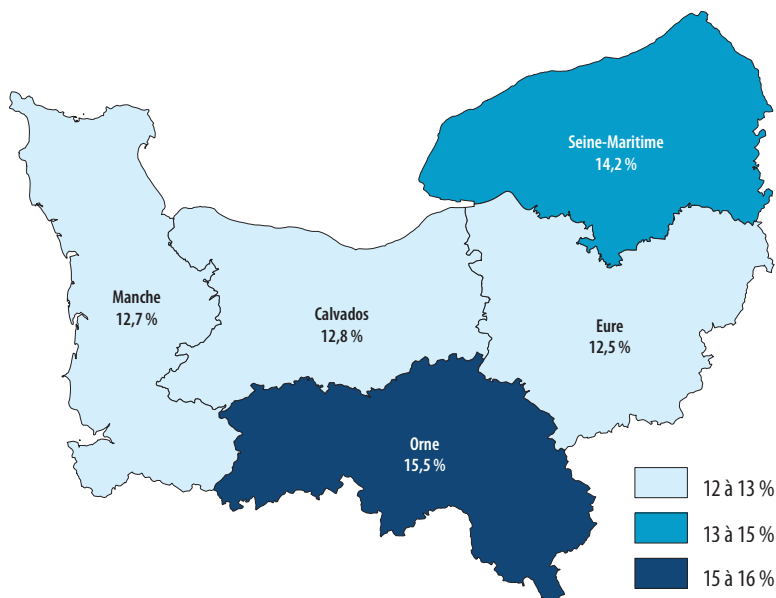


Note de lecture : en 2012 dans la Seine-Maritime, 52 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté en Normandie par département en 2013

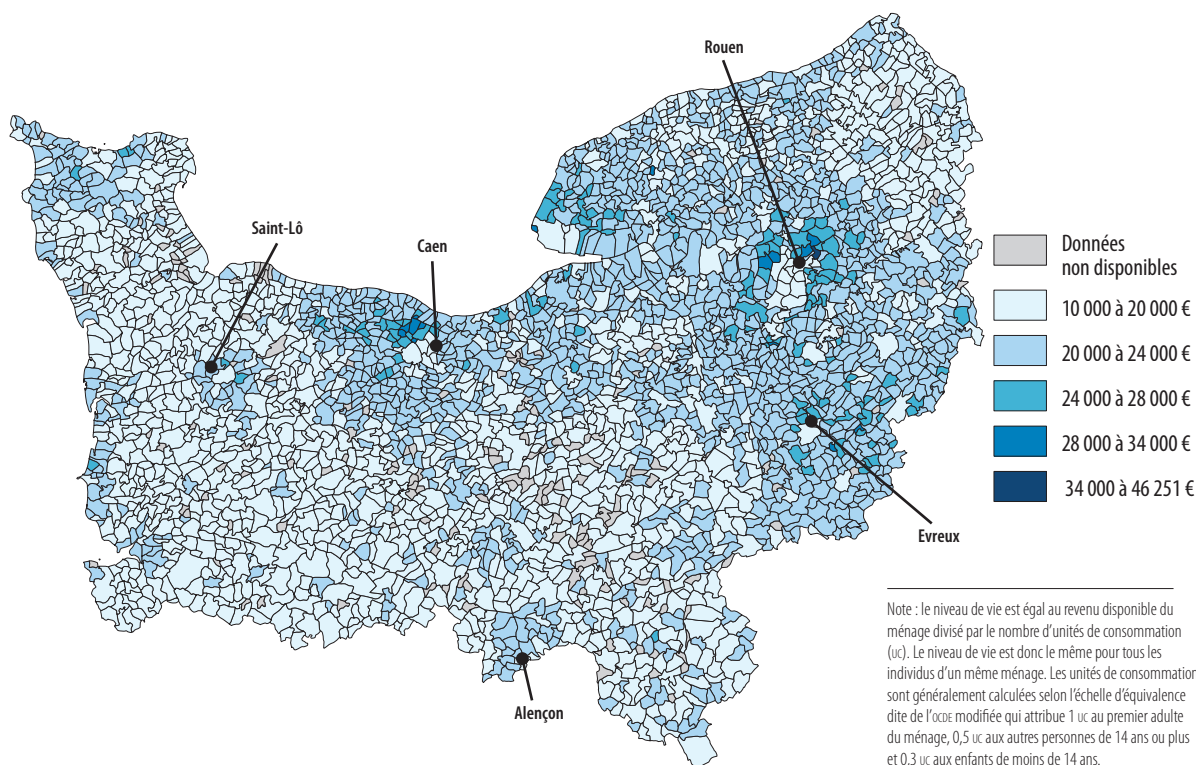
En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le taux de pauvreté dans la Manche est de 12,7 %.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian en Normandie par commune en 2013



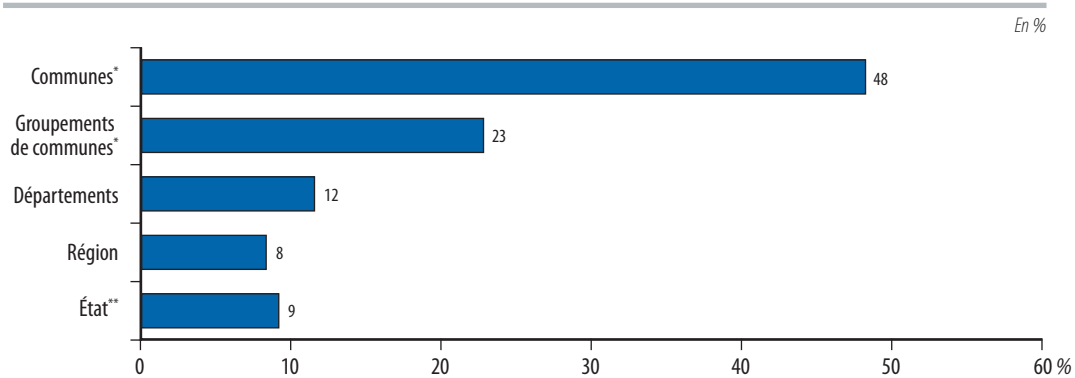
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Normandie, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en Normandie, 48 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Normandie en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	44 011	60 977	120 089	255 359
<i>dont fonctionnement</i>	33 463	46 048	72 842	169 489
<i>dont investissement</i>	10 549	14 929	47 247	85 869
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	13,2	18,3	51,0	156,7
<i>dont fonctionnement</i>	10,0	13,8	30,9	104,0
<i>dont investissement</i>	3,2	4,5	20,1	52,7
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	3,1	1,6	9,2	9,3
<i>dont fonctionnement</i>	3,6	1,5	8,4	8,4
<i>dont investissement</i>	2,1	2,1	10,6	4,3

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Normandie en 2015

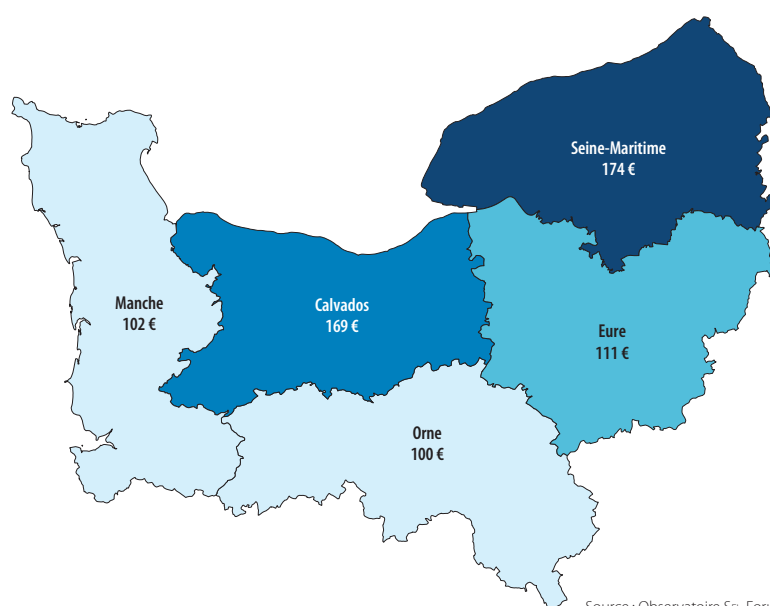
En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	26 499	15 569	42 068	86
Crédits d'administration centrale	3 493	1 444	4 936	10
Crédits opérateurs et autres structures	1 522	144	1 666	3
Total	31 514	17 157	48 671	100
En € par habitant	9,5	5,1	14,6	
En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)	10,9	4,1	15,0	

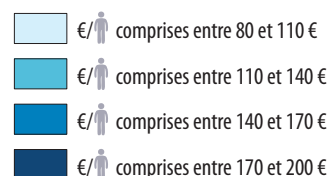
* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Normandie en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

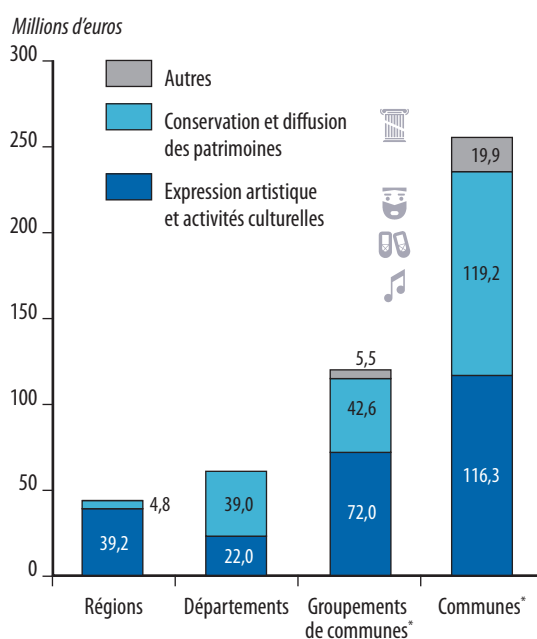
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Normandie par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les communes de Normandie ont dépensé 116 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

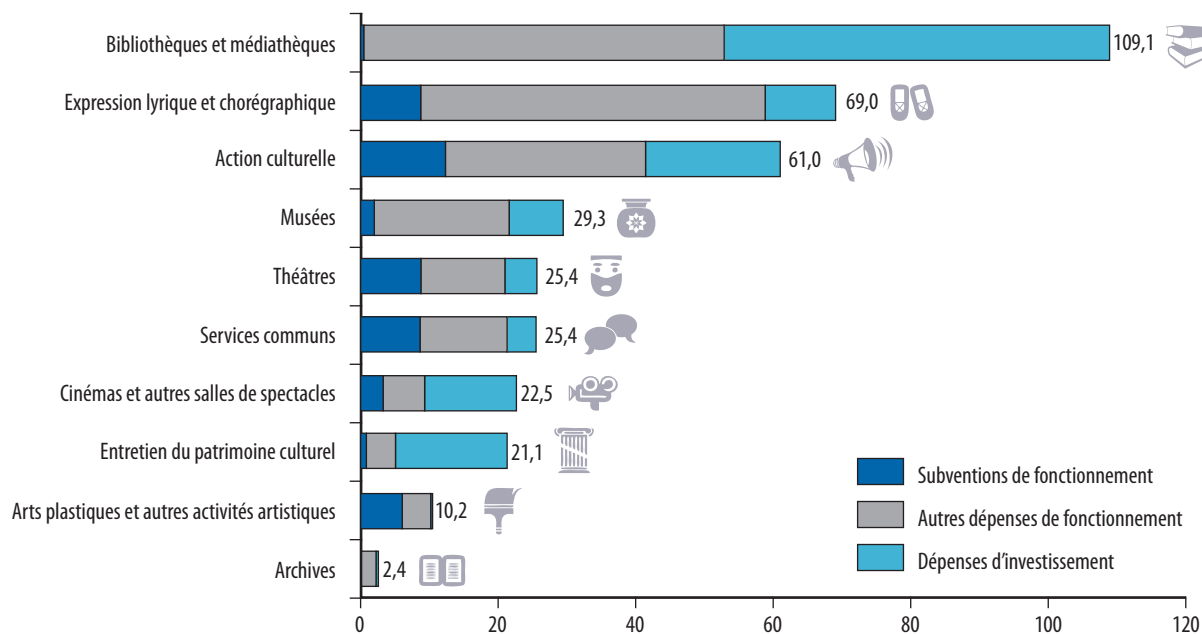
Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de Normandie par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros

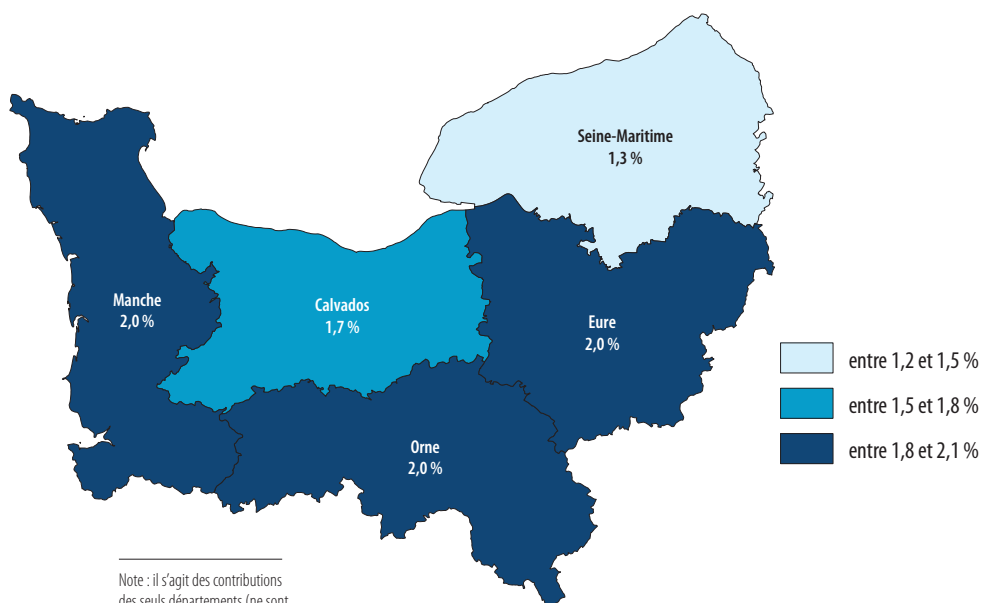


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et groupements de communes de Normandie se répartissent pour 12 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 29 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 20 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements de Normandie en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et Epc).

Source : Observatoire SFL-Forum/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Équipements

Principaux équipements culturels des Hauts-de-France en 2014

Unités

	Normandie	Calvados (14)	Eure (27)	Manche (50)	Orne (61)	Seine-Maritime (76)
Lieux d'exposition ¹	82	19	8	20	5	30
Monuments historiques ²	3 018	967	457	477	418	699
Lieux de lecture publique ³	616	127	40	117	64	268
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	52	11	7	8	2	24
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	13	5	1	1	1	5
Salles de cinéma ⁶	280	67	33	50	19	111
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	26	4	7	2	2	11

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

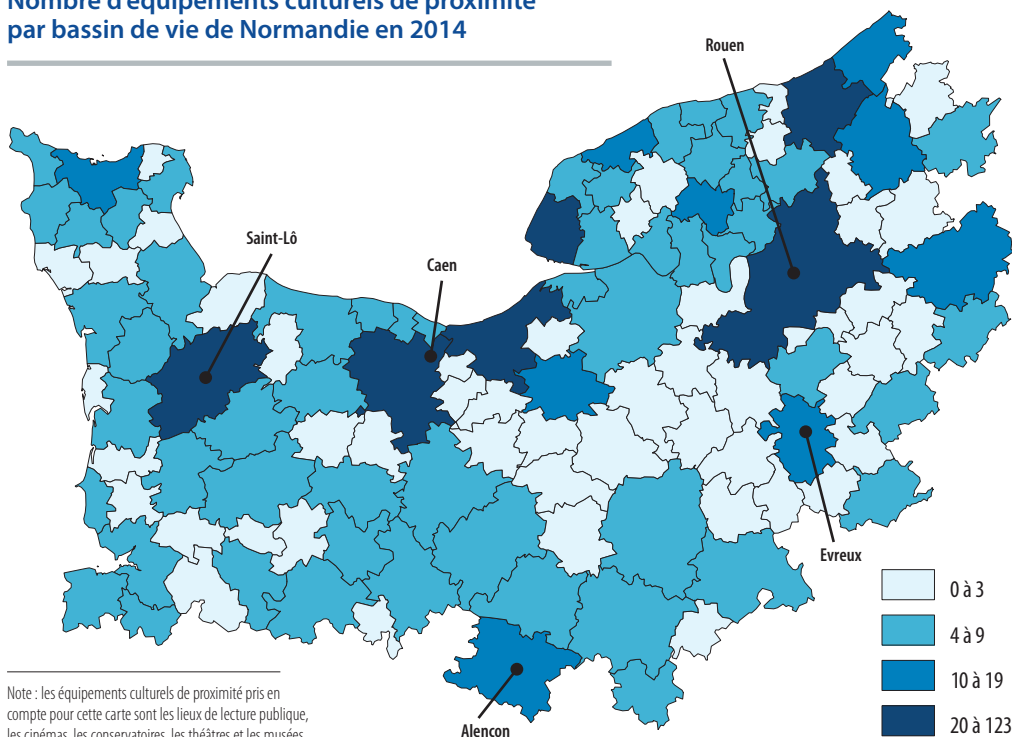
5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/C/DG/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie de Normandie en 2014



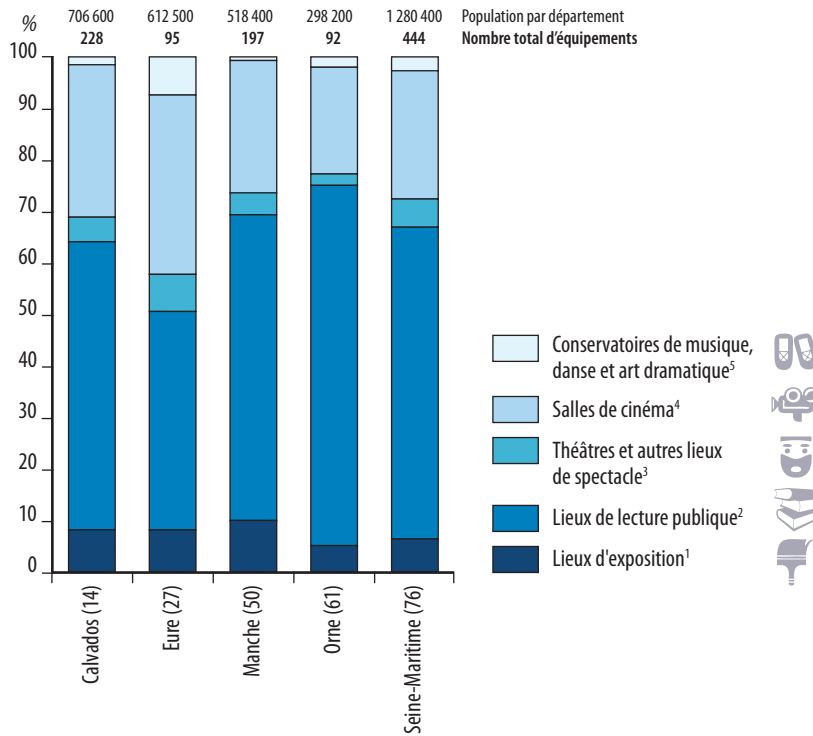
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département de Normandie en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

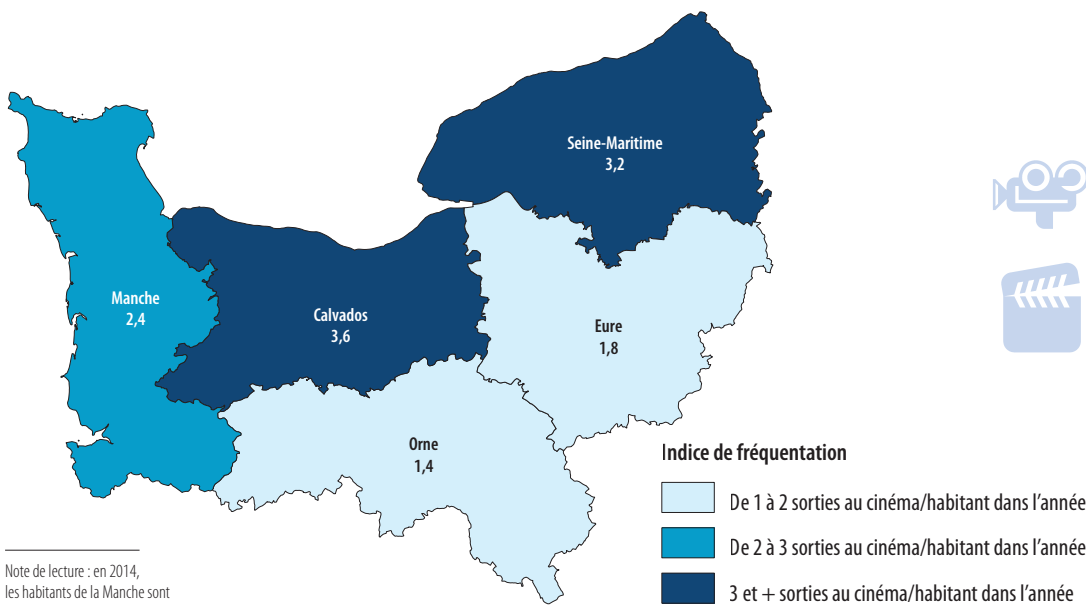
Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 8 % des équipements culturels du Calvados, les lieux de lecture publique 56 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMIC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de Normandie en 2014

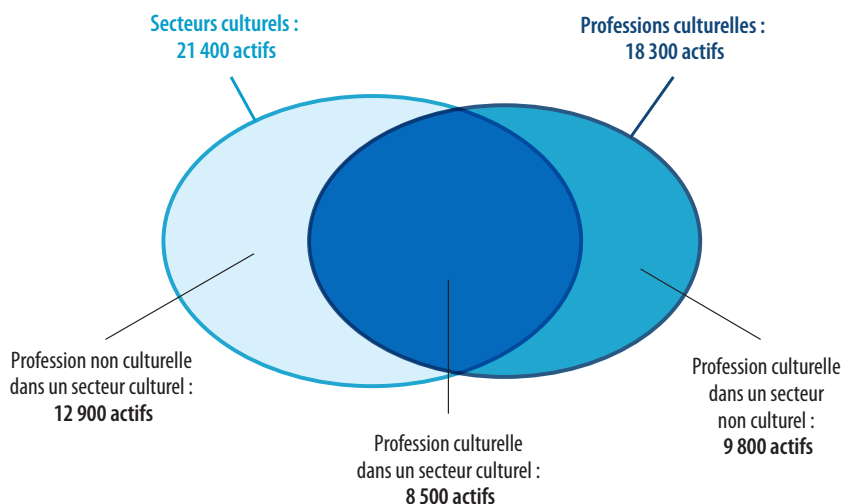


Note de lecture : en 2014, les habitants de la Manche sont allés en moyenne 2,4 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

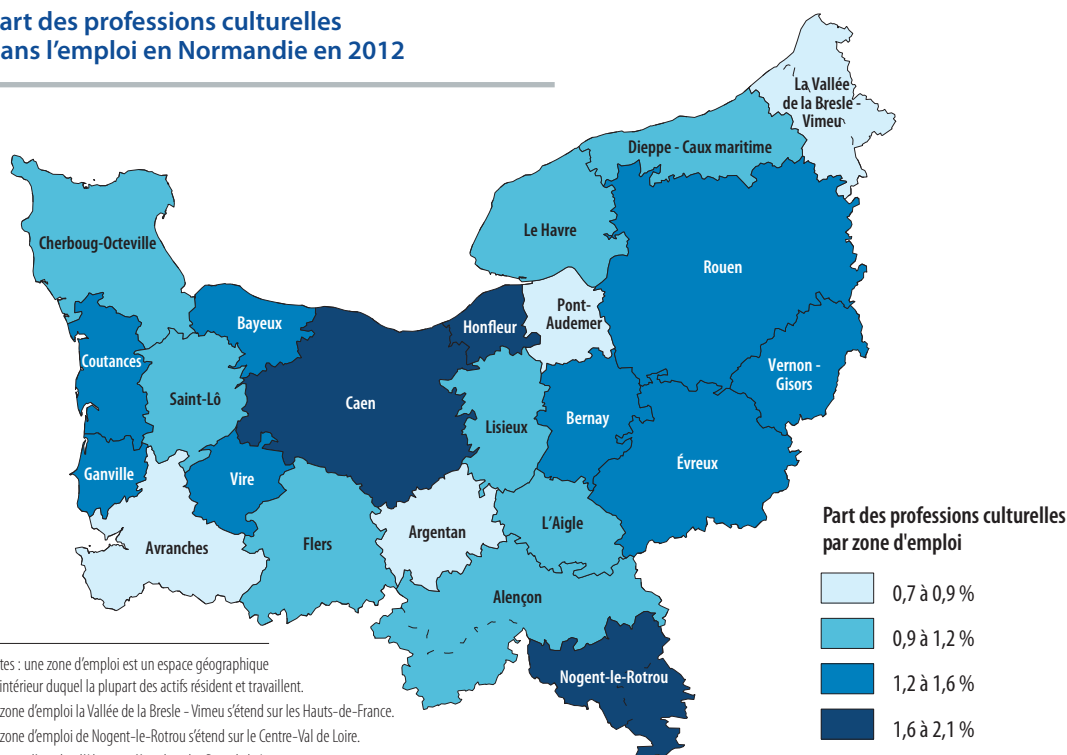
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de Normandie en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Normandie en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.
 La zone d'emploi la Vallée de la Bresle - Vimeu s'étend sur les Hauts-de-France.
 La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou s'étend sur le Centre-Val de Loire.
 La zone d'emploi d'Alençon s'étend sur les Pays de la Loire.
 Note de lecture : les professions culturelles représentent 1,7 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Caen.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des professions culturelles de Normandie en 2012

Unités et %

	Normandie		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	4 272	23,3	25,8
Métiers d'art	1 018	5,6	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	1 930	10,5	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	1 813	9,9	10,8
Techniciens des spectacles	1 965	10,7	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	1 712	9,4	10,2
Auteurs littéraires	333	1,8	1,9
Traducteurs	425	2,3	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	1 489	8,1	9,2
Professeurs d'art	2 349	12,8	8,4
Ensemble des professions culturelles	18 297	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,4	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Normandie en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	16,3	18 667	18 829
Métiers d'art	4,8	18 201	18 159
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	24,6	14 736	8 420
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	35,1	26 872	27 463
Techniciens des spectacles	16,8	15 682	15 423
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	39,5	28 165	25 623
Auteurs littéraires	19,0	18 172	20 206
Traducteurs	55,5	14 148	11 017
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	80,1	32 280	30 686
Professeurs d'arts	38,8	16 885	12 098
Ensemble des professions culturelles	31,7	21 681	21 051

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Normandie. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 16,3 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 18 667 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels de Normandie en 2012

Unités et %

	Normandie		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	3 386	15,8	15,7
Livre	1 458	6,8	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	1 277	6,0	5,5
Photographie	703	3,3	3,1
Design	554	2,6	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	549	2,6	2,0
Édition audiovisuelle	1 002	4,7	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	685	3,2	8,6
Spectacle vivant	3 742	17,5	17,8
Publicité	3 034	14,2	13,3
Architecture	2 224	10,4	10,2
Patrimoine	2 127	9,9	7,1
Enseignement artistique	677	3,2	2,7
Ensemble des secteurs culturels	21 419	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,6	2,6

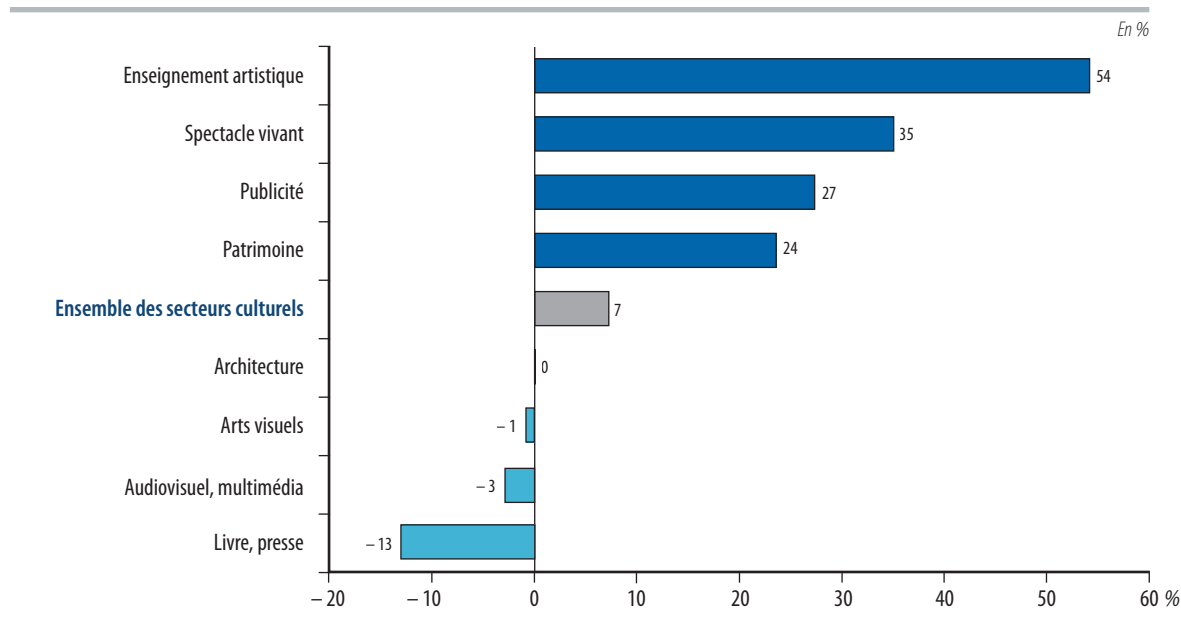
Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Normandie



Évolution des secteurs culturels de Normandie entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Normandie.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 7 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de Normandie dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

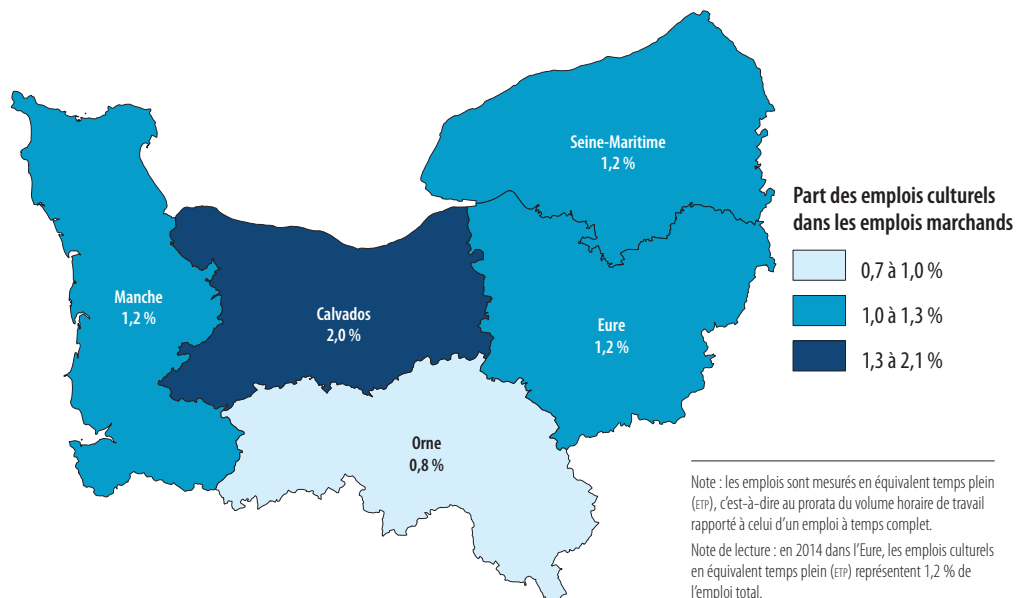
Entreprises culturelles	Normandie	France entière
Nombre d'établissements	12 542	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	371,4	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	88,2	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	873,9	67 486
Nombre de salariés en ETP	5 335	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	8,3	10,1
Valeur ajoutée	1,5	4,3
Excédent brut d'exploitation	1,4	4,9
Chiffre d'affaires	1,0	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,5	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles de Normandie réalisent 1,5 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

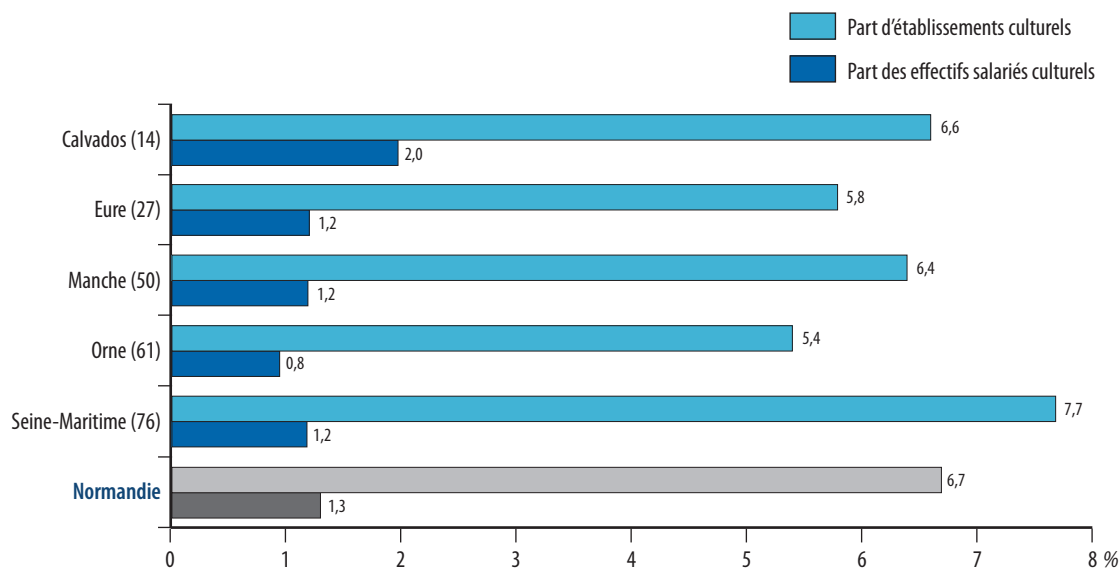
Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands de Normandie en 2014



Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département de Normandie en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

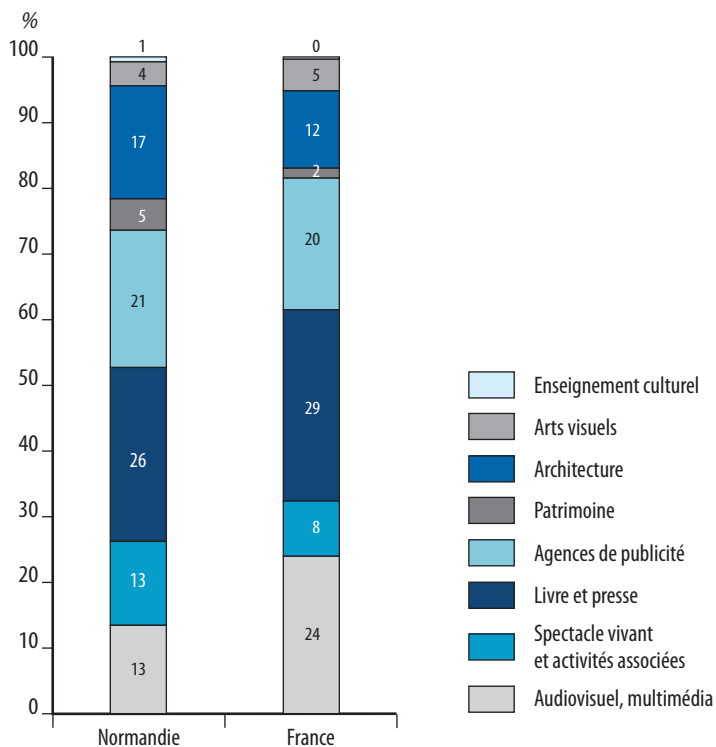
Note de lecture : dans l'Orne, en 2014, les établissements culturels représentent 5,4 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 0,8 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs salariés par domaine culturel de Normandie en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

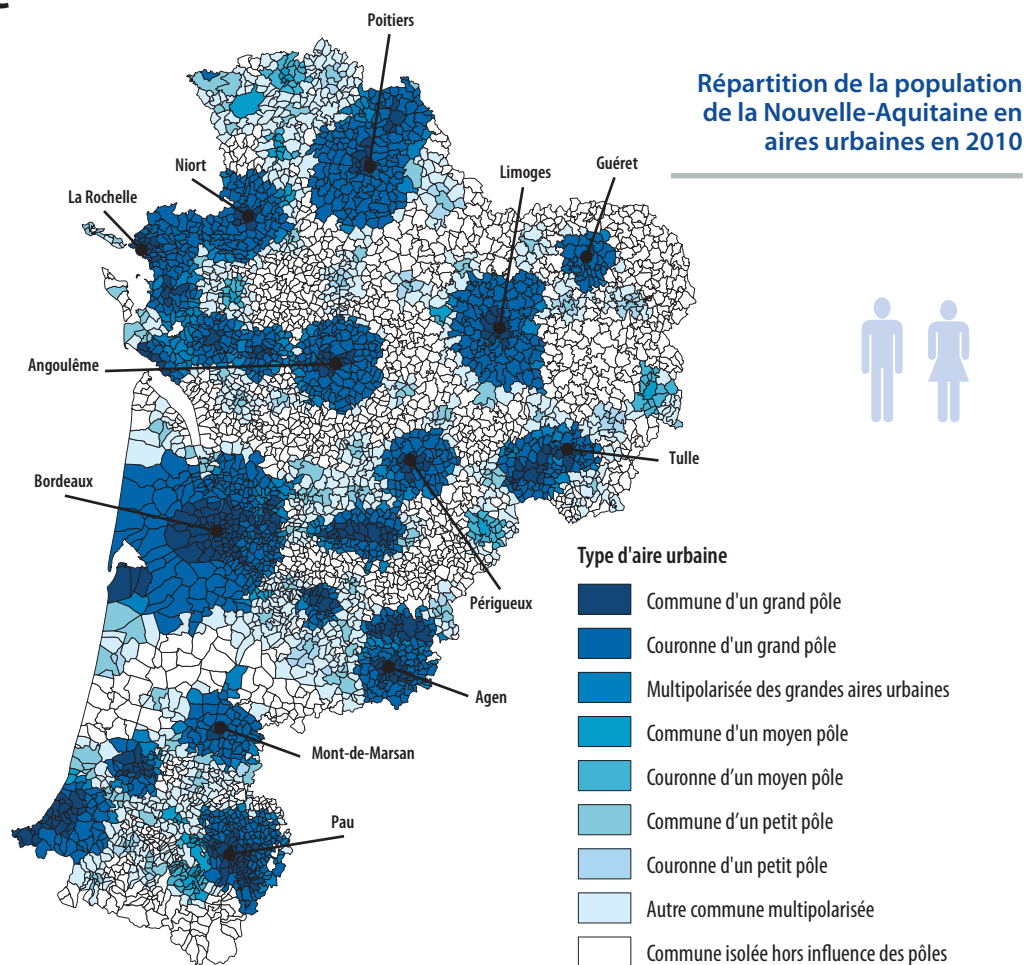
Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
Note de lecture : en 2014, en Normandie, le livre et la presse représentent 26 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Nouvelle-Aquitaine

Cadrage





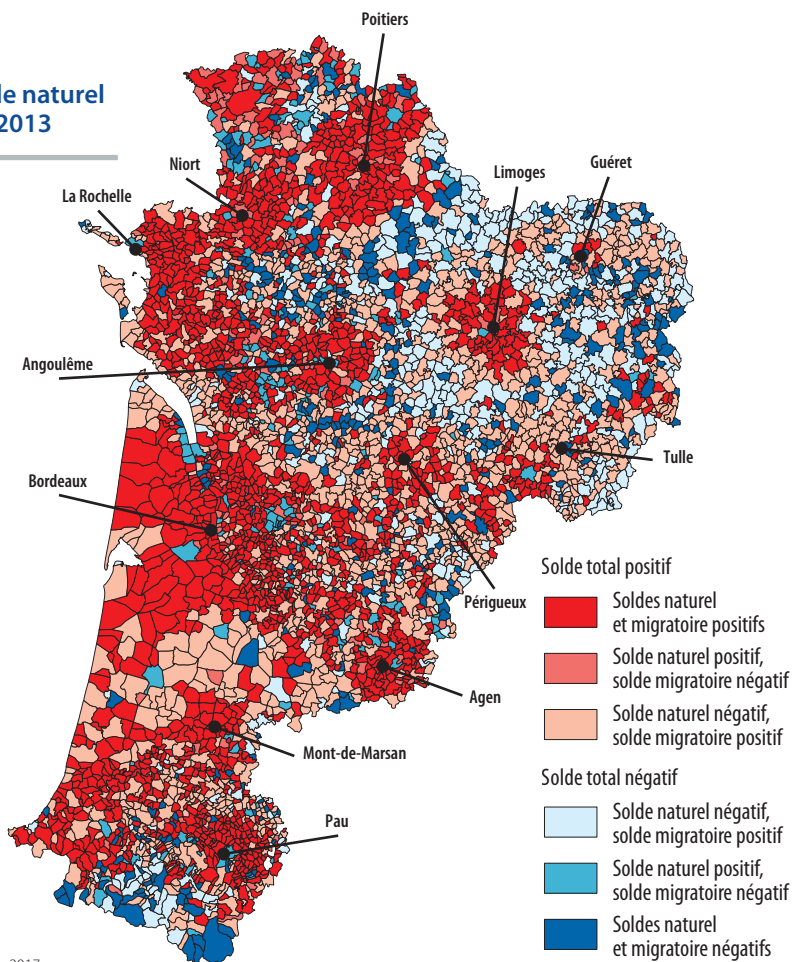
	Nouvelle-Aquitaine	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	5 905	66 381
Part de la population nationale (%)	8,9	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,6	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,0	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 0,6	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	27,3	30,4
25-59 ans	43,7	45,1
60 ans et plus	29,0	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	528	6 789
Part des effectifs (%)	45,5	46,0
Second degré	444	5 497
Part des effectifs (%)	38,2	37,3
Supérieur	189	2 471
Part des effectifs (%)	16,3	16,7
Étrangers (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	4,1	6,0
Immigrés (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	5,7	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	70	105
Superficie (km²)	84 036	633 112
Part de la superficie nationale (%)	13,3	
Nombre de communes (2015)	4 503	36 664
Part du nombre de communes (%)	12,3	
Nombre de départements	12	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	158 075	2 116 565
Part du PIB national (%)	7,5	
En euros par habitant	27 008	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)		
Part de la population active nationale (%)	8,7	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	9,6	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	19 360	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	37 276	311 637
Part des nuitées nationales (%)	12,0	
Dont résidents étrangers (milliers)	8 627	110 165
Part des nuitées nationales (%)	7,8	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	23,1	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution de la population de la Nouvelle-Aquitaine due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013

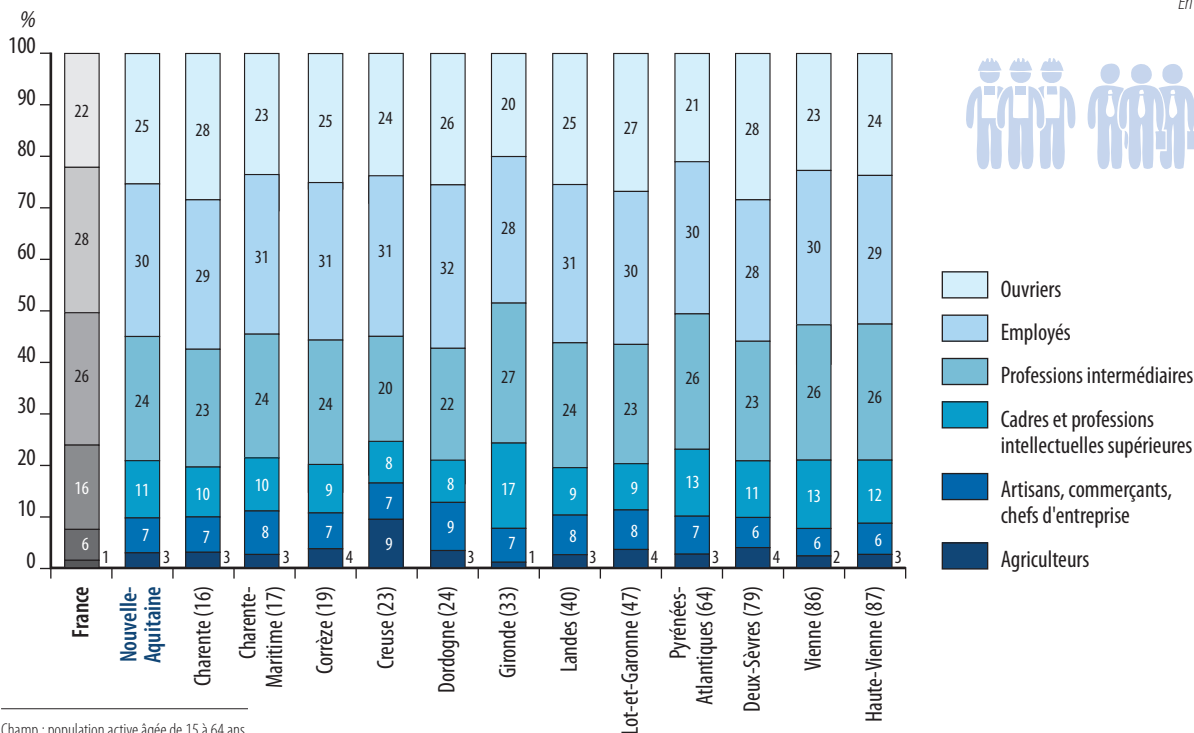


Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Répartition de la population de la Nouvelle-Aquitaine selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

En %



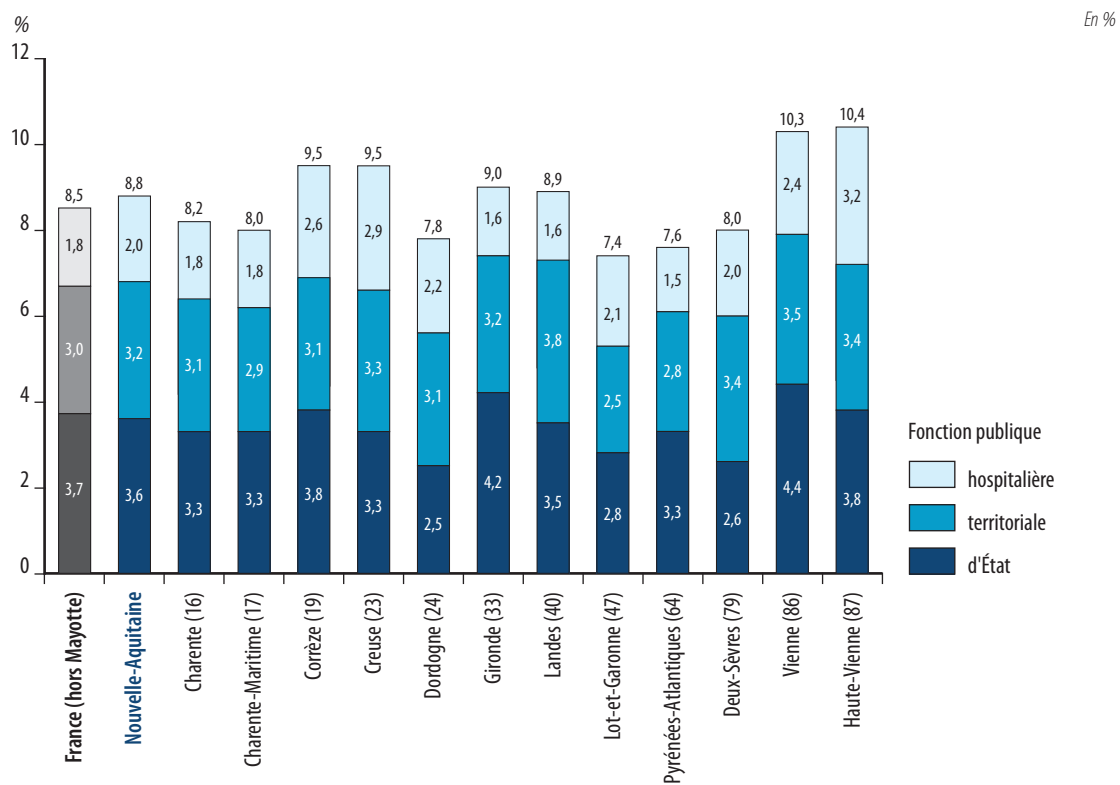
Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.

Note de lecture : dans la région Nouvelle-Aquitaine, les ouvriers représentent 25 % de la population les employés 30 %.

Source : Insee/déps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des effectifs de la fonction publique de la Nouvelle-Aquitaine dans la population par département en 2014

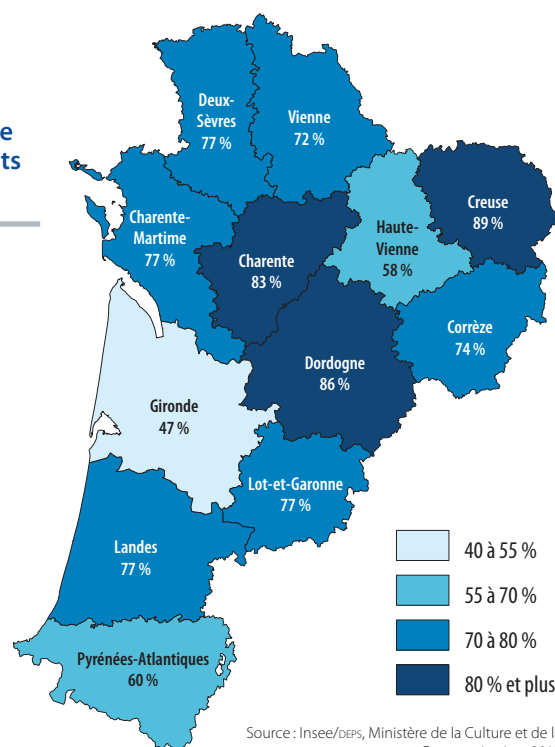


Note de lecture : dans la région Nouvelle-Aquitaine, les effectifs de la fonction publique représentent 8,8 % de la population.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de la Nouvelle-Aquitaine habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

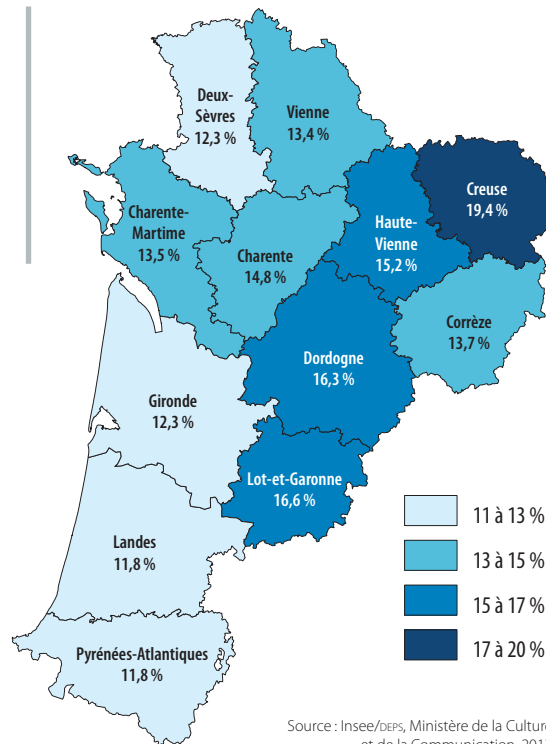


Note de lecture : en 2012 en Gironde, 47 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

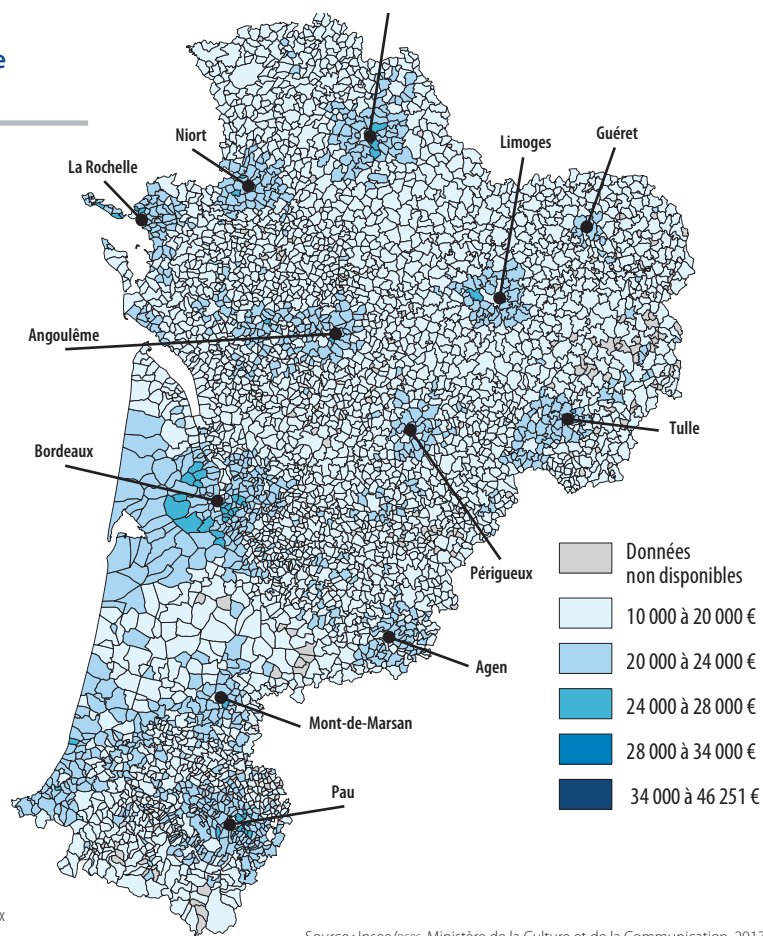
Taux de pauvreté de la Nouvelle-Aquitaine par département en 2013

En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le taux de pauvreté dans la Creuse est de 19,4 %.

Niveau de vie médian de la Nouvelle-Aquitaine par commune en 2013



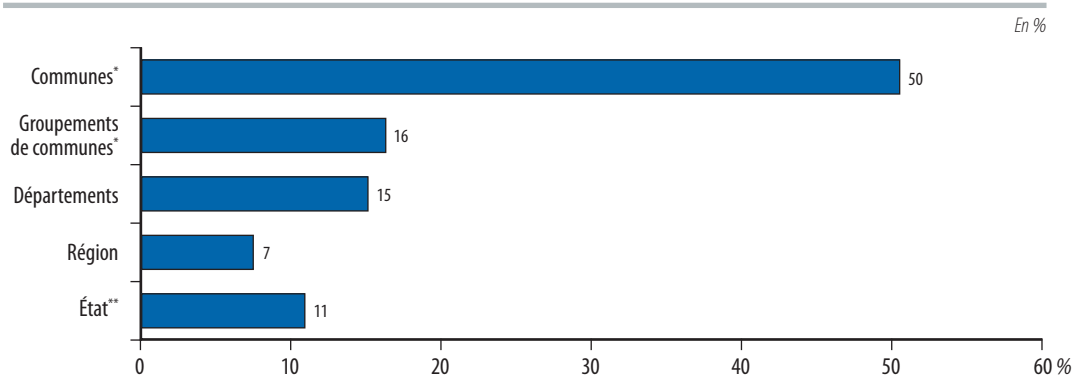
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.





Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique de la Nouvelle-Aquitaine, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en Nouvelle-Aquitaine, 50 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	61 584	124 638	134 392	416 547
<i>dont fonctionnement</i>	49 868	100 471	91 127	315 843
<i>dont investissement</i>	11 716	24 166	43 265	100 703
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	10,5	21,2	32,5	134,2
<i>dont fonctionnement</i>	8,5	17,1	22,0	101,7
<i>dont investissement</i>	2,0	4,1	10,5	32,4
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,6	1,9	5,6	8,6
<i>dont fonctionnement</i>	3,2	1,9	5,8	8,9
<i>dont investissement</i>	1,4	1,9	5,1	2,8

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Nouvelle-Aquitaine en 2015

En milliers d'euros et en %

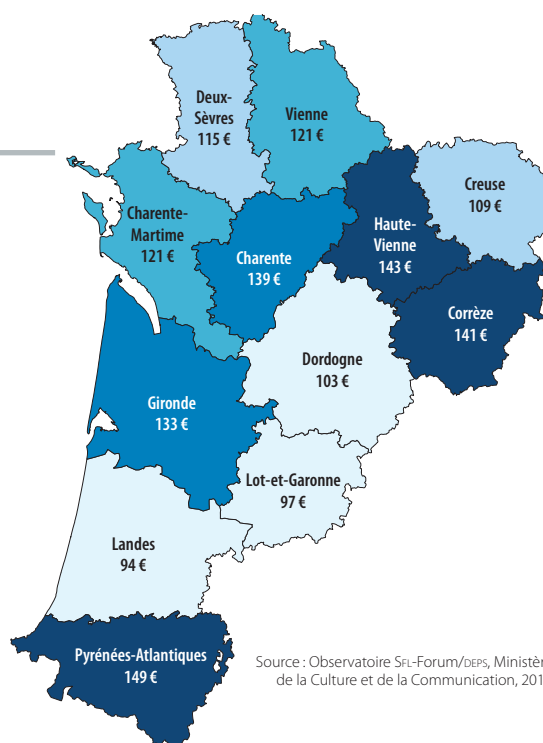
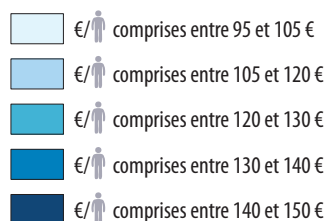
	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	50 381	25 448	75 828	84
Crédits d'administration centrale	9 045	966	10 011	11
Crédits opérateurs et autres structures	3 412	827	4 239	5
Total	62 838	27 240	90 078	100
En € par habitant	10,7	4,6	15,3	
En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)	10,9	4,1	15,0	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de la Nouvelle-Aquitaine en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

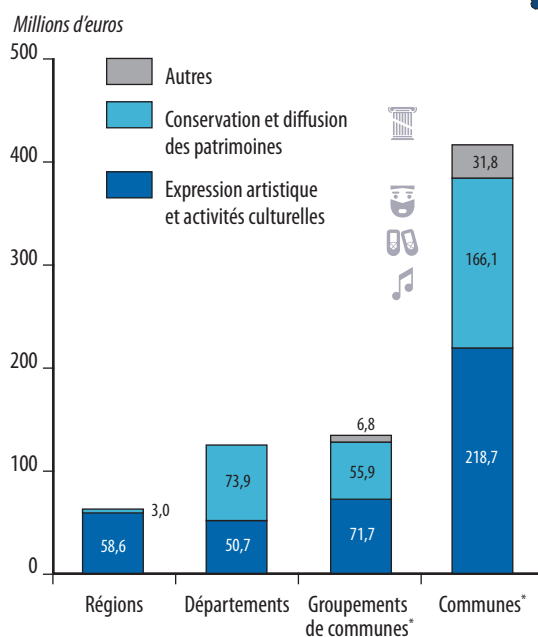
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels double comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de la Nouvelle-Aquitaine par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

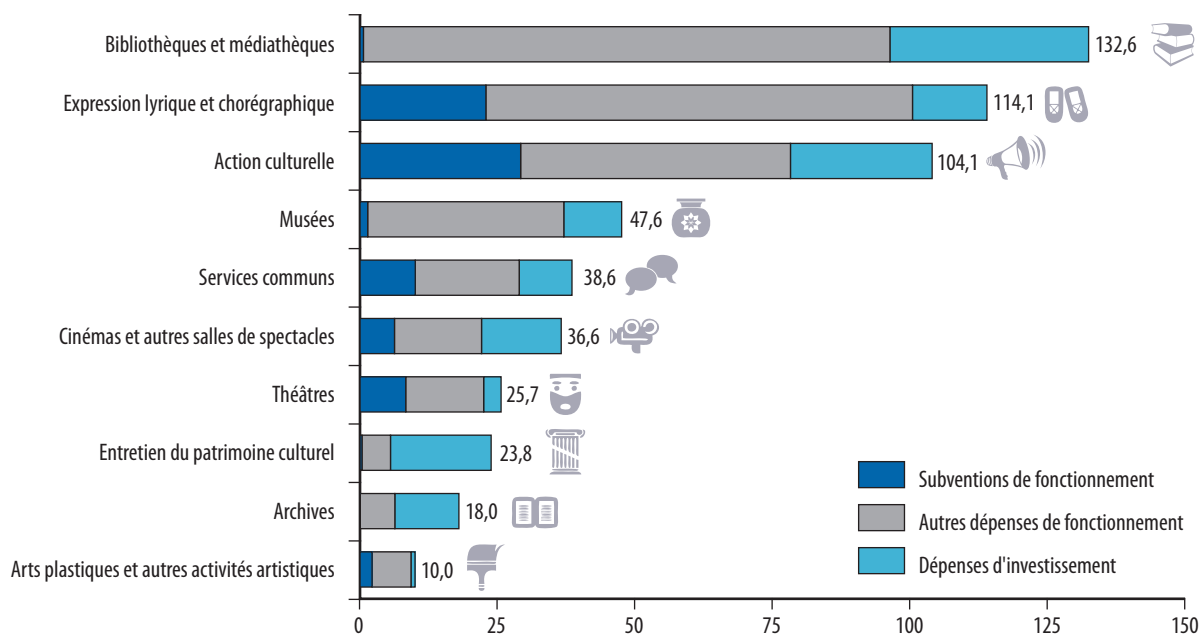
Note de lecture : en 2014, les communes de la Nouvelle-Aquitaine ont dépensé près de 219 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de la Nouvelle-Aquitaine par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros

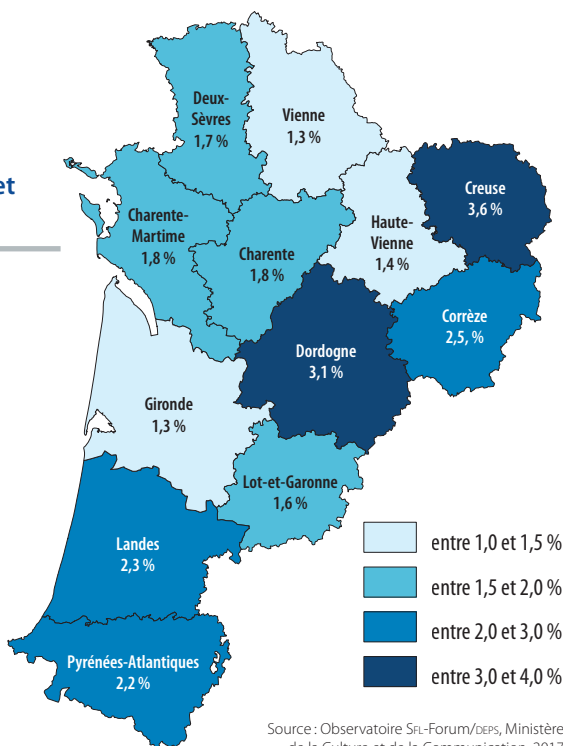


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et groupements de communes de la Nouvelle-Aquitaine se répartissent pour 29 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 49 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 26 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements de la Nouvelle-Aquitaine en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SRI-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Équipements

Principaux équipements culturels de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

Unités

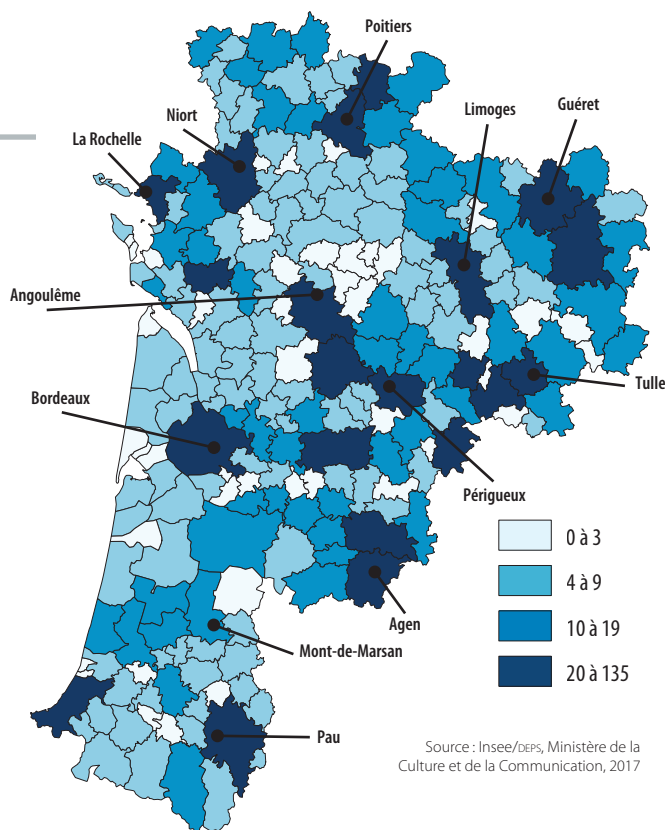
	Nouvelle-Aquitaine	Charente (16)	Charente-Maritime (17)	Corrèze (19)	Creuse (23)	Dordogne (24)	Gironde (33)	Landes (40)	Lot-et-Garonne (47)	Pyrénées-Atl. (64)	Deux-Sèvres (79)	Vienne (86)	Haute-Vienne (87)
Lieux d'exposition ¹	93	7	16	5	2	9	9	9	6	8	7	10	5
Monuments historiques ²	6 136	465	845	378	285	892	1 014	215	384	406	331	557	364
Lieux de lecture publique ³	2 015	73	221	130	111	263	281	131	139	176	167	191	132
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	84	4	7	4	2	9	22	3	6	7	4	7	9
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	20	1	2	1	0	1	6	0	1	3	1	2	2
Salles de cinéma ⁶	589	31	64	27	12	35	153	55	30	66	31	48	37
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	28	3	2	2	1	2	3	2	2	2	3	3	3

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Monuments inscrits et classés.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMIC/DGF/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie de la Nouvelle-Aquitaine en 2014



Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

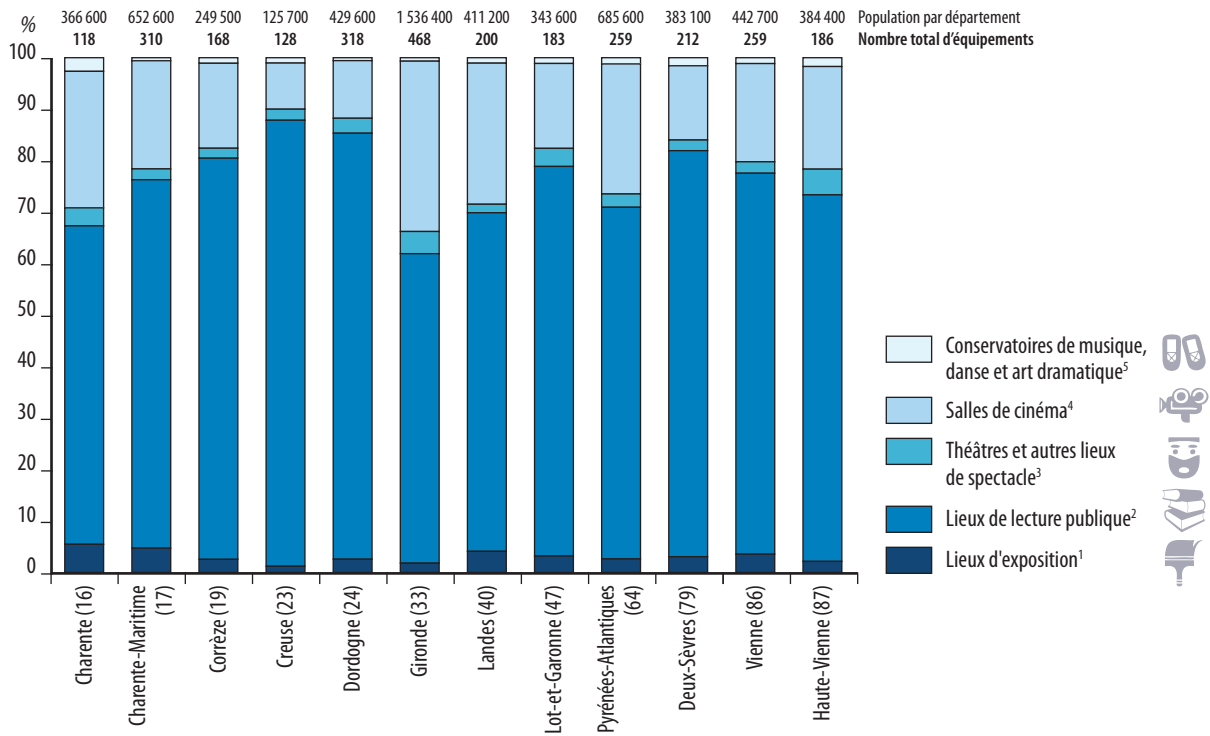
Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Répartition des équipements culturels par département de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

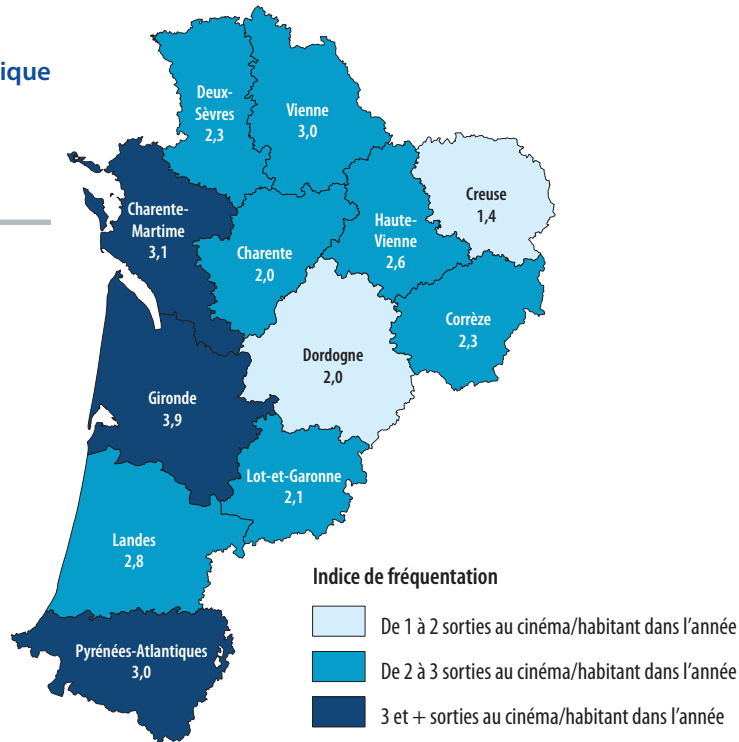
Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 6 % des équipements culturels de Charente, les lieux de lecture publique 62 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

170

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

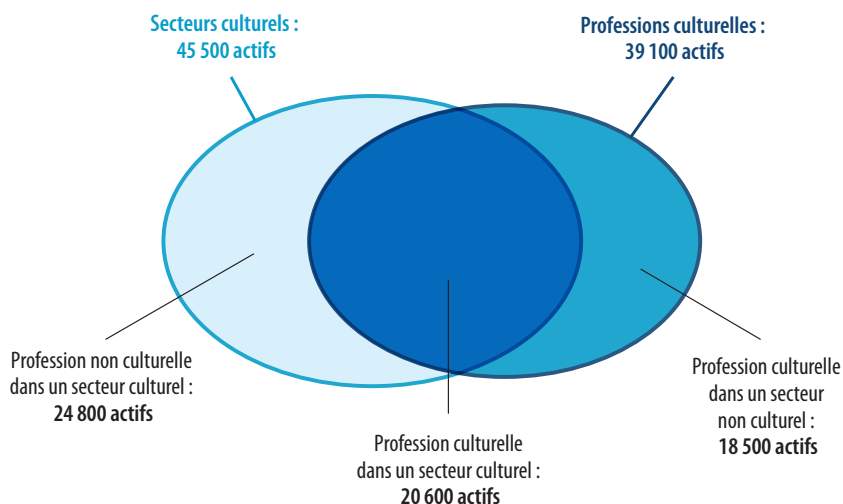


Note de lecture : en 2014, les habitants des Landes sont allés en moyenne 2,8 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Emploi

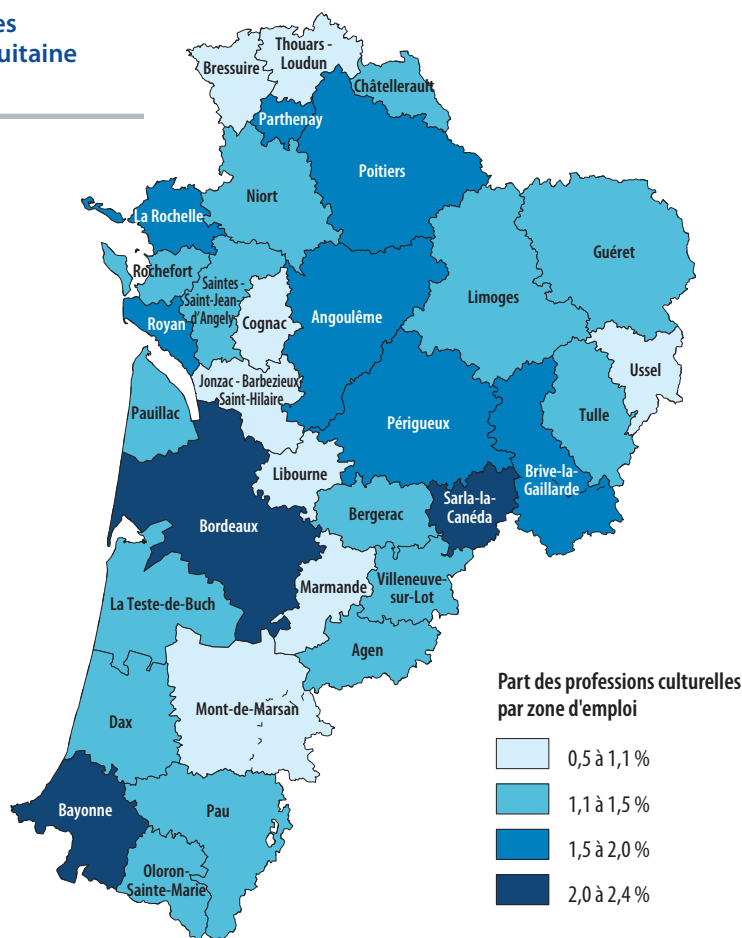
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de la Nouvelle-Aquitaine en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Nouvelle-Aquitaine en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les zones d'emploi de Brive-la-Gaillarde et de Mont-de-Marsan s'étendent sur l'Occitanie.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,4 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Sarlat-la-Canéda.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Effectifs des professions culturelles de la Nouvelle-Aquitaine en 2012

Unités et %

	Nouvelle-Aquitaine		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	10 394	26,6	25,8
Métiers d'art	2 269	5,8	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	5 011	12,8	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	3 572	9,1	10,8
Techniciens des spectacles	3 295	8,4	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	3 194	8,2	10,2
Auteurs littéraires	693	1,8	1,9
Traducteurs	999	2,6	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	4 010	10,3	9,2
Professeurs d'art	4 024	10,3	8,4
Ensemble des professions culturelles	39 094	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,7	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Nouvelle-Aquitaine en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	21,9	17 944	18 245
Métiers d'art	5,6	17 332	18 289
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	21,3	10 692	4 599
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	40,0	27 491	26 999
Techniciens des spectacles	15,9	15 251	15 029
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	42,0	28 063	27 837
Auteurs littéraires	48,8	10 277	1 996
Traducteurs	64,2	12 211	12 379
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	86,6	30 424	28 798
Professeurs d'arts	38,1	15 178	10 024
Ensemble des professions culturelles	33,5	20 582	19 767

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Nouvelle-Aquitaine. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 21,9 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 17 944 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels de la Nouvelle-Aquitaine en 2012

Unités et %

	Nouvelle-Aquitaine		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	8 755	19,2	15,7
Livre	2 938	6,5	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	3 066	6,7	5,5
Photographie	1 504	3,3	3,1
Design	1 176	2,6	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	976	2,1	2,0
Édition audiovisuelle	1 503	3,3	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	1 903	4,2	8,6
Spectacle vivant			
Publicité	5 471	12,0	13,3
Architecture	5 504	12,1	10,2
Patrimoine	2 664	5,9	7,1
Enseignement artistique	1 502	3,3	2,7
Ensemble des secteurs culturels	45 482	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,9	2,6

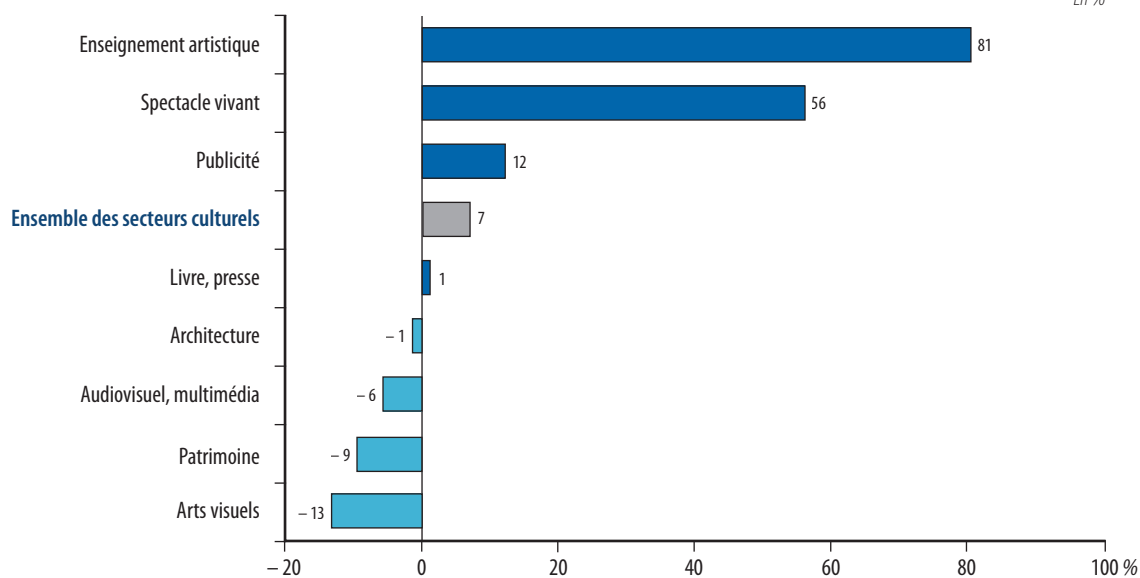
Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution des secteurs culturels de la Nouvelle-Aquitaine entre 2007 et 2012

En %



Champ : actifs ayant un emploi, région Nouvelle-Aquitaine.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 7 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de la Nouvelle-Aquitaine dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

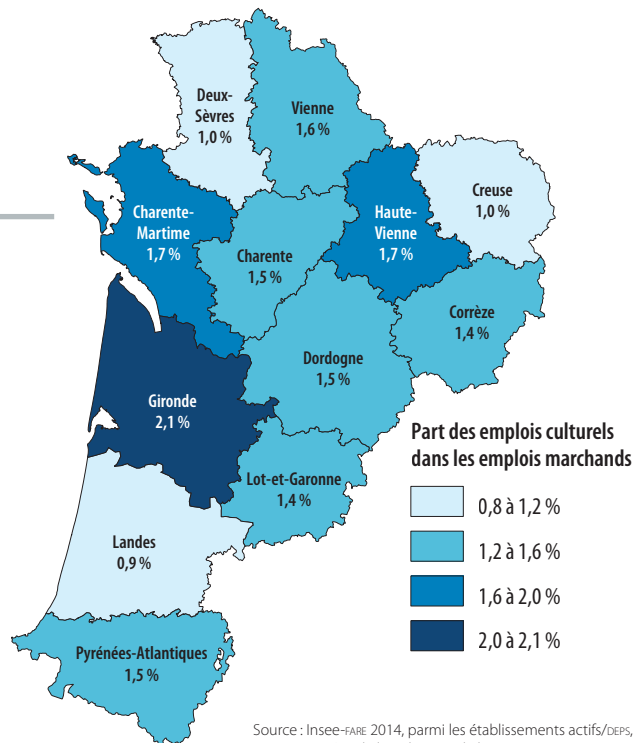
Entreprises culturelles	Nouvelle-Aquitaine	France entière
Nombre d'établissements	29 656	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	914,4	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	229,8	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 141,6	67 486
Nombre de salariés en ETP	11 021	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	8,4	10,1
Valeur ajoutée	2,2	4,3
Excédent brut d'exploitation	2,2	4,9
Chiffre d'affaires	1,3	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,8	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles de la Nouvelle-Aquitaine réalisent 2,2 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

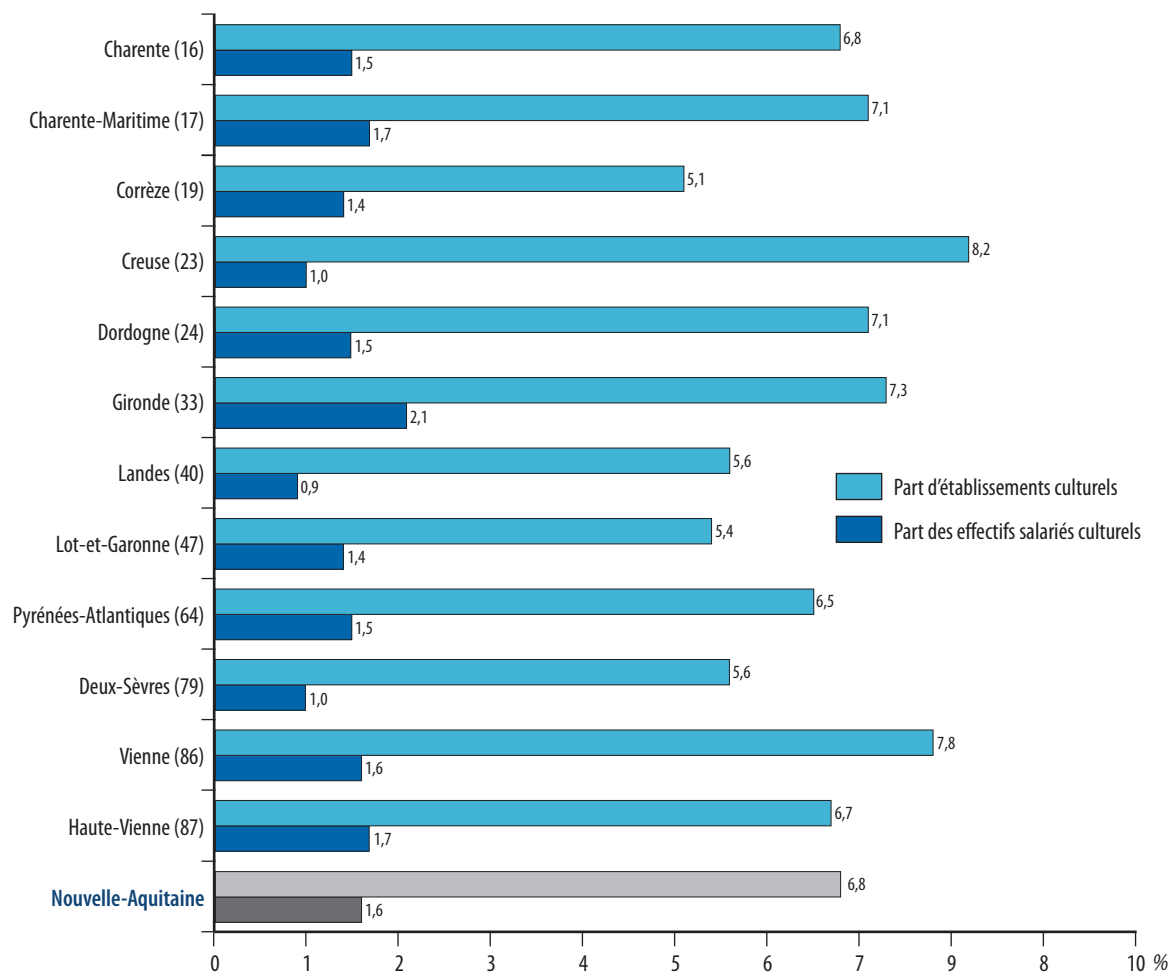


Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
 Note de lecture : en 2014 en Corrèze, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 1,4 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans la Vienne, en 2014, les établissements culturels représentent 7,8 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,6 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs salariés par domaine culturel de la Nouvelle-Aquitaine en 2014

En %

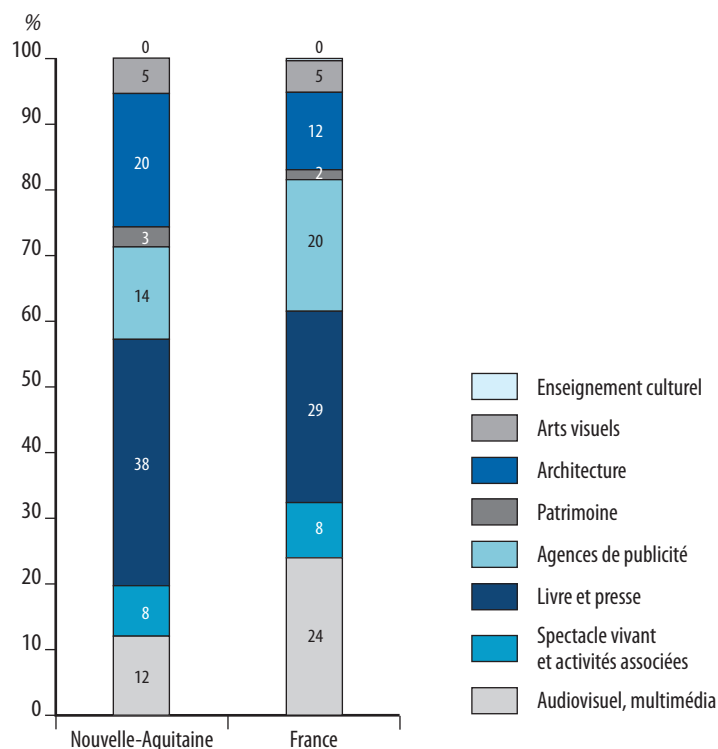


Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, dans la Nouvelle-Aquitaine, le livre et la presse représentent 38 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

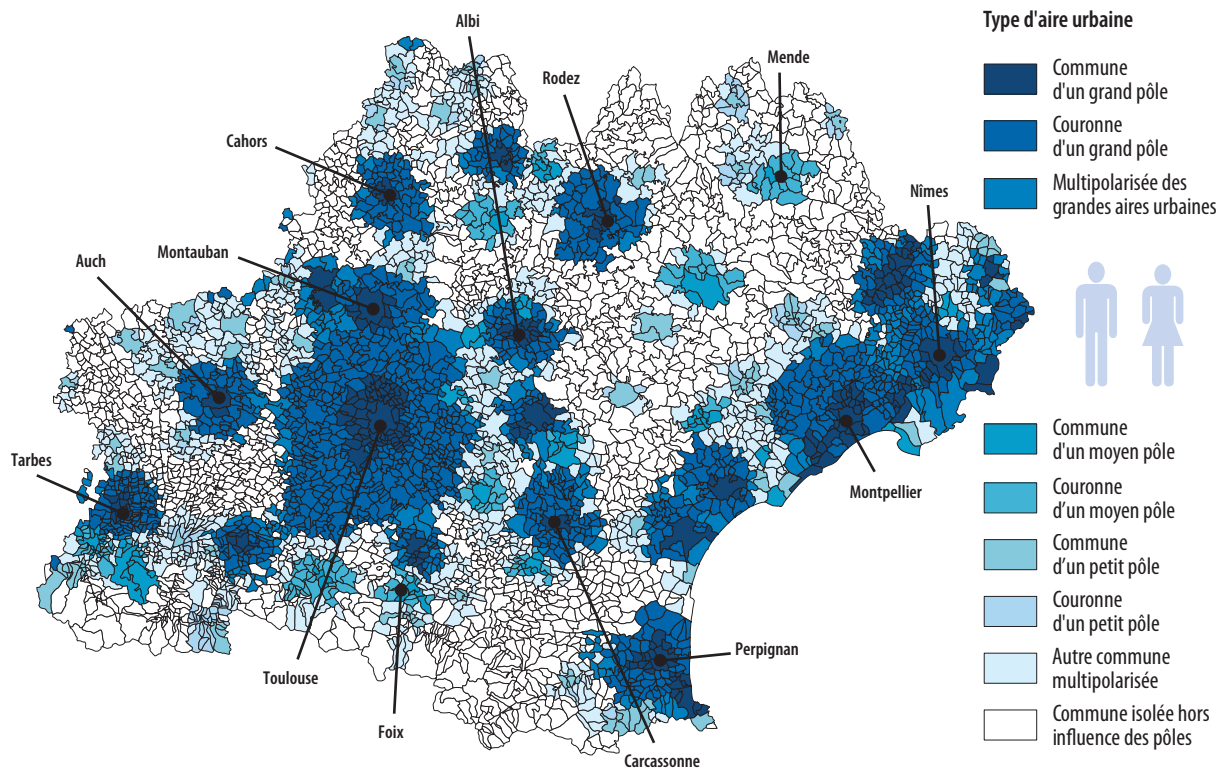




Occitanie

■ Cadrage

Répartition de la population d'Occitanie en aires urbaines en 2010



	Occitanie	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	5 792	66 381
Part de la population nationale (%)	8,7	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 1,0	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,2	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 0,8	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	28,5	30,4
25-59 ans	43,9	45,1
60 ans et plus	27,6	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	540	6 789
Part des effectifs (%)	44,3	46,0
Second degré	447	5 497
Part des effectifs (%)	36,6	37,3
Supérieur	233	2 471
Part des effectifs (%)	19,1	16,7
Étrangers (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	5,3	6,0
Immigrés (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	8,3	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	80	105
Superficie (km²)	72 724	633 112
Part de la superficie nationale (%)	11,5	
Nombre de communes (2015)	4 565	36 664
Part du nombre de communes (%)	12,5	
Nombre de départements	13	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	152 446	2 116 565
Part du PIB national (%)	7,2	
En euros par habitant	26 744	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)		
Part de la population active nationale (%)	8,3	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	11,9	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	18 888	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	39 060	311 637
Part des nuitées nationales (%)	12,5	
Dont résidents étrangers (milliers)	10 541	110 165
Part des nuitées nationales (%)	9,6	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	27,0	35,4

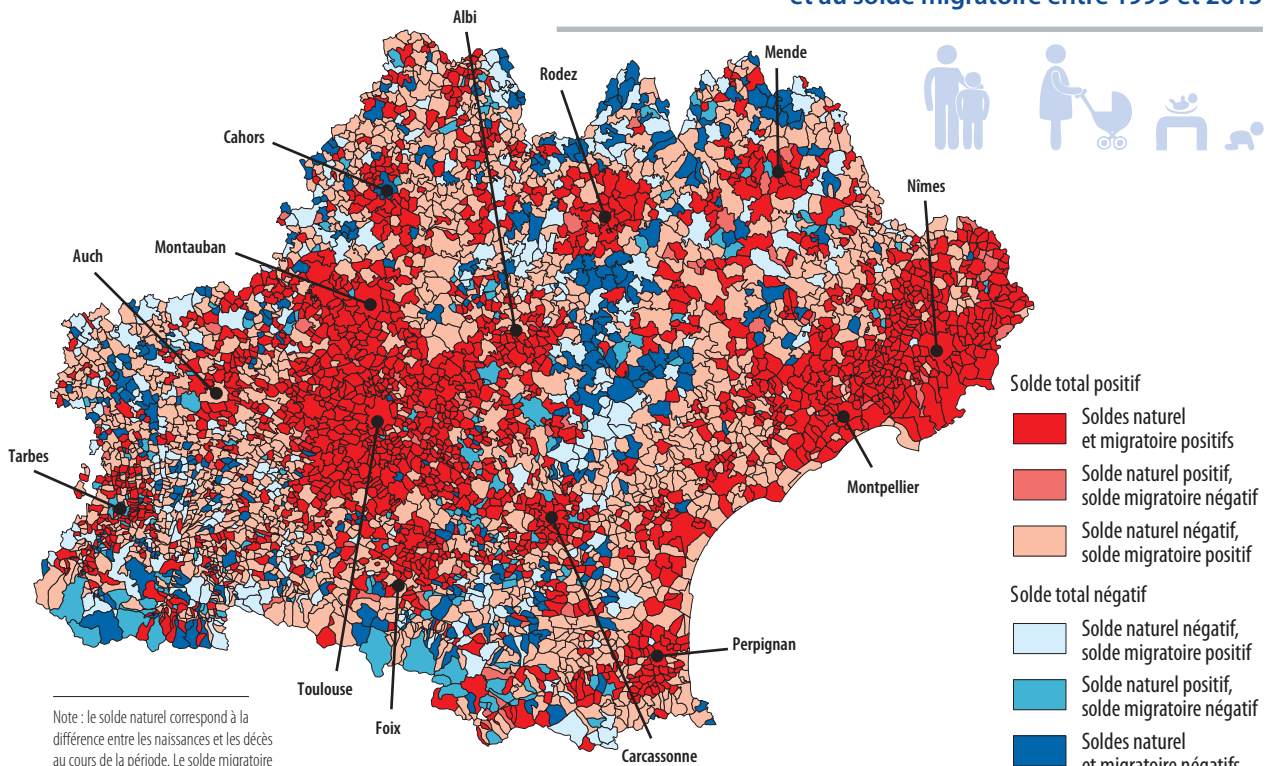
* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



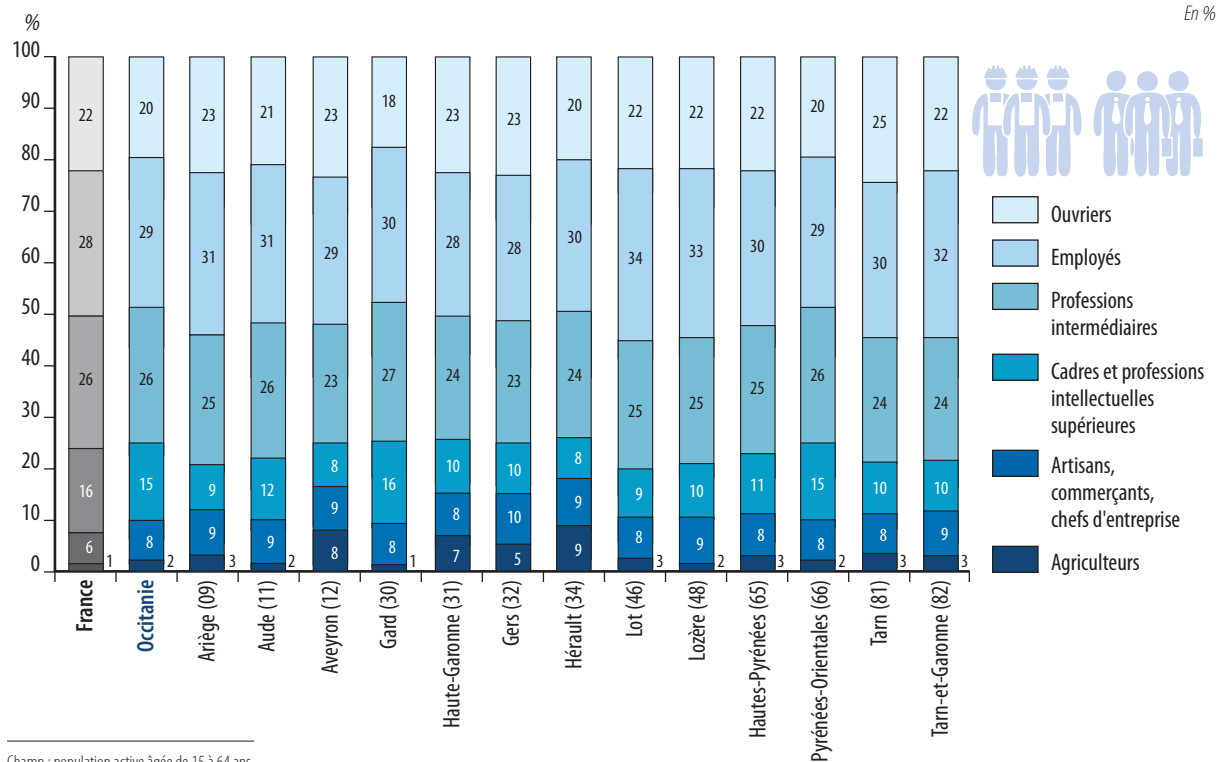
Évolution de la population d'Occitanie due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition de la population d'Occitanie selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



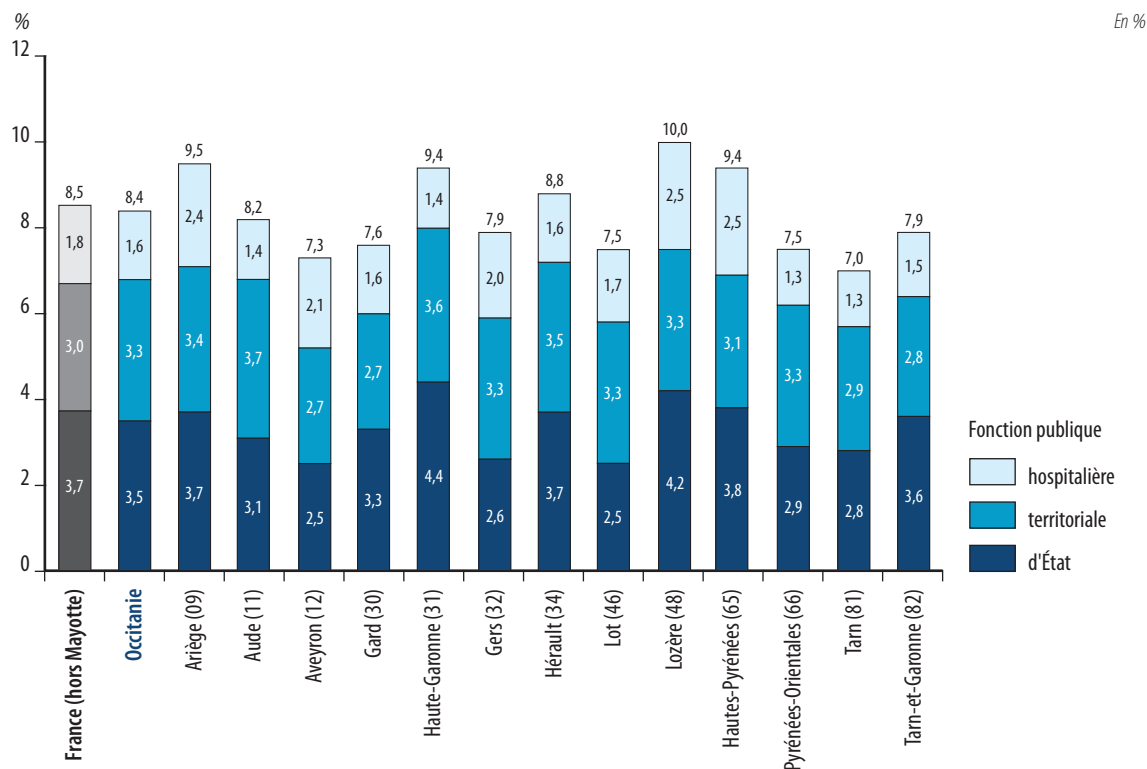
Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.

Note de lecture : dans la région Occitanie, les ouvriers représentent 20 % de la population, les employés 29 %.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

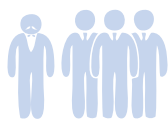


Part des effectifs de la fonction publique d'Occitanie dans la population par département en 2014

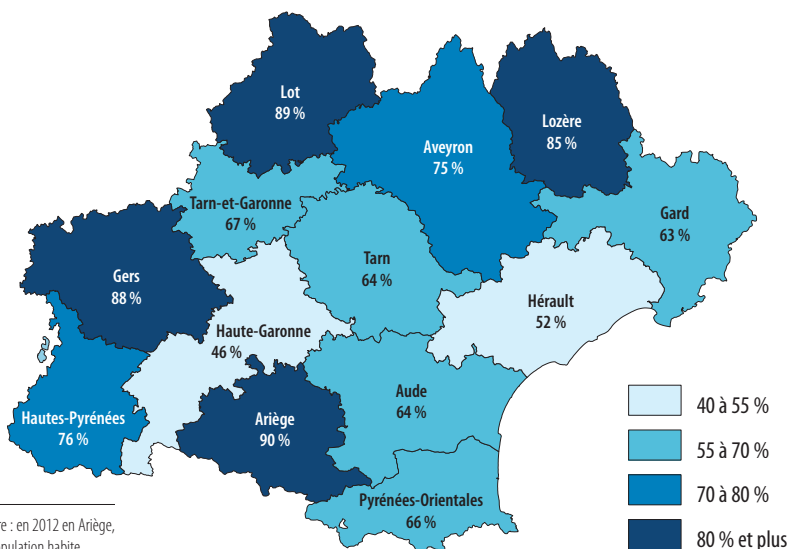


Note de lecture : dans la région Occitanie, les effectifs de la fonction publique représentent 8,4 % de la population.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population d'Occitanie habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

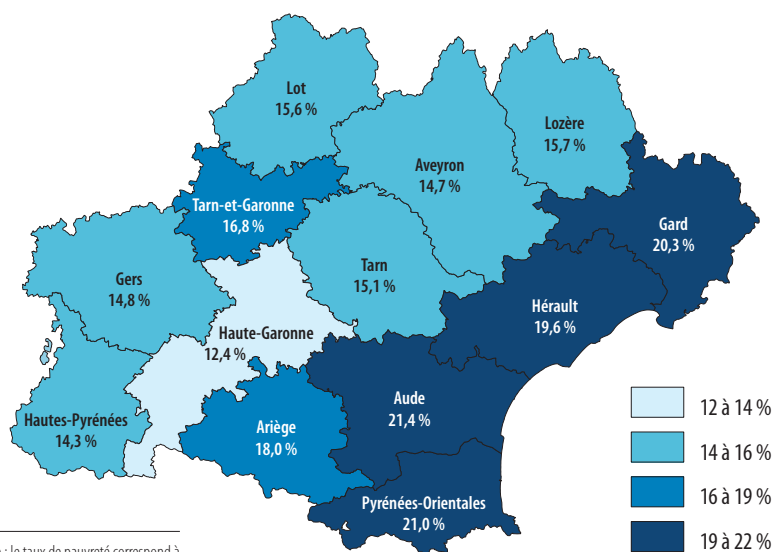


Note de lecture : en 2012 en Ariège, 90 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Taux de pauvreté en Occitanie par département en 2013

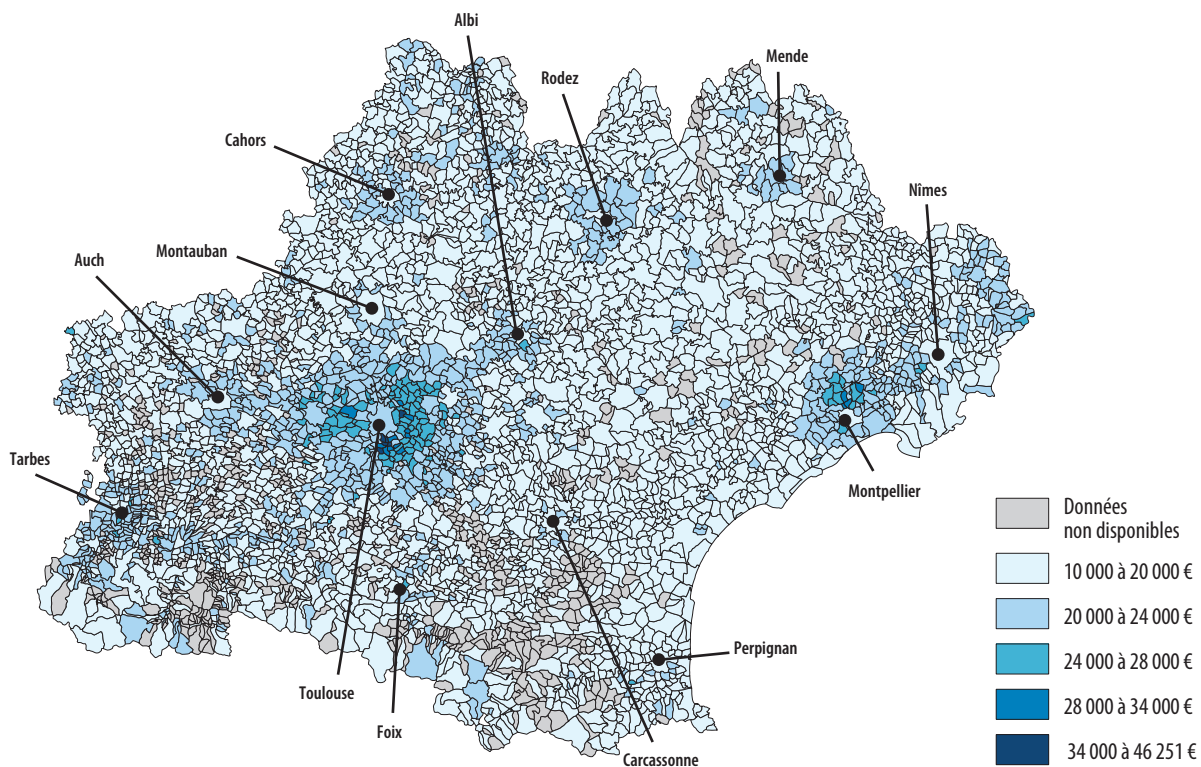
En %



Note : le taux de pauvreté correspond à la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. En 2013, le taux de pauvreté dans le Gard est de 20,3 %.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian en Occitanie par commune en 2013



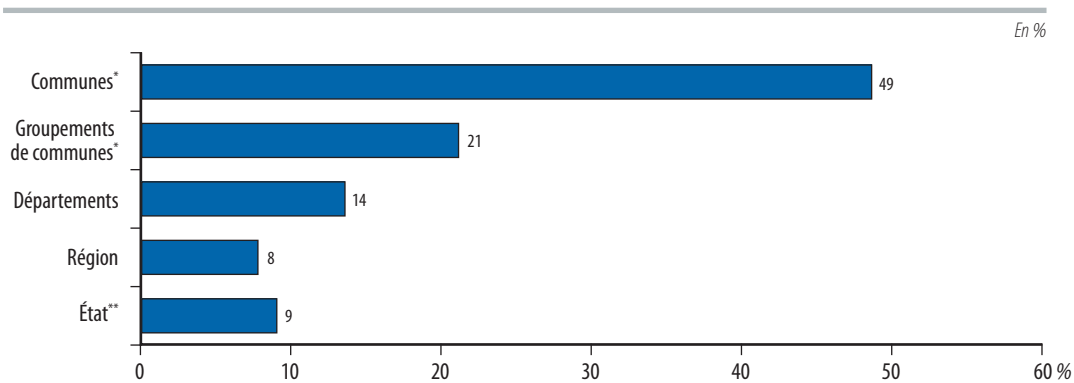
Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Occitanie, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en Occitanie, 49 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'Occitanie en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	68 197	120 250	187 089	431 556
<i>dont fonctionnement</i>	40 728	95 725	141 248	327 084
<i>dont investissement</i>	27 469	24 525	45 841	104 471
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	11,9	21,0	43,7	126,9
<i>dont fonctionnement</i>	7,1	16,7	33,0	96,2
<i>dont investissement</i>	4,8	4,3	10,7	30,7
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,9	1,7	6,5	8,1
<i>dont fonctionnement</i>	3,0	1,6	7,0	8,3
<i>dont investissement</i>	2,8	1,8	5,3	2,6

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Occitanie en 2015

En milliers d'euros et en %

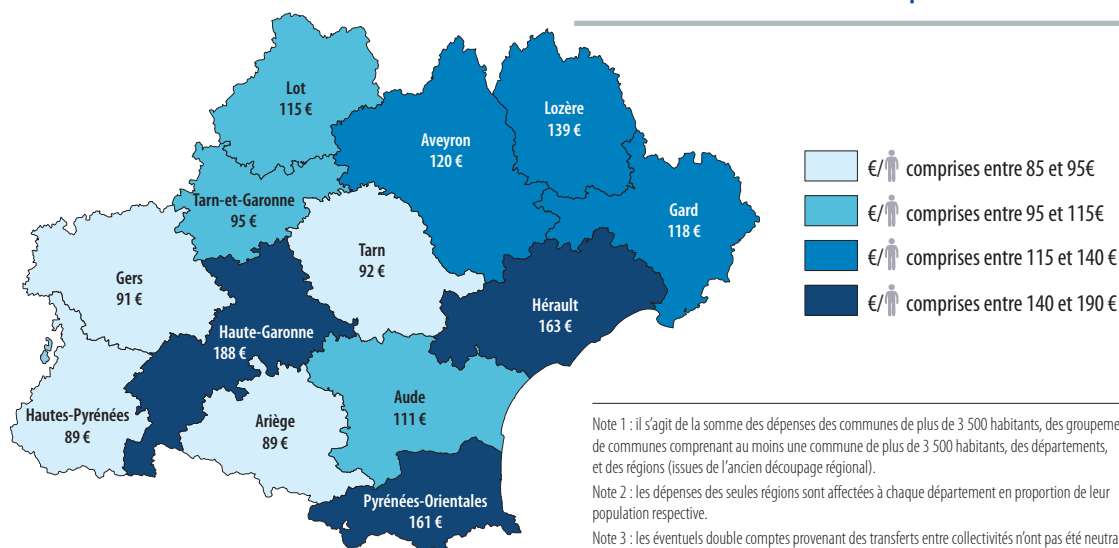
	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	44 050	15 983	60 033	76
Crédits d'administration centrale	11 566	2 854	14 419	18
Crédits opérateurs et autres structures	4 733	99	4 832	6
Total	60 348	18 935	79 284	100
<i>En € par habitant</i>	<i>10,5</i>	<i>3,3</i>	<i>13,8</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'Occitanie en euros par habitant en 2014



Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).

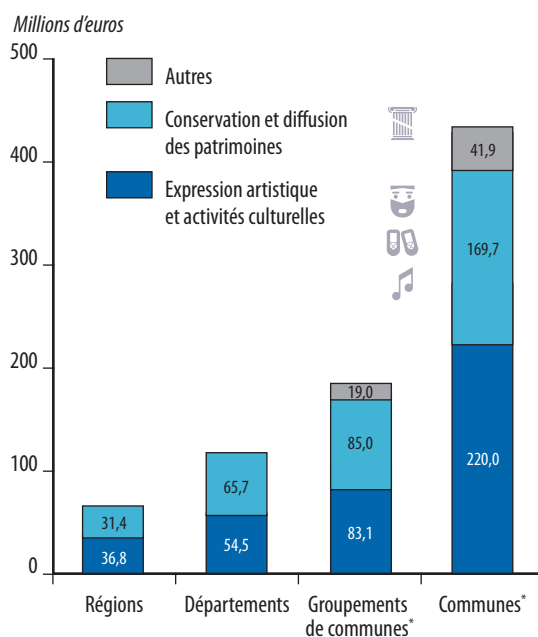
Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.

Note 3 : les éventuels double comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'Occitanie par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

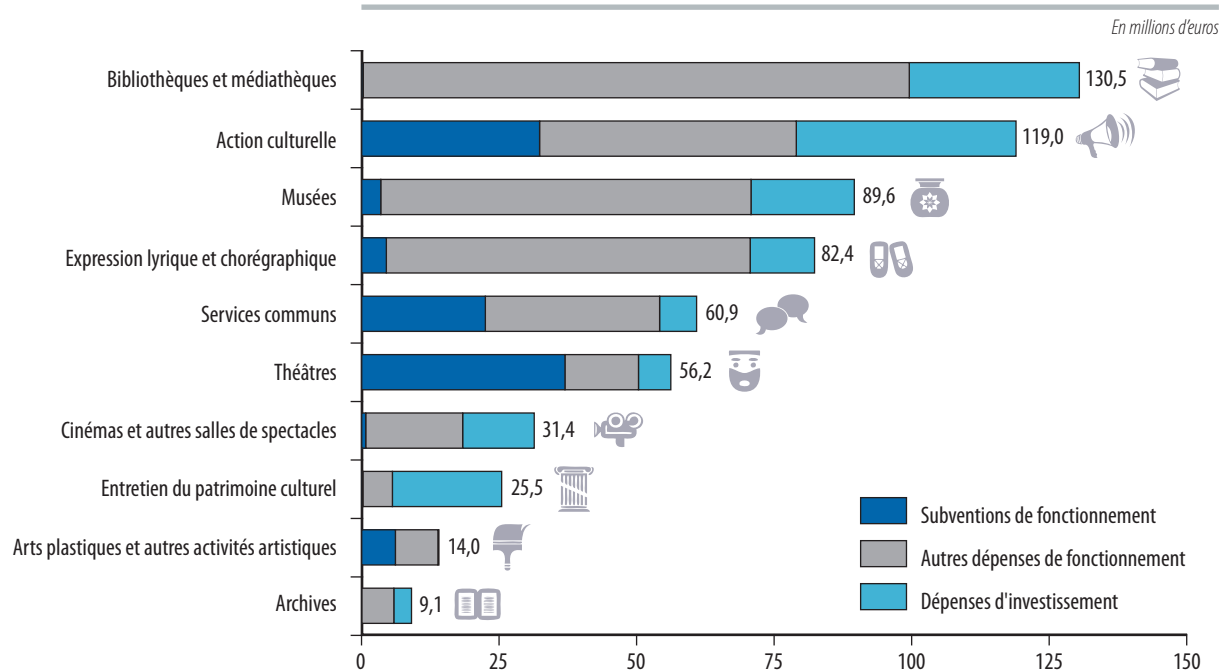
Note de lecture : en 2014, les communes d'Occitanie ont dépensé près de 220 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses culturelles des communes et groupements de communes d'Occitanie par secteur d'intervention en 2014

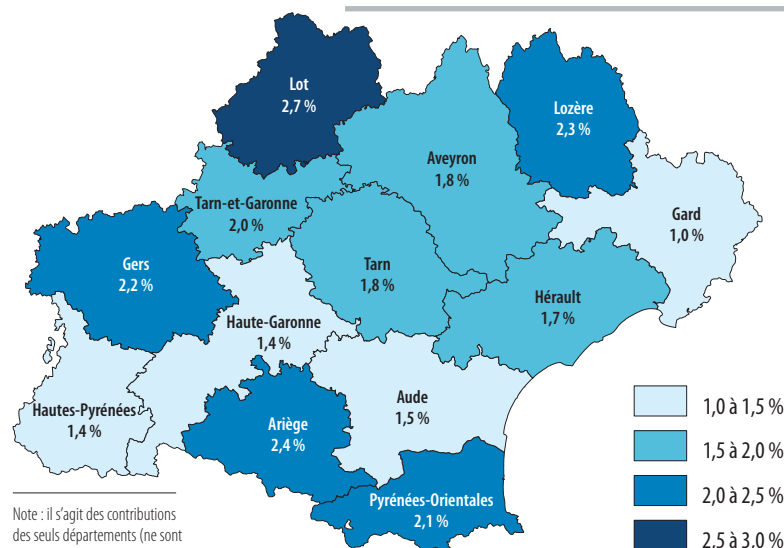


Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes d'Occitanie se répartissent pour 32 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 47 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 40 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements d'Occitanie en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et Epc).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Équipements

Principaux équipements culturels de la région Occitanie en 2014

Unités

	Occitanie	Ariège (09)	Aude (11)	Aveyron (12)	Gard (30)	Haute-Garonne (31)	Gers (32)	Hérault (34)	Lot (46)	Lozère (48)	Hautes-Pyrénées (65)	Pyrénées-Orientales (66)	Tarn (81)	Tarn-et-Garonne (82)
Lieux d'exposition ¹	118	5	8	9	17	12	8	18	10	1	7	7	12	4
Monuments historiques ²	4 760	238	478	384	529	568	315	569	439	194	176	302	288	280
Lieux de lecture publique ³	1 747	79	265	201	126	198	31	270	113	70	78	159	75	82
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	71	2	4	3	7	18	1	20	3	1	4	1	4	3
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	13	0	0	0	2	3	0	4	0	0	1	0	2	1
Salles de cinéma ⁶	518	12	31	31	48	108	24	98	15	7	32	50	35	27
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	21	1	2	1	3	3	0	3	1	1	1	1	2	2

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

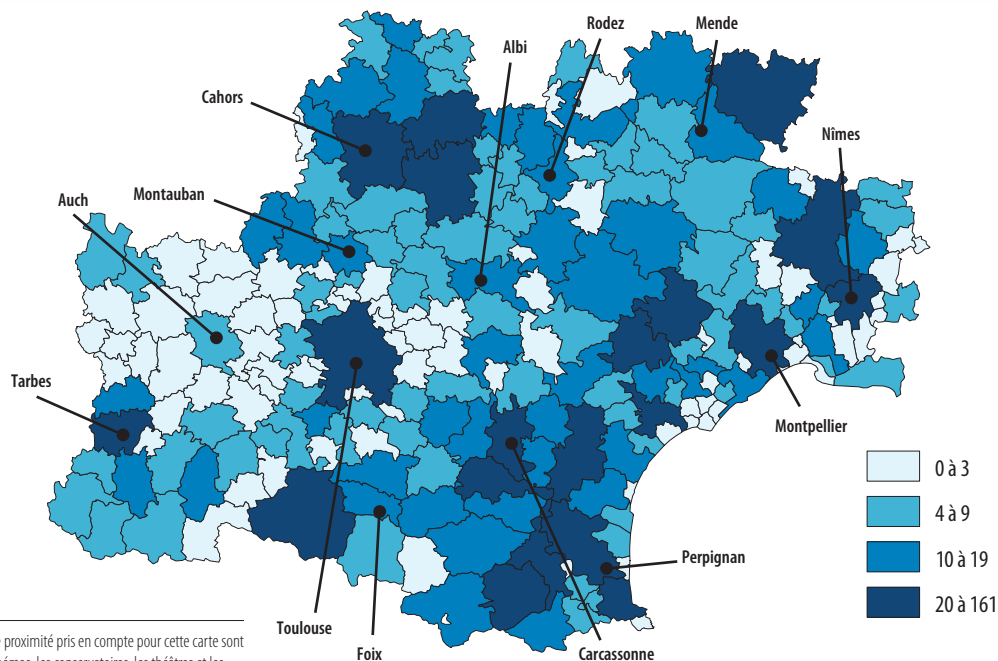
5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/DGF/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie d'Occitanie en 2014



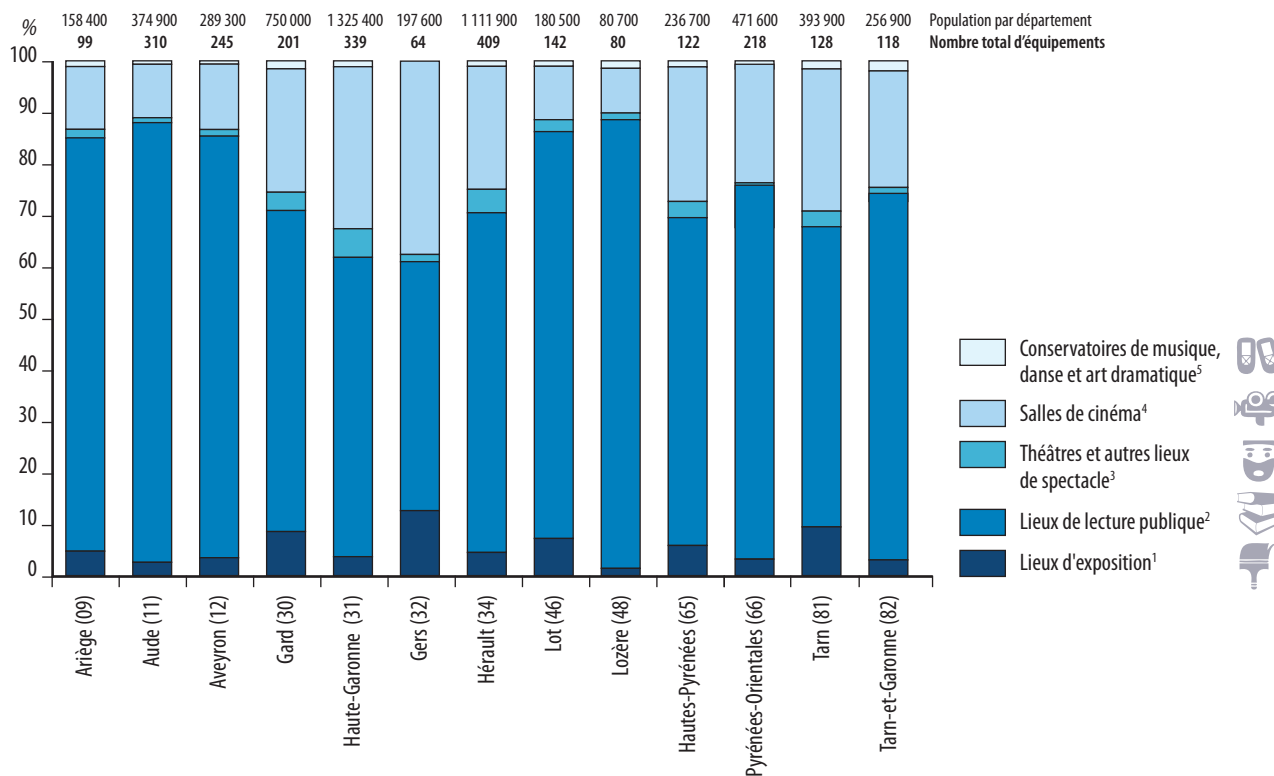
Note : les équipements culturels de proximité pris en compte pour cette carte sont les lieux de lecture publique, les cinémas, les conservatoires, les théâtres et les musées. Les données pour les lieux de lecture publique portent sur l'année 2016.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département d'Occitanie en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

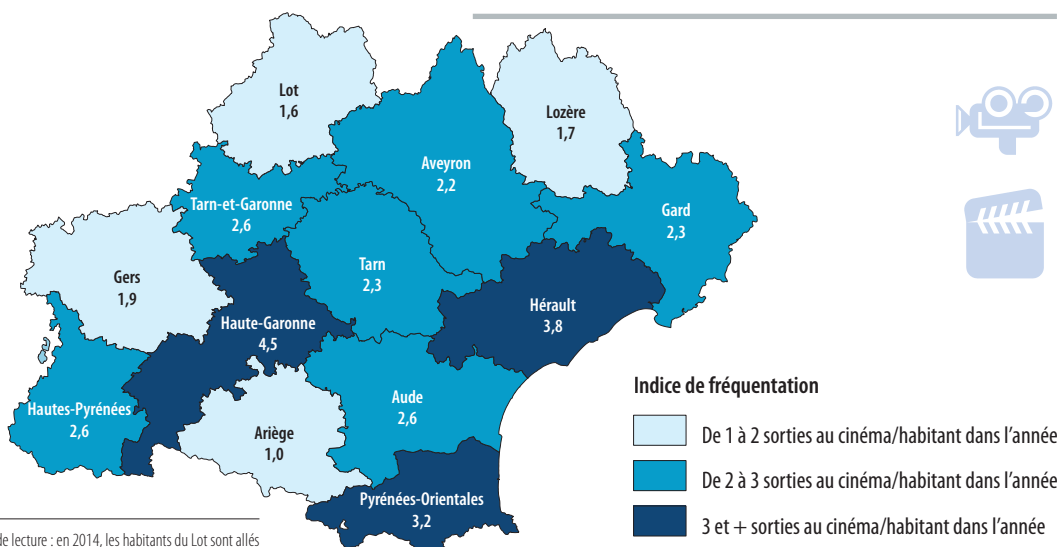
Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 5 % des équipements culturels de l'Ariège, les lieux de lecture publique 80 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale d'Occitanie en 2014

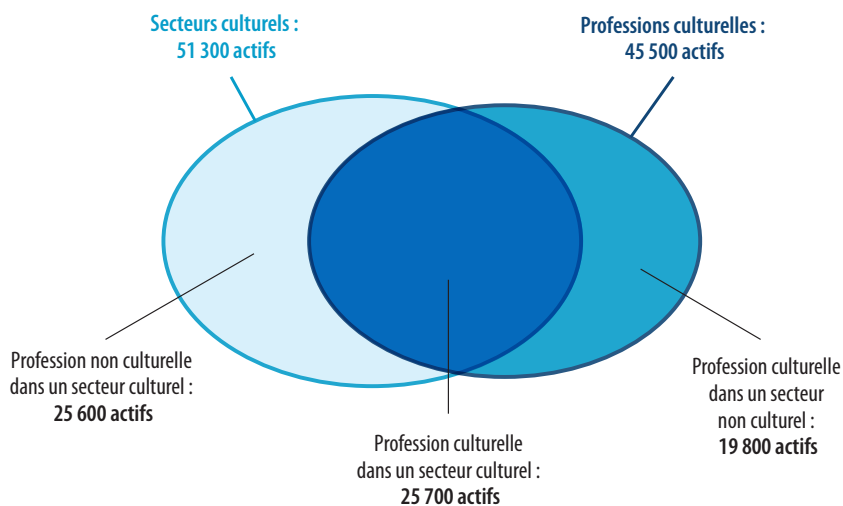


Note de lecture : en 2014, les habitants du Lot sont allés en moyenne 1,6 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Emploi

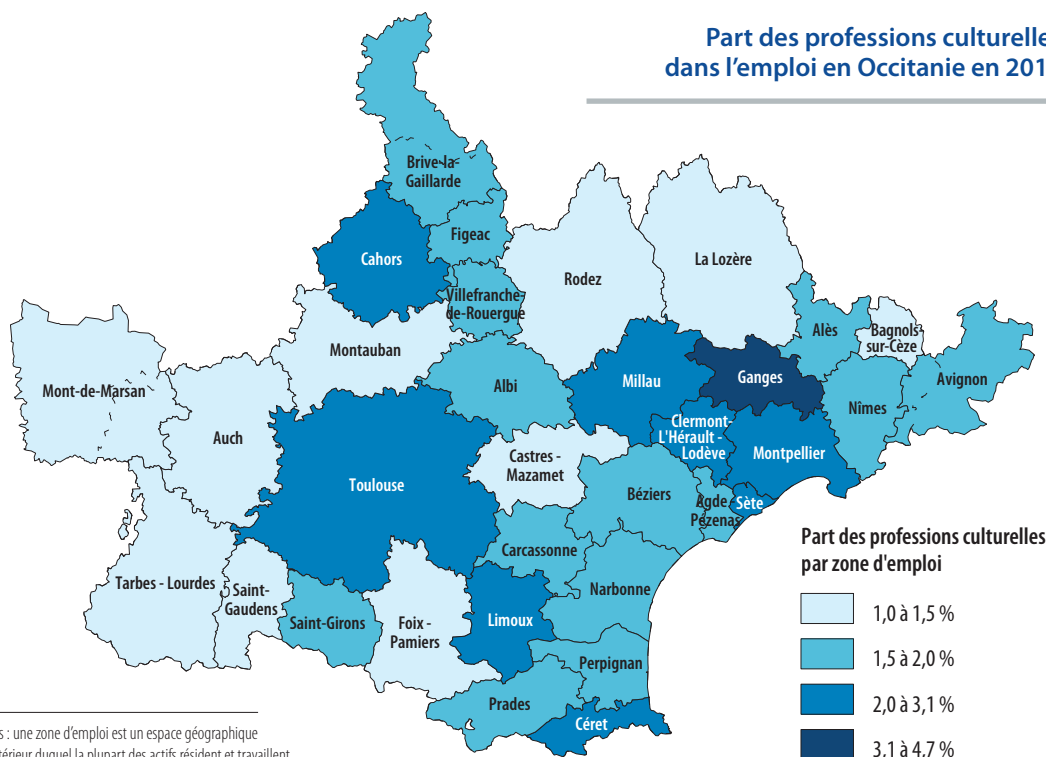
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de l'Occitanie en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Occitanie en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Les zones d'emploi de Mont-de-Marsan et Brive-la-Gaillarde s'étendent sur la Nouvelle Aquitaine.

La zone d'emploi d'Avignon s'étend sur la région PACA.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 4,7 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Ganges.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des professions culturelles de l'Occitanie en 2012

Unités et %

	Occitanie		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	10 649	23,4	25,8
Métiers d'art	2 248	4,9	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	7 633	16,8	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	3 957	8,7	10,8
Techniciens des spectacles	3 860	8,5	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	3 534	7,8	10,2
Auteurs littéraires	957	2,1	1,9
Traducteurs	1 493	3,3	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	5 049	11,1	9,2
Professeurs d'art	4 326	9,5	8,4
Ensemble des professions culturelles	45 510	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	2,1	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Occitanie



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Occitanie en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	21,9	17 712	17 449
Métiers d'art	7,8	16 646	17 606
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	20,9	9 891	3 488
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	47,7	26 774	26 709
Techniciens des spectacles	16,7	13 588	11 508
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	46,4	27 216	26 770
Auteurs littéraires	42,5	15 900	11 022
Traducteurs	62,3	15 940	16 051
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	85,2	30 576	27 932
Professeurs d'arts	36,0	13 842	8 516
Ensemble des professions culturelles	35,1	19 791	18 874

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les DADS au 31/12/2012, région Occitanie. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 21,9 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 17 712 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels de l'Occitanie en 2012

Unités et %

	Occitanie		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	7 388	14,4	15,7
Livre	3 528	6,9	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	4 030	7,9	5,5
Photographie	1 630	3,2	3,1
Design	1 243	2,4	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	903	1,8	2,0
Édition audiovisuelle	1 278	2,5	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	1 709	3,3	8,6
Spectacle vivant	12 727	24,8	17,8
Publicité	6 071	11,8	13,3
Architecture	6 292	12,3	10,2
Patrimoine	2 979	5,8	7,1
Enseignement artistique	1 490	2,9	2,7
Ensemble des secteurs culturels	51 269	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	2,3	2,6

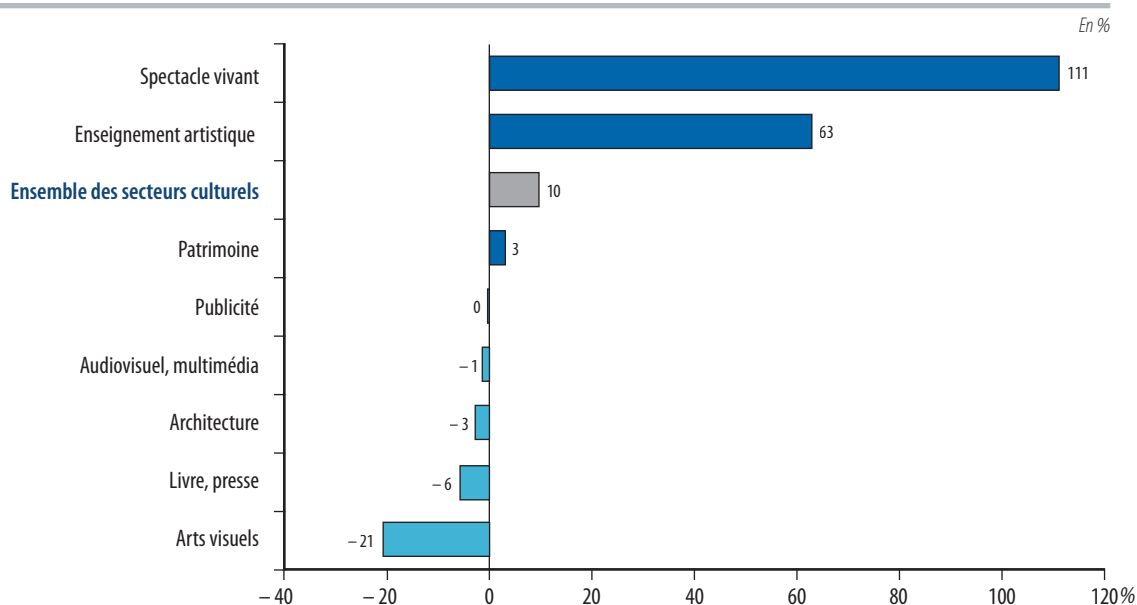
Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Occitanie



Évolution des secteurs culturels de l'Occitanie entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Occitanie.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 10 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles d'Occitanie dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Occitanie	France entière
Nombre d'établissements	31 819	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	922,4	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	229,1	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 389,1	67 486
Nombre de salariés en ETP	10 964	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	8,5	10,1
Valeur ajoutée	2,4	4,3
Excédent brut d'exploitation	2,5	4,9
Chiffre d'affaires	1,7	3,0
Nombre de salariés en ETP	2,0	3,1

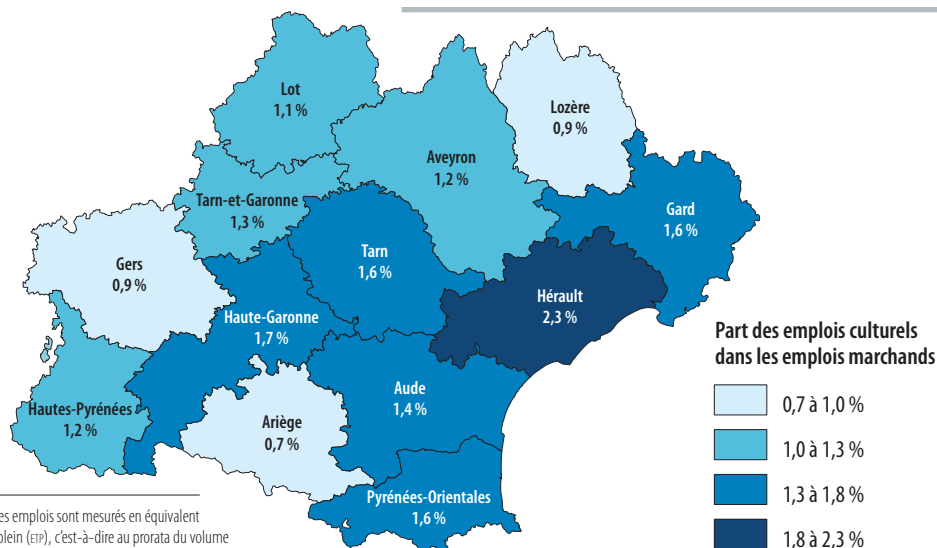
Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles d'Occitanie réalisent 2,4 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands d'Occitanie en 2014

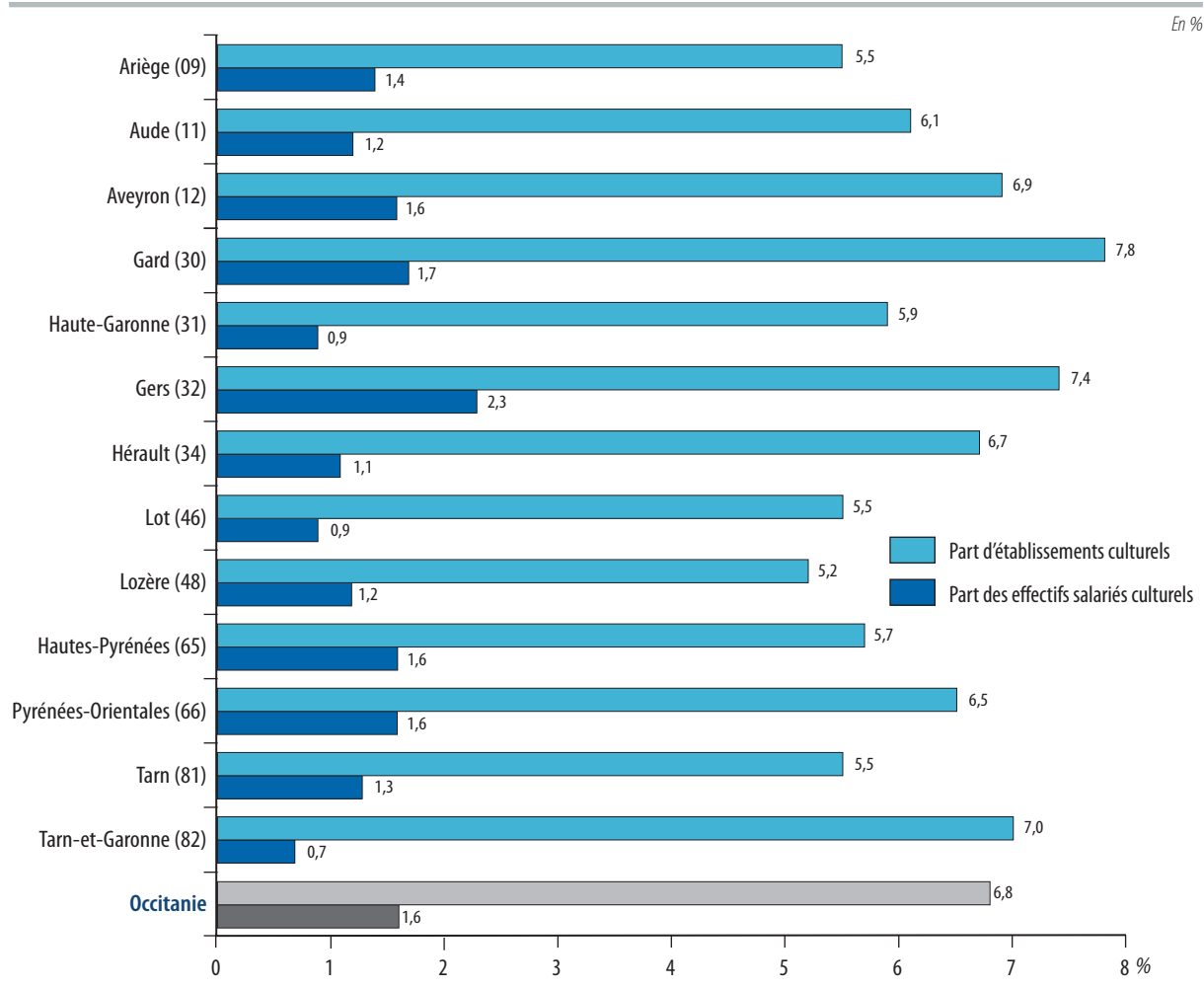


Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 dans l'Hérault, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 2,3 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département d'Occitanie en 2014



Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans le Tarn, en 2014, les établissements culturels représentent 5,5 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,3 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs salariés par domaine culturel d'Occitanie en 2014

En %

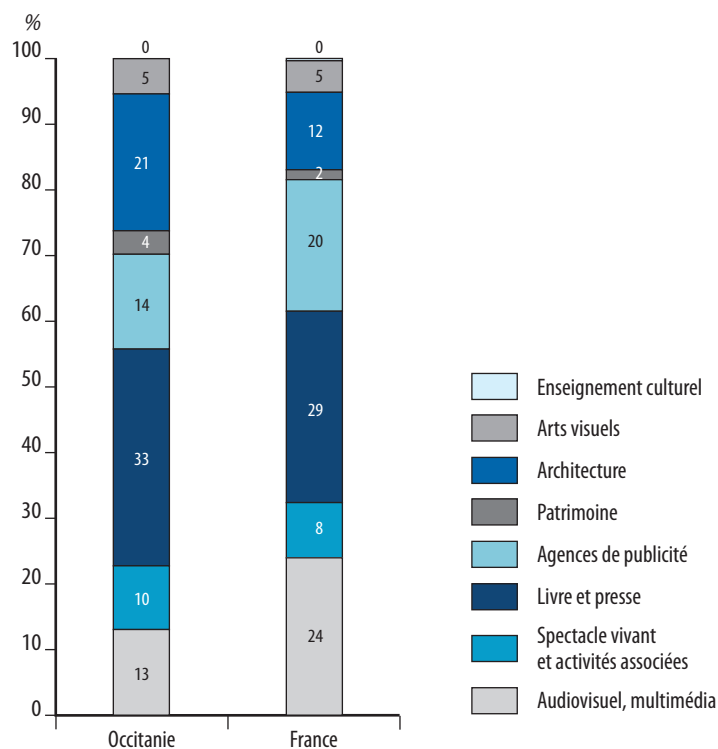


Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, en Occitanie, le livre et la presse représentent 33 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

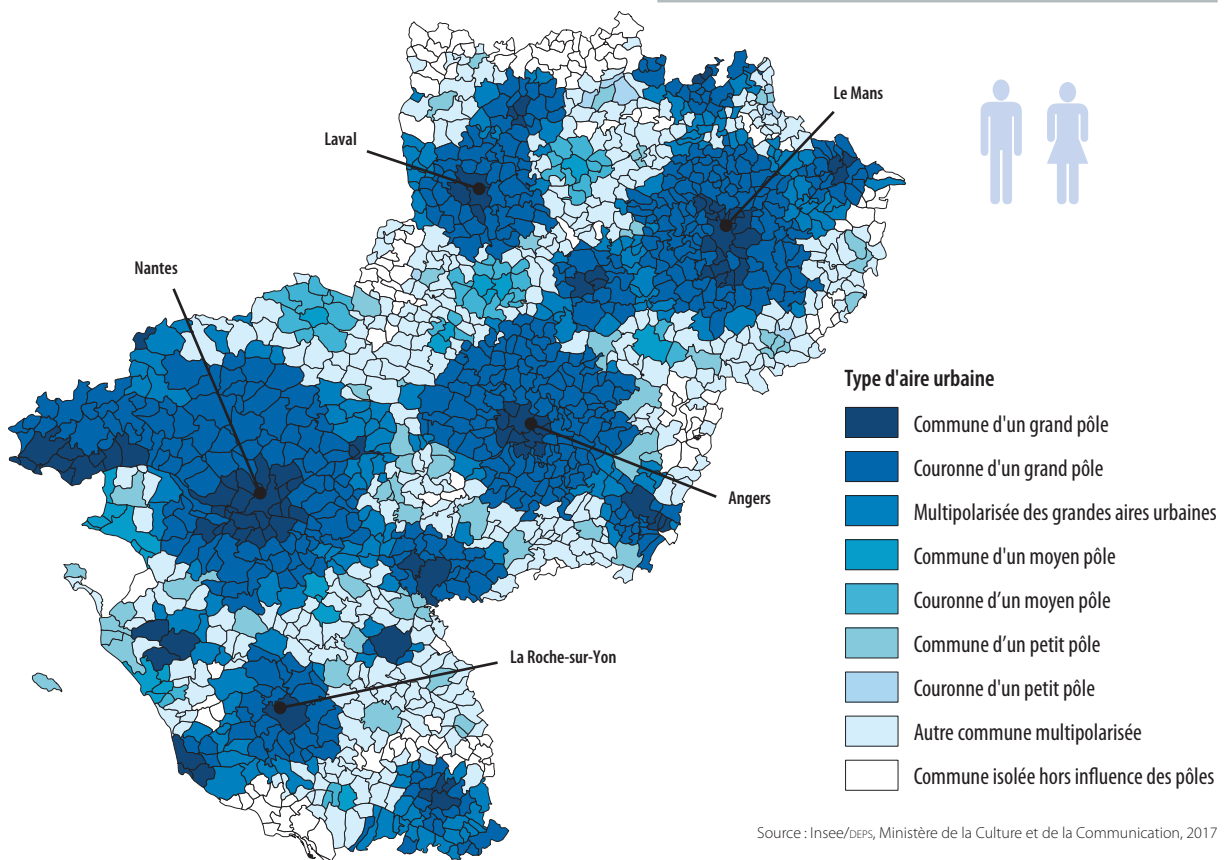




Pays de la Loire

■ Cadrage

Répartition de la population des Pays de la Loire en aires urbaines en 2010





	Pays de la Loire	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	3 716	66 381
Part de la population nationale (%)	5,6	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,8	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,4	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 0,4	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	30,9	30,4
25-59 ans	43,9	45,1
60 ans et plus	25,2	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	395	6 789
Part des effectifs (%)	47,8	46,0
Second degré	308	5 497
Part des effectifs (%)	37,2	37,3
Supérieur	124	2 471
Part des effectifs (%)	15,0	16,7
Étrangers (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	2,3	6,0
Immigrés (2013)** (unités)		
Part de la population (%)	3,4	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	113	105
Superficie (km²)	32 082	633 112
Part de la superficie nationale (%)	5,1	
Nombre de communes (2015)	1 496	36 664
Part du nombre de communes (%)	4,1	
Nombre de départements	5	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	105 261	2 116 565
Part du PIB national (%)	5,0	
En euros par habitant	28 639	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)		
Part de la population active nationale (%)	5,6	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	8,8	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	19 486	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	16 936	311 637
Part des nuitées nationales (%)	5,4	
Dont résidents étrangers (milliers)	2 681	110 165
Part des nuitées nationales (%)	2,4	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	15,8	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution de la population des Pays de la Loire due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013

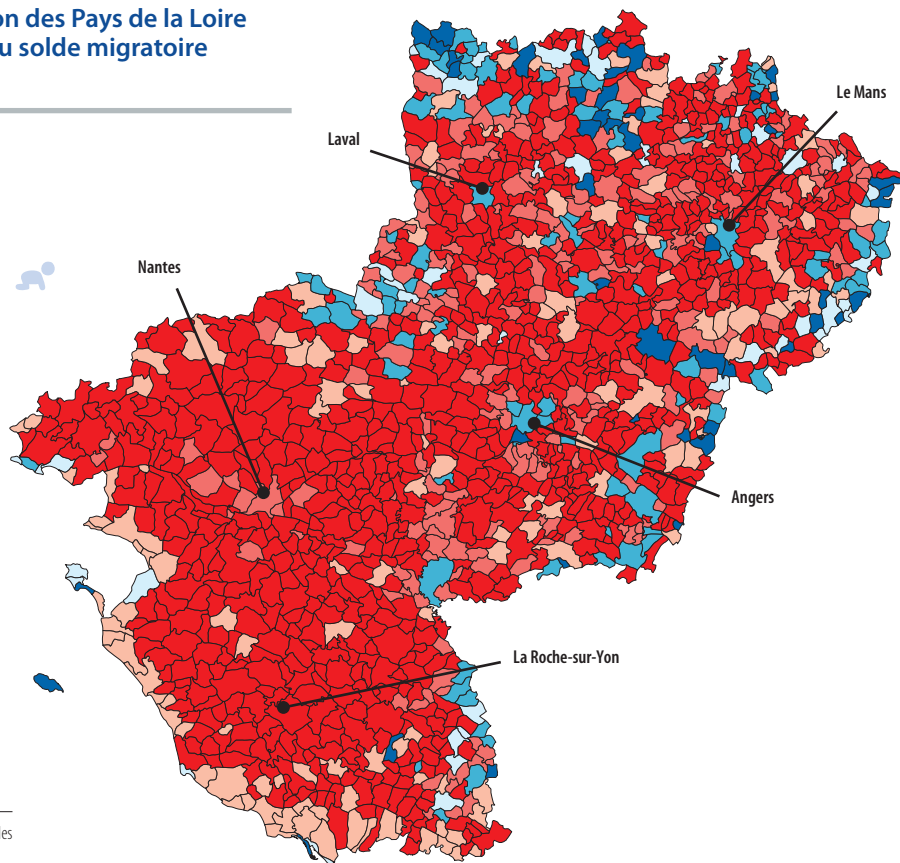


Solde total positif

- Soldes naturel et migratoire positifs
- Solde naturel positif, solde migratoire négatif
- Solde naturel négatif, solde migratoire positif

Solde total négatif

- Solde naturel négatif, solde migratoire positif
- Solde naturel positif, solde migratoire négatif
- Soldes naturel et migratoire négatifs

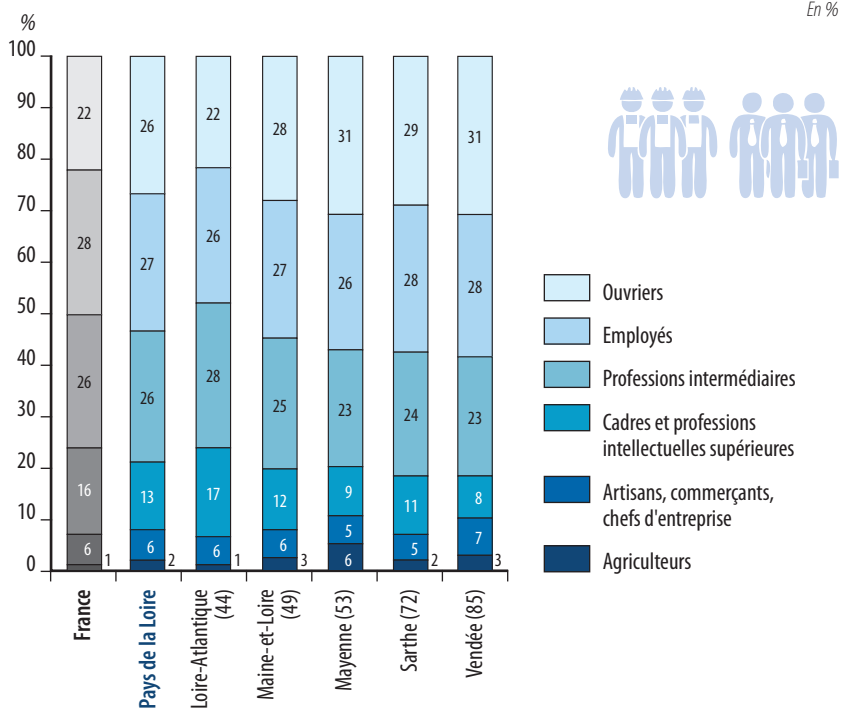


Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition de la population des Pays de la Loire selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



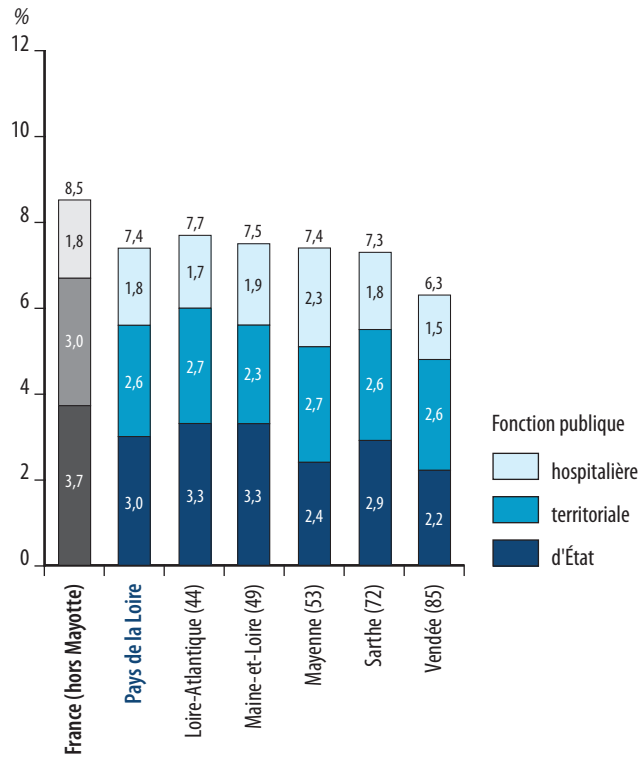
Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.
 Note de lecture : dans les Pays de la Loire, les ouvriers représentent 26 % de la population, les employés 27 %.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



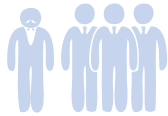
Part des effectifs de la fonction publique des Pays de la Loire dans la population par département en 2014

En %

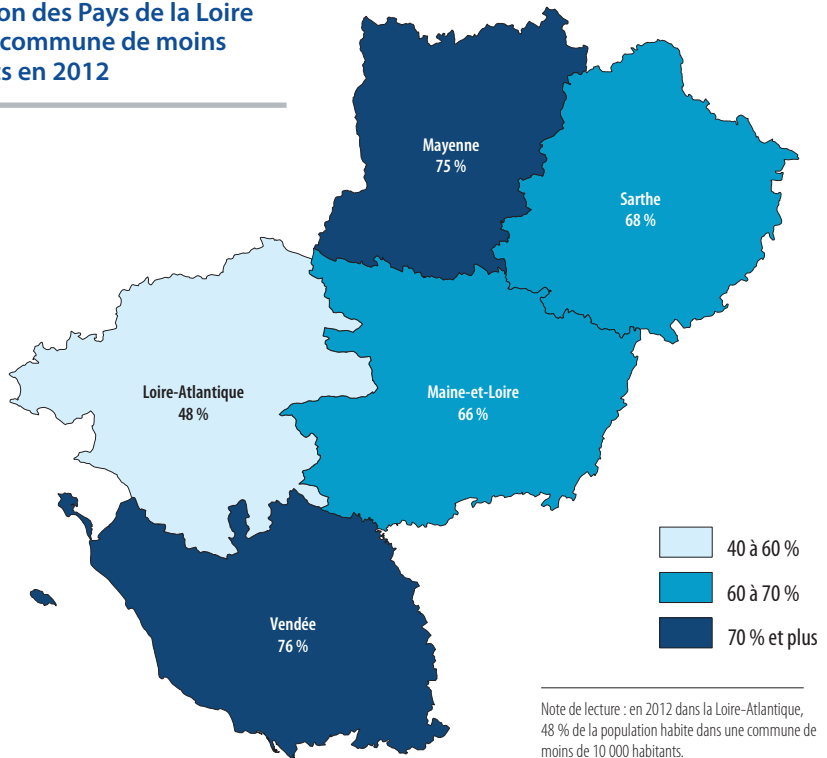


Note de lecture : dans les Pays de la Loire, les effectifs de la fonction publique représentent 7,3 % de la population.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population des Pays de la Loire habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

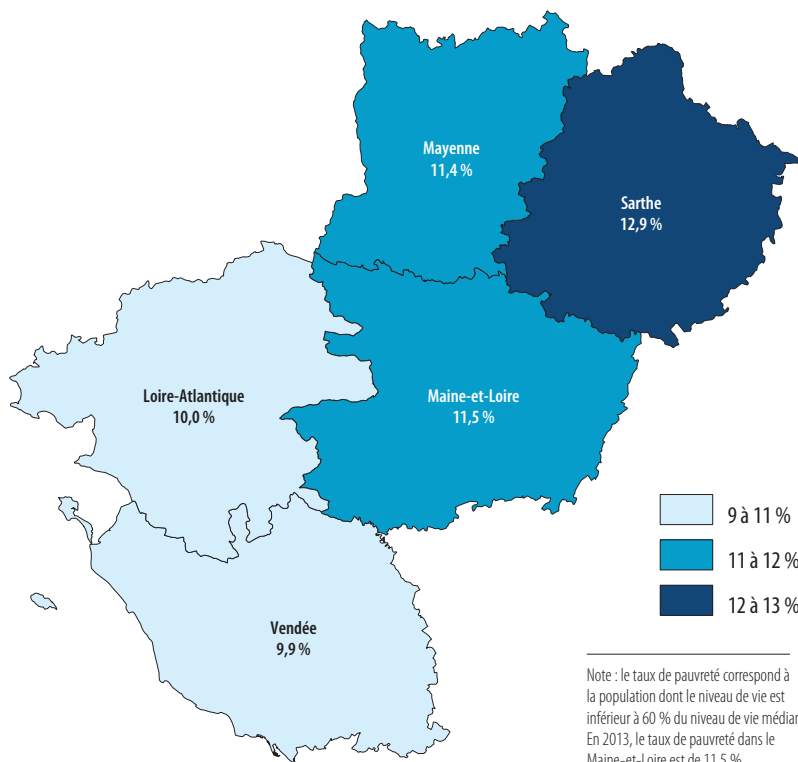


Note de lecture : en 2012 dans la Loire-Atlantique, 48 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

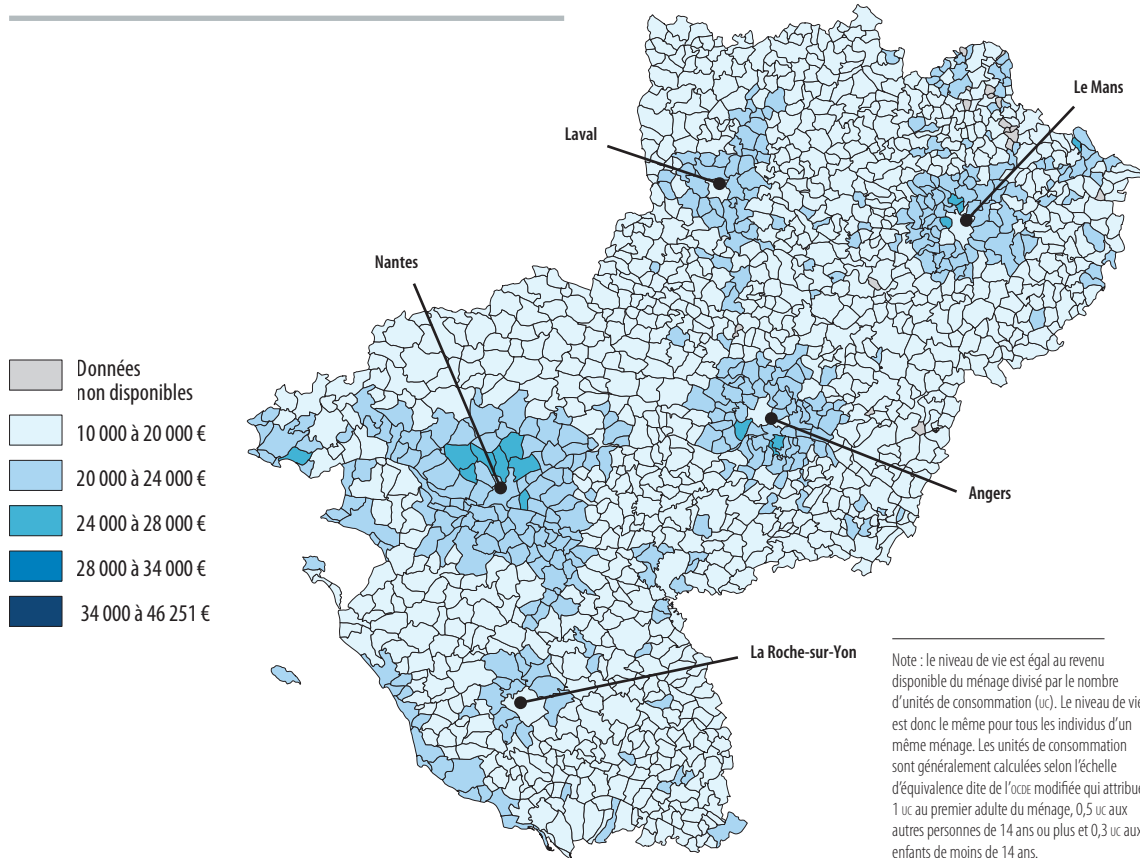
Taux de pauvreté dans les Pays de la Loire par département en 2013

En %



Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian dans les Pays de la Loire par commune en 2013



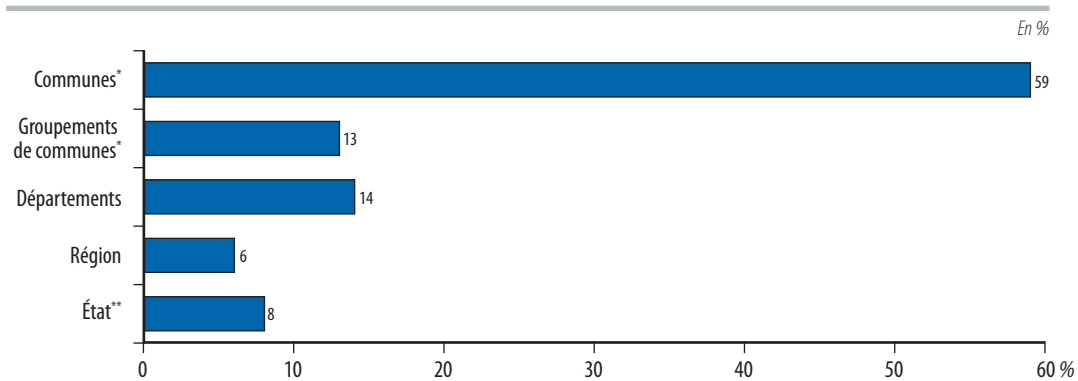
Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique dans les Pays de la Loire, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : dans les Pays de la Loire, 59 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales des Pays de la Loire en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	38 430	82 707	75 972	355 070
<i>dont fonctionnement</i>	21 341	67 637	55 226	240 986
<i>dont investissement</i>	17 089	15 070	20 746	114 084
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	10,4	22,4	37,6	161,1
<i>dont fonctionnement</i>	5,8	18,3	27,3	109,4
<i>dont investissement</i>	4,6	4,1	10,3	51,8
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,6	2,3	7,7	10,8
<i>dont fonctionnement</i>	2,7	2,3	8,1	10,3
<i>dont investissement</i>	2,4	2,2	6,7	4,9

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* dans les Pays de la Loire en 2015

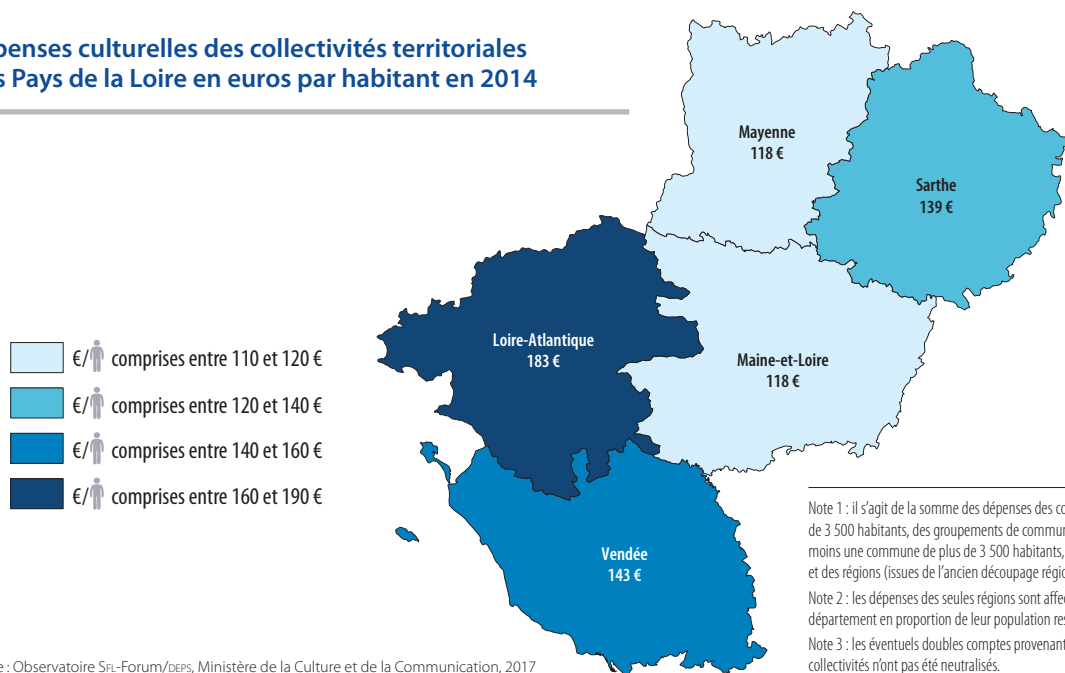
En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	22 399	14 019	36 418	81
Crédits d'administration centrale	5 144	195	5 339	12
Crédits opérateurs et autres structures	3 134	18	3 152	7
Total	30 678	14 231	44 909	100
<i>En € par habitant</i>	<i>8,3</i>	<i>3,9</i>	<i>12,2</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.
Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

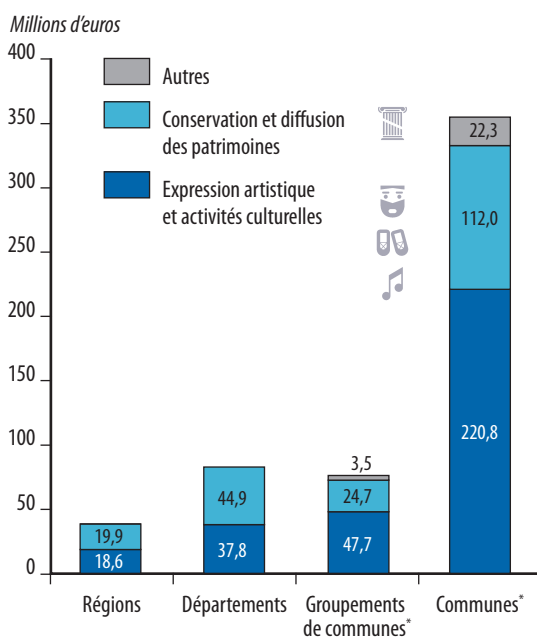
Dépenses culturelles des collectivités territoriales des Pays de la Loire en euros par habitant en 2014



Source : Observatoire SRI-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales des Pays de la Loire par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros

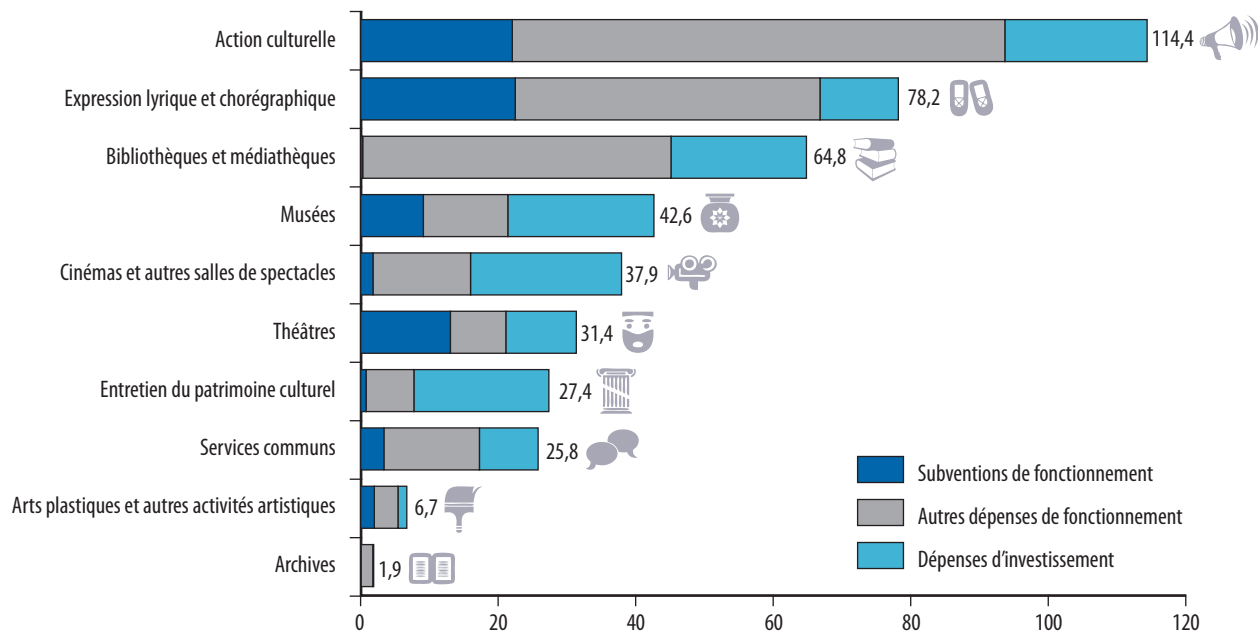


Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des communes et groupements de communes des Pays de la Loire par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



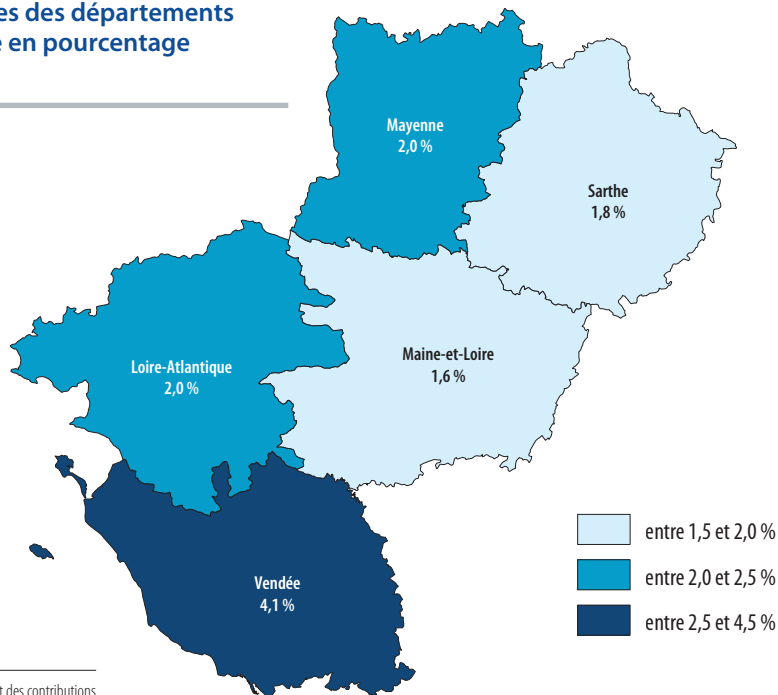
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et des groupements de communes des Pays de la Loire se répartissent pour 22 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 72 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 21 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des départements des Pays de la Loire en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SFL-Forum/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Équipements

Principaux équipements culturels des Pays de la Loire en 2014

Unités

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique (44)	Maine-et-Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)
Lieux d'exposition ¹	44	11	9	8	5	11
Monuments historiques ²	2 102	352	715	250	412	373
Lieux de lecture publique ³	1 073	242	307	147	137	240
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	45	18	11	4	8	4
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	10	6	2	1	0	1
Salles de cinéma ⁶	314	132	53	23	51	55
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	17	6	2	4	2	3

Note : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

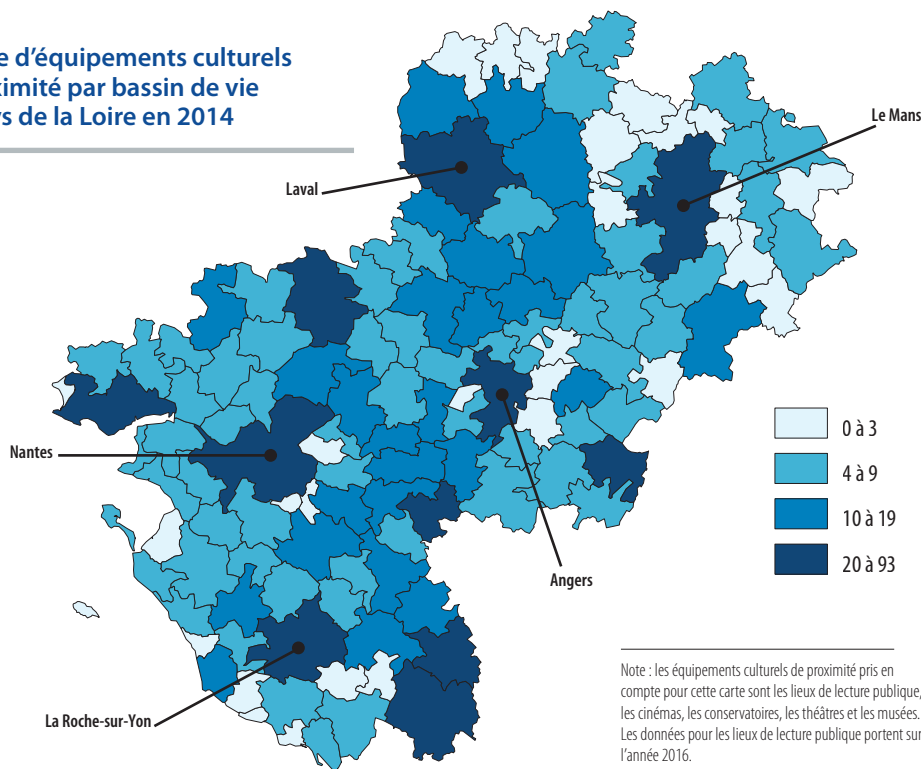
5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin de vie des Pays de la Loire en 2014

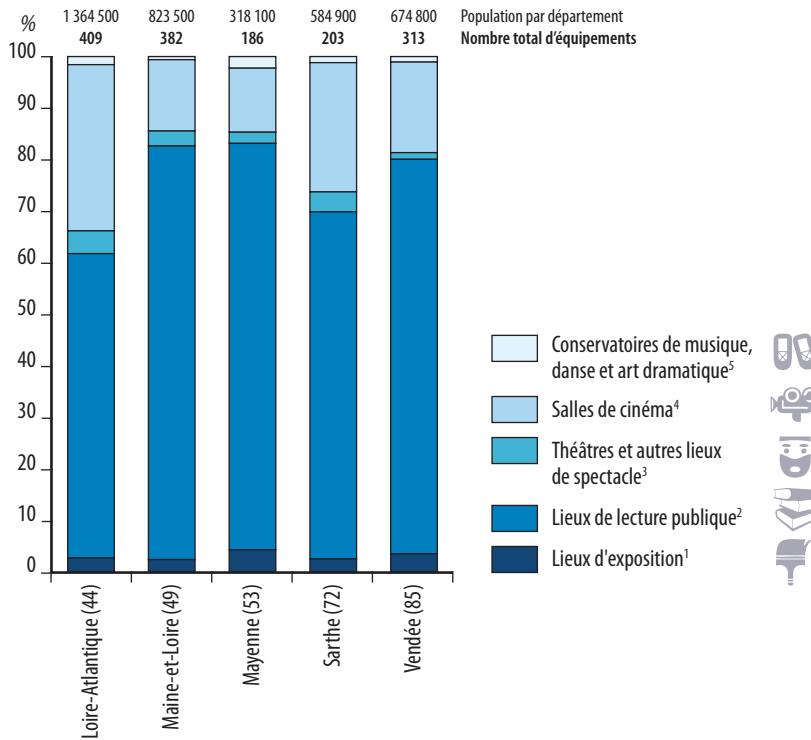


Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département des Pays de la Loire en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 3 % des équipements culturels de la Loire-Atlantique, les lieux de lecture publique 59 %.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

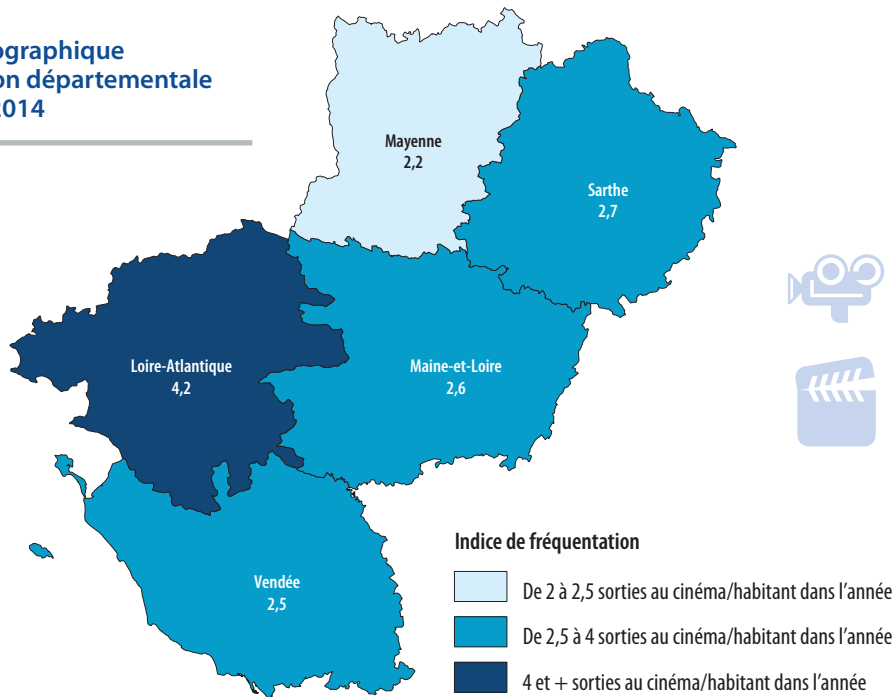
3. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

4. Nombre d'écrans.

5. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMIC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale des Pays de la Loire en 2014

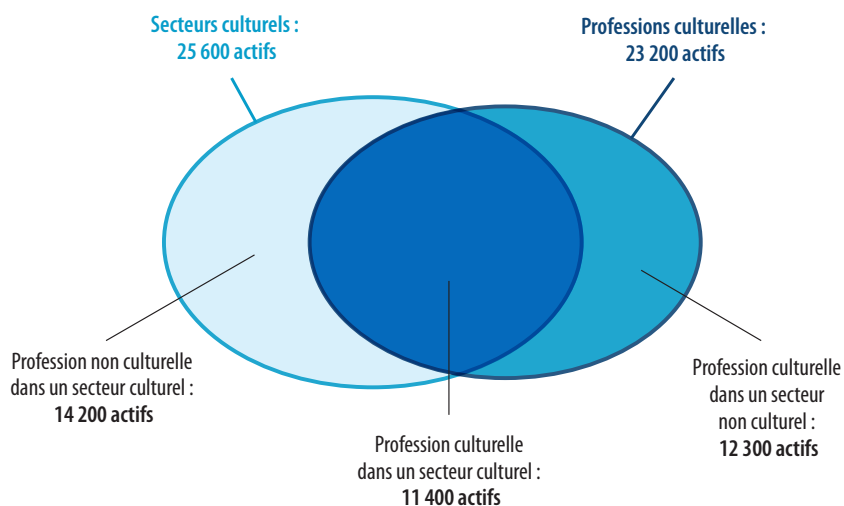


Note de lecture : en 2014, les habitants de la Sarthe sont allés en moyenne 2,7 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

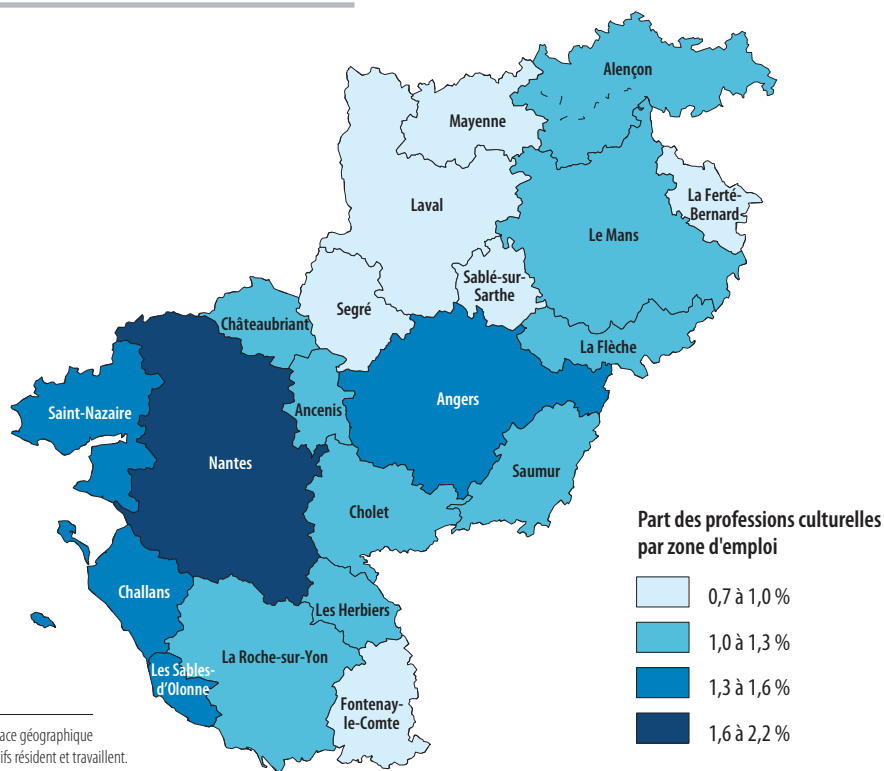
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles des Pays de la Loire en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Pays de la Loire en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. La zone d'emploi d'Alençon s'étend sur la Normandie.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,2 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Nantes.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Effectifs des professions culturelles des Pays de la Loire en 2012

Unités et %

	Pays de la Loire		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	6 783	28,6	25,8
Métiers d'art	1 175	5,0	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	2 993	12,6	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	2 201	9,3	10,8
Techniciens des spectacles	2 307	9,7	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	1 711	7,2	10,2
Auteurs littéraires	379	1,6	1,9
Traducteurs	580	2,4	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
	817	3,4	4,2
Architectes	2 349	9,9	9,2
Professeurs d'art	2 417	10,2	8,4
Ensemble des professions culturelles	23 712	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	1,6	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles dans les Pays de la Loire en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	17,7	18 545	18 884
Métiers d'art	4,9	17 295	17 956
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	16,4	10 656	3 427
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	35,6	27 206	26 307
Techniciens des spectacles	13,8	14 695	15 377
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	46,9	26 677	26 342
Auteurs littéraires	32,6	19 479	17 202
Traducteurs	66,2	14 683	14 582
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
	66,1	25 300	24 564
Architectes	83,6	30 822	29 590
Professeurs d'arts	33,0	14 641	9 068
Ensemble des professions culturelles	29,5	20 122	19 557

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les OADS au 31/12/2012, région Pays de la Loire. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 17,7 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 18 545 euros.

Source : Recensement 2012 et OADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels des Pays de la Loire en 2012

Unités et %

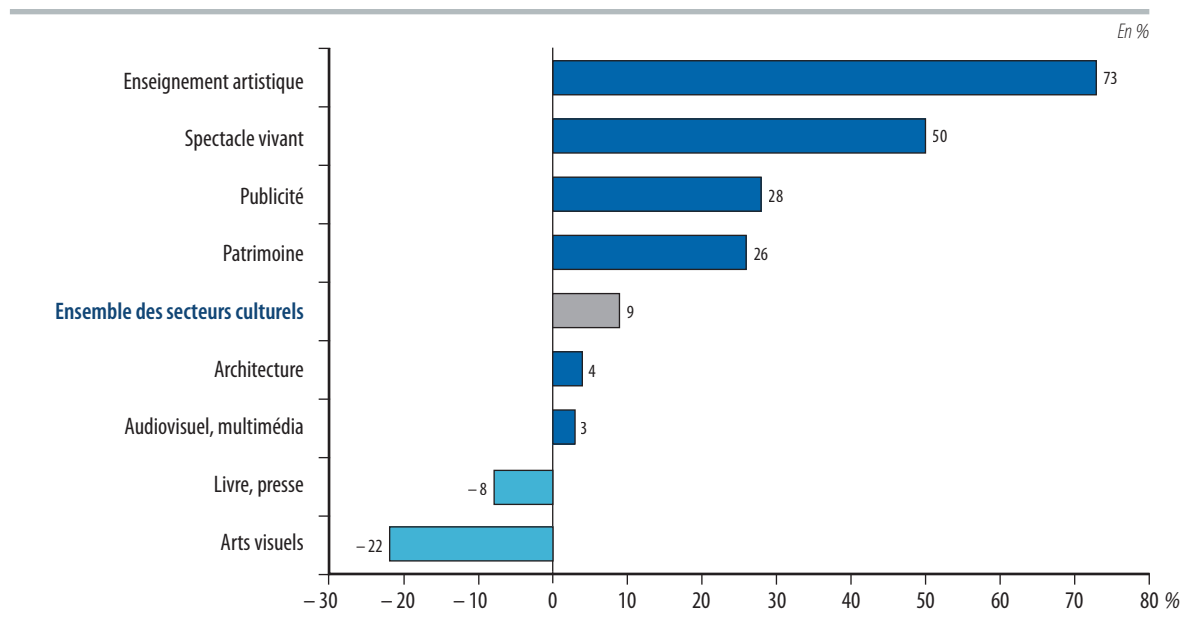
	Pays de la Loire		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	3 546	13,9	15,7
Livre	1 887	7,4	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	1 487	5,8	5,5
Photographie	747	2,9	3,1
Design	724	2,8	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	542	2,1	2,0
Édition audiovisuelle	613	2,4	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	753	2,9	8,6
Spectacle vivant	5 079	19,9	17,8
Publicité	3 966	15,5	13,3
Architecture	3 733	14,6	10,2
Patrimoine	1 800	7,0	7,1
Enseignement artistique	688	2,7	2,7
Ensemble des secteurs culturels	25 565	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	1,7	2,6

Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Évolution des secteurs culturels des Pays de la Loire entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Pays de la Loire.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 9 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles des Pays de la Loire dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

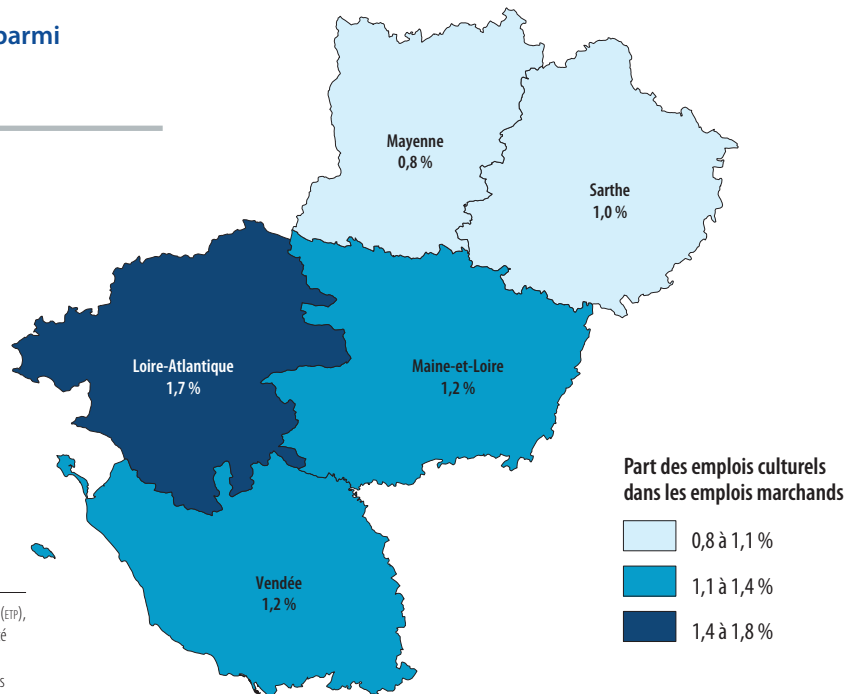
Entreprises culturelles	Pays de la Loire	France entière
Nombre d'établissements	16 563	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	539,6	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	125,6	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	1 228,7	67 486
Nombre de salariés en ETP	6 654	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	9,3	10,1
Valeur ajoutée	1,8	4,3
Excédent brut d'exploitation	1,8	4,9
Chiffre d'affaires	1,0	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,4	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles des Pays de la Loire réalisent 1,8 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands des Pays de la Loire en 2014



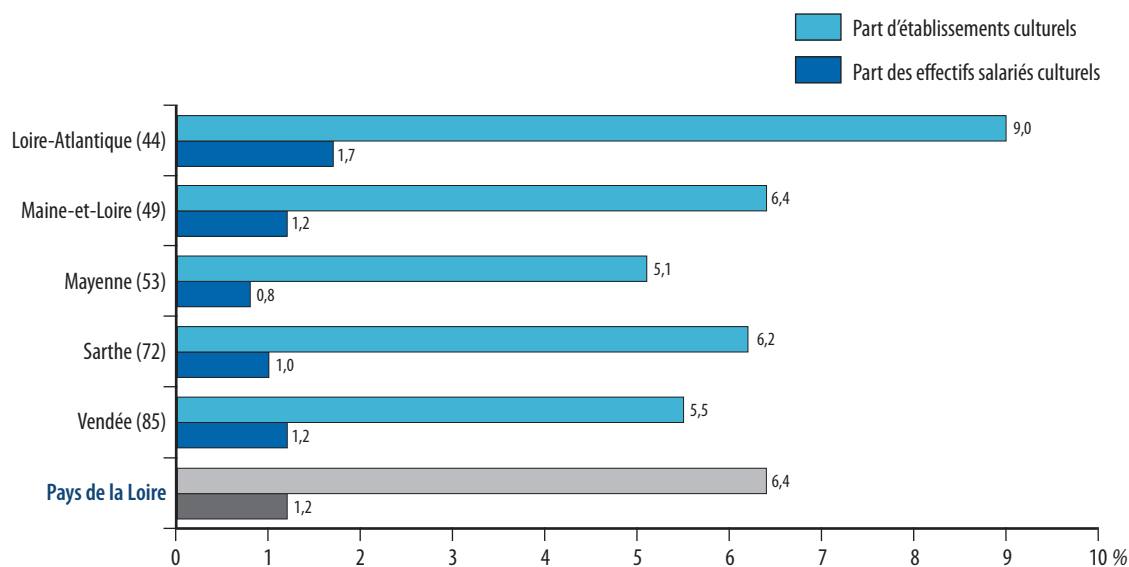
Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014 en Mayenne, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 0,8 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des entreprises culturelles par département des Pays de la Loire en 2014

En %



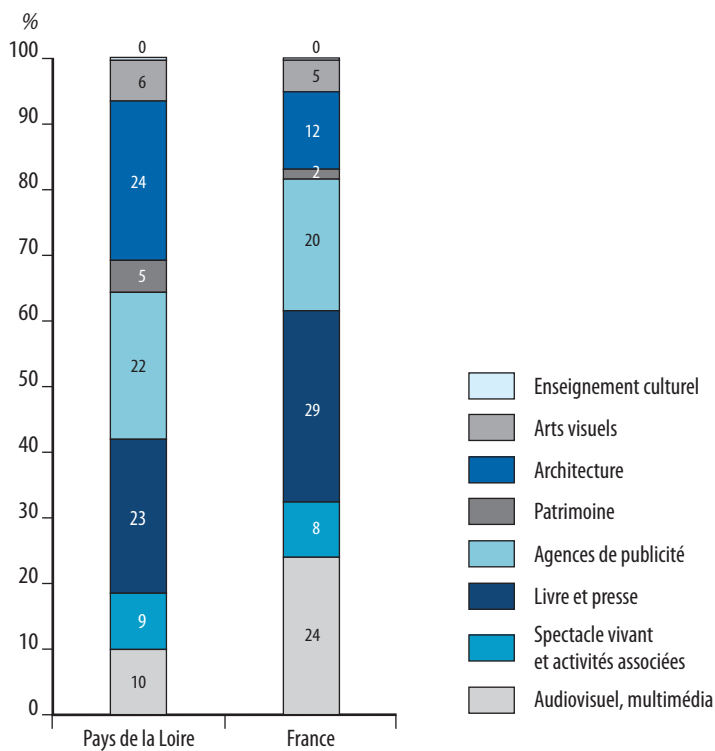
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans la Sarthe, en 2014, les établissements culturels représentent 6,2 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,0 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel des Pays de la Loire en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
Note de lecture : en 2014, dans les Pays de la Loire, le livre et la presse représentent 23 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

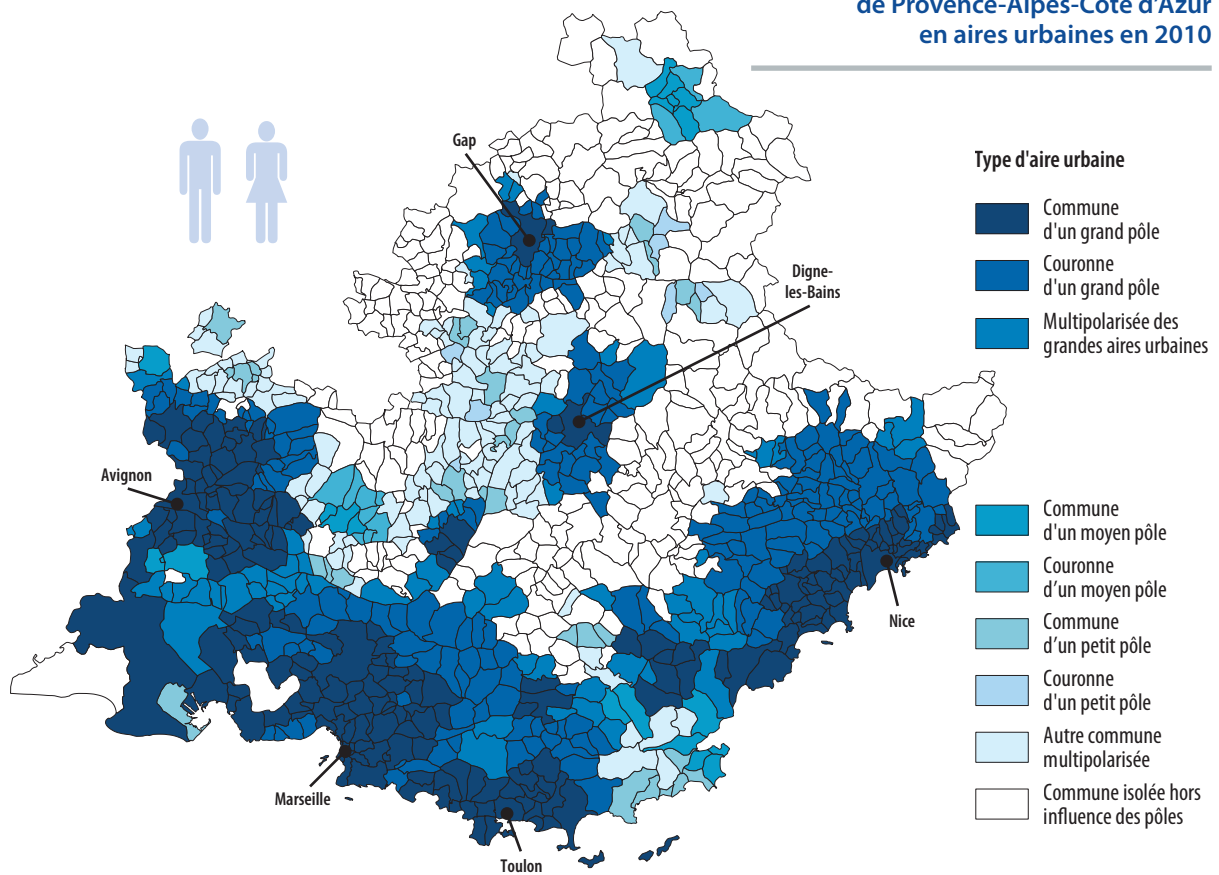




Provence-Alpes-Côte d'Azur

■ Cadrage

Répartition de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur en aires urbaines en 2010



Source : Insee/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Principaux repères de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unités et %

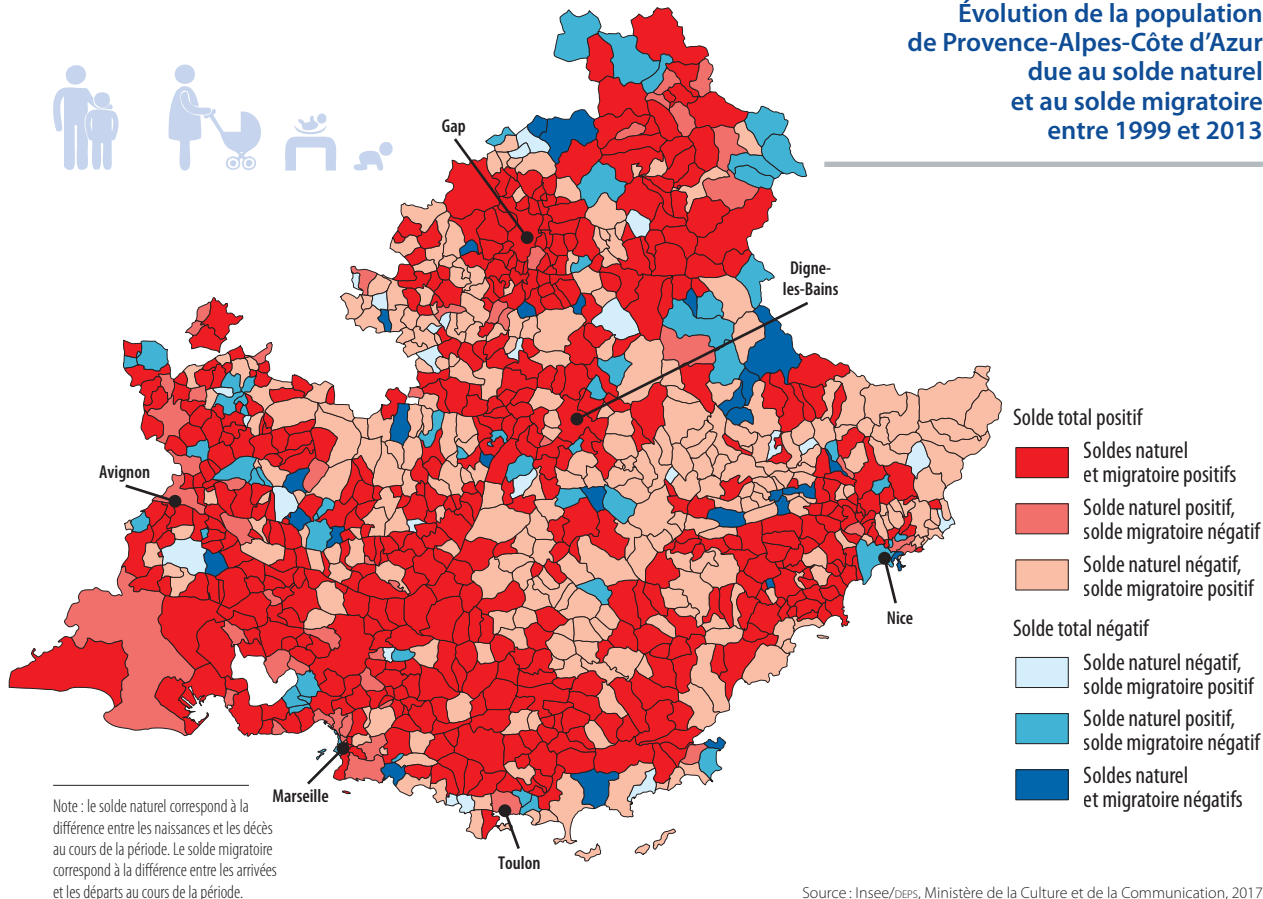
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France entière
Démographie		
Population 2015 (milliers)	4 989	66 381
Part de la population nationale (%)	7,5	
Évolution 2007-2012* (%)	+ 0,3	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,3	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	+ 0,0	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)		
0-24 ans	28,3	30,4
25-59 ans	44,0	45,1
60 ans et plus	27,7	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)		
Premier degré	486	6 789
Part des effectifs (%)	46,2	46,0
Second degré	405	5 497
Part des effectifs (%)	38,5	37,3
Supérieur	162	2 471
Part des effectifs (%)	15,4	16,7
Étrangers (2013)** (unités)		
327 621	3 965 566	
Part de la population (%)	6,6	6,0
Immigrés (2013)** (unités)		
505 785	5 719 761	
Part de la population (%)	10,1	8,6
Géographie		
Densité (habitants/km²)	159	105
Superficie (km²)	31400	633 112
Part de la superficie nationale (%)	5,0	
Nombre de communes (2015)	958	36 664
Part du nombre de communes (%)	2,6	
Nombre de départements	6	101
Économie		
PIB (2013)		
En millions d'euros	152 130	2 116 565
Part du PIB national (%)	7,2	
En euros par habitant	30 688	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	2 195 942	30 585 117
Part de la population active nationale (%)	7,2	
Taux de chômage localisé (1^{er} trimestre 2016) (%)	11,4	9,9
Niveau de vie		
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	19 406	19 786
Fréquentation touristique		
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	36 928	311 637
Part des nuitées nationales (%)	11,8	
Dont résidents étrangers (milliers)	14 931	110 165
Part des nuitées nationales (%)	13,6	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	40,4	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

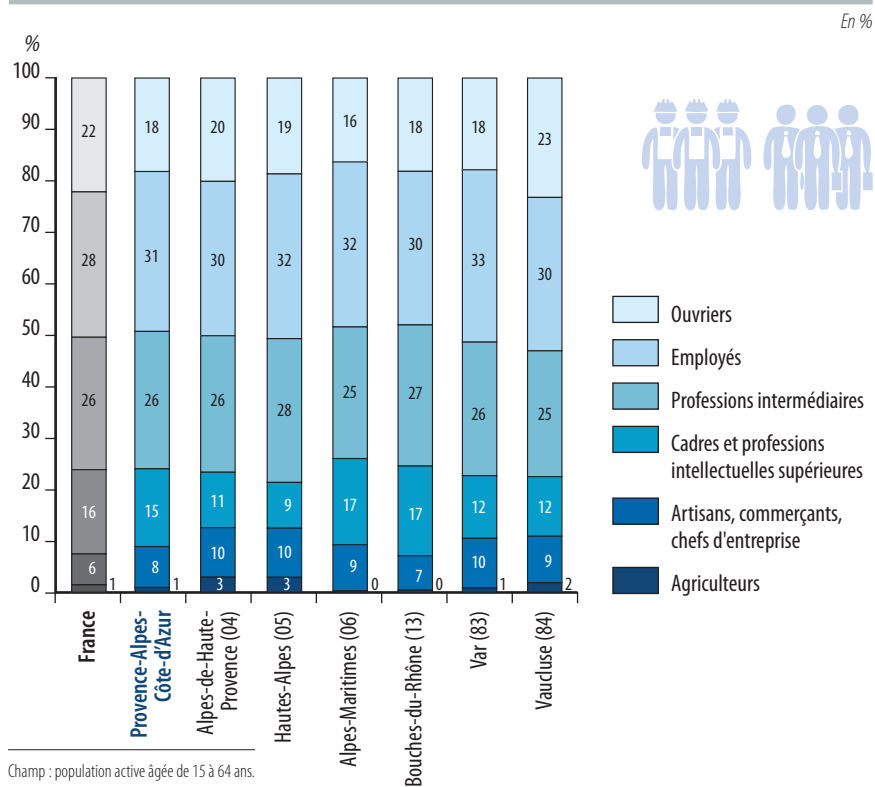
** France métropolitaine uniquement.

Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



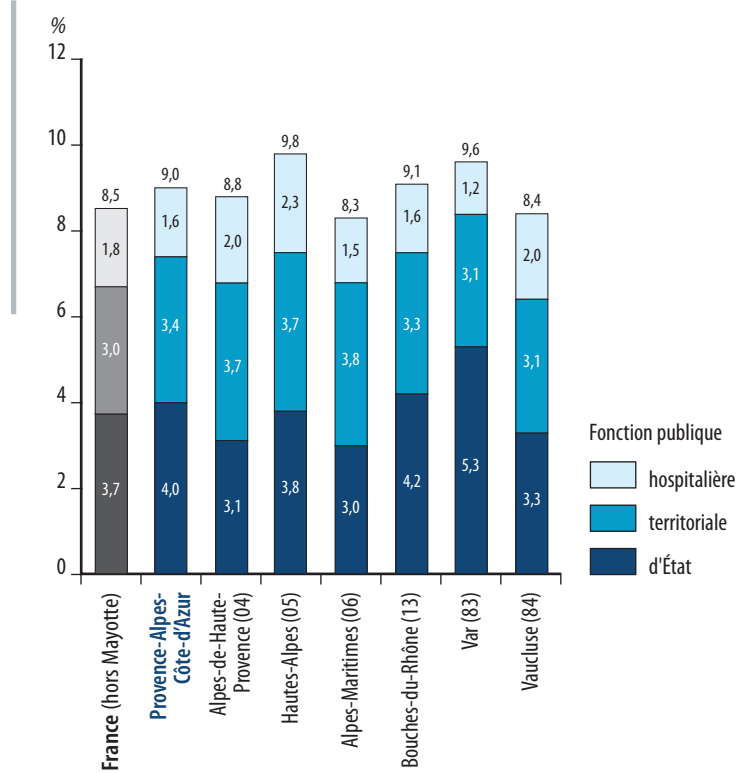
Répartition de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012





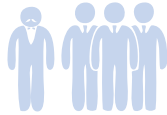
Part des effectifs de la fonction publique de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la population par département en 2014

En %

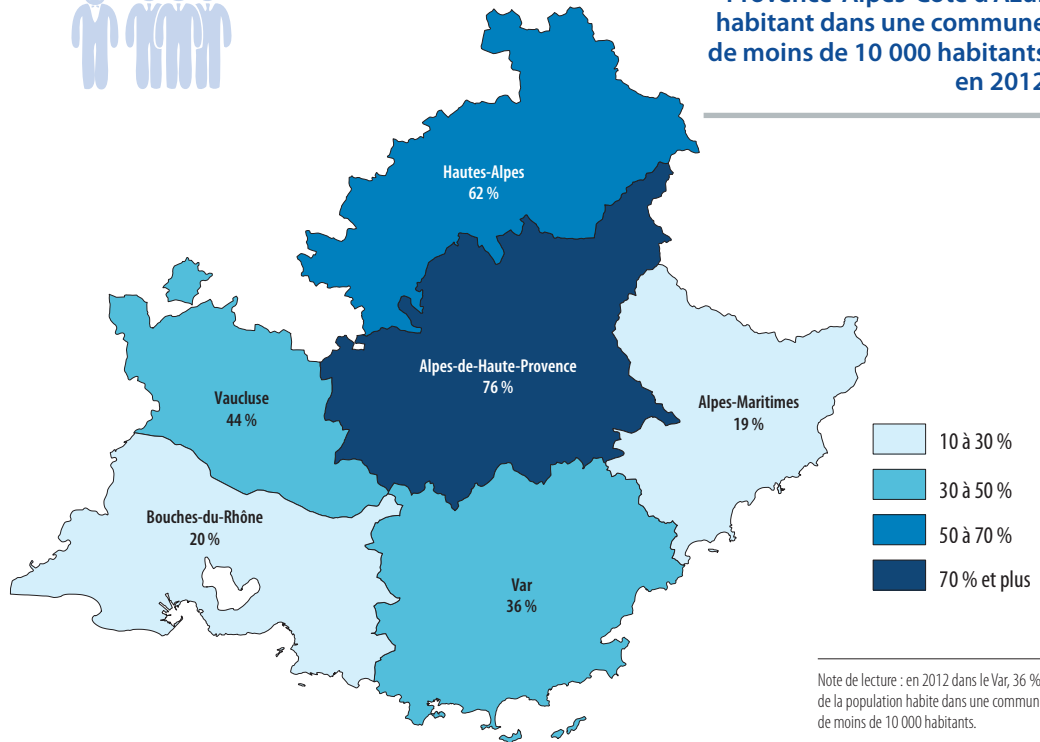


Note de lecture : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les effectifs de la fonction publique représentent 9,0 % de la population.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

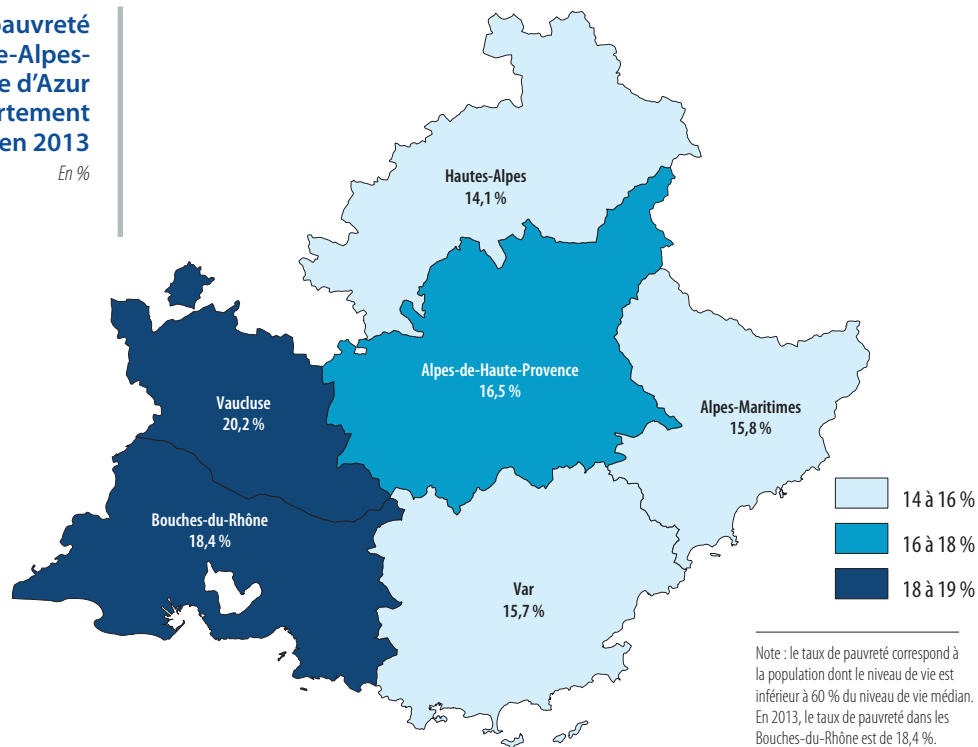


Note de lecture : en 2012 dans le Var, 36 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

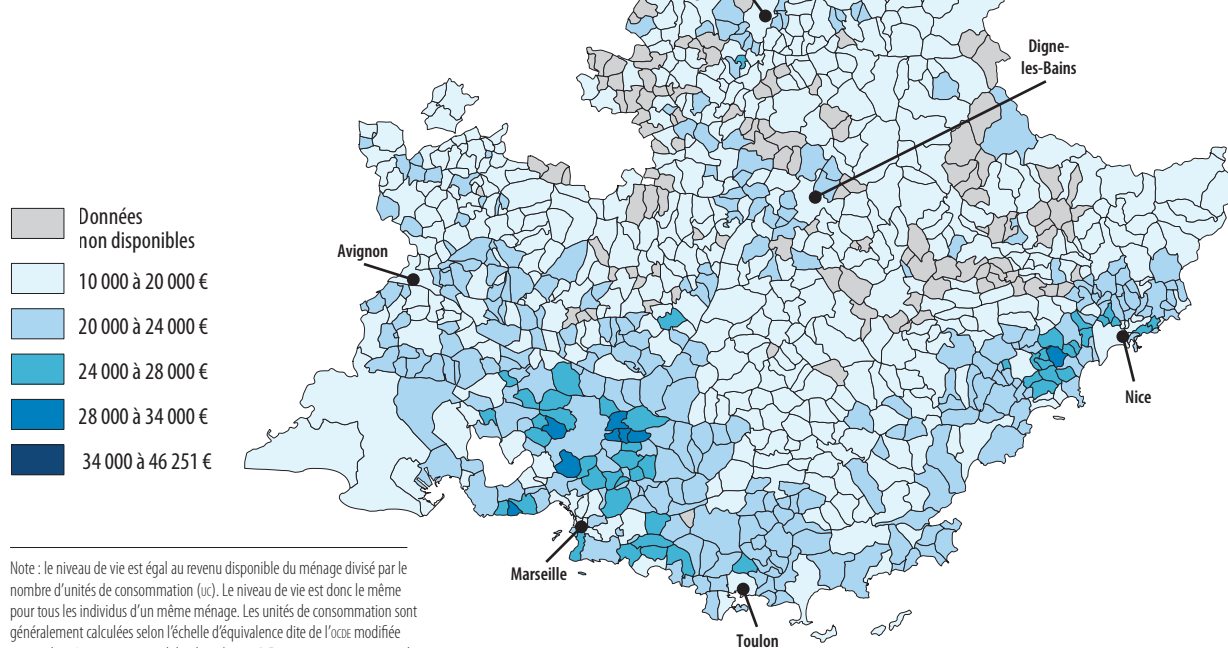
Taux de pauvreté de Provence-Alpes-Côte d'Azur par département en 2013

En %



Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Niveau de vie médian de Provence-Alpes-Côte d'Azur par commune en 2013



Note : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'occe modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

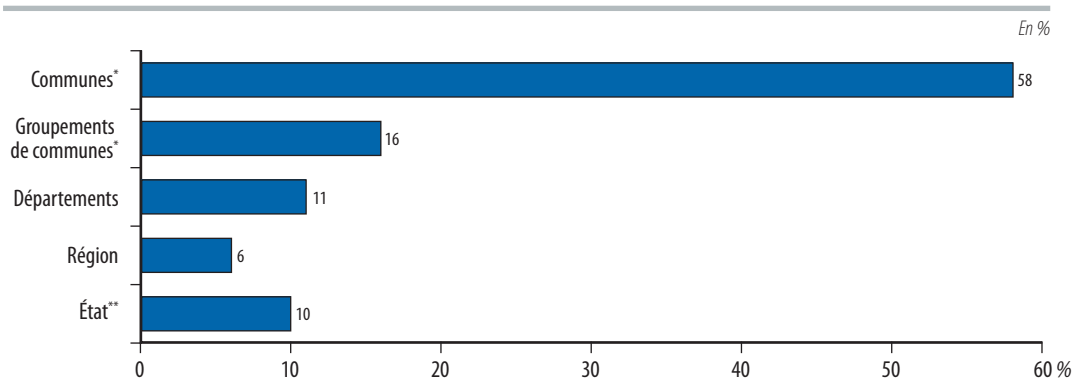
Source : Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





■ Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2014 et 2015



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 58 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes*	Communes*
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	59 018	108 197	168 218	643 786
<i>dont fonctionnement</i>	36 723	90 374	127 987	530 390
<i>dont investissement</i>	22 295	17 823	40 231	113 395
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	11,9	21,8	56,3	133,1
<i>dont fonctionnement</i>	7,4	18,2	42,8	109,7
<i>dont investissement</i>	4,5	3,6	13,5	23,4
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	2,8	1,8	7,6	8,5
<i>dont fonctionnement</i>	2,5	1,9	8,3	9,7
<i>dont investissement</i>	3,4	1,5	6,0	2,1

* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015

En milliers d'euros et en %

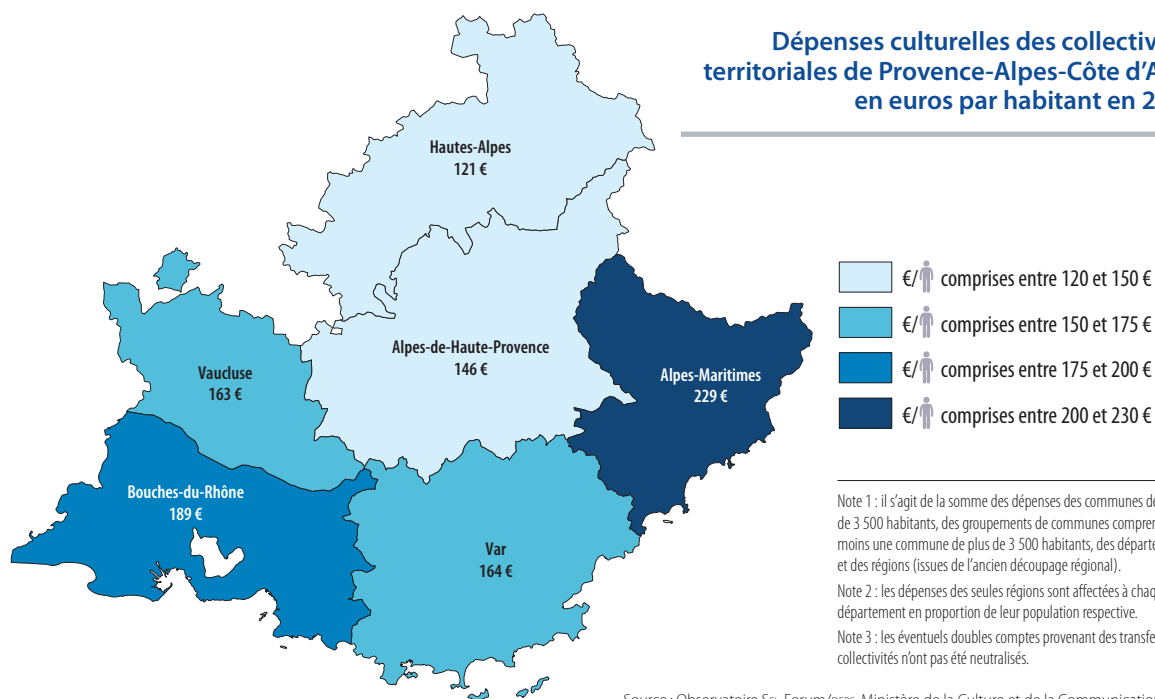
	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	41 972	11 229	53 201	54
Crédits d'administration centrale	15 768	6 511	22 279	23
Crédits opérateurs et autres structures	22 554	756	23 310	24
Total	80 294	18 496	98 790	100
En € par habitant	16,2	3,7	19,9	
En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)	10,9	4,1	15,0	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.

Note : dépenses exécutées 2015.

Source : DABS/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

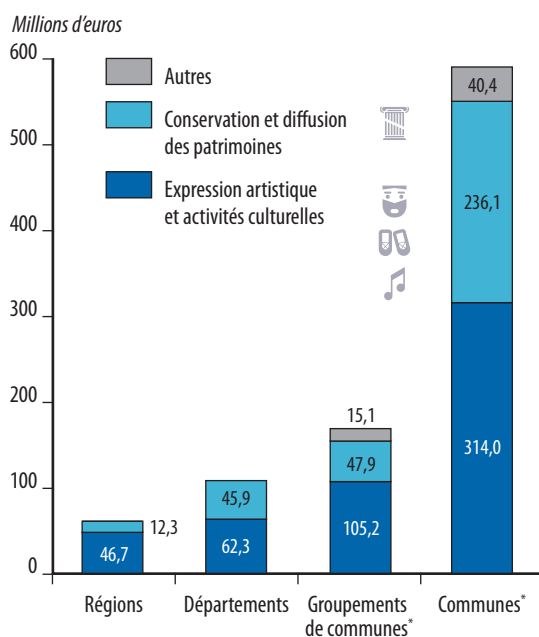
Dépenses culturelles des collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur en euros par habitant en 2014



Source : Observatoire SFL-Forum/DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales en Provence-Alpes-Côte d'Azur par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



* Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont dépensé près de 314 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

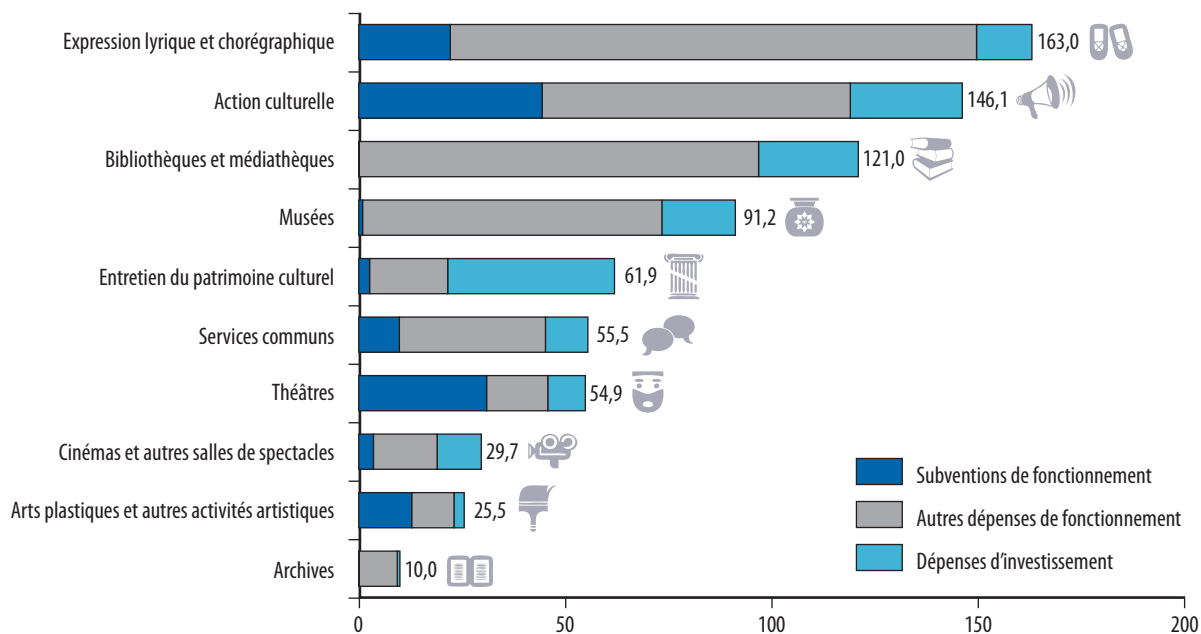
Source : DEFS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Dépenses culturelles des communes et groupements de communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur par secteur d'intervention en 2014

En millions d'euros



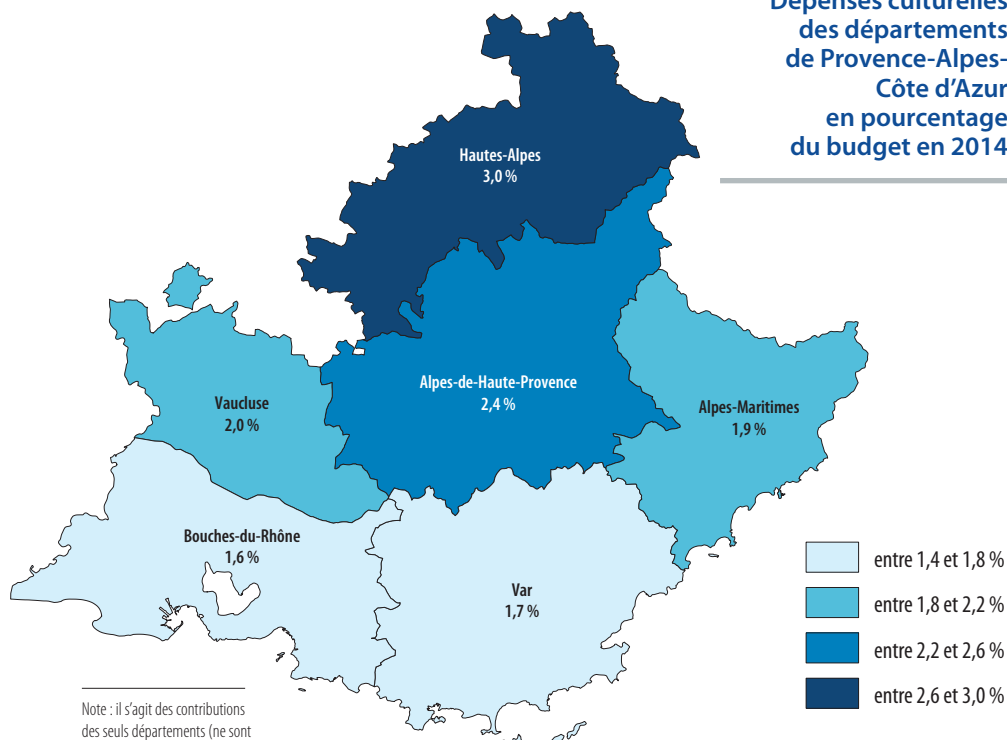
Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et groupements de communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur se répartissent pour 44 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 74 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 27 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Dépenses culturelles des départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et EPCI).

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Équipements

Principaux équipements culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

Unités

	Provence- Alpes- Côte d'Azur	Alpes-de- Haute- Provence (04)	Hautes- Alpes (05)	Alpes- Maritimes (06)	Bouches- du- Rhône (13)	Var (83)	Vaucluse (84)
Lieux d'exposition ¹	101	6	1	34	29	15	16
Monuments historiques ²	2 241	203	165	385	649	325	514
Lieux de lecture publique ³	725	88	102	150	135	125	125
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	73	2	2	6	39	8	16
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	18	0	0	2	8	3	5
Salles de cinéma ⁶	470	24	34	99	158	95	60
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	33	1	2	7	10	6	7

Note : données 2 016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

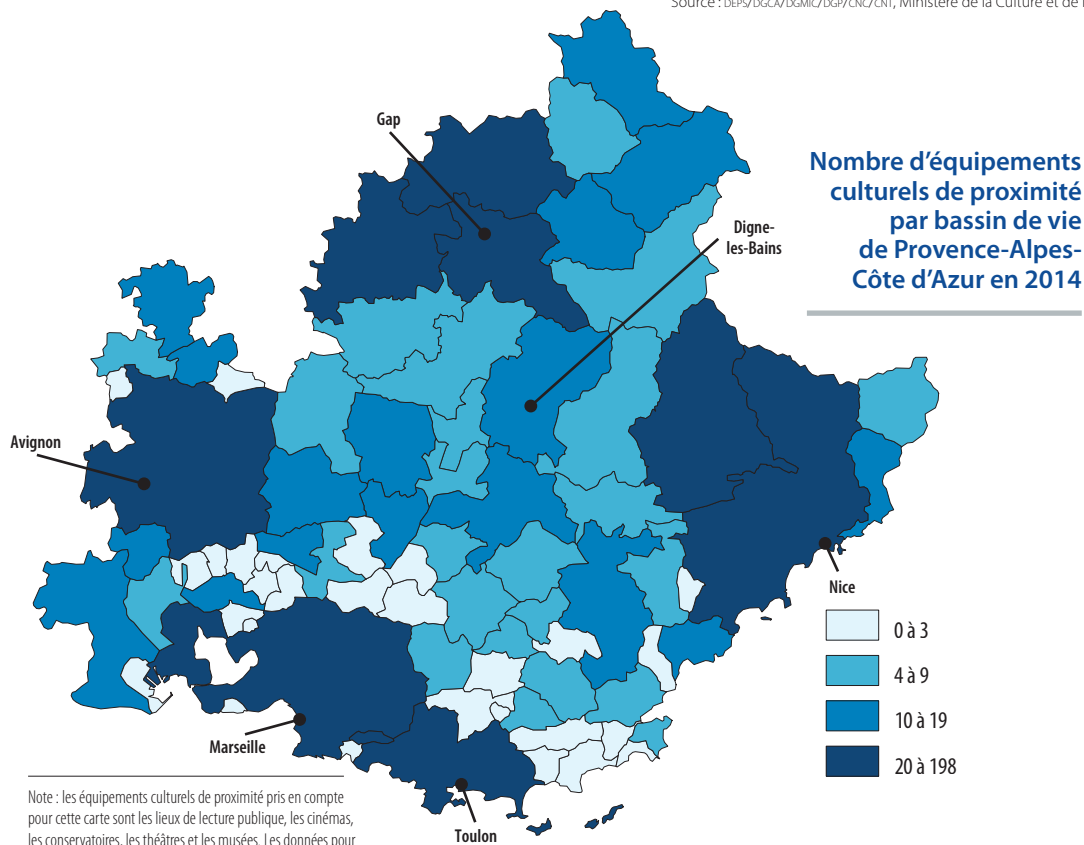
4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

6. Nombre d'écrans.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

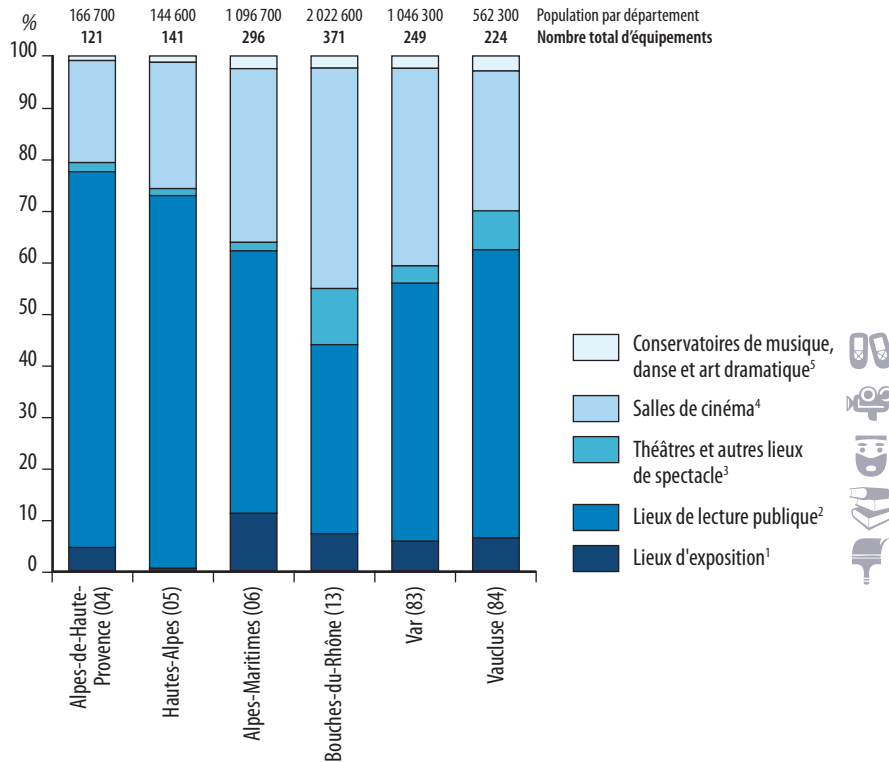


Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Répartition des équipements culturels par département en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

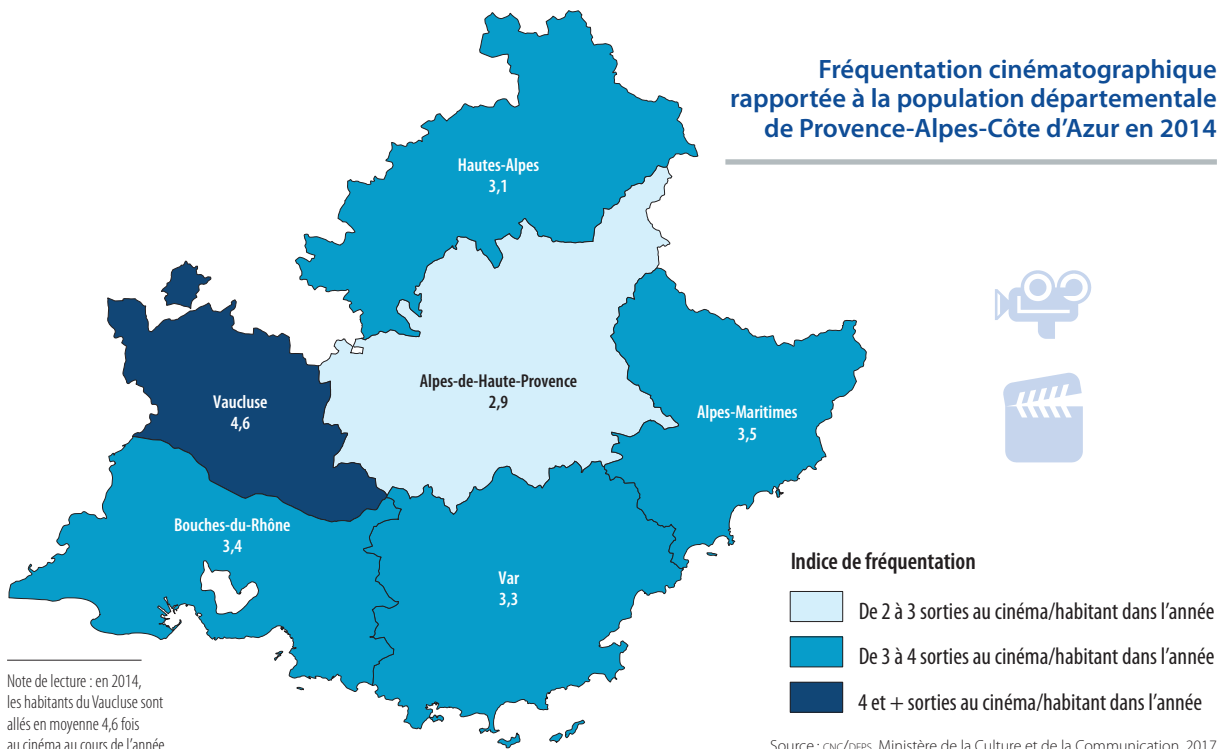
Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 5 % des équipements culturels des Alpes-de-Haute-Provence, les lieux de lecture publique 73 %.

- Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.
- Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.
- L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.
- Nombre d'écrans.
- Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGP/DGCA/DGMIC/CNT/CNC/BEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Fréquentation cinématographique rapportée à la population départementale de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

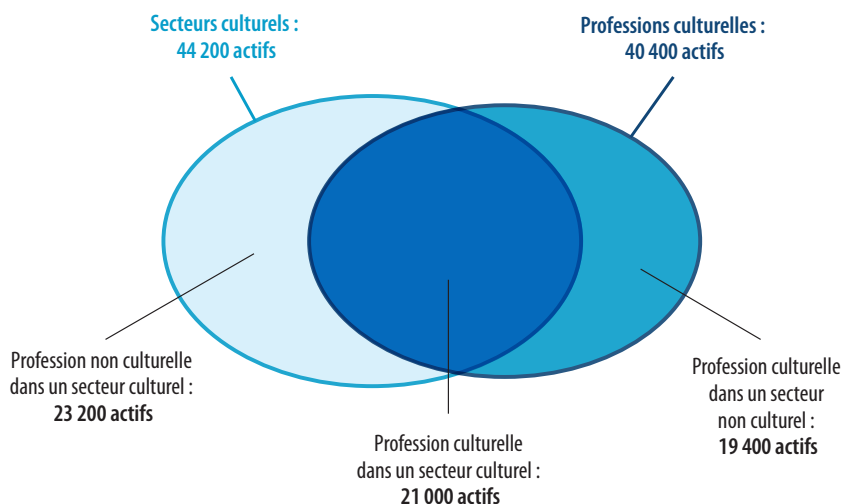


Note de lecture : en 2014, les habitants du Vaucluse sont allés en moyenne 4,6 fois au cinéma au cours de l'année.

Source : CNC/BEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Emploi

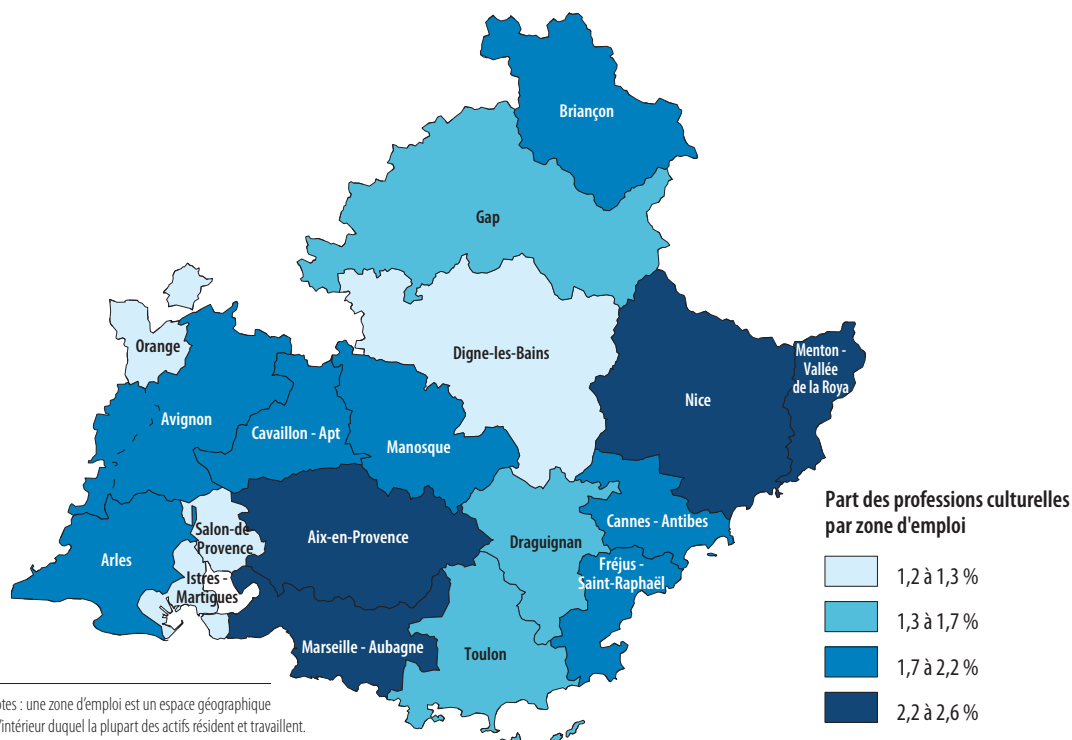
L'emploi culturel : secteurs culturels et professions culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. La zone d'emploi d'Avignon s'étend sur l'Occitanie.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,6 % de l'emploi dans la zone d'emploi de Nice.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Effectifs des professions culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012

Unités et %

	Provence-Alpes-Côte d'Azur		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	10 897	27,0	25,8
Métiers d'art	1 917	4,7	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	5 732	14,2	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	3 786	9,4	10,8
Techniciens des spectacles	4 064	10,1	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	3 083	7,6	10,2
Auteurs littéraires	645	1,6	1,9
Traducteurs	1 122	2,8	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	4 349	10,8	9,2
Professeurs d'art	3 571	8,8	8,4
Ensemble des professions culturelles	40 427	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	2,1	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de diplômés du supérieur et salaire médian net annuel selon les professions culturelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012

% et €

	Part de diplômés (bac + 3 ou plus)	Salaire moyen net (€)	Salaire médian net (€)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	22,3	19 261	18 991
Métiers d'art	6,4	17 171	16 900
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	23,3	11 642	4 060
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	43,2	28 427	26 656
Techniciens des spectacles	20,9	13 962	11 477
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	48,6	28 147	26 208
Auteurs littéraires	27,4	19 161	11 548
Traducteurs	60,1	13 956	13 515
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	84,7	33 161	30 968
Professeurs d'arts	43,3	16 666	12 766
Ensemble des professions culturelles	35,1	20 974	19 749

Champ : ensemble des salariés ayant occupé une profession culturelle présents dans les OAS au 31/12/2012, région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La catégorie de profession correspond à celle de l'emploi le plus rémunérateur et au salaire qui lui est associé.

Note de lecture : les professionnels des arts visuels salariés sont 22,3 % à disposer d'un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Ils perçoivent un salaire annuel net moyen de 19 261 euros.

Source : Recensement 2012 et DADS 2012, Insee / DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Effectifs des secteurs culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012

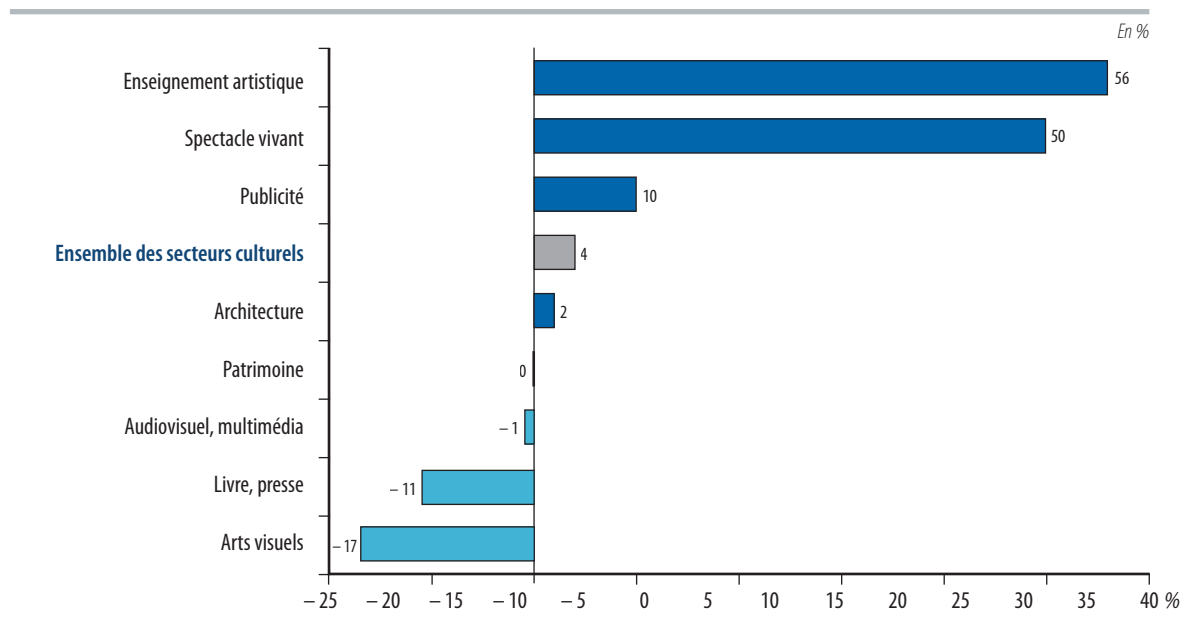
Unités et %

	Provence-Alpes-Côte d'Azur		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	6 954	15,7	15,7
Livre	2 839	6,4	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	3 304	7,5	5,5
Photographie	1 658	3,8	3,1
Design	1 337	3,0	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	1 081	2,4	2,0
Édition audiovisuelle	1 259	2,8	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	1 828	4,1	8,6
Spectacle vivant	9 697	21,9	17,8
Publicité	5 500	12,4	13,3
Architecture	5 388	12,2	10,2
Patrimoine	1 989	4,5	7,1
Enseignement artistique	1 365	3,1	2,7
Ensemble des secteurs culturels	44 198	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	2,3	2,6

Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Évolution des secteurs culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 4 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le secteur marchand en 2014

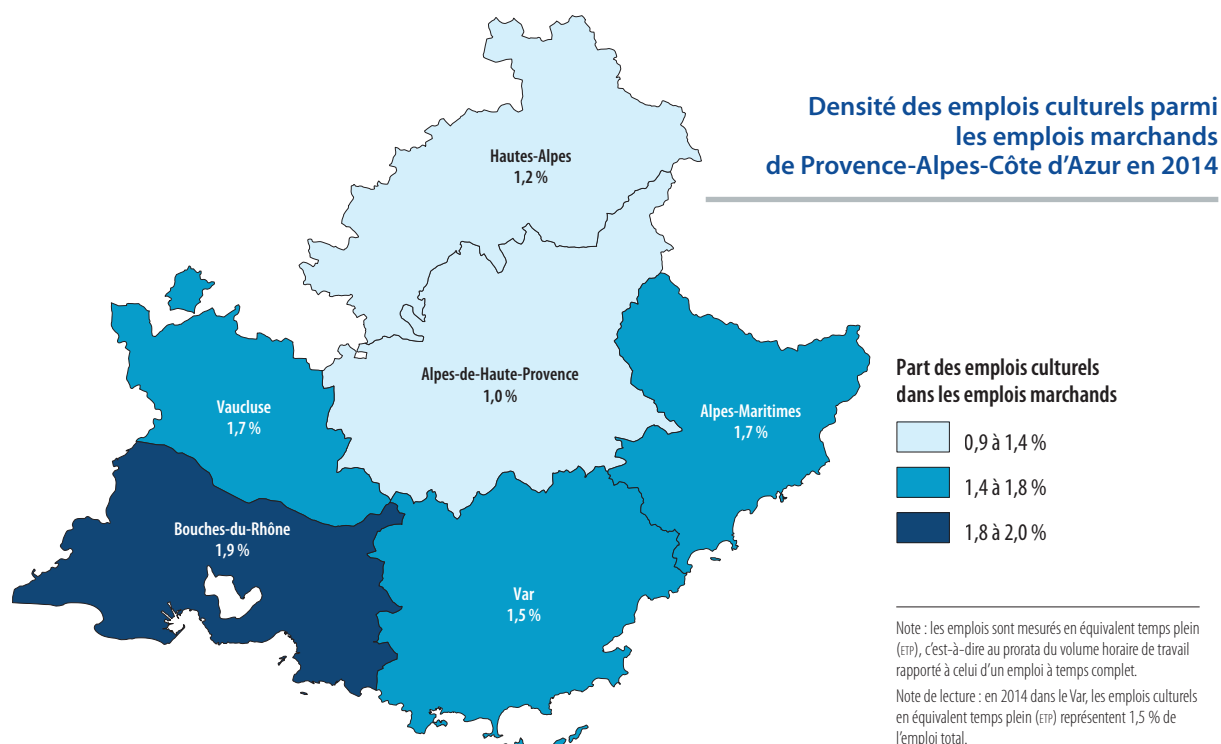
Unités, millions d'euros et %

Entreprises culturelles	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France entière
Nombre d'établissements	33 084	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	1 082,4	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	280,8	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 475,7	67 486
Nombre de salariés en ETP	12 117	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)		
Nombre d'établissements	8,6	10,1
Valeur ajoutée	2,7	4,3
Excédent brut d'exploitation	3,0	4,9
Chiffre d'affaires	1,7	3,0
Nombre de salariés en ETP	2,2	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans la région.

Note de lecture : les entreprises culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalisent 2,7 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes de la région.

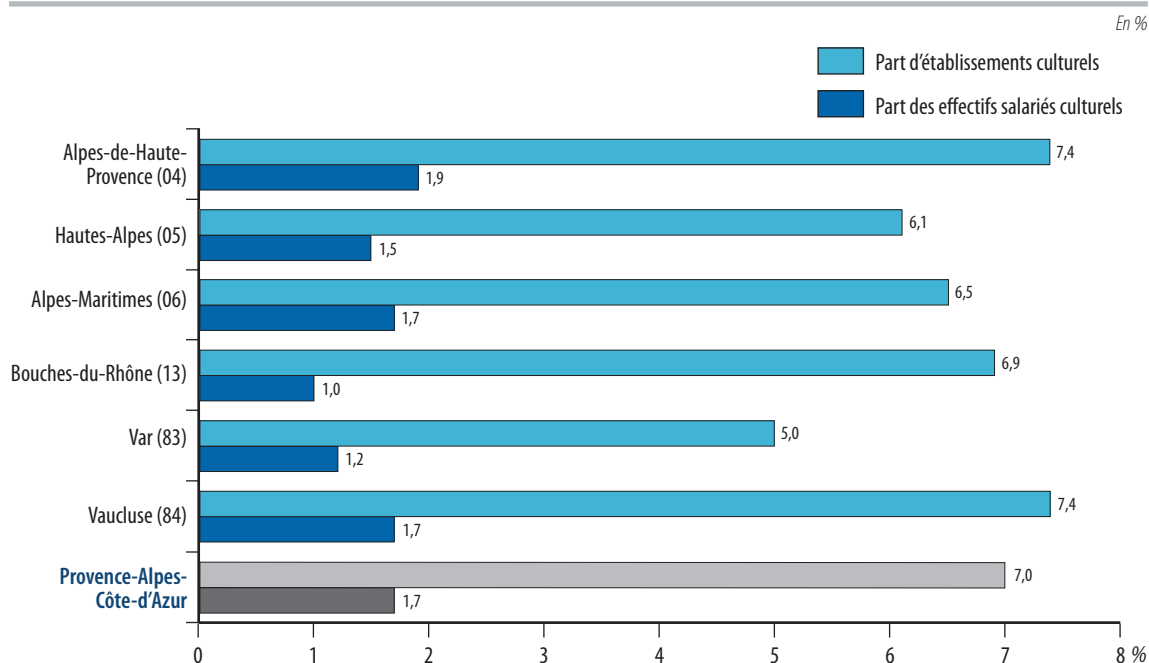
Source : Insee, FARE et Clap 2014/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des entreprises culturelles par département de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014



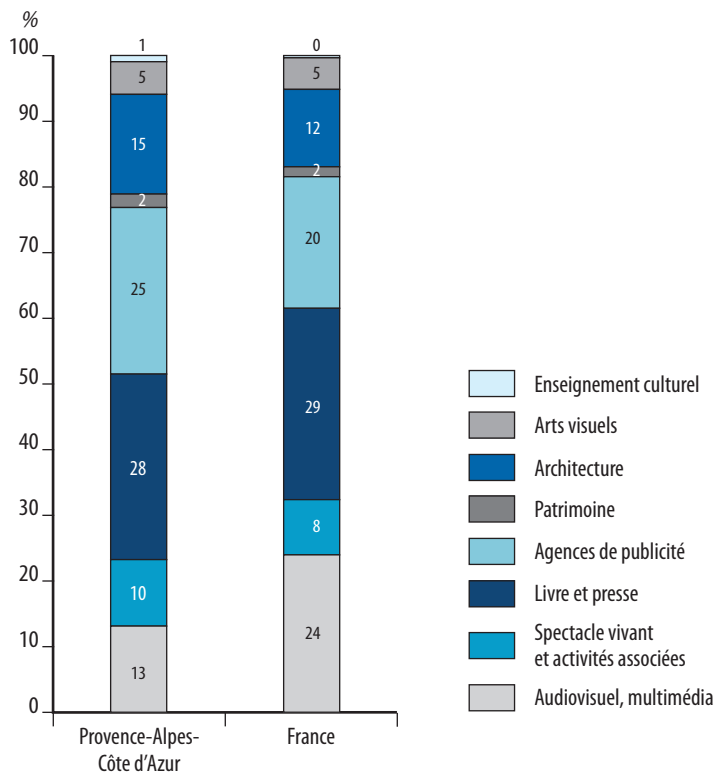
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : dans le Var, en 2014, les établissements culturels représentent 5,0 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 1,2 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

Note de lecture : en 2014, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le livre et la presse représentent 28 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

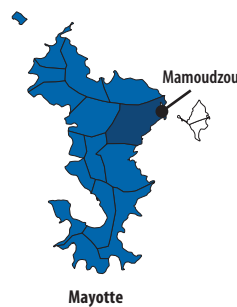
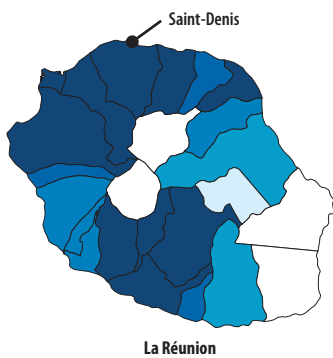
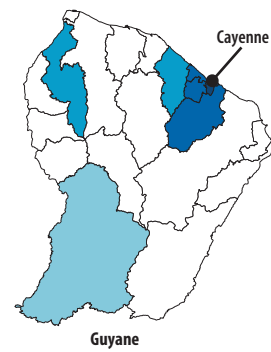
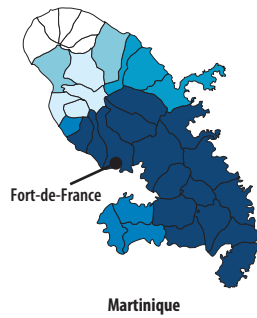
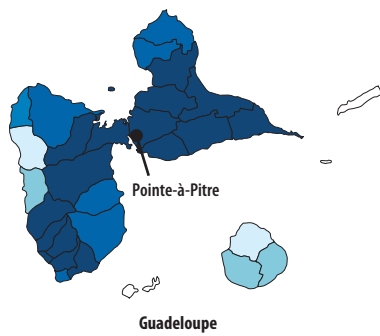


Départements d'outre-mer

■ Cadrage



Répartition de la population des départements d'outre-mer en aires urbaines en 2010



Type d'aire urbaine

-  Commune d'un grand pôle
-  Couronne d'un grand pôle
-  Multipolarisée des grandes aires urbaines
-  Commune d'un moyen pôle
-  Couronne d'un moyen pôle
-  Commune d'un petit pôle
-  Couronne d'un petit pôle
-  Autre commune multipolarisée
-  Commune isolée hors influence des pôles

Source : Insee/dps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	France entière
Démographie						
Population 2015 (milliers)	400	255	378	227	844	66 381
Part de la population nationale (%)	0,6	0,4	0,6	0,3	1,3	
Évolution 2007-2012* (%)	0,0	+ 2,2	- 0,6	+ 2,7	+ 0,7	+ 0,5
Due au solde naturel (%)	+ 0,6	+ 2,4	+ 0,5	+ 3,1	+ 1,2	+ 0,4
Due au solde apparent entrées/sorties (%)	- 0,6	- 0,2	- 1,1	- 0,4	- 0,6	+ 0,1
Population par tranche d'âge (2015) (%)						
0-24 ans	31,9	49,4	29,1	60,6	37,9	30,4
25-59 ans	45,5	42,6	45,9	35,3	47	45,1
60 ans et plus	22,7	7,9	25	4,2	15,1	24,5
Effectifs scolaires et universitaires (2014-2015) (milliers)						
Premier degré	54	44	40	53	119	6 789
Part des effectifs (%)	48,2	54,3	46,5	58,2	49,8	46,0
Second degré	49	34	38	37	101	5 497
Part des effectifs (%)	43,8	42,0	44,2	40,7	42,3	37,3
Supérieur	9	3	8	1	19	2 471
Part des effectifs (%)	8,0	3,7	9,3	1,1	7,9	16,7
Étrangers (2013) (unités)	18 795	84 135	7 415	84 600***	7 947	3 965 566
Part de la population (%)	4,7	34,5	1,9	39,8	1,0	6,0
Immigrés (2013)** (unités)	nd	nd	nd	nd	nd	5 719 761
Part de la population (%)						8,6
Géographie						
Densité (habitants/km²)	246	3	335	604	337	105
Superficie (km²)	1 628	83 534	1 128	376	2 504	633 112
Part de la superficie nationale (%)	0,3	13,2	0,2	0,1	0,4	
Nombre de communes (2015)	32	22	34	17	24	36 664
Part du nombre de communes (%)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	
Nombre de départements						101
Économie						
PIB (2013)						
En millions d'euros	8 140	4 123	8 649	1 937	17 468	2 116 565
Part du PIB national (%)	0,4	0,2	0,4	0,1	0,8	
En euros par habitant	20 163	16 645	22 571	8 790	20 738	32 126
Population active (15 à 64 ans) (2013)	179 048	92 498	174 702	52 300***	383 915	30 585 117
Part de la population active nationale (hors Mayotte) (%)	0,6	0,3	0,6		1,3	
Taux de chômage localisé (moyenne annuelle 2015) (%)	23,7	21,9	18,9	27,1****	24,6	9,9
Niveau de vie						
Revenu disponible médian par unité de consommation (2012) (euros)	nd	nd	nd	nd	nd	19 786
Fréquentation touristique						
Nombre de nuitées en hôtels de tourisme et campings (2014) (milliers)	951	322	1 188	nd	923	311 637
Part des nuitées nationales (hors Mayotte) (%)	0,3	0,1	0,4		0,3	
<i>Dont résidents étrangers (milliers)</i>	127	84	268	nd	134	110 165
Part des nuitées nationales (hors Mayotte) (%)	0,1	0,1	0,2		0,1	
Part des nuitées des résidents étrangers dans le total des nuitées (%)	13,4	26,1	22,6		14,5	35,4

* Évolution annuelle moyenne.

** France métropolitaine uniquement.

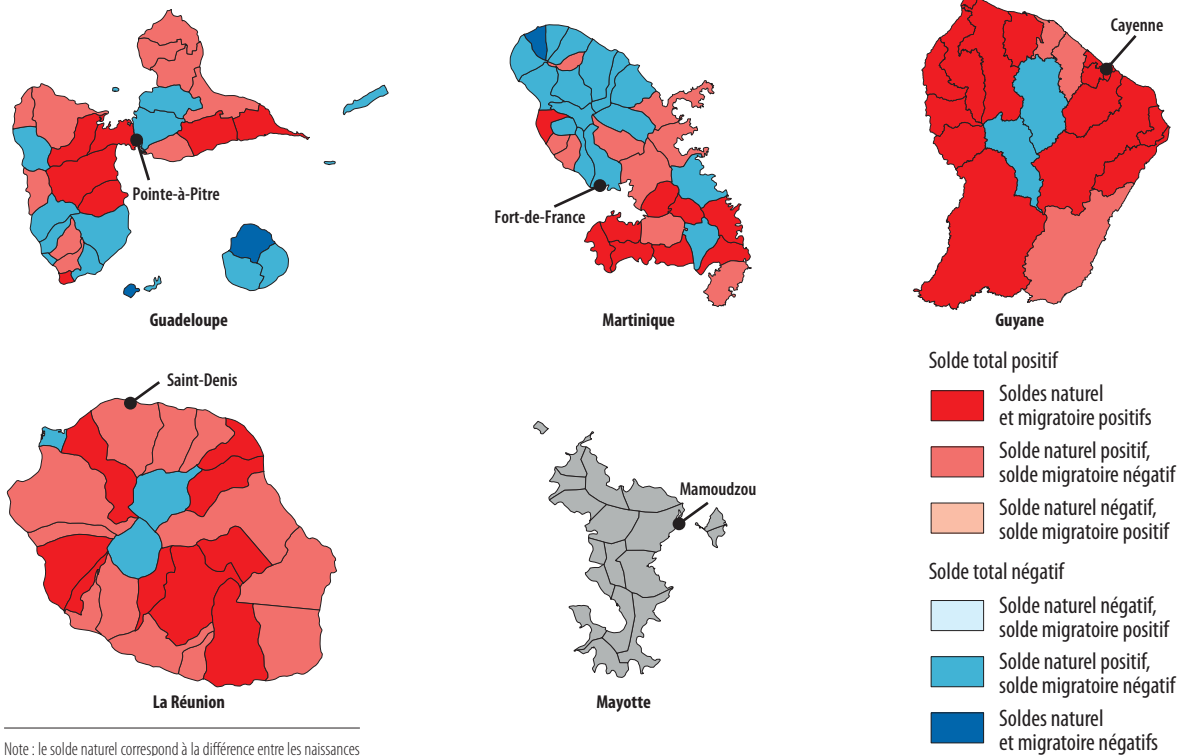
*** Données du recensement 2012.

**** Données du 2^e trimestre 2016.

Source : Insee/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



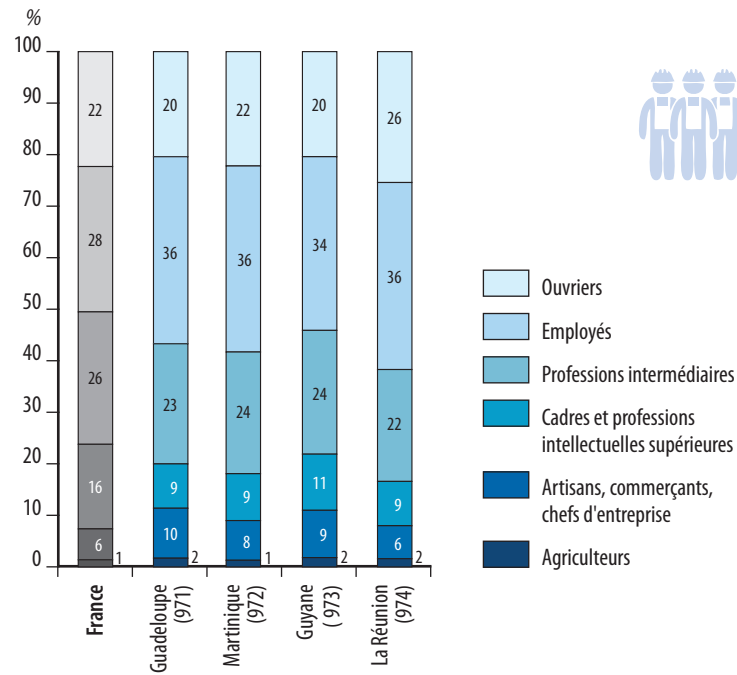
Évolution de la population des départements d'outre-mer due au solde naturel et au solde migratoire entre 1999 et 2013



Note : le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès au cours de la période. Le solde migratoire correspond à la différence entre les arrivées et les départs au cours de la période.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Répartition de la population des départements d'outre-mer selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



Champ : population active âgée de 15 à 64 ans.

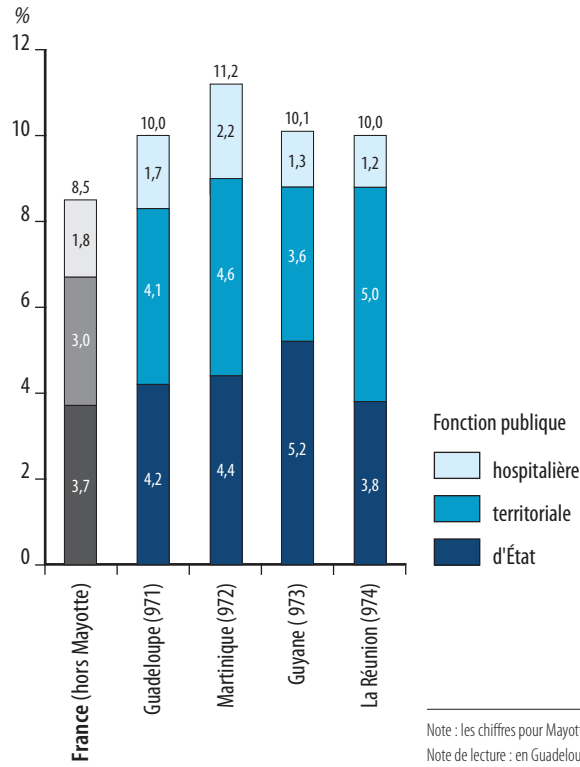
Note de lecture : en Guadeloupe, les ouvriers représentent 20 % de la population, les employés 36 %.

Source : Insee/départements, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



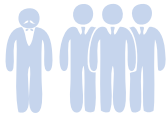
Part des effectifs de la fonction publique dans la population des départements d'outre-mer en 2014

En %

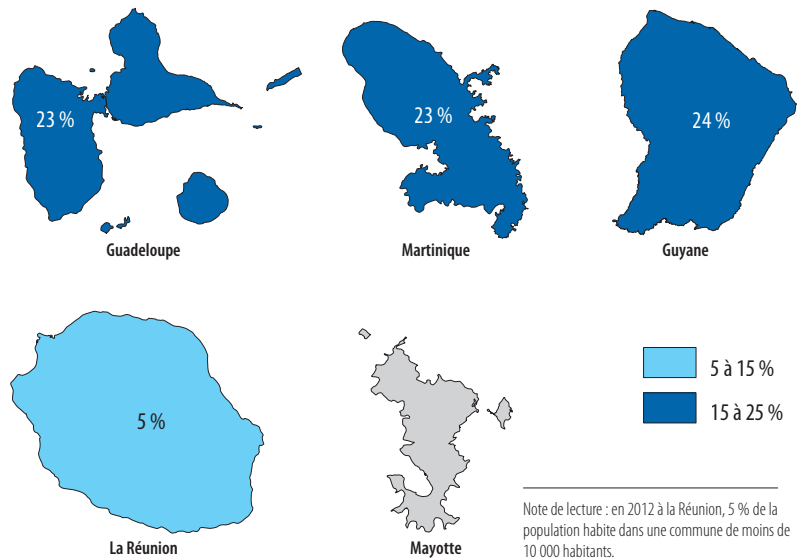


Note : les chiffres pour Mayotte ne sont pas disponibles.
 Note de lecture : en Guadeloupe, les effectifs de la fonction publique représentent 10,0 % de la population.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part de la population des départements d'outre-mer habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants en 2012

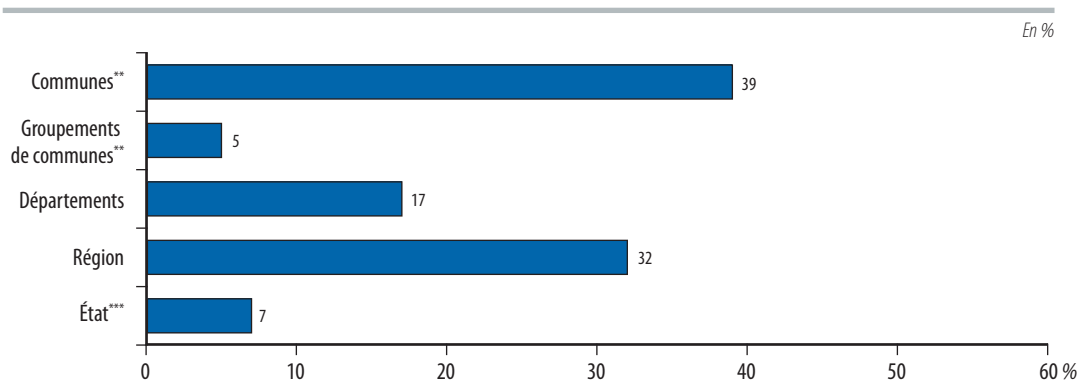


Note de lecture : en 2012 à la Réunion, 5 % de la population habite dans une commune de moins de 10 000 habitants.

Source : Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses

Répartition de la dépense culturelle publique en outre-mer*, 2014 et 2015



* Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.

** Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

*** Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication, hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel, en 2015.

Note : données 2014 pour les collectivités territoriales, 2015 pour l'État.

Note de lecture : en outre-mer, 39 % de la dépense culturelle publique est portée par les communes.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'outre-mer* en 2014

En milliers d'euros, euros et %

	Région	Départements	Groupements de communes**	Communes**
<i>En milliers d'euros</i>				
Dépenses culturelles	96 308	51 614	16 499	118 296
<i>dont fonctionnement</i>	38 994	40 493	7 682	89 495
<i>dont investissement</i>	57 313	11 121	8 816	28 801
<i>En euros par habitant</i>				
Dépenses culturelles	51,4	24,7	17,0	62,4
<i>dont fonctionnement</i>	20,8	19,4	7,9	47,2
<i>dont investissement</i>	30,6	5,3	9,1	15,2
<i>En % du budget de la collectivité</i>				
Dépenses culturelles	5,2	1,4	3,1	4,1
<i>dont fonctionnement</i>	4,3	1,3	1,9	4,0
<i>dont investissement</i>	6,1	2,5	6,7	4,3

* Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.

** Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses du ministère de la Culture et de la Communication et de ses opérateurs* en outre-mer** en 2015

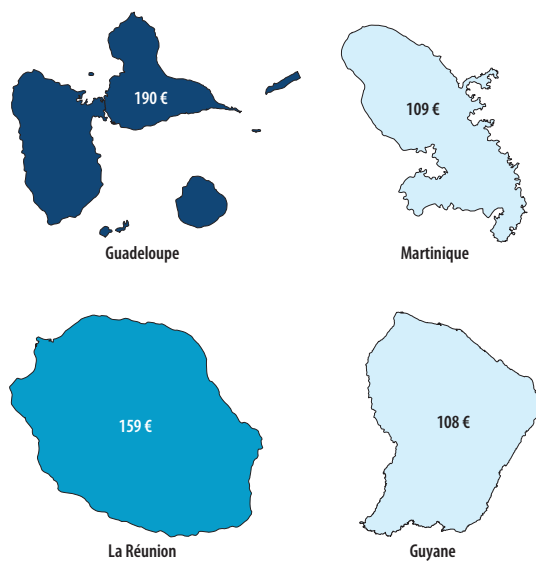
En milliers d'euros et en %

	Fonctionnement	Investissement	Total	
	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(milliers d'euros)	(%)
Crédits déconcentrés	13 112	4 104	17 217	84
Crédits d'administration centrale	3 236	165	3 402	16
Crédits opérateurs et autres structures	0	0	0	0
Total	16 348	4 270	20 619	100
<i>En € par habitant</i>	<i>7,8</i>	<i>2,0</i>	<i>9,9</i>	
<i>En € par habitant (France entière hors Corse et IDF)</i>	<i>10,9</i>	<i>4,1</i>	<i>15,0</i>	

* Hors masse salariale de titre 2 et sociétés de l'audiovisuel.
 ** Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.
 Note : dépenses exécutées 2015, crédits de paiement en €.

Source : DABS/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'outre-mer en euros par habitant en 2014

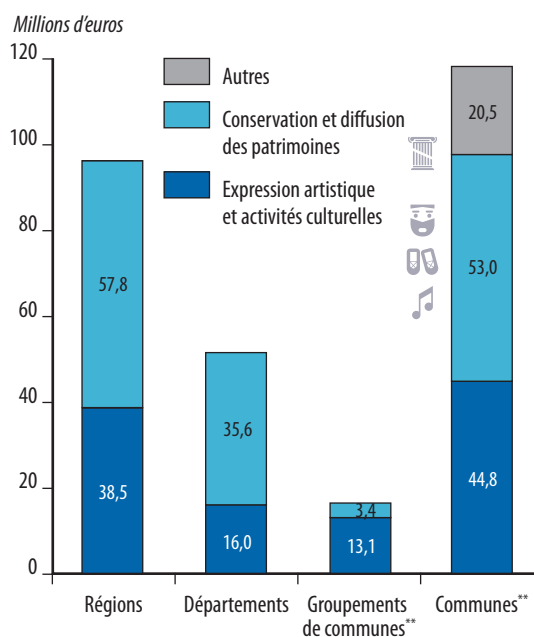


Note 1 : il s'agit de la somme des dépenses des communes de plus de 3 500 habitants, des groupements de communes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, et des régions (issues de l'ancien découpage régional).
 Note 2 : les dépenses des seules régions sont affectées à chaque département en proportion de leur population respective.
 Note 3 : les éventuels doubles comptes provenant des transferts entre collectivités n'ont pas été neutralisés.
 Note 4 : les dépenses culturelles agrégées ne sont pas intégralement disponibles pour Mayotte.

Source : Observatoire SFL-Forum/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des collectivités territoriales d'outre-mer* par secteur d'intervention en 2014

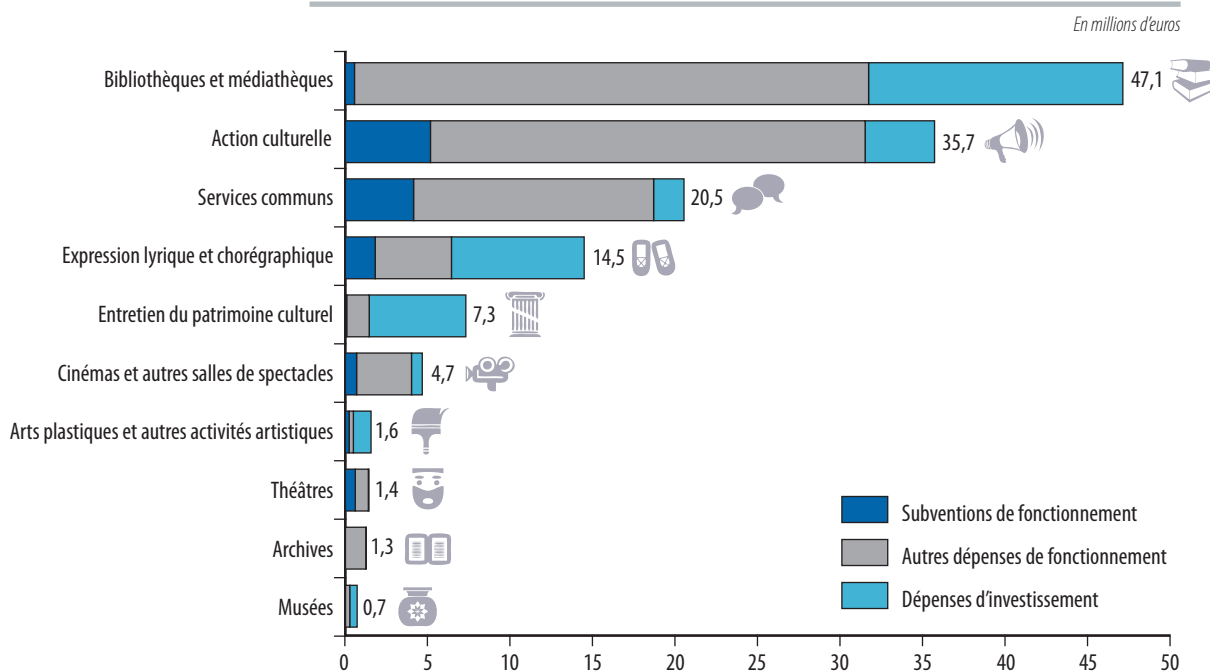
En millions d'euros



* Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.
 ** Communes de plus de 3 500 habitants ; groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.
 Note de lecture : en 2014, les communes d'outre-mer ont dépensé près de 45 millions d'euros pour l'expression artistique et les activités culturelles.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des communes et groupements de communes d'outre-mer* par secteur d'intervention en 2014



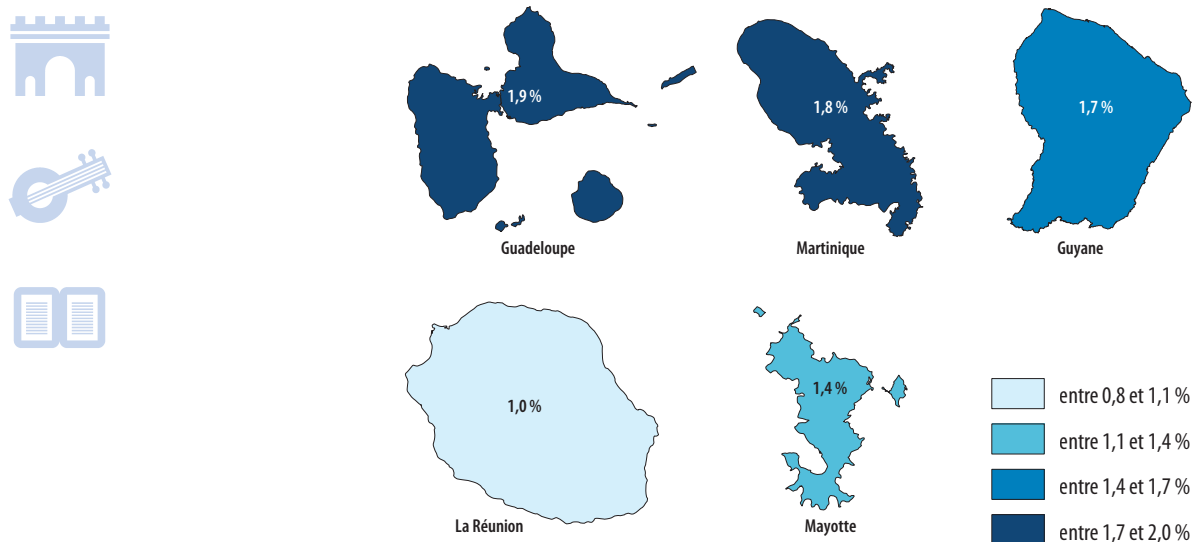
* Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte.

Note : communes de plus de 3 500 habitants et groupements comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Note de lecture : en 2014, les dépenses pour l'action culturelle des communes et groupements de communes d'outre-mer se répartissent pour 5 millions d'euros en subventions de fonctionnement, 26 millions d'euros en autres dépenses de fonctionnement et 4 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Dépenses culturelles des départements d'outre-mer en pourcentage du budget en 2014



Note : il s'agit des contributions des seuls départements (ne sont pas représentées celles des régions, communes et Épa).

Source : Observatoire SFL-Forum/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Équipements

Principaux équipements culturels des départements d'outre-mer en 2014

Unités

	Guadeloupe (971)	Martinique (972)	Guyane (973)	Réunion (974)	Mayotte (976)
Lieux d'exposition ¹	3	5	3	5	0
Monuments historiques ²	96	83	101	173	2
Lieux de lecture publique ³	36	30	15	72	6
Théâtres et autres lieux de spectacles ⁴	2	1	0	7	0
Lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques ⁵	0	0	1	1	0
Salles de cinéma ⁶	5	3	3	14	0
Conservatoires de musique, danse et art dramatique ⁷	0	0	2	1	0

Note : données 2 016 pour les lieux de lecture publique.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Monuments inscrits et classés.

3. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

4. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

5. Théâtres lyriques, zénith, scènes de musiques actuelles, centres nationaux de création musicale, centres chorégraphiques nationaux et centres de développement chorégraphique.

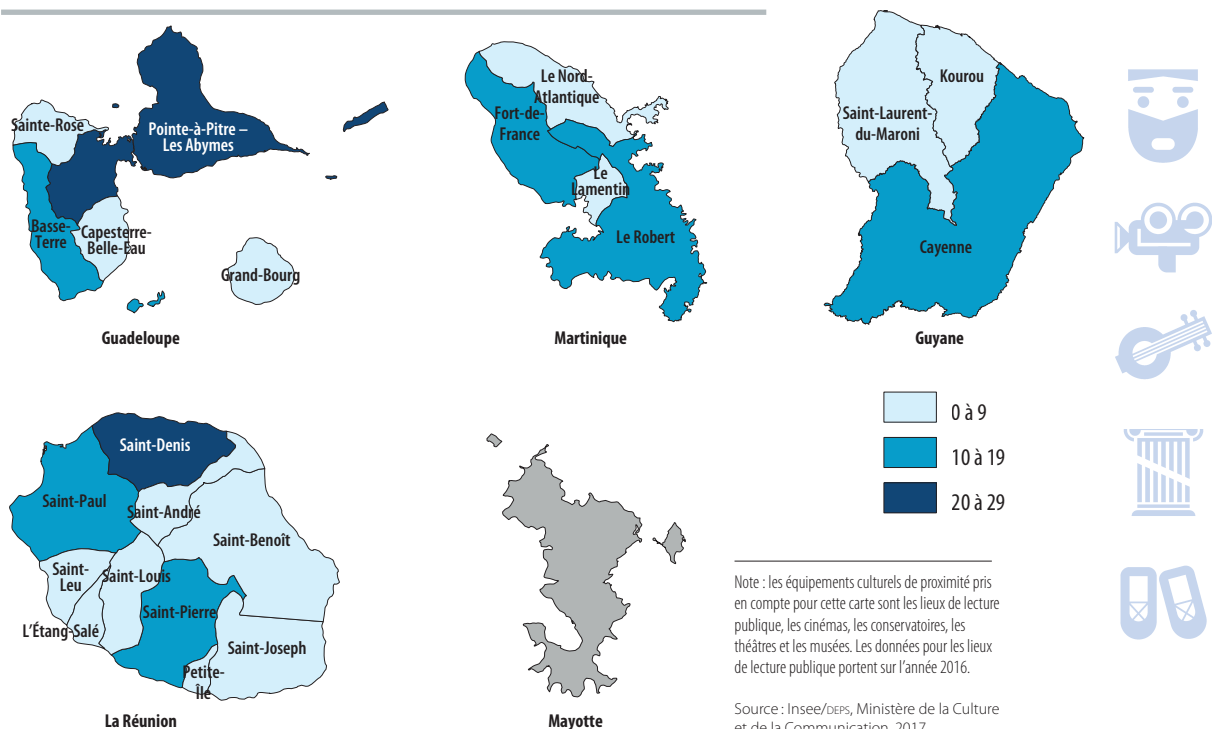
6. Nombre de cinémas.

7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DEPS/DGCA/DGMI/DGP/CNC/CNT, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

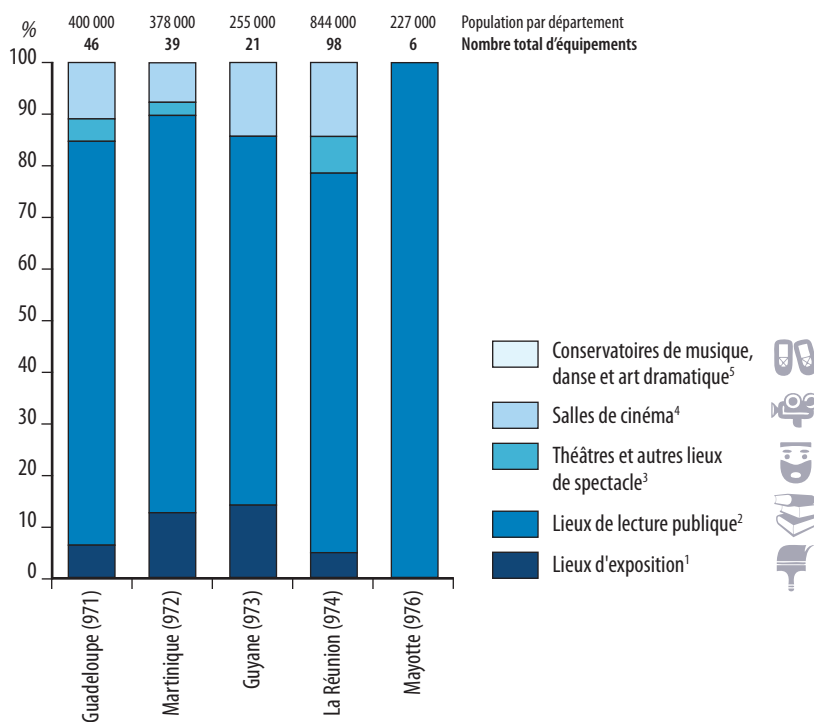
Nombre d'équipements culturels de proximité par bassin des départements d'outre-mer en 2014

232



Répartition des équipements culturels des départements d'outre-mer en 2014

En %



Note 1 : ce graphique ne prend pas en compte les monuments historiques et lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques.

Note 2 : données 2016 pour les lieux de lecture publique.

Note de lecture : les lieux d'exposition représentent 7 % des équipements culturels de Guadeloupe, les lieux de lecture publique 78 %.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Bibliothèques, médiathèques et points d'accès au livre.

3. L'ensemble des théâtres regroupe les théâtres nationaux, les réseaux et labels du ministère de la Culture et de la Communication (centres dramatiques, scènes nationales, scènes conventionnées), les théâtres municipaux ainsi que les théâtres privés.

4. Nombre de cinémas.

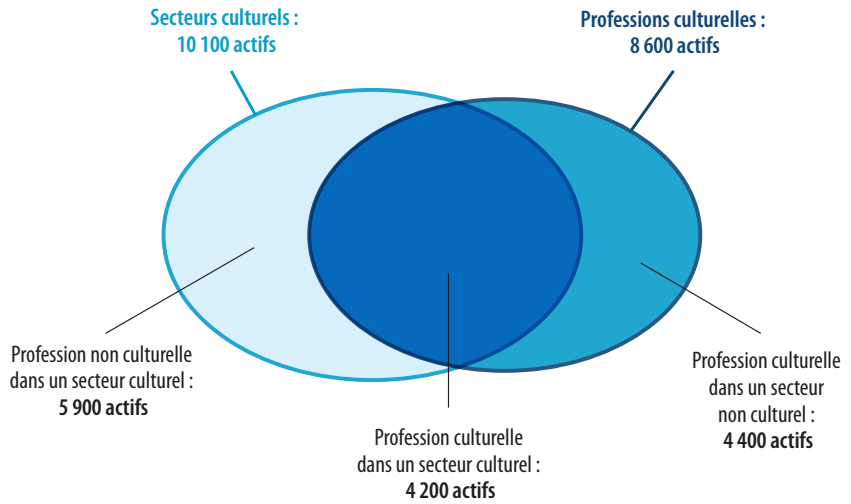
5. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

Source : DGF/DGCA/DGMIC/CNT/CNC/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



■ Emploi

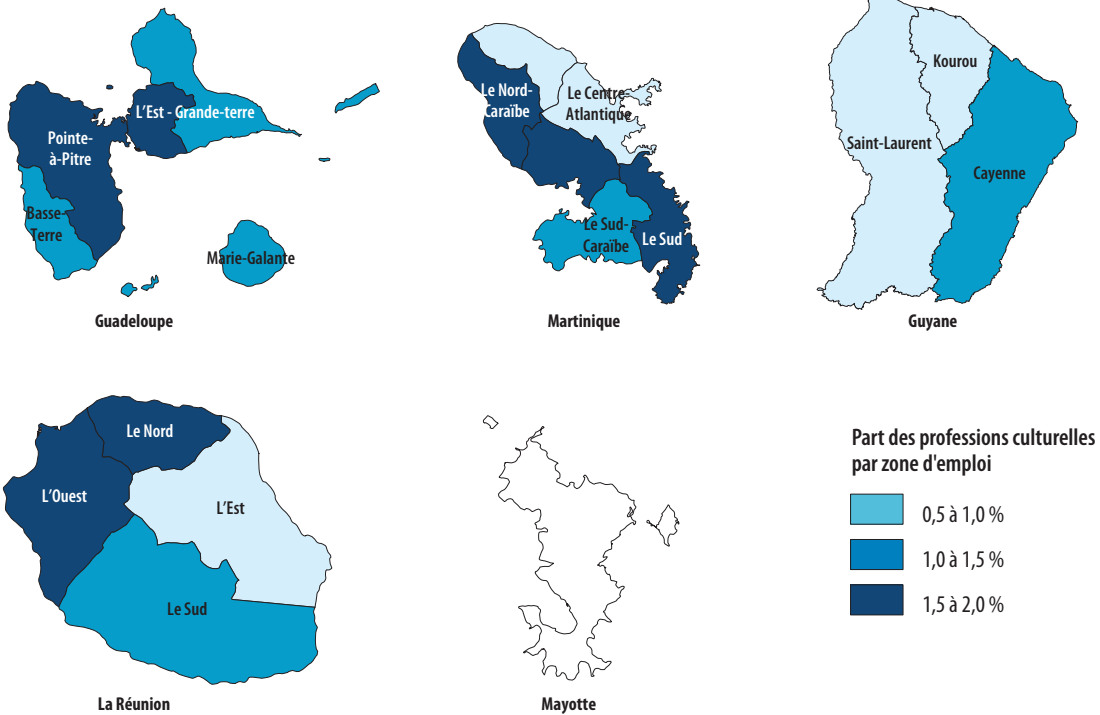
**L'emploi culturel :
secteurs culturels
et professions
culturelles
des départements
d'outre-mer
en 2012**



Champ : actifs ayant un emploi, départements d'outre-mer.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Part des professions culturelles dans l'emploi dans les départements d'outre-mer en 2012



Notes : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Les données ne sont pas disponibles pour Mayotte.

Note de lecture : les professions culturelles représentent 2,0 % de l'emploi dans la zone d'emploi « Le Nord » de l'île de La Réunion.

Source : Recensement 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs des professions culturelles des départements d'outre-mer en 2012

Unités et %

	DOM		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Professionnels des arts visuels et des métiers d'art			
Professionnels des arts visuels	2 418	28,2	25,8
Métiers d'art	494	5,8	4,0
Professions du spectacle			
Artistes des spectacles	856	10,0	12,9
Cadres artistiques, de programmation et de production des spectacles	889	10,4	10,8
Techniciens des spectacles	776	9,1	9,8
Professions littéraires			
Journalistes et cadres de l'édition	845	9,9	10,2
Auteurs littéraires	95	1,1	1,9
Traducteurs	114	1,3	2,8
Cadres et techniciens de l'archivage, de la conservation et de la documentation			
Architectes	792	9,3	9,2
Professeurs d'art	900	10,5	8,4
Ensemble des professions culturelles	8 559	100,0	100,0
<i>Part des professions culturelles dans l'emploi total</i>	-	0,8	2,2

Champ : actifs ayant un emploi, départements d'outre-mer.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs des secteurs culturels des départements d'outre-mer en 2012

Unités et %

	DOM		France entière
	Effectifs	Part (%)	Part (%)
Livre et presse			
Presse	1 460	14,4	15,7
Livre	598	5,9	6,9
Arts visuels			
Arts plastiques et autre création artistique	384	3,8	5,5
Photographie	493	4,9	3,1
Design	284	2,8	2,4
Audiovisuel, multimédia			
Diffusion audiovisuelle	204	2,0	2,0
Édition audiovisuelle	1 458	14,4	4,9
Industrie du film, du phonogramme et du jeu électronique	522	5,2	8,6
Spectacle vivant	1 391	13,7	17,8
Publicité	1 146	11,3	13,3
Architecture	1 269	12,5	10,2
Patrimoine	618	6,1	7,1
Enseignement artistique	292	2,9	2,7
Ensemble des secteurs culturels	10 118	100,0	100,0
<i>Part des secteurs culturels dans l'emploi total</i>	-	0,9	2,6

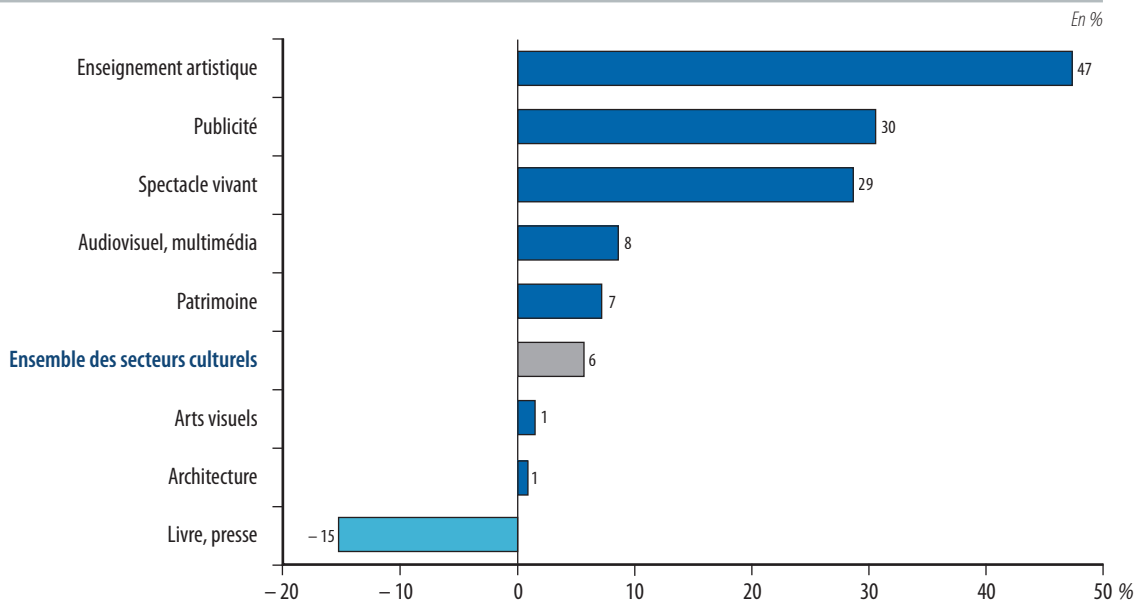
Champ : actifs ayant un emploi, départements d'outre-mer.

Source : Recensement 2012, Insee/bEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017





Évolution des secteurs culturels des départements d'outre-mer entre 2007 et 2012



Champ : actifs ayant un emploi, départements d'outre-mer.

Note de lecture : entre 2007 et 2012, l'ensemble de l'emploi dans les secteurs culturels a augmenté de 6 %.

Source : Recensements 2007 et 2012, Insee/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

■ Entreprises

Poids des entreprises culturelles des départements d'outre-mer dans le secteur marchand en 2014

Unités, millions d'euros et %

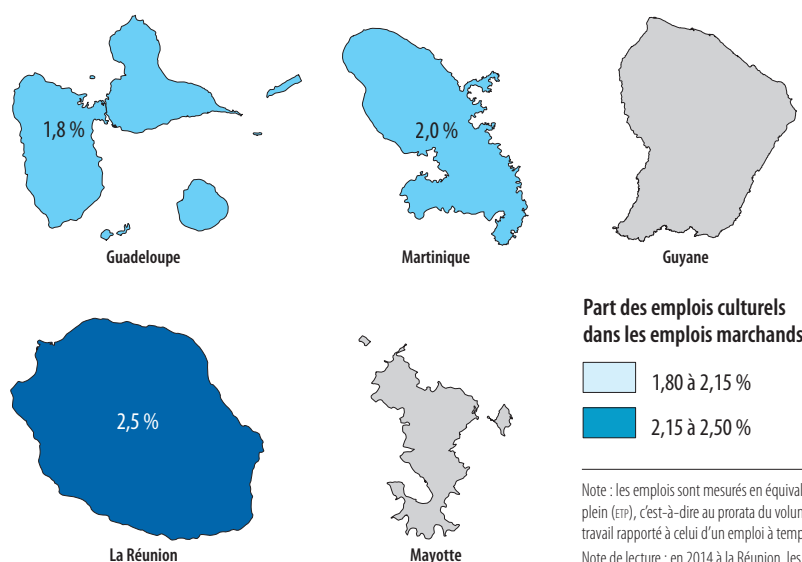
Entreprises culturelles	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	France entière
Nombre d'établissements	1 878	1 426	2 668	391 384
Valeur ajoutée (millions d'euros)	46,1	49,5	157,9	26 417
Excédent brut d'exploitation (millions d'euros)	3,9	-0,0	57,6	7 580
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	154,0	174,0	400,2	67 486
Nombre de salariés en ETP	676	769	2 062	245 072
En part de l'ensemble des secteurs marchands (%)				
Nombre d'établissements	5,3	3,7	5,5	10,1
Valeur ajoutée	2,3	2,0	3,0	4,3
Excédent brut d'exploitation	3,2	0,0	4,3	4,9
Chiffre d'affaires	1,5	1,6	1,9	3,0
Nombre de salariés en ETP	1,8	2,0	2,5	3,1

Champ : entreprises mono- et quasi-régionales des secteurs marchands principalement implantées dans les départements d'outre-mer.

Note de lecture : les entreprises culturelles de Guadeloupe réalisent 2,3 % de la valeur ajoutée des entreprises marchandes du département.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Densité des emplois culturels parmi les emplois marchands des départements d'outre-mer en 2014



Note : les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.

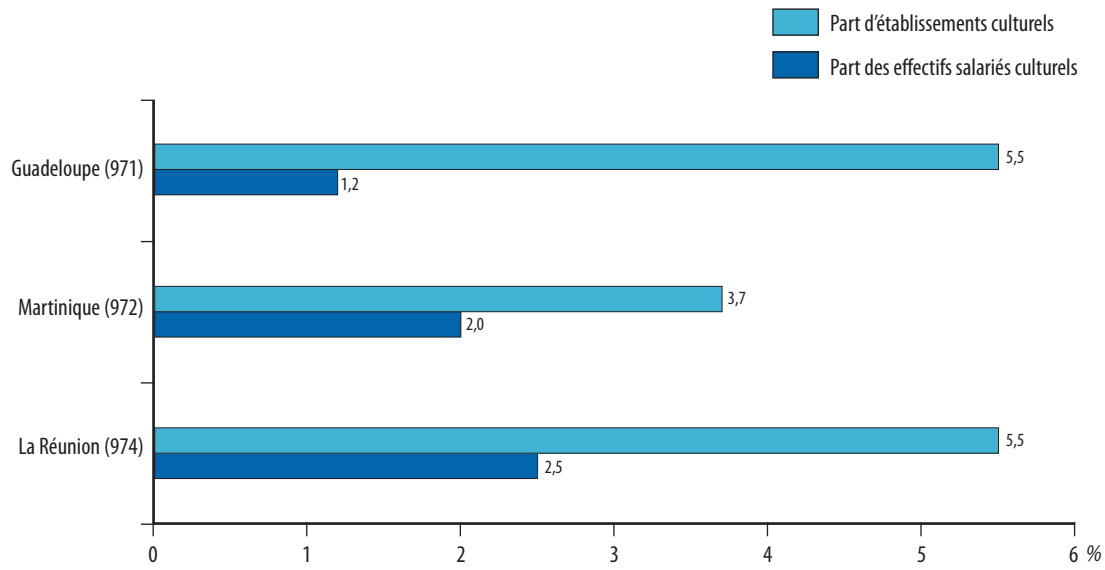
Note de lecture : en 2014 à la Réunion, les emplois culturels en équivalent temps plein (ETP) représentent 2,5 % de l'emploi total.

Source : Insee-FARE 2014, parmi les établissements actifs/beps, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017



Part des entreprises culturelles des départements d'outre-mer par département en 2014

En %



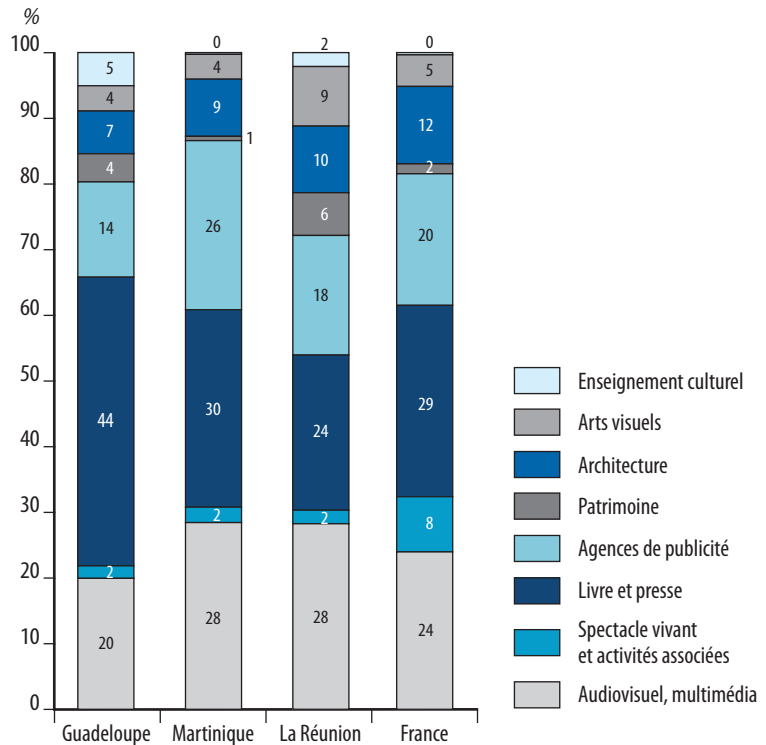
Champ : entreprises des secteurs marchands. Seuls les établissements culturels sont pris en compte, ce qui explique l'écart avec le tableau précédent.

Note de lecture : en Martinique, en 2014, les établissements culturels représentent 3,7 % du total des établissements marchands et les effectifs salariés culturels 2,0 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Effectifs salariés par domaine culturel des départements d'outre-mer en 2014

En %



Champ : entreprises des secteurs marchands.

Notes : – les emplois sont mesurés en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire au prorata du volume horaire de travail rapporté à celui d'un emploi à temps complet.
– les données pour la Guyane et Mayotte ne sont pas disponibles.

Note de lecture : en 2014, à La Réunion, le livre et la presse représentent 24 % de l'emploi culturel marchand.

Source : Insee, FARE et Clap 2014/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017

Sources et définitions

Données de cadrage

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Le découpage du territoire français en aires urbaines a été réalisé par l'Insee en 2010.

Les estimations de population sont réalisées par l'Insee à partir du recensement de la population. Le solde naturel représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Le solde migratoire représente la différence entre les entrées et les sorties du territoire.

Les effectifs scolaires et universitaires sont mesurés respectivement par les ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La population étrangère et immigrée est connue à partir du recensement de la population.

Le produit intérieur brut (PIB), est un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes d'un pays, il est calculé par l'Insee.

La population active regroupe la population en emploi et les chômeurs ; elle est mesurée par l'enquête Emploi de l'Insee.

La fréquentation touristique est mesurée à partir de l'enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings...) qui est réalisée par l'Insee ; elle permet de connaître le nombre de nuitées passées dans les hôtels, ainsi que la ventilation entre touristes français et étrangers.

La répartition de la population selon la catégorie socioprofessionnelle est mesurée à partir du recensement de la population réalisé par l'Insee.

Les effectifs de la fonction publique par départements sont mesurés à l'aide du système d'information sur les agents des services publics (SIASP), constitué à l'aide de plusieurs sources administratives.

La part de la population habitant dans une commune de moins de 10 000 habitants est mesurée à partir du recensement de la population réalisé par l'Insee.

Le taux de pauvreté est mesuré à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, réalisée par l'Insee à partir de l'enquête Emploi et de fichiers provenant de la direction générale des Finances publiques (DGFiP), de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav) et de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

Le niveau de vie médian par commune est mesuré par le dispositif de Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), géré par l'Insee. Celui-ci met en relation des données fiscales exhaustives de la DGFiP avec celles de la Cnaf, de la Cnav et de la CCMSA.

Dépenses culturelles publiques

Les dépenses culturelles des collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, communes) étaient, jusqu'à l'exercice 2010, estimées tous les quatre ans par une enquête auprès des collectivités qui venait compléter la saisie de leurs comptes administratifs. La possibilité de collecter directement les comptes de gestion des collectivités de manière dématérialisée *via* le ministère des Finances (DGFiP) a permis d'envisager une évolution de ce dispositif. La nouvelle enquête lancée fin 2015, et qui porte sur les dépenses réalisées en 2014, permet d'étendre le champ de l'opération aux communes de plus de 3 500 habitants et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comportant au moins une commune de plus de 3 500 habitants (contre antérieurement les communes de plus de 10 000 habitants et les EPCI comportant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

L'objectif de cette enquête est de déterminer le montant total des dépenses culturelles locales, de fonctionnement et d'investissement, en valeur absolue et en part du budget général, par type de collectivité, et de connaître les domaines culturels concernés (ou « fonctions ») ainsi que les évolutions. Un montant de dépenses culturelles « sans doubles comptes » est calculé au niveau national pour chaque niveau de collectivités, en neutralisant les subventions et les remboursements entre collectivités portant sur la culture : il en ressort que les doubles comptes entre collectivités représentent 4 % des dépenses culturelles consolidées, ce pourcentage s'élevant à 13 % pour les seules dépenses d'investissement. Cette neutralisation n'étant pas réalisable au niveau régional, les niveaux de dépenses régionalisées (et départementalisées) présentés dans cet atlas ne sont pas défalqués des subventions entre collectivités.

Les dépenses culturelles régionalisées de l'État sur l'exercice 2015 ont été établies par le département des affaires budgétaires et de la synthèse (secrétariat général, ministère de la Culture et de la Communication), à partir d'une extraction du logiciel Chorus, en se fondant autant que faire se peut sur la méthode détaillée dans le rapport de l'inspection générale des affaires culturelles qui a établi une telle répartition sur les crédits de l'année 2013 (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Rapports/Analyse-des-interventions-financieres-et-des-politiques-culturelles-en-region-Phase-1>). Le périmètre des dépenses est celui des crédits budgétaires exécutés (de l'administration centrale, déconcentrée et des opérateurs) des programmes 131 (« Création »), 175 (« Patrimoines »), 180 (« Presse »), 186 (« Recherche culturelle et culture scientifique »), 224 (« Transmission des savoirs et démocratisation de la culture »), 313 (« Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique ») et 334 (« Livre et industries culturelles »), hors taxes affectées, hors dépenses fiscales, hors budgets annexes de l'État. Ce travail sera amené à être renouvelé annuellement, en y ajoutant la ventilation régionale des crédits budgétaires consacrés à la rémunération des personnels, regroupés sous la dénomination T2, disponible uniquement globalement pour l'exercice 2015 (et chiffrés à 662 M€).

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : charges de personnel, achats de fournitures et autres charges de gestion courante (fluides,...), prestations de services (charges de publicité, de publication,

missions et réceptions, transport de biens et de personnes...), participations aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), charges financières (intérêts des emprunts, frais financiers...), dotations aux amortissements et aux provisions, indemnités des élus. Certaines dépenses de fonctionnement peuvent aussi être exceptionnelles : intérêts moratoires, amendes fiscales, subventions aux services publics industriels et commerciaux (Spic) notamment.

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...). Sont des dépenses d'investissement, les acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations par nature, dans la mesure où ils remplissent des conditions de durabilité et de consistance. À ce titre, une liste de ces biens a été publiée dans une circulaire. Les biens ne figurant pas dans cette liste ou ne pouvant y être assimilés, mais ayant un caractère de durabilité et de consistance suffisant, peuvent être imputés en section d'investissement par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante lorsqu'il s'agit de biens dont la valeur unitaire est inférieure à 500 €.

Équipements culturels

Les données sur **les lieux d'exposition** sont collectées au sein du ministère de la Culture et de la Communication par la direction générale des patrimoines (DGP) pour les musées, et par la direction générale de la création artistique (DGCA) pour les centres d'art contemporain et les fonds régionaux d'art contemporain.

Les données sur **les monuments historiques** sont collectées par la DGP au sein de l'application Agrégée, outil de mise en réseau des services régionaux, départementaux et centraux pour la gestion des monuments historiques.

Les lieux de lecture publique sont recensés par l'Observatoire de la lecture publique, situé au sein de la direction générale des médias et industries culturelles (DGMIC). Une enquête annuelle est adressée à l'ensemble des bibliothèques municipales, et par l'intermédiaire des bibliothèques départementales de prêt. Les données présentées dans cet atlas sont les données provisoires pour l'année 2016, en particulier le nombre de lieux de lecture publique peut-être sous-estimé pour les départements qui ne sont pas partenaires de l'Observatoire de la lecture publique.

Les théâtres étaient recensés par le centre national du théâtre, qui a récemment fusionné avec le centre de ressources Hors les Murs pour former Artcena, centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre.

Les lieux de création et de diffusion musicales et chorégraphiques sont recensés par la DGCA.

Toutes les données de France métropolitaine sur **le cinéma** proviennent du centre national du cinéma et de l'image animé, qui collecte la taxe spéciale additionnelle (TSA) prélevée sur le prix des billets de cinéma.

Les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique sont recensés par la DGCA.

Emploi culturel

Les statistiques sur les effectifs de l'emploi culturel présentées ici s'appuient sur le recensement de la population de l'Insee. Les caractéristiques d'emploi (nature de la profession exercée, statut d'emploi) sont issues d'un questionnaire auto-administré et sont par conséquent moins contrôlées que dans l'enquête Emploi. Cependant, le recensement de la population a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France et est représentatif au niveau communal. Ainsi, il est préféré pour disposer de statistiques sur l'emploi culturel au niveau régional. Les communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtées une fois tous les cinq ans et ce de façon exhaustive. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, 8 % de la population est recensée chaque année par tirage au sort, les échantillons d'adresses étant tirés de manière telle que la totalité du territoire de ces communes soit prise en compte en cinq ans. Le recensement de la population couvre la France entière.

Entreprises culturelles

Les données sur les entreprises culturelles proviennent des dispositifs Fare (Fichier approché des résultats Esane) et Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) de l'Insee.

La source Fare :

Le fichier Fare est le fichier des données individuelles comptables des entreprises. Il constitue une approximation du dispositif Esane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) de l'Insee. Esane fournit des statistiques structurelles d'entreprises pour le secteur marchand (y compris auto-entrepreneurs), excepté l'agriculture et les secteurs financier et d'assurance. Depuis 2009, Esane s'appuie sur l'exploitation de deux sources administratives, complétée par l'ESA (Enquête sectorielle annuelle). L'utilisation de sources administratives permet un allègement de la charge de réponse pour les entreprises interrogées et contribue à une diffusion plus rapide des résultats. L'Insee utilise les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéficiés (bénéficiés industriels et commerciaux BIC, bénéficiés non commerciaux BNC, bénéficiés agricoles BA) pour les données comptables et les DADS (déclarations annuelles de données sociales) pour les données sur les effectifs et les rémunérations. L'enquête ESA porte sur les secteurs du commerce, des services, des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des transports et de la construction dans la France entière. Chaque année, un échantillon d'entreprises est enquêté afin de répondre à un questionnaire portant sur les principales caractéristiques sociales et fiscales (déclarations de bénéficiés des entreprises au fisc). La valeur ajoutée commentée dans cet atlas est celle des statistiques d'entreprises. En particulier, elle est mesurée en secteurs plutôt qu'en branches et elle se limite au champ marchand (ce qui exclut une grande partie du spectacle vivant et du patrimoine). L'approche statistique utilisée repose sur la nomenclature d'activités française (Naf 2008 rév. 2) dans laquelle les entreprises sont classées par secteur d'activité selon leur code d'activité principale exercée (APE).

La source Clap :

Depuis 2003, le dispositif Clap fournit des statistiques sur le tissu économique local. La source Clap couvre l'ensemble des activités de l'économie marchande et non marchande. Clap permet l'analyse économique localisée du facteur travail (nombre de postes de travail au 31 décembre) pour les entreprises et les établissements qui ont eu au moins un jour d'activité économique dans l'année. Ce dispositif produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités dans la France entière. L'emploi salarié est évalué en équivalent temps plein. Les rémunérations correspondent aux rémunérations brutes, constituées des salaires et des primes des salariés. Les non-salariés (artisans, professions libérales, etc.) ne sont pas comptabilisés. Plusieurs sources alimentent le dispositif Clap : le répertoire des entreprises et des établissements (REE-Sirene), les déclarations annuelles de données sociales (DADS), les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (système d'information Epure), le système d'information sur les agents de l'État (Siasp) et les données de la mutualité sociale agricole (MSA).

Avec cet opus, premier né d'une collection appelée à se prolonger par des réactualisations annuelles, sont réunies dans un même ouvrage un vaste ensemble de données nationales, exploitables à divers échelons territoriaux : régional, départemental et jusqu'au niveau communal lorsque les données le permettent. Ces informations, d'une grande richesse et croisant de nombreuses sources, ont été pensées pour être directement accessibles à un large public. Un grand nombre de cartes et graphiques, révèlent au premier coup d'œil les principaux enseignements.

À la suite de la réforme territoriale mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016, la question de l'équilibre entre les régions est plus que jamais présente et il était important de se doter des moyens de les comparer. Le présent *Atlas*, qui mobilise des sources statistiques fiables et pérennes y contribue.

Le chapitre inaugural qui présente des données à l'échelle nationale, met en lumière les points communs et les différences régionales et sa lecture permet de mesurer la répartition territoriale des ressources culturelles. Les chapitres suivants sont consacrés aux treize nouvelles régions et aux départements et territoires d'outre-mer.

Dépenses de l'État et des collectivités territoriales pour la culture, entreprises culturelles, emploi et professions, équipements culturels... les données sont déclinées pour chaque région et apportent ainsi des points de repère et de comparaison indispensables à la construction de politiques publiques pour la culture.



Ministère de la Culture
et de la Communication

Secrétariat général

Département des études,
de la prospective
et des statistiques



ISBN : 978-2-11-13693-5